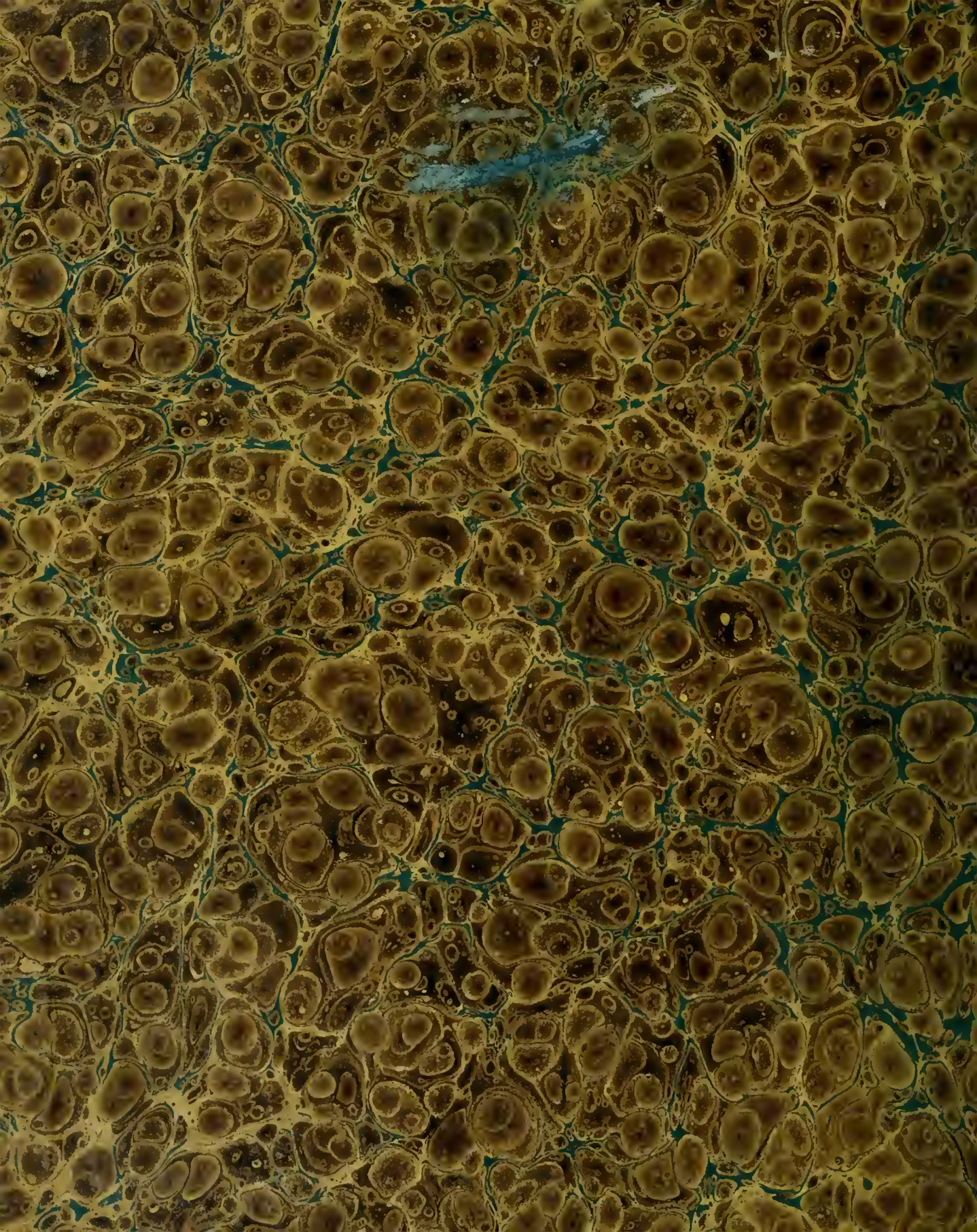

TENUE DES LIVRES

EN PARTIES DOUBLES.

Je place la présente Edition sous la sauvegarde des Lois, les formalités ayant été remplies : et je déclare que je poursuivrai devant les Tribunaux tout Contrefacteur ou Débitant d'Édition contrefaite ; j'assure même à celui qui me fera connaître le Contrefacteur, Distributeur ou Débitant, la moitié du dédommagement que la loi accorde. Je ne reconnaîtrai que les Exemplaires signés par moi, à la suite de l'Avant-Propos, page 5 du Second Volume.

CET OUVRAGE SE TROUVE

A PARIS, chez Antoine BAILLEUL, Imprimeur-Libraire, Éditeur du Journal de Commerce, rue S.te Anne, N.o 71.

A BAYONNE, GOSSE, Libraire.

A BORDEAUX, V.e BERGERET, Libraire.

A GENEVE, J. J. PASCHOUD, Libraire.

A LILLE, VANACKÈRE, Imprimeur-Libraire.

A MONTPELIER, Aug. SEGUIN, Libraire.

A NANTES, FOREST, Imprimeur-Libraire.

A ROUEN, FRERE, Libraire.

A STRASBOURG, LEVRAULT, Imprimeur-Libraire.

Et chez tous les principaux Libraires.

Faute essentielle à corriger.

Vol. II, pag. 121, lig. dernière, 58100, *lisez* 53100.

COURS
ELÉMENTAIRE ET PRATIQUE
DE LA
Tenue des Livres
EN PARTIES DOUBLES,

SUIVI

D'une MÉTHODE *simple et sûre pour trouver un Bilan juste, sans avoir besoin de pointer du Journal au Grand Livre.*

Par JOSEPH GERARD, Teneur de Livres.

DÉDIÉ

A la Chambre de Commerce de Marseille.

Co
10A
1

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAVIENSIS

2 Vol. Brochés : 15 fr.

TOME PREMIER.

A MARSEILLE,
CHEZ L'AUTEUR, RUE S.t-JAUME, N.° 9.

IMPRIMERIE DE BERTRAND, LIBRAIRE.

1816.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

HF
5645
.G47
1816
Coll.
spec.

http://www.archive.org/details/courslmentai00gr

A Messieurs les Membres composant la Chambre de Commerce de Marseille,

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de soumettre à vos lumières le fruit de quelques veilles, que j'ai consacrées avec plaisir à l'instruction de la Jeunesse laborieuse qui se voue au Commerce.

Mes intentions doivent militer en ma faveur et suppléer à ce qui manque peut-être à mon Ouvrage, dont l'esprit didactique et le but purement commercial excluaient toute espèce d'ornement.

Je m'estimerai trop heureux et trop dignement recompensé de mes peines, si vous daignez, MESSIEURS, accueillir avec indulgence ce faible essai de mes moyens, et me

permettre de m'enorgueillir de votre approbation, en acceptant la Dédicace que je prends la liberté de vous offrir.

Si vous daignez accéder à ma demande, le plus bel ornement de mon Ouvrage sera l'approbation d'un corps respectable, dont les connaissances honorent le Commerce de Marseille.

J'ai l'honneur d'être,

MESSIEURS,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

JOSEPH GERARD.

PRÉFACE.

J'ai entrepris cet Ouvrage à la sollicitation de mes Élèves, qui désiraient avoir un guide pour leur retracer, au besoin, les Leçons qu'ils avaient reçues de moi.

J'ai profité de tous les momens que me laissaient mes occupations journalières, pour achever le Cours de la Tenue des Livres ci-après, que j'ai tâché de rendre le plus clair possible.

Il ne sera pas difficile à celui qui n'aurait aucune teinture des Écritures en Parties Doubles, d'apprendre lui-même, d'après ce Cours, sans avoir recours à un Maître, en suivant Opération par Opération, et la répétant jusqu'à ce qu'il la comprenne, avant de passer à une autre.

Ce Cours sera utile non-seulement pour apprendre par soi-même à tenir les Écritures en Parties doubles, mais encore à dresser les

Factures, à faire les Notes de Négociation; passer les Achats et Ventes, etc. Il procurera en outre à celui qui s'en servira, l'avantage de se familiariser avec le Commerce, en le forçant à trafiquer les fonds qu'il pourra avoir en Caisse, à former des opérations de Banque, soit directement, soit par le moyen de l'arbitrage en changeant d'une place à une autre.

J'ai divisé ce Cours en deux Parties. La première traitera de la Marchandise, et la seconde de la Banque.

Comme les Armemens de Navires tiennent à la Marchandise, ils se trouveront dans la Première Partie, ainsi que la manière de passer les Écritures d'une Fabrique à Savon, qui peut se rapporter à toute autre fabrication. J'ai terminé cette Première Partie par un Bilan et transport d'Écritures d'un Grand Livre dans un autre.

Quant à la Seconde Partie, je n'ai traité que de la Banque, et j'ai tâché de bien détailler les Comptes à demi et les Comptes à tiers en

Banque, pour que ces Comptes puissent être compris facilement par un Élève.

J'ai jugé à propos d'insérer à la suite de ce Cours, divers objets qui y sont étrangers, tels que ceux ci-après :

1.° Méthode pour trouver une Epoque commune ;

2.° Tableau ou Manière de dresser un Bilan d'une Personne en Faillite ;

3.° Méthode pour trouver le nombre correspondant à l'agio auquel sont fixés les intérêts d'une année ;

4.° Méthode pour trouver un Bilan juste, sans avoir besoin de pointer du Journal au Grand Livre.

Mon but, en faisant cet Ouvrage, a été de mettre toute personne à même de n'avoir pas besoin d'un Maître pour apprendre à tenir les Écritures en Parties Doubles. J'ai pensé que le mode d'employer des demandes et des réponses remplissait ce but. Si j'ai réussi, je me féliciterai d'avoir pû être utile à mes Concitoyens, et je ne regretterai pas mes peines.

LIVRES OU CAHIERS

Qui doivent être employés dans ce Cours,

UN GRAND LIVRE.

UN JOURNAL.

UN CAHIER DE NOTES.

UN LIVRE DE CAISSE.

UN LIVRE D'ACHATS ET VENTES.

UN LIVRE DE FACTURES.

UN LIVRE DE MAGASIN.

UN LIVRE D'ECHÉANCES.

UN LIVRE DE NÉGOCIATIONS.

UN LIVRE DE FRAIS DE COMMERCE.

UN LIVRE DE COMPTES-COURANS.

Tous les Livres ci-dessus, excepté le Journal et le Grand Livre, mais en y comprennant un LIVRE DE COPIE DE LETTRES, s'appellent *Livres Auxiliaires*. Ils sont à l'usage d'un Négociant et doivent servir à former les Articles du Journal.

CAHIER DE NOTES.

L'USAGE de ce Cahier de Notes n'est uniquement que pour mettre de l'ordre dans les Articles pris des Livres Auxiliaires pour passer au Journal. Si l'on n'était pas bien au fait de la Tenue des Livres, et si l'on était embarrassé pour classer à leur date sur le Journal les Articles qui se trouveraient à passer, soit par la Caisse, soit par les Comptes, soit par les Notes de Négociation, soit par les Achats et Ventes, etc., on pourrait les porter sur ce Cahier de Notes sans les détailler, comme on le verra ci-après, et de là en former son Article au Journal, en prenant le Livre Auxiliaire, ou Reçu, ou Compte, ou Note de Négociation que le dit Article indiquerait.

Ce Cahier de Notes peut suppléer à un Brouillon de Journal.

Dans ce Cours de Tenue des Livres, avant de passer le détail aux Livres Auxiliaires, on aura soin d'indiquer sur ce Cahier de Notes les Opérations que l'on voudra faire, soit en Achats, soit en Ventes, soit en Négociations, soit en Expéditions, emploi de Fonds, etc. On fera attention, avant de payer, de voir si les fonds qu'on aurait en Caisse permettraient de payer comptant. On consultera souvent son Livre d'Echéances, pour ne pas

laisser passer les époques où l'on doit recevoir et payer; si l'on a trop de fonds en Caisse, on pourra prendre du Papier sur la place ou acheter quelque Marchandise; enfin, c'est à celui qui voudra apprendre seul d'après ce Cours, de tâcher de mettre une suite à son Commerce, pour ne pas faire de doubles emplois, omissions ou fausses opérations; ce qu'on pourra éviter en consultant souvent son Grand Livre où se trouvent les Comptes-Courans, la Caisse, les Echéances, les Effets en Porte-Feuille, les Marchandises, etc.

Manière de se servir du Cahier de Notes.

Quand on aura mis sur son Cahier de Notes toutes les Opérations que l'on voudra faire, on formera, d'après le dit Cahier de Notes, tous ses Livres Auxiliaires, c'est-à-dire, que l'on passera au Livre d'Achats et Ventes tous les Achats et les Ventes, au Livre de Caisse ce que l'on aura payé ou reçu, au Livre de Factures celles que l'on doit faire, au Livre d'Echéances les Effets reçus ou les traites à payer, au Livre de Négociations celles que nécessiteront les Effets pris ou donnés, etc., et quand tous les Livres Auxiliaires auront été faits, on reprendra son Cahier de Notes et, article par article, on passera au Journal suivant la manière ci-après.

Je prends pour modèle le premier Article de la Marchandise achetée pour compte d'Amis, N.° 4, où je vois que,

3.° J'ai acheté 1a Douzaine de demi caisses Savon. Cette

Marchandise a dû être par conséquent passée au Livre d'Achats et Ventes; donc je dois prendre ce Livre, et de cet Achat en former mon Article au Journal.

2.° Je remets *Facture de ces 25 demi caisses Savon à Jacob.* Cette Facture a dû être dressée au Livre de Factures; donc je dois prendre ce Livre, et de cette Facture en former mon Article au Journal.

3.° J'ai payé à *Bonnet le montant de ces 25 demi caisses Savon.* Ce payement doit avoir été passé à la Caisse. Je prends donc le Livre de Caisse et le Compte acquitté de Bonnet, et je passe mon Article au Journal.

4.° Je fais *Traite sur Jacob pour le montant de la Facture des 25 demi caisses Savon.* Cet objet est rélaté sur la correspondance; et c'est-là où je le puise.

Cette seule opération indiquée doit être une règle pour toutes les autres. On doit toujours avoir sous les yeux son Cahier de Notes, sans lequel on risquerait de ne se pas retrouver pour donner une suite à ses Ecritures.

C'est aussi d'après ce Cahier de Notes, comme je l'ai dit plus haut, que l'on doit faire, dans ce Cours, ses Livres Auxiliaires, et pour les faire, on doit se mettre à la place du Commis qui est chargé de passer les Achats et Ventes, dresser les Factures et autres Livres de l'intérieur d'un Comptoir.

Quand on aura passé son Article au Journal d'après le Cahier de Notes, on n'oubliera pas de mettre le folio du Journal devant cet Article, afin de ne pas être dans

le cas de le passer une seconde fois, ce qui pourrait arriver si l'on avait négligé de mettre ce folio.

On s'appercevra cependant que je n'ai pas mis ce folio devant l'Article. Ce qui en a été cause, c'est qu'ayant placé au Journal un Numéro correspondant à l'Article du Cahier de Notes pour faciliter l'Elève à le trouver, ces deux Numéros l'un sous l'autre auraient pû l'embarrasser : ainsi, en travaillant d'après ce Cours, on se rappelera qu'on doit supprimer le Numéro de l'Article mis à côté du dit Article, et mettre seulement le folio du Journal, qui n'a pas été mis.

Pour faciliter encore plus l'Elève, j'ai désigné à chaque Article du Cahier de Notes le Livre qu'il devait prendre pour passer son Article au Journal.

PREMIÈRE PARTIE.

FONDS CAPITAL.

1.er *Mai.*

N.° 1. Vinal et Ceton ont formé une Société de Commerce sous la Raison de Vinal et C.e ; ils sont convenus de mettre chacun une somme de 15000fr., et sont d'accord d'être de moitié dans les pertes et dans les bénéfices.

Prendre le Contrat de Société.

2 *dit.*

N.° 2. Vinal a payé comptant le montant de sa Mise de Fonds en F. 15000.

Prendre le Livre de Caisse.

2 *dit.*

N.° 3. Ceton a payé le montant de sa Mise de Fonds comme suit :

Billet de Jean, au 10 mai.	F. 7000.
Traite sur Gênes de P. 1000, du 1.er mai à 30 jours de date, à 95 s., suivant note de négociation.	4750.
Solde comptant.	3250.
	F. 15000.

Prendre la négociation pour l'Effet sur Gênes, et le Livre de Caisse pour le comptant.

1.re OPÉRATION.

Marchandises achetées pour compte d'Amis.

3 *Mai.*

N.° 4. Acheté de Bonnet 25 demi caisses Savon pâle, au prix de 50 fr. le °/₀ comptant, d'ordre et pour compte de Jacob de Paris.

Prendre le Livre d'Achats et Ventes.

4 *dit.*

N.° 5. Expédier les 25 demi caisses Savon pâle ci-dessus, à Jacob de Paris pour son compte, et en faire la Facture.

Prendre le Livre de Factures.

5 *dit.*

N.° 6. Payer comptant à Bonnet le montant de 25 demi caisses Savon.

Prendre le Livre de Caisse.

6 *dit.*

N.° 7. Par notre lettre de ce jour, nous donnons avis à Jacob de Paris, que nous avons fait traite sur lui de F. 3320 97, du 4 mai à 60 jours de date, à notre ordre, dont nous le créditons, et par contre, le débitons de F. 38 71, pour la perte à la négociation à 1 p. °/₀, pour la censerie et pour le timbre.

Cet Article se trouve dans la correspondance, et il est pris dans le copie des Lettres.

Effets pris sur Place.

7 *Mai.*

N.° 8. Ayant en Caisse des fonds disponibles, je prends de Vergny un Billet de Niel de F. 6000, fin juin, à ½ p. °/₀ de perte par mois, suivant note de négociation de ce jour.

Prendre la Négociation.

Payement en plus forte somme.

8 *Mai.*

N.° 9. Je paye à Vergny le montant de la négociation du 7 mai, qui est F. 5952, en un payement de plus forte somme; savoir:

7000 fr. Billet de Jean, au 10 mai.
1048 rendu comptant pour excédent du payement.

5952 fr.

Cet Article se trouve au payement fait à la note de négociation.

2.me OPÉRATION.

Marchandises reçues pour compte d'Amis.

9 *dit.*

Carri du Port Maurice, par sa lettre du ....., nous

remet Connaissement et Facture de 5 futailles Huile surfine à vendre pour son compte, chargées sur la tartane Ste.-Anne, Capitaine Bardino.

Je passe cet Article sur le Livre de Magasin où je détaille les Numéros et Jaugeage de ces Futailles Huile.

Article qui ne se passe pas sur le Journal.

——— 9 *Mai.* ———

N.° 10. Vendu à Romans les 5 futailles Huile surfine du compte de Carri, à 110 fr. la M.lle, payable fin mai.

Prendre le Livre d'Achats et Ventes.

——— 10 *dit.* ———

N.° 11. Faire le Compte de Vente des 5 futailles Huile ci-dessus, et le remettre à Carri du Port-Maurice.

Prendre le Livre de Factures.

——— 11 *dit.* ———

N.° 12. Reçu de Romans son Billet payable fin mai, en payement des 5 futailles Huile à lui vendues.

Ce payement se trouve sur le Livre d'Achats et Ventes.

——— 12 *dit.* ———

N.° 13. Prendre de Vergny un Effet sur Gênes de P.res 900, du 12 mai, à 30 jours de date, à 95 s., payable comptant, suivant la note de négociation.

Prendre la note de Négociation.

——— 13 *dit.* ———

N.° 14. Remettre à Carri du Port Maurice pour S|C., par notre lettre de ce jour, P.res 900, du 12 mai, à 30 jours de date, sur Gênes, à 95 s.

Article pris dans le copie des Lettres.

14 *Mai.*

N.° 15. Payé comptant à Vergny le montant de la note de Négociation du 12 mai.

Prendre le Livre de Caisse.

3.me OPÉRATION.

Intérêts à diverses Marchandises.

16 *Mai.*

N.° 16. Girondi de Gênes, par sa lettre du 9 mai, nous remet Connaissement et Facture de 10 futailles Huile qu'il a chargées pour le compte à demi sur la Tartanne l'Assomption, Capitaine Regi, et nous débite dans N|C., pour notre demi à l'achat, de L. F. B.° 4250, qui, au change de 95 s. ½, font F. 3529 34.

Cet Article se trouve dans la Lettre de Girondi.

17 *dit.*

N.° 17. Girondi de Gênes, par sa lettre du 10 mai, a fait Traite sur nous pour N|C. de 3547 87, payable fin mai, qui, au change de 96, font L. F. B.° 4250.

Cet Article se trouve dans la Lettre de Girondi.

18 *dit.*

N.° 18. Vendu à Traner 10 futailles Huile, du compte à demi avec Girondi, à 100 fr. la M.lle, pour payer fin mai.

Prendre le Livre d'Achats et Ventes.

19 *Mai.*

N.° 19. Payement de Traner pour les 10 futailles Huile, montant F. 10000.

F. 6000. »
5000. » } Billets de Josse, au 15 juin.

11000. »
27. 50 bonifié ¼ pour % pour 15 jours.

10972. 50.
972. 50 rendu comptant pour excédent du payement.

F. 10000. »

Cet Article se trouve au Livre d'Achats et Ventes.

20 *dit.*

N.° 20. Remettre à Girondi de Gênes, compte de vente et net produit de 10 futailles Huile de compte à demi avec lui, suivant le Livre de Factures.

Prendre le Livre de Factures.

21 *dit.*

N.° 21. Prendre de Lantara L. F. B.° 4000 sur Gênes, du 21 mai à 30 jours de date, à 95 s., payable fin courant, suivant la note de Négociation.

Prendre la note de Négociation.

22 *Mai.*

N.° 22. Remettre à Girondi de Gênes pour S|C., par notre lettre de ce jour, un Effet sur Gênes de L. F. B.° 4000, du 21 mai à 30 jours de date, à 95 s., faisant F. 3303. 30, y compris la Censerie.

Cet Article se trouve dans le Copie des Lettres.

23 *dit.*

N.° 23. Payé à Lantara le montant de la négociation du 21 courant sur Gênes, en F. 3303. 30.

F. 5500. » Billet de Roman, fin mai.

2196. 70. reçu pour excédent du payement son Billet fin mai.

F. 3303. 30.

Ce payement se trouve sur la note de Négociation.

4.me OPÉRATION.

Marchandises de N|C. chez Divers.

24 *Mai.*

N.° 24. Acheté de Viguier 50 demi caisses Savon pâle, à 50 fr. le °|₀, payable comme ci-après, montant F. 6250.

PAYEMENT.

F. 1000. ». du 1.er mai à 30 jours de date sur Gênes, à 95 1/4.		F. 4762. 50.
F. 3320. 97. du 4 mai à 60 jours de date sur Paris, à 3/4 p.te . . .		3295. 95.
		F. 8058. 45.
Rendu pour excédent un Billet de Panon au 15 juin.	F. 2000.	1991. ».
Bonifié.	9.	
		F. 6067. 45.
Rendu comptant.		182. 55.
		F. 6250. ».

Ce payement se trouve sur le Livre d'Achats et Ventes, et sur celui de Caisse pour le comptant.

25 *Mai.*

N.° 25. Expédié à Carrel de Paris, pour vendre pour notre compte, 50 demi caisses Savon pâle, suivant la Facture de ce jour.

Prendre le Livre de Factures.

26 *dit.*

N.° 26. Carel de Paris, par sa lettre du..... nous remet compte de vente et net produit à Paris de 50 demi caisses Savon pâle à lui expédié pour vendre pour notre compte, en F. 6500.

Cet Article se trouve dans la Lettre de Carel.

5.me OPÉRATION.

Marchandises en Participation.

27 *Mai.*

N.° 27. Acheté de Favre 20 barriques Huile d'Olive surfine à 120 fr. la millérole, pour payer 1/3 comptant et 2/3 fin juin et fin août, montant. . . . . F. 24000.

PAYEMENT.

Comptant.		F. 8000.
Billet de Niel, fin juin.		6000.
Nos Billets à S/O. payables fin août, de F.	6000. 4000.	10000.
		F. 24000.

Prendre le Livre d'Achats et Ventes ou le Compte acquitté de Favre, et le Livre de Caisse pour le comptant.

28 *dit.*

N.° 28. Remettre à Carel de Paris, Facture de 20 barriques Huile à lui expédiées pour vendre en compte à demi.

Prendre le Livre de Factures.

29 *dit.*

N.° 29. Carel de Paris, par sa lettre du 20 mai, nous remet pour son compte 3 Effets sur notre place; savoir:

F. 4000 fin mai, sur André.
3000 *idem* sur Maurin.
2500 au 6 juin, sur Lezard.

F. 9500

Cet Article est pris dans la Lettre de Carel.

30 *Mai.*

N°. 30. Carel de Paris, par sa lettre du ..... nous remet compte de vente et net produit à Paris de 20 barriques Huile de notre envoi du compte en participation, et nous crédite, pour notre demi du net produit, de F. 12500.

Cet Article se trouve dans la Lettre de Carel.

6.me OPÉRATION.

Marchandises par Spéculation.

31 *Mai.*

N.° 31. Acheté de Romain 100 balles Coton à 200 fr. le °/₀, pour payer fin juin et fin août, avec option d'escompter à raison de ½ p. °/₀ par mois, montant . F. 80000.

PAYEMENT de l'Article ci-contre.

Billets de Josse, au 15 juin.	6000.	»
	5000.	»
Billet de Panon, *idem.*	2000.	»
Billet de Mezan, *idem.*	25200.	»
	F. 38200.	»
Agio à ¼ p. %.	95.	50.
Nos Billets fin août à son ordre pour solde.	12000.	»
	29704.	50.
	F. 80000.	»

Prendre le Livre d'Achats et Ventes ou le Compte acquitté de Romain, et le Livre de Caisse pour le comptant.

31 *Mai.*

N.° 32. Vendu à Mezan 30 balles Coton de N|C., à 210 fr. le %, payable le 15 juin, montant à . . . 25200.
Reçu en payement son Billet au 15 juin.
Prendre le Livre d'Achats et Ventes.

1.er *Juin.*

N.° 33. Expédié à Carel de Paris 50 balles Coton de N|C, pour vendre en compte à tiers, suivant le Livre de Factures.
Prendre le Livre de Factures.

2 *dit.*

N.° 34. Vendu à Hilaire 20 balles Coton de N/C., à 212 fr., payable comptant, montant. . . . . F. 16960.

PAYEMENT de l'Article ci-dernier.

F. 10000. »		Traites sur Gas, au 15 juin.
8000. »		
18000. »		
45. »		Agio à ¼ p. °/o pour 15 jours.
17955. »		
		Rendu.
2497. 50.	2500. «	Traite sur Lezard, au 6 juin.
	2. 50.	Agio.
15457. 50.		
1502. 50.	1501. »	Solde comptant.
	1. 50.	Agio.
F. 16960. »		montant du compte.

Prendre le Livre d'Achats et Ventes, et le Livre de Caisse pour le comptant.

3 *Juin.*

N.° 35. Carel de Paris, par sa lettre du ..... nous remet compte de vente et net produit de 50 balles Coton de notre envoi de compte en participation, et nous crédite, pour nos deux tiers, de 27640 fr.

Cet Article se trouve dans la Lettre de Carel.

4 *dit.*

N.° 36. Par notre lettre de ce jour, nous prévenons Carel de

Paris, de nos Traites sur lui pour son compte, de
F. 5320. 82. du 4 juin à 60 jours de date.
6000. » } du 4 juin à 90 jours de date.
7000. »

F. 18320. 82. à 1 p. % de perte, courtage et timbre déduits, net F. 18109. 40., dont nous le créditons.

Cet Article se trouve dans le copie des Lettres.

5 *Juin.*

N.° 37. Carel de Paris, par sa lettre du 1.er juin, nous remet pour N/C., 5 Effets sur notre place, de

F. 7000. } 29000 fr. du 1.er juin à 60 jours de date, sur Pesant.
3000.
6000.
8000.
5000.

Et nous débite pour le net, de 28710 fr.

Cet Article se trouve dans la Lettre de Carel.

6 *dit.*

N.° 38. Encaissé les Effets ci-après, sur la place.

F. 3000. » Traite sur Maurin, fin mai.
4000. » Traite sur André, *idem.*
2196. 70. Billet de Lantara, *idem.*

F. 9196. 70.

Prendre le Livre de Caisse.

6 *Juin.*

N.° 39. Payé à Merle une Traite de Girondi sur nous, au 31 mai, de F. 3547. 87.

Prendre le Livre de Caisse.

6 *dit.*

N.° 40. Solder les dépenses générales par le crédit de la Caisse, après en avoir additionné le montant dans le Livre de Frais de Commerce.

Nota. Pour éviter un détail trop minutieux, on verra que j'ai passé dans ce Livre de Frais de Commerce, les Comptes payés en totalité, sans observer une date de jour par jour: on pourra opérer de même; mon but n'a été que d'enseigner comment on pouvait s'y prendre pour passer ces frais au Journal.

Prendre le Livre de Caisse.

6 *dit.*

N.° 41. Solder la Caisse et en porter le solde à compte nouveau.

Prendre le Livre de Caisse.

ARMEMENT DE NAVIRE.

8 *Juin.*

N.° 42. Acheté de Vincent un Navire de 300 tonneaux, avec tous ses agrès et apparaux, au prix de 22000 fr., payable sur Paris et comptant.

PAYEMENT de l'Article ci-contre.

F. 5320. 82. Traite sur Paris, du 4 juin à 60 jours de date.

16679. 18. Solde remis comptant.

F. 22000. »

Cet Article se trouve sur le Compte acquitté, et sur le Livre de Caisse pour le comptant.

8 *Juin.*

N.° 43. Reçu comptant des ci-après, à compte de leur intérêt au navire le Victor.

De Badin.	F. 12000.	F. 27000.
De Cassard.	9000.	
De Bellin.	6000.	

Prendre le Livre de Caisse.

9 *dit.*

N°. 44. Acheté de Vincent 200 barriques Vin rouge, de 25 à 26 Veltes, à 60 fr. l'une, montant à . . 12000 fr.

PAYEMENT.

F. 10000. Traite sur Gas, au 15 juin.

2000. Solde comptant.

F. 12000.

Prendre le Livre d'Achats et Ventes ou le Compte acquitté, et le Livre de Caisse pour le comptant.

10 *Juin.*

N.° 45. Acheté de Moneri 60 barriques Fromage, à 55 fr. le °/₀, payable fin août, montant à 13200 fr.

PAYEMENT.

Notre Billet à son ordre, fin août.

Prendre le Livre d'Achats et Ventes ou le Compte acquitté.

11 *dit.*

N.° 46. Acheté de Miniau 400 caisses Savon recuit, à 50 fr. le °/₀, payable comme ci-après, se montant à 25000 fr.

PAYEMENT.

F.	8000.	Traite sur Gas, au 15 juin.
	7000.	comptant.
	10000.	notre Billet à S/O., fin août.
F.	25000.	

Prendre le Livre d'Achats et Ventes ou le Compte acquitté, et le Livre de Caisse pour le comptant.

12 *dit.*

N.° 47. Faire la Facture des Marchandises composant la cargaison du navire le Victor, en destination pour les Isles Françaises de l'Amérique, Capitaine Florent, à l'adresse de Bontems à St.-Pierre Martinique.

Prendre le Livre de Factures.

13 *dit.*

N.° 48. Acheté de Roure divers sacs de Légumes et autres objets pour servir à l'avituaillement et usage du navire le Victor, pour payer comptant.

Prendre le Livre d'Achats et Ventes, et le Livre de Caisse pour le comptant.

14 *Juin.*

N.° 49. Faire assurer, d'entrée aux Isles de l'Amérique, sur le corps et cargaison du navire le Victor, capitaine Florent, la somme de 75000 fr., suivant note au Livre de Factures.

Prendre le Livre de Factures.

15 *dit.*

N.° 50. Débiter les Actionnaires du navire le Victor, de leur intérêt à l'armement et mise en mer; savoir :

Badin, de F. 20000 pour 5 Actions à 4000 fr.
Cassard, de 16000 pour 4 Actions.
Bellin, de 12000 pour 3 Actions.
Notre intérêt de 32190 20, pour le solde.

Cet Article se trouve rapporté dans le Grand Livre ; ce n'est que là où on peut le prendre pour former les Actions.

16 *dit.*

N.° 51. Reçu comptant des ci-après, pour solde de leurs Actions au navire le Victor ; savoir :

De Badin. . . . . F. 8000.
De Cassard. . . . . 7000.
De Bellin. . . . . 6000.

Prendre le Livre de Caisse.

17 *dit.*

N.° 52. Remis comptant au Capitaine Florent pour S/C., 2000 fr.

Prendre le Livre de Caisse.

18 *dit.*

N.° 53. Reçu de Pierre et de Jean, la somme de 1000 fr., pour leur passage aux Isles, à raison de 500 fr. l'un.

Prendre le Livre de Caisse.

19 *Juin.*

N.° 54. Bontems, par sa lettre du..... nous remet compte de vente et net produit aux Isles, de 200 barriques Vin Rouge, et nous crédite de L. 33333. 6. 6. des Isles, qui font argent de France. F. 20000.

Cet Article est pris de la correspondance et se trouve dans la Lettre de Bontems.

20 *dit.*

N.° 55. Bontems de St.-Pierre Martinique, par sa lettre du..... nous remet compte de vente et net produit aux Isles, de 60 barriques fromage, et nous crédite de L. 22222. 5. des Isles, qui font en argent de France F. 13333. 34.

Cet Article est pris dans la Lettre de Bontems.

21 *dit.*

N.° 56. Bontems de St.-Pierre Martinique, par sa lettre du..... nous remet compte de vente et net produit aux Isles, de 400 caissons Savon recuit, et nous crédite de L. 35555. 11. des Isles, qui font argent de France F. 21333. 34.

Cet Article est pris dans la Lettre de Bontems.

22 *dit.*

N.° 57. Bontems de St.-Pierre Martinique, par sa lettre du..... nous remet Connaissement et Facture de 100 barriques Sucre assorti, chargées sur le navire le Victor, Capitaine Florent, et nous débite de L. 53333. 6. des Isles, qui font argent de France F. 32000.

Cet Article est pris dans la Lettre de Bontems.

23 *Juin.*

N.° 58. Bontems de St.-Pierre Martinique, par sa lettre du..... nous remet Connaissement et Facture de 100 barriques Café chargées sur le navire le Victor, Capitaine Florent, et nous débite de L. 33333. 6. 6. des Isles, qui font 20000 fr. de France.

Cet Article est pris dans la Lettre de Bontems.

24 *dit.*

N.° 59. Bontems de St.-Pierre Martinique, par sa lettre du..... nous dit avoir reçu du Capitaine Florent, une somme de L. 6666. 13, pour le nolis exigé de divers, faisant de France F. 4000.

Cet Article est pris dans la Lettre de Bontems, et regarde le Capitaine Florent dans N|C., soit compte de gestion.

25 *dit.*

N.° 60. Bontems de St.-Pierre Martinique, par sa lettre du..... nous dit avoir payé au Capitaine Florent, L. 2666. 13. des Isles, faisant F. 1600 de France.

Cet Article est pris dans la Lettre de Bontems et regarde le Capitaine Florent dans N|C. soit S|C. de gestion.

26 *dit.*

N.° 61. Bontems, de St.-Pierre Martinique, par sa lettre du..... nous remet l'extrait de notre Compte, ainsi qu'un Effet de F. 5066. 68. sur Pagés de Marseille, au 31 décembre, dont il nous débite en L. 8444. 10. des-Isles, pour solde de notre compte.

Cet Article est pris dans la Lettre de Bontems.

27 *Juin.*

N.° 62. Vendu à Roche,

100 b.ques Sucre à 50 fr.. } de la cargaison du navire
100 b.ques Café à 60 }

le Victor, montant 110,000.

PAYEMENT.

F. 70000 comptant.
20000 son Billet fin septembre.
20000 *idem* fin octobre.

F. 110000

Prendre le Livre d'Achats et Ventes, et le Livre de Caisse pour le comptant.

28 *dit.*

N.° 63. Dresser la Facture de { 100 b.ques Sucre. / 100 b.ques Café. } de la cargaison du navire le Victor.

Prendre le Livre de Factures.

29 *dit.*

N.° 64. Débiter le Capitaine Florent, dans N|C., soit son Compte de gestion, de L. 6666. 13. des Isles, faisant F. 4000 de France, pour le nolis qu'il a exigé aux Isles, appert son compte détaillé N.° 1.

Prendre le Livre de Factures où se trouve ce Compte.

30 *dit.*

N.° 65. Créditer le Capitaine Florent, dans N|C., soit S|C. de gestion, appert ses Comptes détaillés des Isles.

L. 3000. » salaires payés aux Isles aux équipages, N.° 2.
2777. 16. pour frais de radoub et autres, N.° 3.
2000. » pour l'avituaillement du navire pour le retour, N.° 4.

L. 7777. 16. des Isles, faisant F. 4666. 68. de France.

Prendre le Livre de Factures où se trouve ce Compte.

1.er *Juillet.*

N.° 66. Solde dû au Capitaine Florent dans N|C., soit S|C. de gestion, en L. 5111. 14. des Isles, faisant F. 3066. 68. de France, portés au crédit de son compte.

Cet Article doit se former en soldant notre Compte.

2 *dit.*

N.° 67. Créditer le Capitaine Florent dans S|C., de F. 600, pour avarie faite en route suivant le compte détaillé, N.° 5.

Prendre le Livre de Factures où se trouve ce Compte.

3 *dit.*

N.° 68. Créditer le Capitaine Florent dans S|C., de F. 3000, pour salaires payés aux équipages, appert le compte détaillé N.° 6.

Prendre le Livre de Factures où se trouve ce Compte.

4 *dit.*

N.° 69. Débiter le Capitaine Florent dans S|C., de F. 4500, pour le nolis exigé de divers à Marseille, pour Marchandises chargées sur le navire le Victor, N.° 7.

Prendre le Livre de Factures où se trouve ce Compte.

5 *Juillet.*

N.° 70. Créditer le Capitaine Florent dans S|C., de F. 4800 pour ses honoraires pour l'aller et retour, à 2400 fr.

600 pour gratification à lui accordée.

F. 5400

Cet Article doit être porté à droiture dans le Compte du Capitaine Florent, en le soldant.

6 *dit.*

N.° 71. Payé au Capitaine Florent, pour solde de son compte F. 5566. 68.

Prendre le Livre de Caisse.

7 *dit.*

N.° 72. Avoir fait assurer sur corps et cargaison du navire le Victor, Capitaine Florent, de sortie de St.-Pierre Martinique à Marseille, la somme de F. 100000, à 3 ½ p. °|₀ et frais, faisant F. 4050, suivant note au Livre de Factures.

Prendre le Livre de Factures.

8 *dit.*

N.° 73. Payé à Poncel, Notaire d'Assurance, les primes ci-après:

De sortie de Marseille pour les Isles d'Amérique, sur Cap. Florent, et sur 75000 fr., à 3 p. °|₀ et frais. F. 2280.

De sortie des Isles de l'Amérique pour Marseille, Capitaine Florent, sur F. 100000 à 3 ½ p. °|₀ et frais. . . . . 3550.

F. 5830.

Prendre le Livre de Caisse.

9 *Juillet.*

N.° 74. Vendu au Capitaine Florent pour comptant, le navire le Victor, avec tous ses agrès et apparaux, pour le prix de 15000 fr.

Prendre le Livre de Caisse.

10 *dit.*

N.° 75. Dans le compte de désarmement aux Isles du navire le Victor, il lui reste dû la somme de L. 3333. 7. des Isles, faisant F. 2000 de France, j'en porte le solde dans le désarmement à Marseille.

Cet Article est pris dans le Grand Livre, en soldant le compte de désarmement et armement aux Isles.

11 *dit.*

N.° 76. Dresser le Compte définitif du désarmement à Marseille du navire le Victor, et le porter aux Comptes respectifs des intéressés.

Cet Article ne peut être pris que dans le Grand Livre, en additionnant le débit et le crédit ; le solde doit se partager entre les Actionnaires.

12 *dit.*

N.° 77. Payé à Badin, Actionnaire du navire le Victor, F. 28403. 40, pour le solde lui revenant de ses Actions audit navire, savoir :

F. 20000. » Billet de Roche, fin septembre.
8403. 40. comptant.

F. 28403. 40.

Cet Article est pris sur le reçu que Badin en a fait.

13 *Juillet.*

N.° 78. Payé à Cassard, Actionnaire du navire le Victor, F. 22722. 73, pour ses Actions audit navire, savoir:

F. 3000. » } Traites sur Pesant, au 31 juillet.
6000. »
7000. »
6722. 73. Comptant.

F. 22722. 73.

Cet Article est pris sur le reçu que Cassard en a fait.

14 *dit.*

N.° 79. Payé à Bellin, Actionnaire du navire le Victor, F. 17042. 03, pour son intérêt audit navire, savoir:

F. 8000. » } Traites sur Pesant, au 31 juillet.
5000. »
4042. 03. Comptant.

F. 17042. 03.

Cet Article est pris sur le reçu que Bellin a fait.

15 *dit.*

N.° 80. Solder le Compte de notre intérêt au navire le Victor, en F. 13524. 98, par Profits et Pertes.

Cet Article ne peut être pris qu'en additionnant ce Compte sur le Grand Livre; la différence du débit au crédit est le bénéfice ou la perte.

16 *dit.*

N.° 81. Additionner les frais de Commerce et en passer le montant au crédit de la Caisse.

Prendre le Livre de Caisse.

17 *Juillet.*

N.° 82. Solder la Caisse à nouveau.
Prendre le Livre de Caisse.

FABRIQUE A SAVON.

18 *Juillet.*

N.° 83. Acheté de Lazare, pour notre Fabrique à Savon, M.les 100 Huile d'Olive de Rivière, à 90 fr., comptant.

Cet Article et ceux qui suivent, jusqu'au N.° 97 inclusivement, sont pris sur le Livre d'Achats et Ventes, et sur le Livre de Caisse.

19 *dit.*

N.° 84. Acheté de Pierson, pour notre Fabrique à Savon, kil. 4079. 4., soit ℔ 10000 Cendres de Sicile, à 20 fr. le °/₀, comptant.

20 *dit.*

N.° 85. Acheté de Fery, pour notre Fabrique à Savon, kil. 12237. 9., soit ℔ 30000 Bourdes d'Alicante, à 10 fr. le °/₀, comptant.

21 *dit.*

N.° 86. Acheté pour notre Fabrique à Savon, 100 ch. Chaux, à 3 fr., comptant. . . . . F. 300.

Kil. 3671. 4., soit 90 q.x Charbon, à 3 fr., comptant. . . . . 270.

22 *Juillet.*

N.° 87. Vendu à Abert pour comptant, kil. net 5099. 2., soit ℔ 12500 Savon pâle de notre Fabrique, à 60 fr. le °|₀.

23 *dit.*

N.° 88. Acheté de Naud, pour notre Fabrique à Savon, M.les 50 Huile de Calabre, à 103 fr.
90 *id.* Récense, à 87 fr.
pour comptant.

24 *dit.*

N.° 89. Payé à Beauchamp, loyer d'une année de notre Fabrique à Savon, F. 2000.

25 *dit.*

N.° 89. Vendu à Piot, pour comptant, kil. 10198. 3., soit ℔ 25000 Savon pâle de notre Fabrique, à 59 fr.

26 *dit.*

N.° 90. Acheté de Paul, pour notre Fabrique à Savon,
kil. 8566. 6., soit ℔ 21000 Barrilles d'Alicante, à 19 fr.
kil. 24475. 8., soit ℔ 60000 Cendres de Sicile, à 21 fr.
pour comptant.

27 *dit.*

N.° 91. Acheté de Perret, pour notre Fabrique à Savon,
kil. 4079. 4., soit ℔ 10000 Salicors, à . . . . 11 fr. le °|₀.
kil. 8158. 6., soit ℔ 20000 Bourdes Tortose, à 13 fr. le °|₀.
comptant.

28 *dit.*

N.° 92. Acheté de Rey, pour notre Fabrique, M.les 100 Huile de Tunis, à 94 fr. la millérole, comptant,

29 *Juillet.*

N.° 93. Vendu à Martin pour comptant, kil. 11014. 1., soit ℔ 27000 Savon vif et pâle de notre Fabrique, à F. 59. 50.

30 *dit.*

N.° 94. Vendu à Paul, pour comptant, kil. 36713. 7., soit ℔ 90000 Savon pâle de notre Fabrique, à 59 fr.

31 *dit.*

N.° 95. Acheté de Tiran, pour notre Fabrique à Savon, M.les 1060 Huile d'Olive, à 90 fr. comptant.

1.er *Août.*

N.° 96. Vendu à Barras, pour comptant, kil. 46911. 9., soit ℔ 115000 Savon pâle de notre Fabrique, à 58 fr.

2 *dit.*

N.° 97. Vendu à Tiran, pour comptant, kil. 24475. 8., soit ℔ 60000 Savon pâle de notre Fabrique, à 57 fr.

3 *dit.*

N.° 98. Payé aux Ouvriers pour leurs semaines, et pour divers poids, charrois d'Huile, Matières et autres frais, F. 5500.

Prendre le Livre de Caisse.

4 *dit.*

N.° 99. Solder le Compte des Huiles diverses par le débit de la Fabrique à Savon.

Cet Article et les suivans, jusqu'au N.° 104 inclusivement, seront pris sur le Grand Livre, quand on voudra solder le Compte de Fabrique à Savon.

5 *Août.*

N.° 100. Solder le Compte de Matières douces, par le débit de Fabrique à Savon.

5 *dit.*

N.° 101. Solder le Compte de Matières salées, par le débit de Fabrique à Savon.

5 *dit.*

N.° 102. Solder les Comptes
De Chaux,
De Charbon, } par le débit de Fabrique à Savon.

5 *dit.*

N.° 103. Solder le Compte de Dépenses de Fabrique, par le débit de Fabrique à Savon.

5 *dit.*

N.° 104. Solder le Compte de Fabrique à Savon, par Profits et Pertes.

BILAN.

5 *Août.*

Faire les additions de tous les Comptes du Grand Livre, afin de faire un Bilan.

Voir le Journal à cette époque, jusqu'à la fin de la première Partie, pour connaître la manière d'opérer.

10 *dit.*

N.° 105. Porter à Compte nouveau,
F. 20000. » Billet de Roche, fin octobre.
5066. 68. Traite sur Pagés, fin décembre.

10 *Août.*

N.° 106. Solder le Compte de Papiers sur l'Etranger, par Profits et Pertes.

10 *dit.*

N.° 107. Porter à nouveau au Compte de Papiers sur France, F. 6000. 7000. } du 4 juin à 90 jours, sur Paris, à ½ p. °/° de perte, 12935 fr.

10 *dit.*

N.° 108. Solder le Compte de Papiers sur France, par Profits et Pertes.

10 *dit.*

N.° 109. Porter à Compte nouveau F. 500, pour divers courtages et autres frais qui restent encore à payer.

10 *dit.*

N.° 110. Solder le Compte de Dépenses Générales, par Profits et Pertes.

10 *dit.*

N.° 111. Solder le Compte de Provisions, par Profits et Pertes.

10 *dit.*

N.° 112. Solder à nouveau la Caisse.

10 *dit.*

N.° 113. Solder le Compte d'Intérêts Généraux, par Profits et Pertes.

10 *dit.*

N.° 114. Solder le Compte d'Intérêt à diverses Marchandises, par Profits et Pertes.

10 *Août.*

N.° 115. Solder le Compte de Marchandises de N|C. chez divers, par Profits et Pertes.

10 *dit.*

N.° 116. Solder le Compte de Girondi de Gênes N|C., par Profits et Pertes.

10 *dit.*

N.° 117. Solder le Compte de Carrel de Paris N|C., par Profits et Pertes.

10 *dit.*

N.° 118. Porter à nouveau les Effets ci-après à payer.

F. 6000. »	nos Billets fin août,		ordre Favre.
4000. »			
12000. »	*idem*	*idem*	ordre Roman.
29704. 50.			
13200.	*idem*	*idem*	ordre Moneri.
10000.	*idem*	*idem*	ordre Miniau.

10 *dit.*

N.° 119. Solder le Compte de Cotons de N|C., par Profits et Pertes.

10 *dit.*

N.° 120. Solder le Compte d'Assurances, par Profits et Pertes.

10 *dit.*

N.° 121. Solder le Compte de Profits et Pertes, par le Fonds capital.

10 *dit.*

N.° 122. Faire le Bilan de sortie par Débit et Crédit.

10 *dit.*

Dresser le Compte de Profits et Pertes.

SECONDE PARTIE.

1.er *Septembre.*

N.° 123. Faire le Bilan d'entrée au Grand Livre B., par Débit et Crédit.

On aura soin de détailler tous les Articles qui seront susceptibles de détail, pour ne pas être obligé de recourir au Grand Livre A.

1 *dit.*

N.° 124. Payé nos Billets ci-après :

F. 6000. »	nos Billets fin août, ordre Favre.			
4000. »				
13200. »	*idem*	*idem*	ordre	Moneri.
12000. »	*idem*	*idem*	ordre	Romain.
29704. 50.				
10000. »	*idem*	*idem*	ordre	Miniau.

COMPTES-COURANS DES AMIS CHEZ NOUS, SOIT LEUR COMPTE.

2 *Septembre.*

N.° 125. Carel de Paris, par sa lettre du 24 août, nous remet pour son Compte P. 3000, du 20 août à 45 jours de date, sur Livourne.

Article de la Correspondance.

3 *Septembre.*

N.° 126. Négocié ce jour à Morel P. 3000, du 20 août à 45 jours de date, sur Livourne, à 102 s., valeur comptant.

Prendre la Note de Négociation et le Livre de Caisse.

4 *dit.*

N.° 127. Pris de Morel, ce jour, un Effet de F. 12000, à 60 jours de date, sur Paris, à 2 p. °|₀ de perte, valeur comptant.

Prendre la Note de Négociation et le Livre de Caisse.

4 *dit.*

Donner à Carel de Paris, par notre lettre de ce jour, la Négociation de P. 3000, du 20 août à 45 jours de date, sur Livourne, à 102 s., faisant F. 15300, valeur 4 septembre. (N.° 125.)

Article de la Correspondance.

5 *dit.*

N.° 128. Remettre, par notre lettre de ce jour, à Carel de Paris pour S|C., F. 12000 sur Paris, du 4 septembre à 60 jours de date, à 2 p.°|₀ de perte, faisant 11760 fr.

Article de la Correspondance.

6 *dit.*

N.° 129. Carrel de Paris, par sa lettre du 2 septembre, fait Traite sur nous pour S|C., de F. 4000, à 30 jours de date.

Article de la Correspondance.

7 *dit.*

N.° 130. Pris de Morel, ce jour, un Effet sur Gênes, de P. 2000, à 45 jours de date, à 95 s. comptant.

Prendre la Note de Négociation et le Livre de Caisse.

8 *Septembre.*

N.° 131. Remis à Girondi de Gênes, par notre lettre de ce jour, pour S|C., un Effet sur Gênes de P. 2000, du 7 septembre à 45 jours de date, à 95 s., F. 9500, valeur 19 septembre.

Article de la Correspondance.

9 *dit.*

N.° 132. Girondi de Gênes, par sa lettre du 4 septembre, nous remet pour S/C. un Effet sur Paris de F. 9000, à 60 jours de date.

Article de la Correspondance.

10 *dit.*

N.° 133. Remis à Carel de Paris, pour S|C., par notre lettre de ce jour, un Effet sur Paris de F. 6000, du 4 juin à 90 jours de date, à 1/2 p. % de p.te, F. 5970.

Article de la Correspondance.

11 *dit.*

N.° 134. Remis à Girondi de Gênes, pour son compte, par notre lettre de ce jour, un Effet sur Paris de F. 7000, du 4 juin à 90 jours de date, à 5/8 p. % de perte, F. 6956. 25.

Article de la Correspondance.

11 *Juin.*

Par notre lettre de ce jour, nous donnons à Girondi de Gênes, Négociation de sa Remise sur Paris de F. 9000, du 4 septembre à 60 jours de date, à 1 1/2 p. % de perte F. 8865, valeur 11 septembre. (N.° 132.)

Article de la Correspondance.

12 *Septembre.*

N.° 135. Girondi de Gênes, par sa lettre du 7 septembre, nous remet un Effet sur Martel de notre ville, au 15 septembre de F. 5000, pour son compte.

Article de la Correspondance.

13 *dit.*

N.° 136. Girondi de Gênes, par sa lettre du 8 septembre, nous avise de sa Traite sur nous pour S|C., de F. 2500, fin septembre, à son ordre.

Article de la Correspondance.

14 *dit.*

N.° 137. Carel de Paris, par sa lettre du 9 novembre, nous remet pour S|C., un Effet sur Gênes de P. 1000, à 30 jours de date.

Article de la Correspondance.

15 *dit.*

Par notre lettre de ce jour, nous donnons à Carrel de Paris, négociation de sa Remise de P. 1000 sur Gênes, du 9 septembre à 30 jours de date, à 95 s., F. 4750, valeur 15 septembre. (N.° 137.)

Article de la Correspondance.

15 *dit.*

N.° 138. Pris de Morel, ce jour, un Effet sur Paris de F. 3000, à 60 jours de date, à 1 ½ p. 0|° de perte, F. 2955., valeur comptant.

Prendre la note de Négociation et le Livre de Caisse.

15 *Septembre.*

N.° 139. Encaissé une Traite de F. 5000, sur Martel, au 15 septembre.

Prendre le Livre de Caisse.

16 *dit.*

N.° 140. Remis, par notre lettre de ce jour, à Carel de Paris, pour S|C., un Effet sur Paris de F. 3000, du 15 septembre à 60 jours de date, à 1 ½ p. °|₀ de perte, F. 2955.

Article de la Correspondance.

17 *dit.*

N.° 141. Faire l'extrait du Compte-Courant de Carel de Paris, par lequel il nous doit

F. 40. 73. pour Censeries.
123. 42. pour provision de Banque, à ½ sur F. 24685.

F. 164. 15.

Voir le Compte-Courant.

17 *dit.*

N.° 142. Créditer Carel de Paris, de F. 10. 80., pour solde des intérêts, suivant l'extrait de son Compte.

Voir le Compte-Courant.

17 *dit.*

N.° 143. Solder à nouveau le Compte de Carrel de Paris, suivant l'extrait à lui remis par notre lettre de ce jour.

Voir le Compte-Courant.

18 *Septembre.*

N.° 144. Nous remettons, par notre lettre de ce jour, à Girondi de Gênes, pour S|C., un Effet sur Gênes de P. 1000, du 9 septembre à 30 jours de date, à 95 ½, F. 4775.

Article de la Correspondance.

19 *dit.*

N.° 145. Girondi de Gênes, par sa lettre du 12 septembre, nous remet un Effet sur Tain, de cette ville, payable fin courant, de F. 2000.

Article de la Correspondance.

20 *dit.*

N.° 146. Payé, pour le Compte de Girondi de Gênes, à Alexis, F. 3000.

Prendre le Livre de Caisse.

21 *dit.*

N.° 147. Extraire le Compte-Courant de Girondi de Gênes, par lequel il résulte qu'il nous doit

F. 9. 24. solde des intérêts.
38. 60. courtages et port de lettres.
90. » notre provision de Banque à ¼ sur F. 35596.

F. 137. 84.

Voir le Compte-Courant.

21 *dit.*

N.° 148. Solder à nouveau le Compte-Courant de Girondi de Gênes, suivant l'extrait remis par notre lettre de ce jour.

Voir le Compte-Courant.

22 *Septembre.*

N.° 149. Porter le solde du Compte de Carel de Paris, dans notre Compte chez lui, en F. 3368. 95.

Article de la Correspondance.

NOTRE COMPTE-COURANT CHEZ DES AMIS, SOIT NOTRE COMPTE.

23 *Septembre.*

N.° 150. Notre Traite sur Girondi de Gênes, pour N|C., de P. 2000, du 18 septembre à 30 jours de date, à notre ordre, faisant à 95 s., F. 9500.

Article de la Correspondance.

24 *dit.*

N.° 151. Pris de Morel, ce jour, un Effet sur Gênes de P. 2500, du 20 septembre à 30 jours, à 94 s. valeur comptant.

Prendre la Note de Négociation et le Livre de Caisse.

25 *dit.*

N.° 152. Remis, par notre lettre de ce jour, à Girondi de Gênes, pour N|C., un Effet sur Gênes de P. 2500, du 20 septembre à 30 jours de date, à 94 s., F. 11750.

Article de la Correspondance.

26 *Septembre.*

N.° 153. Carel de Paris, par sa lettre du 21 courant, nous remet pour N|C.

P. 1500 du 18 septembre à 45 j. sur Livourne, F. 7440.
F. 6000 du 15 dit à 60 j. sur Bordeaux, 5895.

Nous évaluons pour notre colonne les P. 1500 ci-dessus, à 100 s., faisant F. 7500, et nous laissons au même prix la Traite sur Bordeaux.

Article de la Correspondance.

27 *dit.*

N.° 154. Girondi de Gênes, par sa lettre du 22 septembre, nous remet pour S|C. un Effet sur Bouvet de cette ville, fin septembre, de F. 10157. 39.

Article de la Correspondance.

28 *dit.*

N.° 155. Girondi de Gênes, par sa lettre du 23 septembre, nous avise qu'il a fait Traite pour N|C. sur Carel de Paris, de F. 10000, en L. F. B.° 12105. 4., du 23 septembre à 60 jours de date.

Article de la Correspondance.

29 *dit.*

N.° 156. Avoir fait Traite sur Girondi de Gênes, pour N|C., suivant notre lettre de ce jour, de L. F. B.° 187. 18 7., du 30 septembre à 10 jours de date, ordre Carri du Port-Maurice, à qui nous la remettons ce jour pour S|C., à 95 s., faisant F. 155. 05.

Article de la Correspondance.

30 *Septembre.*

N.° 157. Encaissé ce jour
F. 2000. fin septembre, Traite sur Tain.
10157. 39. *idem* Traite sur Bouvet.
Prendre le Livre de Caisse.

30 *dit.*

N.° 158. Payé ce jour
F. 4000. Traite de Carel, du 2 septembre à 30 jours.
2500. Traite de Girondi, fin septembre.
Prendre le Livre de Caisse.

30 *dit.*

N.° 159. Additionner, au Livre de Frais de Commerce, les Dépenses, et les porter au Crédit de la Caisse.
Prendre le Livre de Caisse.

30 *dit.*

N.° 160. Payé à Thomas, notre Commis, F. 600, à valoir sur ses appointemens.
Prendre le Livre de Caisse.

30 *dit.*

N.° 161. Remis comptant
A N|S. Vinal, F. 1200.
A N|S. Cetton, F. 900.
Prendre le Livre de Caisse.

30 *dit.*

N.° 162. Solder la Caisse à nouveau.
Prendre le Livre de Caisse.

1.er *Octobre.*

N.° 163. Girondi de Gênes, par sa lettre du 25 septembre, nous remet pour N|C. un Effet sur Lyon de F. 5000, du 20 sept. à 60 jours de date, faisant L. F. B.° 5989. 11. 8. que nous reduisons au comptant à 2 p. °|o p.te, en F. 4900.

Article de la Correspondance.

2 *dit.*

N.° 164. Remis, par notre lettre de ce jour, à Carel de Paris, pour N|C., un Effet sur Lyon de F. 5000, du 20 sept. à 60 jours de date, faisant 4900 dans notre colonne, à 2 p. °|o perte, et dont Carel nous donne la négociation à Paris en F. 4925, par sa lettre du 15 octobre.

Article de la Correspondance.

3 *dit.*

N.° 165. Par notre lettre de ce jour, nous donnons avis à Carrel de Paris, de notre Traite sur lui pour N|C., de F. 10000, du 3 octobre à 60 jours de date, à notre ordre, à 1 ½ p.°|o de perte, F. 9850.

Article de la Correspondance.

4 *dit.*

N.° 166. Girondi de Gênes, par sa lettre du 29 septembre, nous remet l'extrait de notre Compte, et nous crédite de L. F. B.° 18. » 6., pour solde des intérêts en notre faveur, faisant à 95 s., F. 14. 90.

Voir le Compte-Courant.

4 *Octobre.*

N.° 167. Par le même extrait, nous créditons Girondi de Gênes, de L. F. B.° 48. 3. 9., pour sa provision de Banque et port de lettres, faisant à 95 s., F. 39. 16.

Voir le Compte-Courant.

4 *dit.*

N.° 168. Par le même extrait, Girondi de Gênes nous crédite à nouveau, de L. F. B.° 8772. 15. 5., solde de N|C. chez lui, faisant à 95 s., F. 7247. 05.

Voir le Compte-Courant.

4 *dit.*

N.° 169. Solder, par Profits et pertes, la différence qui peut se trouver dans notre colonne de notre compte chez Girondi de Gênes.

Voir le Grand Livre.

6 *dit.*

N.° 170. Carel de Paris, par sa lettre du 1.er octobre, nous remet l'extrait de notre compte-courant chez lui, où nous trouvons lui devoir pour solde des intérêts F. 217. 33.

Voir le Compte-Courant.

6 *dit.*

N.° 171. Par le même extrait, nous lui devons F. 131. 11., pour sa provision de Banque et port de lettres.

Voir le Compte-Courant.

6 *dit.*

N.° 172. Par le même extrait, il nous débite à nouveau de F. 7024. 83., pour solde de notre compte chez lui.

Voir le Compte-Courant.

— 6 *dit.* —

N.° 173. Solder, par Profits et Pertes, la différence qui peut se trouver dans notre colonne de N|C. chez Carel de Paris.

Voir le Grand Livre.

COMPTE A DEMI EN BANQUE.

— 9 *Octobre.* —

N.° 174. Sergy de Livourne, par sa lettre du 1.er octobre, nous remet pour le compte à demi en Banque, un Effet sur Pinel de cette ville, de F. 5000, fin octobre, dont il nous débite en P. 990. 2.

Cet Article est extrait de la Correspondance, ainsi que ceux qui suivent jusqu'au N.° 189, inclusivement.

— 10 *dit.* —

N.° 175. Par notre lettre de ce jour, nous remettons à Sergy de Livourne, pour le compte à demi en Banque, un Effet de P. 1500, du 18 septembre à 45 jours de date sur Livourne, à 101 s., F. 7575.

— 11 *dit.* —

N.° 176. Erard de Paris, par sa lettre du 6 octobre, nous remet pour le compte à demi en Banque, un Effet de F. 10000, sur Petit de cette ville, au 25 octobre, coûtant F. 9900.

12 *Octobre.*

N.° 177. Par notre lettre de ce jour, nous remettons à Erard de Paris, pour le compte à demi en Banque, un Effet sur Gênes de P. 2000, du 18 septembre à 30 jours de date, qui, au change de 95 ¼, font F. 9525.

13 *dit.*

N.° 178. Par notre lettre de ce jour, nous remettons à Erard de Paris, pour le compte à demi en Banque, un Effet sur Paris, de F. 9000, du 4 septembre à 60 jours de date, nous coûtant, à 1 p. % de p.te, F. 8910.

14 *dit.*

N.° 179. Par notre lettre de ce jour, nous donnons avis à Erard de Paris, de notre Traite sur lui pour le compte à demi en Banque, de F. 6000, du 14 courant à 30 jours de date, à notre ordre, à ½ p. % de perte, F. 5970.

15 *dit.*

Erard de Paris, par sa lettre du 22 octobre, nous donne la négociation de notre Remise du 12 octobre, de P. 2000, du 18 septembre à 30 jours sur Gênes, en F. 9550. (N.° 177.) (1).

15 *dit.*

N.° 180. Par notre lettre de ce jour, nous remettons à Erard de Paris, pour le compte à demi en Banque, un Effet de F. 6000 sur Bordeaux, du 15 septembre à 60 jours de date, faisant, à 1 p. % perte, F. 5940.

(1) On s'appercevra vraisemblablement qu'à cet Article et à d'autres qui suivent sans Numéros, les dates ne correspondent pas avec celles des lettres; j'ai dû le faire ainsi, pour ne pas laisser trop arriérer les Négociations données de part et d'autre. Le Journal enseigne la manière de les passer.

16 *Octobre.*

Erard de Paris, par sa lettre du 24 octobre, nous donne la négociation de notre Remise du 13 octobre, de F. 9000, du 4 septembre à 60 jours de date sur Paris, pour le compte à demi en Banque, faisant F. 8920. (N.° 178.)

16 *dit.*

N.° 181. Erard de Paris, par sa lettre du 11 octobre, nous remet pour le compte à demi en Banque, un Effet sur Livourne de P. 2000, du 9 octobre à 45 jours de date, faisant F. 10150.

17 *dit.*

Par notre lettre de ce jour, nous donnons à Erard de Paris, négociation de sa Remise ci-dessus sur Livourne, de P. 2000, à 101 $^{3}/_{4}$, F. 10175, valeur du 16 octobre. (N.° 181.)

17 *dit*

Erard de Paris, par sa lettre du 28 octobre, nous donne négociation de notre Remise du 15 octobre, de F. 6000 sur Bordeaux, en F. 5947. 50. (N.° 180.)

17 *dit.*

N.° 182. Sergy de Livourne, par sa lettre du 7 octobre, nous remet pour le compte à demi en Banque, un Effet sur Paris de F. 8000, du 7 octobre à 60 jours de date, faisant P. 1584. 3. 2.

18 *Octobre*

N.° 183. Par notre lettre de ce jour, nous remettons pour le compte à demi en Banque, à Sergy de Livourne, P. 2000, du 9 octobre à 45 jours de date, à 101 ¾, F. 10175.

19 *dit.*

N.° 184. Par notre lettre de ce jour, nous donnons avis à Sergy de Livourne, de notre Traite sur lui pour le compte à demi en Banque, de P. 2500, du 19 octobre à 45 jours de date, à notre ordre, à 102 s., F. 12750.

20 *dit.*

Par notre lettre de ce jour, nous donnons à Sergy de Livourne, négociation de sa remise du 7 octobre pour le compte à demi en Banque, de F. 8000 sur Paris, à 1 ½ perte, F. 7880. (N.° 182.)

20 *dit.*

N.° 185. Par notre lettre de ce jour, nous remettons à Erard de Paris, pour le compte à demi en Banque, F. 10000, du 3 octobre à 60 jours de date sur Paris, faisant à 1 ⅝, F. 9840.

21 *dit.*

N.° 186. Sergy de Livourne, par sa lettre du 12 octobre, nous prévient de sa Traite sur nous de F. 8000, fin octobre, à son ordre, faisant P. 1584. 15.

22 *dit.*

Erard de Paris, par sa lettre du 2 novembre, nous

donne la négociation de notre Remise pour le compte à demi en Banque, de F. 10000 sur Paris, en F. 9850. (N.° 185.)

22 *Octobre.*

N.° 187. Erard de Paris, par sa lettre du 17 octobre, nous remet pour le compte à demi en banque,

F. 6000. » } sur Poutet de cette ville, fin octobre, et
3000. »

nous débite de F. 8955.

23 *dit.*

N.° 188. Erard de Paris, par sa lettre du 18 octobre, nous prévient avoir fait Traite, pour le compte à demi en Banque, sur Girondi de Gênes, de P. 1500, du 18 octobre à 45 jours de date, faisant F. 7200.

24 *dit.*

N.° 189. Par notre lettre de ce jour, nous remettons à Erard de Paris pour le compte à demi en Banque, F. 8000, du 7 octobre à 60 jours de date sur Paris, à $^5/_8$ perte, F. 7870.

25 *dit.*

Erard de Paris, par sa lettre du 5 novembre, nous remet la négociation de notre Remise pour le compte à demi en Banque, de F. 8000 sur Paris, en F. 7890. (N.° 189.)

25 *dit.*

N.° 190. Erard de Paris, par sa lettre du 20 octobre, nous remet l'extrait de sa colonne du compte à demi en

Banque, où je vois qu'il doit être crédité de F. 91. 44, pour le solde des intérêts en sa faveur et courtages.

Voir le Compte-Courant.

25 *Octobre.*

N.° 191. Par le même extrait de la colonne du compte à demi en Banque d'Erard de Paris, celui-ci nous crédite à nouveau du solde de sa colonne, en F. 14261. 06.

Voir le Compte-Courant.

25 *dit.*

N.° 192. Nous remettons à Erard de Paris, notre colonne soldée du compte à demi en Banque, et nous le débitons de

F. 41. 90. solde des intérêts en notre faveur dans notre colonne.

60. 36. pour courtages.

F. 102. 26.

Voir le Compte-Courant.

25 *dit.*

N.° 193. Ce compte à demi en Banque avec Erard de Paris, présentant un bénéfice de 18. 80, je le solde par le crédit des Intéressés.

Voir le Compte-Courant.

31 *dit.*

N.° 194. Nous remettons à Sergy de Livourne, les deux colonnes soldées du compte à demi en Banque, et nous le débitons de l'escompte et du courtage en F. 47. 93.

Voir le Compte-Courant.

31 *Octobre.*

N.° 195. Par l'extrait des deux colonnes du compte à demi en Banque avec Sergy de Livourne, il lui est dû dans sa colonne P. 4. 19. 3., pour solde des intérêts et courtages.

Voir le Compte-Courant.

31 *dit.*

N.° 196. Par le même extrait Sergy doit dans sa colonne P. 14. » 7. pour la demi de perte.

Voir le Compte-Courant.

31 *dit.*

N.° 196. Par le même extrait, nous devons à Sergy dans notre colonne, F. 70. 14, pour notre demi de perte.

Voir le Compte-Courant.

31 *dit.*

N.° 197. Par le même extrait, il résulte que Sergy doit à nouveau pour solde, F. 97. 79, qui font, au change de 100 s., P. 19. 11. 2.

Voir le Compte-Courant.

31 *dit.*

N.° 198. Nous avons reçu comptant de Bar, F. 97. 79, pour compte de Sergy de Livourne, et pour solde du compte à demi en Banque, à 100 s. P. 19. 11. 2.

Prendre le Livre de Caisse.

31 *Octobre.*

N° 199. Encaissé les Effets ci-après :

F. 10000. Traite sur Petit, au 25 octobre.
5000. Traite sur Pinel, au 30 octobre.
6000. } Traite sur Poutet, *idem.*
3000. }
20000. Billet de Roche, *idem.*

Prendre le Livre de Caisse.

31 *dit.*

N.° 200. Payé à Thomas une Traite sur nous de Sergy, fin octobre, de F. 8000.

Prendre le Livre de Caisse.

COMPTES A TIERS EN BANQUE.

1.er *Novembre.*

N°. 201. Mailli de Gênes, par sa lettre du 24 octobre, nous remet pour le compte à tiers en Banque, un Effet sur le Cat de cette ville, de F. 6000, au 15 novembre, faisant L. F. B.° 7187. 10.

Cet Article est extrait de la Correspondance, ainsi que ceux qui suivent jusqu'au N.° 209 inclusivement.

2 *dit.*

N.° 202. Darson de Paris nous previent, par sa lettre du 27 octobre, qu'il a fait pour le compte à tiers en Banque, à Mailli de Gênes, une Remise de P. 1000, du 27 octob., à 30 jours de date sur Gênes, F. 4775.

3 *Novembre.*

N°. 203. Nous remettons, par notre lettre de ce jour, à Darson de Paris, pour le compte à tiers en Banque, F. 6000, du 14 octobre à 30 jours de date sur Paris, à ¼ p.te, F. 5985.

4 *dit.*

N.° 204. Par notre lettre de ce jour, nous prévenons Erard de Paris, de nos Traites sur lui pour le compte à demi en Banque de

F. 5000. »
3000. »
6251. 66.
} au 24 novembre à N|O., au pair.

4 *dit.*

N.° 205. Nous remettons, par notre lettre de ce jour, à Darson de Paris, pour le compte à tiers en Banque, un Effet sur Paris de F. 5000, au 24 novembre, à ½ p. °|₀ de perte, F. 4975.

5 *dit.*

N.° 206. Par notre lettre de ce jour, nous remettons à Darson de Paris, pour le compte à tiers en Banque, un Effet sur Paris de F. 6251. 66, au 24 novembre, à ½ p. °|₀ de perte, F. 6220. 40.

6 *dit.*

N.° 207. Mailli de Gênes, par sa lettre du 1.er novembre, nous prévient qu'il a fait à Darson de Paris, pour le compte à tiers en Banque, une Remise de F. 7000 sur Paris, à 60 jours de date, faisant L. F. B.° 8385. 8. 4.

7 *Novembre.*

N.° 208. Mailli de Gênes, par sa lettre du 2 novembre, nous remet pour le compte à tiers en Banque, F. 5000 sur Patat de cette ville, fin nov., faisant L. F. B.° 6021. 7. 6.

8 *dit.*

N.° 209. Darson de Paris, par sa lettre du 3 novembre, nous remet pour le compte à tiers en Banque, deux Effets sur Nicolas de cette ville, de F. 3000 / 5000 } fin novembre, faisant F. 7960.

9 *dit.*

N.° 210. Pris de Marcel les Effets ci-après, suivant note de négociation.

F. 3000. / 4000. / 5000. } du 9 nov. à 60 jours de date sur Paris, à 2 p. % perte.

P. 1500. / 1000. } du 9 courant, à 30 jours de date sur Gênes, à 95 s.

Prendre la note de négociation et le Livre de Caisse;

10 *dit.*

N.° 211. Par notre lettre de ce jour, nous remettons à Mailli de Gênes, pour le compte à tiers en Banque, P. 1500, du 9 novembre à 30 jours de date sur Gênes, à 95 s., F. 7125.

Cet Article est extrait de la Correspondance, ainsi que ceux qui suivent, jusqu'au N.° 216 inclusivement.

11 *Novembre.*

N.° 212. Par notre lettre de ce jour, nous remettons à Darson de Paris, pour le compte à tiers en Banque, P. 1000, du 9 courant à 30 jours de date sur Gênes, à 95 s., F. 4750.

12 *dit.*

Darson de Paris, par sa lettre du 10 novembre, nous prévient qu'il a négocié la remise de Mailli de Gênes, de F. 7000 sur Paris, du 1.er novembre, en F. 6895, valeur 10 novembre. (N.° 207.)

12 *dit.*

Darson de Paris, par sa lettre du 18 novembre, nous donne la négociation de notre Remise sur Gênes, de P. 1000, pour le compte à tiers en Banque, en F. 4775. (N.° 212.)

12 *dit.*

N.° 213. Par notre lettre de ce jour, nous remettons à Darson de Paris, pour le compte à tiers en Banque, F. 3000, au 24 novembre, sur Paris, à 3/8, F. 2988. 75.

13 *dit.*

N.° 214. Par notre lettre de ce jour, nous remettons à Darson de Paris, pour le compte à tiers en Bnnque, P. 2500, du 19 octobre à 45 jours de date sur Livourne, à 102 1/2, F. 12812. 50.

14 *dit.*

N.° 215. Mailli de Gênes, par sa lettre du 8 novembre, nous écrit avoir fait Remise pour le compte à tiers en Banque,

à Darson de Paris, de F. 4000, à 60 jours de date sur Paris, faisant L. F. B.° 5846. 1. 11., et celui-ci nous en donne la négociation en F. 3920, valeur du 8 novembre.

15 *Novembre.*

Darson de Paris, par sa lettre du 25 courant, nous donne la négociation de notre Remise du 13 novembre, pour le compte à tiers en Banque, de P. 2500 sur Livourne, en F. 12812. 50, valeur 25 nov. (N.° 214.)

15 *dit.*

N.° 216. Darson de Paris, par sa lettre du 10 courant, nous dit avoir fait Remise à Mailli de Gênes, pour le C.te à tiers en Banque, de P. 2000, à 45 jours de date sur Gênes, F. 9500.

15 *dit.*

N.° 217. Encaissé une Traite de F. 6000, sur le Cat, au 15 courant.

Prendre le Livre de Caisse.

16 *dit.*

N.° 218. Darson de Paris, par sa lettre du 10 novembre, nous remet pour le compte à tiers en Banque, F. 6000, sur Petit de cette ville, au 5 décembre, faisant F. 5970.

Cet Article est extrait de la Correspondance, ainsi que les suivans, jusqu'au N.° 224 inclusivement.

17 *dit.*

N.° 219. Darson de Paris, par sa lettre du 12 courant, nous remet pour le compte à tiers en Banque, un Effet sur Gênes de P. 1000, à 30 jours de date, faisant F. 4728. 15.

18 *Novembre.*

N.° 220. Mailli de Gênes, par sa lettre du 12 courant, nous remet pour le compte à tiers en Banque, F. 3500, sur Veil de cette ville, au 30 novembre, et nous débite de L. F. B.° 4132. 16. 9.

19 *dit.*

Par notre lettre de ce jour, nous donnons à Darson de Paris, négociation de sa Remise sur Gênes, de P. 1000, du 12 courant, à 95 ¼, F. 4762. 10., valeur 20 nov. (N.° 219.)

19 *dit.*

N.° 221. Darson de Paris, par sa lettre du 14 courant, nous remet pour le compte à tiers en Banque, un Effet sur Noël de cette ville, de F. 4500, au 15 décembre, faisant F. 4472. 50.

20 *dit.*

N.° 222. Darson de Paris, par sa lettre du 15 novembre, nous dit avoir remis, pour le compte à tiers en Banque, à Mailli de Gênes, P. 2000, à 60 jours de date sur Gênes, faisant F. 9475.

21 *dit.*

N.° 223. Mailli de Gênes, par sa lettre du 16 novembre, nous remet pour le compte à tiers en Banque, un Effet de F. 2000, sur Niort de cette ville, au 5 décembre, et nous débite de L. F. B.° 2420. 15.

22 *dit.*

N.° 224. Mailli de Gênes, par sa lettre du 15 novembre, nous

prévient avoir remis pour le compte à tiers en Banque, à Darson de Paris, un Effet sur Paris de F. 7000, à 30 jours de date, faisant L. F. B.° 8385. 8. 4.

23 *Novembre.*

Mailli de Gênes nous donne la note de négociation de la Remise de Darson sur Gênes, de P. 2000, en L. F. B.° 11442. 10, valeur 30 novembre. (N.° 222.)

23 *dit.*

N.° 225. Pris de Maurel, suivant note de négociation de ce jour, un Effet sur Gênes de P. 2000, à 30 jours de date, à 94 ½, valeur comptant.

Prendre la Note de Négociation et le Livre de Caisse.

24 *dit.*

N.° 226. Par notre lettre de ce jour, nous remettons à Mailli de Gênes, pour le compte à tiers en Banque, un Effet sur Gênes de P. 2000, du 23 novembre à 30 jours de date, à 94 ½, F. 9450.

Cet Article est extrait de la Correspondance, ainsi que ceux qui suivent jusqu'au N.° 232 inclusivement.

25 *dit.*

N.° 227. Par notre lettre de ce jour, nous remettons à Darson de Paris, pour le compte à tiers en Banque, deux Effets sur Paris de

F. 3000. } du 9 novembre à 60 jours de date, à 1 ½
4000. }

de perte, faisant F. 6895.

26 *Novembre.*

N.° 228. Mailli de Gênes, par sa lettre du 20 novembre, nous remet pour le compte à tiers en Banque, un Effet de F. 5000, sur Noël de cette ville, au 10 décembre, faisant L. F. B.° 6989. 11. 8.

27 *dit.*

Darson de Paris, par sa lettre du 10 décembre, nous donne la note de négociation de notre Remise du 25 courant, de F. 7000 sur Paris, en F. 6903. 75, valeur du 10 décembre. (N.° 227.)

27 *dit.*

N.° 229. Mailli de Gênes, par sa lettre du 22 novembre, nous dit avoir remis pour le compte à tiers en Banque, à Darson de Paris, un Effet de F. 3000, à 60 jours de date sur Paris, faisant L. F. B.° 3593. 15.

28 *dit.*

N.° 230. Darson de Paris, par sa lettre du 21 courant, nous remet pour le compte à tiers en Banque, F. 5000, au 15 décembre, sur Martin de cette ville, et nous débite de F. 4975.

29 *dit.*

N.° 231. Par notre lettre de ce jour, nous remettons à Darson de Paris, pour le C.te à tiers en Banque, F. 5000, du 9 nov. à 60 jours sur Paris, à 1 p. °|₀ de perte, F. 4950.

30 *dit.*

Darson de Paris, nous écrit avoir négocié la Remise de Mailli de Gênes, de F. 3000 sur Paris, en F. 2985, valeur 5 décembre. (N.° 229.)

30 *Novembre.*

N.° 232. Darson de Paris, par sa lettre du 23 novembre, nous dit avoir fait Remise à Mailli de Gênes, pour le compte à tiers en Banque, de P. 1500, à 30 jours de date, qui ont coûté F. 7125, valeur 25 novembre.

30 *dit.*

N.° 233. Encaissé les Effets sur place ci-après:

F. 5000. au 30 novembre, sur Patat.

5000. } *idem* sur Nicolas.
3000. }

3500. *idem* sur Veil.

Prendre le Livre de Caisse.

1.er *Décembre.*

N.° 234. Négocié ce jour à Marcel, un Effet sur Gênes, de P. 1000, du 12 novembre à 30 jours de date, à 95 1/2, valeur comptant.

Prendre la Note de Négociation et le Livre de Caisse.

2 *dit.*

Darson de Paris, par sa lettre du 10 décembre, nous donne note de Négociation de notre Remise, du 29 nov. de F. 5000 sur Paris, et nous crédite dans sa colonne, de F. 4956. 25., valeur 10 décembre. (N.° 231.).

Article de la Correspondance.

3 *dit.*

N.° 235. Remis comptant ce jour,

A N|S. Vinal, F. 1500.

A N|S. Cetton, F. 1000.

Prendre le Livre de Caisse.

4 *Décembre.*

N.° 236. Négocié ce jour à Marcel,

F. 5066. 68 Traite sur Pagés, fin décembre.
4500. » *idem* sur Noël, au 15 dit.
5000. » *idem* sur Martin, *idem.*
3000. » *idem* sur Noël, au 10 dit.

Prendre la Note de Négociation et le Livre de Caisse.

5 *dit.*

N.° 237. Encaissé les Effets ci-après:

F. 9000. Traite sur Petit, au 5 décembre.
3000. *id.* sur Niort, *idem.*

Prendre le Livre de Caisse.

6 *dit.*

N.° 238. Mailli de Gênes, ayant remis l'extrait de sa colonne du compte à tiers en Banque avec Darson de Paris à celui-ci, nous en fait passer une copie, par laquelle il est créditeur de L. F. B.° 137. 15. 8., pour solde des intérêts et courtage.

Cet Article est extrait des Comptes-Courans, ainsi que les suivans jusqu'au N.° 253 inclusivement.

6 *dit.*

N.° 239. Par le même extrait, Mailli de Gênes se trouve débiteur à Darson de Paris, en compte nouveau, de L. F. B. 10969. » 9., valeur 31 décembre.

6 *dit.*

N.° 240. Darson de Paris, par sa lettre du..... nous donne

l'évaluation du solde de la colonne de Mailli de Gênes, en L. F. B.° 10969. » 9., à 95 s., faisant F. 9061. 34, dont il est crédité en compte nouveau.

6 *Décembre.*

N.° 241. Darson de Paris, par la même lettre du ..... nous remet l'extrait de sa colonne du compte à tiers en Banque avec Mailli de Gênes, qu'il a soldé, par lequel il est créditeur de F. 172. 90, pour solde des intérêts et courtage.

6 *dit.*

N.° 242. Par le même extrait de la colonne soldée de Darson de Paris avec Mailli de Gênes, il se présente un bénéfice de F. 1186. 56, dont ce compte est crédité pour solde de la dite colonne.

N.° 243. Il doit être par conséquent débité à nouveau, au crédit de la colonne de Mailli de Gênes, de F. 395. 52, faisant à 95 s., L. F. B.° 478. 15. 2. pour le tiers de bénéfice sur le précédent compte.

N.° 244. Il doit aussi être débité à nouveau, dans notre colonne, par le crédit de Profits et pertes, de F. 395. 52, pour notre tiers de bénéfice sur le précédent compte.

6 *dit.*

N.° 245. Mailli de Gênes nous remet, par sa lettre du ....., l'extrait de sa colonne avec nous du compte à tiers en Banque, par lequel il résulte qu'il lui est dû L. F. B.° 217. 16. pour intérêts et courtage.

6 *Décembre.*

N.° 246. Par le même extrait, Mailli de Gênes est créditeur à compte nouveau, dans sa colonne du compte à tiers en Banque avec nous, de L. F. B.° 6844. 16. 11, valeur 31 décembre, auxquelles nous donnons l'évaluation au change de 96 s., qui est le change du jour, en F. 5713. 95.

6 *dit.*

N.° 247. Nous remettons à Mailli de Gênes l'extrait de notre colonne avec lui du compte à tiers en Banque soldée, par lequel il résulte qu'il nous doit :

F. 3. 57. solde des intérêts.
16. 57. pour courtage.

6 *dit.*

N.° 248. Notre colonne avec Mailli de Gênes du compte à tiers en Banque, présentant une perte de F. 809. 09, nous en débitons les intéressés à compte nouveau.

6 *dit.*

N.° 249. Darson de Paris, par sa lettre du ..... nous remet l'extrait de sa colonne avec nous du compte à tiers en Banque, qui présente F. 48. 55. pour solde des intérêts en notre faveur, dont nous le débitons dans sa colonne.

N.° 250. Et le créditons dans sa colonne, de F. 45. 78. pour courtages à lui dûs.

6 *dit.*

N.° 251. Par le même extrait que Darson de Paris nous remet de sa colonne du compte à tiers en Banque avec nous, il se trouve débiteur en compte nouveau, de F. 21596. 28.

6 *Décembre.*

N.° 252. Nous remettons à Darsou de Paris l'extrait de notre colonne soldée avec lui du compte à tiers en Banque, et le débitons de

F. 267. 84. solde des intérêts.
49. 81. pour courtage.

6 *dit.*

N.° 253. Il résulte une perte de 35. 92, dans notre colonne avec Darson de Paris du compte à tiers en Banque; que je porte au débit nouveau du compte des intéressés.

20 *dit.*

N.° 254. Darson de Paris, par sa lettre du 15 décembre, nous dit de passer le solde que Mailli de Gênes lui doit dans sa colonne, en L. F. B.° 10490. 5. 7., faisant F. 8665. 82., et de le porter à son crédit dans sa colonne avec nous du dit compte à tiers.

N.° 255. Article de la Correspondance.

21 *dit.*

N.° 256. Par notre lettre de ce jour à Mailli de Gênes, nous le prévenons avoir fait Traite sur lui pour solde de notre colonne avec lui du compte à tiers en Banque, de L. F. B.° 3983. » 2., faisant F. 3233. 54., payable fin décembre.

Article de la Correspondance.

22 *dit.*

N.° 257. Darson de Paris, par sa lettre du 15 décembre, nous remet pour solde de sa colonne avec nous du compte

à tiers en Banque, un Effet sur David de cette ville, au 25 décembre, de F. 13607. 65.

Article de la Correspondance.

23 *Décembre.*

N.° 258. Négocié ce jour à Placide un Effet sur Gênes, de L. F. B.° 3983. » 2., fin décembre, à 95 s.

Prendre la Note de Négociation et le Livre de Caisse.

25 *dit.*

N.° 259. Encaissé ce jour une Traite sur David, au 25 décembre, de F. 13607. 65.

Prendre le Livre de Caisse.

BALANCE DÉFINITIVE.

31 *Décembre.*

N.° 260. Solder le compte de Papiers sur France, par Profits et pertes.

Voir le Grand Livre.

31 *dit.*

N.° 261. Payé à Lisi, pour compte de Carrel de Paris, F. 7024. 83, et pour solde de notre compte chez lui.

Prendre le Livre de Caisse.

31 *dit.*

N.° 262. Additionner les dépenses générales au Cahier de Frais de Commerce, et en passer le montant au crédit de la Caisse.

Prendre le Livre de Caisse.

31 *Décembre.*

N.° 263. Solder le compte d'Intérêts Généraux, par Profits et pertes.

Voir le Grand Livre.

31 *dit.*

N.° 264. Débiter les dépenses générales, de F. 900, pour les appointemens de Thomas, notre Teneur de Livres.

31 *dit.*

N.° 265. Créditer N|S. Vinal de F. 2000, pour loyer de comptoir, chauffage et éclairage pendant une année.

Article du Contrat de Société.

31 *dit.*

N.° 266. Payé à Thomas, notre Teneur de Livres, F. 300 pour solde de ses appointemens.

Prendre le Livre de Caisse.

31 *dit.*

N.° 267. Remis comptant

A N|S. Vinal, F. 20000.

A N|S. Cetton, F. 15000.

Prendre le Livre de Caisse.

31 *dit.*

N.° 268. Girondi de Gênes nous remet, par sa lettre du 25 décembre, une Traite de F. 123. 34 sur Gibon, à vue, faisant L. F. B.° 147. 15. 5., solde de N|C., et que nous avons encaissée.

Article de la Correspondance, qui se trouve au Livre de Caisse.

31 *dit.*

N.° 269. Solder le compte de Dépenses générales, par Profits et pertes.

Voir le Grand Livre.

31 *Décembre.*

N.° 270. Solder le compte de Papiers sur l'Etranger, par Profits et pertes.

Voir le Grand Livre.

31 *dit.*

N.° 271. Solder le compte de Provisions, par Profits et pertes.

Voir le Grand Livre.

31 *dit.*

N.° 272. Solder N|C. chez Girondi de Gênes, par Profits et pertes.

Voir le Grand Livre.

31 *dit.*

N.° 273. Porter le solde de la Caisse, à nouveau.

Prendre le Livre de Caisse.

31 *dit.*

N.° 274. Porter le solde de Profits et pertes au compte de Fonds Capital.

Voir le Grand Livre.

31 *dit.*

N.° 275. Porter le montant des Mises de Fonds, aux comptes des Associés.

F. 15000. à N|S. Vinal.
15000. à N|S. Cetton.

31 *dit.*

N.° 276. Porter le solde du Fonds Capital aux comptes des Associés.

Voir le Grand Livre.

31 *dit.*

N.° 277. Solder les comptes des Associés, par le crédit de la Caisse, ce qui doit balancer tout-à-fait les Ecritures.

Prendre le Livre de Caisse.

LIVRE DE CAISSE.

LE Livre de Caisse se tient par Débit et Crédit.

On aura soin, du moment qu'on aura passé son Article au Journal, de mettre à côté de la somme passée, le folio du Journal, pour pouvoir y recourir plutôt, s'il est nécessaire.

S'il arrivait, en soldant la Caisse sur le Grand Livre, que les additions ne fussent pas conformes avec celles de la Caisse du Négociant, on serait obligé de les pointer toutes les deux ensemble, pour trouver la différence qui ne doit pas exister, puisque le Teneur de Livres ne doit passer sur le Journal aucun Article de Caisse qu'il ne soit puisé dans le Livre de Caisse du Négociant.

CAISSE					DOIT.
1815. Mai.	2	Reçu de N|S. Vinal le montant de sa mise de fonds	31	15000	»
	3	Reçu de N|S. Ceton, pour solde de sa mise de fonds	33	3250	»
	8	Reçu de Vergny, pour excédent du payement de la note de Négociation du 7 mai . . .	43	1048	»
Juin.	2	Reçu de Hilaire, pour solde de 20 B.les Coton.	75	1501	»
	6	Reçu de Maurin, p.r un Effet sur lui au 31 mai.	78	3000	»
	»	Reçu d'André, pour un Effet sur lui fin mai	78	4000	»
	»	Reçu de Lantara, pour son Billet fin mai.	78	2196	70
			F.	29995	70
Juin.	6	Solde du précédent compte	79	5888	51
	8	Reçu de Badin à compte de ses actions au navire le Victor	89	12000	»
	»	Reçu de Cassard à compte de ses actions au navire le Victor	89	9000	»
	»	Reçu de Bellin à compte de ses actions au navire le Victor	89	6000	»
	16	Reçu de Badin, solde de ses actions au navire le Victor	95	8000	»
	»	Reçu de Cassard, solde de ses actions au navire le Victor	95	7000	»
	»	Reçu de Bellin, solde de ses actions au navire le Victor	95	6000	»
	18	Reçu de Pierre et de Jean, pour leur passage aux Isles sur le navire le Victor	96	1000	»
	27	Reçu de Roche, à compte des Sucres et Cafés à lui vendus	101	70000	»
Juillet.	9	Reçu du capitaine Florent, pour le montant du navire le Victor, à lui vendu avec tous ses agrès et apparaux.	111	15000	»
			F.	139888	51

CAISSE — AVOIR.

1815.					
Mai.	5	Payé à Bonnet le montant de 25 ½ C.es Savon.	37	3125	»
	14	Payé à Vergny le montant de la note sur Gênes, du 12 mai.	48	4279	27
	19	Payé à Traner, pour excédent du payement de 10 fut. Huile	57	972	50
	24	Payé à Viguier pour solde de 50 ½ C.es Savon.	63	182	55
	27	Payé à Favre à compte de 20 barriques Huile.	66	8000	»
Juin.	6	Payé à Merle une Traite de Girondi sur nous,			
	»	au 31 mai.	78	3547	87
		Pour divers frais de commerce, suivant le détail au dit livre	79	4000	»
				24107	19
		Solde porté à nouveau.	79	5888	51
			F.	29995	70
Juin.	8	Payé à Vincent, pour solde de l'achat du navire le Victor	88	16679	18
	9	Payé à Vincent, pour solde de 200 barriques Vin rouge.	89	2000	»
	11	Payé à Miniaut, à compte de 400 C.es Savon.	90	7000	»
	13	Payé à Roure son compte de Légumes et autres objets pour l'avituaillement du navire le Victor	92	3000	»
	17	Payé au Capitaine Florent, suivant son reçu.	96	2000	»
Juillet.	6	Payé au Capitaine Florent, pour solde de S/C.	106	5566	68
	8	Payé à Poncel, Notaire d'assurance, pour les primes d'assurance ci-après :			
		D'entrée aux Isles, sur le Capitaine Florent, sur F. 75000, à 3 p. % et frais	107	2280	»
		De sortie des Isles pour Marseille, sur le Cap. Florent, sur F. 100000, à 3 ½ p. % et frais.	107	3550	»
	12	Payé à Badin, solde de son intérêt au navire le Victor	113	8403	40
	13	Payé à Cassard, solde de son intérêt au navire le Victor	114	6722	73
			F.	57201	99

CAISSE					DOIT.		
			Transport du débit	F.	139888	51
1815.						
Juillet.	17		Solde du précédent compte	115	74144	49
	22		Reçu d'Abert , pour Savon	119	7500	»
	25		*Id.* de Piot , pour Savon	119	14750	»
	29		*Id.* de Martin , pour Savon	121	16065	»
	30		*Id.* de Paul , pour Savon	121	53100	»
Août.	1		*Id.* de Barras , pour Savon	122	66700	»
	2		*Id.* de Tiran , pour Savon	122	34200	»
				F.	266459	49
Août.	10		Solde du précédent compte	134	106319	49
Sept.	3		Reçu de Morel le montant d'une négociation sur Livourne , de ce jour	147	15300	»
	15		Reçu de Martel pour une Traite sur lui au 15 Septembre , ...	151	5000	»
				F.	126619	49

CAISSE					AVOIR.	
1815.		Transport du crédit	F.	57201	99
Juillet.	14	Payé à Bellin, solde de son intérêt au navire le Victor	114	4042	03
	16	Pour divers frais de Commerce, suivant le détail au dit Livre	115	4500	»
				65744	02
	17	Solde porté à nouveau	115	74144	49
			F.	139888	51
Juillet	18	Payé à Lazare, son compte d'Huile.	117	9000	»
	19	*Id.* à Pierson, son compte de matières . . .	118	2000	»
	20	*Id.* à Fery, son compte de matières. . . .	118	3000	»
	21	*Id.* pour 100 charges Chaux, à 3 fr. . . .	118	300	»
	»	*Id.* pour 90 quintaux Charbon, à 3 fr. . .	118	270	»
	23	*Id.* à Naud, son compte d'Huile	119	12980	»
	24	*Id.* à Beauchamp, pour rente d'une année de notre fabrique à Savon	119	2000	»
	26	*Id.* à Paul, son compte de matières . . .	120	16590	»
	27	*Id.* à Perret, son compte de matières .	120	3700	»
	28	*Id.* à Rey, son compte d'Huile	121	9400	»
	31	*Id.* à Tiran, son compte d'Huile.	122	95400	»
Août.	3	*Id.* aux Ouvriers de la fabrique à Savon, suivant le détail au dit Livre	122	5500	»
	10	Solde porté à nouveau	134	106319	49
			F.	266459	49
Sept.	1	Payé à Favre nos Billets à son ordre, fin août, de F. { 6000 / 4000 }	146	10000	»
	»	*Id.* à Moneri, notre Billet à S/O. fin août.	146	13200	»
	»	*Id.* à Romain, nos Billets à son ordre, fin août, de F. { 12000 » / 29704 50 }	146	41704	50
	»	*Id.* à Miniau, notre Billet à S/O. fin août. .	146	10000	»
				74904	50

CAISSE						DOIT.
1815.		Transport du débit	F.	126619	49	
Sept.	30	Reçu de Tain, Traite sur lui au 30 septembre.	160	2000	»	
	»	*Id.* de Bouvet, pour une Traite sur lui au 30 septembre	160	10157	39	
			F.	138776	88	
Sept.	30	Solde du précédent compte	162	15057	38	
Oct.	31	Reçu de Bar, pour compte de Sergy de Livourne.	188	97	79	
		Id. de Petit, pour une Traite sur lui au 25 oct.	189	10000	»	
		Id. de Pinel, pour une Traite sur lui au 30 oct.	189	5000	»	
		Id. de Poutet, pour Traites sur lui au 30 oct., de F. { 6000 / 3000 }	189	9000	»	
		Id. de Roche, pour une Traite sur lui au 30 oct.	189	20000	»	
Nov.	15	*Id.* de Lecat, pour une Traite sur lui au 15 novembre.	197	6000	»	
			F.	65155	17	

CAISSE AVOIR.

1815.		Transport du crédit	F.	74904	50
Sept.	4	Payé à Morel, le montant d'une négociation sur Paris, de ce jour	148	11760	»
	7	*Id.* à Morel, le montant de la négociation sur Gênes, de ce jour.	149	9500	»
	15	*Id.* à Morel, le montant d'une négociation sur Paris, de ce jour	151	2955	»
	20	*Id.* à Alexis, pour compte de Girondi de Gênes, appert son reçu.	154	3000	»
	24	*Id.* à Morel, le montant d'une négociation sur Gênes, de ce jour	157	11750	»
	30	*Id.* à Tournel, Traite sur nous de Carel, du 2 septembre à 30 jours.	160	4000	»
	»	*Id.* à Tournel, Traite sur nous de Girondi, au 30 septembre.	160	2500	»
	»	Pour frais de Commerce suivant le détail au dit Livre.	160	650	»
	»	Payé à Thomas notre Commis, à compte de ses appointemens.	161	600	»
	»	*Id.* à N|S. Vinal.	161	1200	»
	»	*Id.* à N|S. Ceton, ...	161	900	»
				123719	50
		Solde porté à nouveau.	162	15057	38
			F.	138776	88

Oct.	31	Payé à Thomas, une Traite de Sergy sur nous, fin octobre	189	8000	»
Nov.	9	*Id.* à Marcel, montant de la négociation de ce jour, sur Paris et Gênes	194	23635	»
	23	*Id.* à Marcel, montant de la négociation sur Gênes, de ce jour.	199	9450	»
			F.	41085	»

CAISSE					DOIT.
1815.		Transport du débit	F.	65155	17
Nov.	30	Reçu de Patat, montant d'une Traite sur lui, au 30 novembre	202	5000	»
	»	*Id.* de Nicolas, montant de deux Traites sur lui, fin novembre, F. { 5000 / 3000 }	202	8000	»
	»	*Id.* de Veil, montant d'une Traite sur lui, fin novembre	202	3500	»
Déc.	1	*Id.* de Marcel, montant de la négociation sur Gênes, de ce jour.	203	4775	»
	4	*Id.* de Marcel, montant de la négociation sur place, de ce jour	204	19517	78
	5	*Id.* de Petit, montant d'une Traite sur lui, au 5 décembre	204	6000	»
	»	*Id.* de Niort, montant d'une Traite sur lui, au 5 décembre.	204	2000	»
	23	*Id.* de Placide, montant d'une négociation sur Gênes, de ce jour.	218	3290	30
	25	*Id.* de David, montant d'une Traite sur lui, au 25 décembre	218	13607	65
	31	*Id.* de Gibon, montant d'une Traite sur lui, à vue, remise de Girondi.	221	123	34
			F.	130969	24
Déc.	31	Solde du précédent compte	222	44464	41

CAISSE						AVOIR.
1815.		Transport du crédit.	F.	41085	»
Déc.	3	Payé à N|S. Vinal.	203	1500	»
	»	*Id.* à N|S Ceton.	203	1000	»
	31	*Id.* à Lizi, pour compte de Carrel de Paris. .	219	7024	83
	»	Pour divers frais de Commerce, suivant le détail au dit Livre	219	595	»
	»	Payé à Thomas, pour solde de ses appointemens.	220	300	»
	»	*Id.* à N|S. Vinal.	220	20000	»
	»	*Id.* à N|S. Ceton.	220	15000	»
		Solde porté à nouveau.	222	44464	41
				130969	24
Déc.	31	Payé à N|S. Vinal, solde de son compte. . .	224	20332	21
	»	*Id.* à N|S. Ceton, *idem*.	224	24132	20
			F.	44464	41

LIVRE D'ACHATS ET VENTES.

CE Livre se tient de deux manières :

La première est par Débit et par Crédit, de sorte que l'on voit de suite l'emploi d'une Marchandise achetée.

La seconde est sans crédit, et les Articles se suivent d'une page à l'autre.

Je pense que la première manière, pour une personne qui aime à se rendre compte de ses opérations, doit être préférée; c'est celle dont je me suis servi dans ce Cours. D'ailleurs comme les Ventes suivent les Achats et qu'il ne peut y avoir de sortie au Crédit, cet Article doit être rempli par le payement qu'on reçoit.

Quand on aura passé son Article au Journal, on aura soin de ne pas oublier de mettre à côté de cet Article le folio du Journal où le dit Article aura été passé.

Les Courtiers et Peseurs sont désignés en tête de l'Article, pour qu'il soit plus facile au Commis de vérifier leurs comptes lorsqu'ils les remettront, et c'est à lui à faire une marque quelconque, pour s'y retrouver lorsqu'ils présenteront un nouveau Compte.

J'ai fait mes Achats et Ventes en kilogrammes reduits en poids de table, qui est le poids en usage à Marseille, soit pour vendre, soit pour acheter. C'est d'après ce poids de table, que toutes les Villes de l'intérieur ou de l'étranger, qui commettent des Marchandises a Marseille, se règlent.

Fol. du J.al			
	3 *Mai* 1815.		
	Acheté de Bonnet (Courtier ***,) (Peseur ***,) pour payer comptant,		
34.	25 demi caisses Savon pâle, (Détailler le poids, Caisse par Caisse, tel que celui que l'on a pris à la livraison, d'accord avec le Peseur.)		
	Pesant net kil. 2549. 6., soit ℔ 6250, à 50 fr. le °/o.	F. 3125	»
	9 *dit.*		
	Vendu à Roman (Courtier ***) (Jaugeur ***) pour payer fin mai courant,		
44.	5 fut. Huile surfine, du compte de Carri du Port Maurice, (Détailler la Jauge Barrique par Barrique, comme dessus.)		
	Net M.les 50, à 110 fr. la M.le.	F. 5500	»
	17 *dit.*		
	Vendu à Traner (Courtier ***) (Jaugeur ***) pour payer fin courant,		
55.	10 fut. Huile d'Olive surfine du compte à demi avec Girondi. (Les détailler comme dessus.)		
	Net M.les 100 à 100 fr.	F. 10000	»
	24 *dit.*		
	Acheté de Viguier (Courtier ***) (Peseur ***) pour payer en Papiers sur Gênes et sur Paris,		
62.	(Détailler les Caisses, comme dessus.)		
	50 demi caisses Savon pâle, kil. 5099. 2, soit ℔ 12500, à 50 fr. le °/o.	F. 6250	»

Fol. du J.al			
	25 demi caisses Savon pâle ci-contre, expédiées à Jacob de Paris, pour son compte, suivant la Facture du 4 mai.		
37.	Payé comptant à Bonnet, le 5 mai.	F. 3125	»
	Payement le 11 Mai.		
46.	Reçu le Billet de Roman, fin mai.	F. 5500	»
	Payement le 19 Mai.		
	6000 } Billets de Josse, au 15 juin.		
	5000 }		
57.	F. 11000 A Déduire,		
	1000 { F. 972. 50 remis comptant pour excédent.		
	{ 27. 50 p.r agio sur 11000 à $\frac{1}{4}$ p. 15 jours.		
	F. 10000		
	50 demi caisses Savon ci-contre, expédiées pour N|C. à Carel de Paris.		
	Payement le 24 Mai, à Viguier.		
	P. 1000 du 1.er mai à 30 jours, sur Gênes, à 95 $\frac{1}{4}$ . .	4762	50
	F. 3320 97 du 4 mai à 60 jours, sur Paris, à $\frac{3}{4}$ perte.	3296	95
62.		8058	45
	Rendu p.r excédent, Billet de Pianon, au 15 juin. F. 2000 }	1991	»
	Bonifié. . . . . 9 }		
		6067	45
	Rendu pour solde comptant.	182	55
		F. 6250	»

Fol. du J.al			
	27 *Mai* 1815.		
	Acheté de Favre (Courtier***) (Jaugeur ***) pour payer $\frac{1}{3}$ comptant $\frac{2}{3}$ fin juin et fin août,		
	20 fut. Huile d'Olive surfine.		
	(Détailler les Futailles.)		
66.	Net M.les 200, à 120 fr. la M.le . . . . . F.	24000	»
	31 *dit.*		
	Acheté de Romain (Courtier ***) (Peseur ***) pour payer fin juin et fin août, avec option d'escompter à raison de $\frac{1}{2}$ p. °/o par mois.		
	100 balles Coton,		
72.	(Détailler le poids.)		
	Net kil. 16317, soit ℔ 40000, à 200 fr. le °/o. . . . F.	80000	»
	31 *dit.*		
	Vendu à Mezan (Courtier ***) (Peseur ***) pour payer le 15 juin,		
	30 balles Coton de N|C.		
73.	(Détailler le poids.)		
	Net kil. 4895. 2, soit ℔ 12000, à 210 fr. le °/o. . . F.	25200	»

Fol. du J.al

20 fut. Huile ci-contre, expédiées en compte à demi à Carel de Paris, suivant la Facture.

Payement le 27 Mai, à Favre.

66.
8000 comptant.
6000 Billet de Niel, fin juin.
6000 } nos Billets à son ordre, fin août.
4000 }

F. 24000

Payement le 31 Mai.

6000 » } au 15 juin Billets de Josse.
5000 » }
2000 » *id.* Billet de Panon.
25200 » *id.* Billet de Mezan.

72.
F. 38200 »
95 50 Agio sur F. 38200 à $\frac{1}{4}$ p. °/₀ p.r 15 jours.
41704 50 { 12000 » } nos Billets à son ordre,
{ 29704 50 } pour solde, fin août.

F. 80000 »

Payement le 31 Mai.

73. Billet de Mezan, au 15 juin. . . . . F. 25200 »

Fol. du J.al			
	2 *Juin* 1815.		
	Vendu à Hilaire (Courtier ***) (Peseur ***) pour payer comptant,		
	20 balles coton de N|C.		
	(Les détailler.)		
	kil. 3263. 4, soit ℞ 8000, à 212 fr. le °/₀	F. 16960	»
75.			
	9 *dit.*		
	Acheté de Vincent (Courtier ***) (Peseur ***) pour payer comptant,		
	200 barriques vin rouge de 25 à 26 weltes, à 60 fr. la barrique	F. 12000	»
89.			
	10 *dit.*		
	Acheté de Moneri (Courtier ***) (Peseur ***) pour payer fin août,		
	60 barriques Fromage.		
90.	(Les détailler.)		
	Net kil. 9790. 4, soit ℞ 24000, à 55 fr. le °/₀. . . .	F. 13200	»

Fol. du J.al

Payement le 2 Juin.

10000	»	Traites sur Gas, au 15 juin.
8000	»	
F. 18000	»	
45	»	Agio de $\frac{1}{4}$ p. %, pour 15 jours.
F. 17955	»	
75. 2497	50	2500 » rendu une T.e sur Lezard, au 6 juin.
		2 50 pour Agio.
F. 15457	50	
1502	50	1501 » reçu comptant.
		1 50 pour Agio.
F. 16960	»	

200 barriques Vin Rouge ci-contre, pour le chargement du navire le Victor.

89. *Payement le 9 Juin.*

F. 10000	Traite sur Gas, au 15 juin.
2000	solde comptant.
F. 12000	

60 barriques Fromage ci-contre, pour le chargement du navire le Victor.

90. *Payement le 10 Juin.*

Notre Billet fin août, ordre Moneri. . . . . F. 13200 »

Fol. du J.al			
	11 *Juin* 1815.		
	Acheté de Miniaut (Courtier ***) (Peseur ***) pour payer 10000 fr. fin août, et le solde comptant.		
	400 caissons Savon recuit.		
	(Détailler les Caisses.)		
90.	Net kil. 20396. 6, soit ℔ 50000, à 50 fr. le °/₀. . .	F. 25000	»
	13 *dit.*		
	Acheté de Roure (Courtier ***) (Peseur ***) pour payer comptant,		
	Divers sacs Légumes.		
	Ustensiles, Poterie, etc.		
92.	(Les détailler.)		
	Pour servir à l'avituaillement du navire le Victor.. .	F. 3000	»
	27 *dit.*		
	Vendu à Roche (Courtier ***) (Peseur ***) pour payer 70000 fr. comptant, et le solde en ses Billets fin septembre et octobre,		
	100 barriques Sucre de la cargaison le Victor.		
	100 barriques Café, *idem.*		
101.	(Les détailler.)		
	Net kil. 40793, soit ℔ 100000 Sucre, à 50 fr. le °/₀. .	F. 50000	»
	Net kil. 40793, soit ℔ 100000 Café, à 60 fr. le °/₀. .	60000	»
		F. 110000	»

Fol. du J.al

400 caisses Savon recuit, pour le chargement du navire le Victor.

Payement le 11 *Juin.*

90. F. 7000 comptant.
8000 Traite sur Gas, au 15 juin.
10000 notre Billet fin août.

F. 25000

Pour l'avituaillement du navire le Victor.

Payé comptant le 13 juin. . . . . F. 3000 »

92.

Payement le 27 *Juin.*

F. 70000 comptant.
40000 { 20000 son Billet fin septembre.
20000 *id.* fin octobre.

101. F. 110000

Fol. du J.al			
	18 *Juillet* 1815.		
	Acheté de Lazare (Courtier ***) (Jaugeur ***) pour payer comptant,		
	(Détailler les Futailles.)		
117.	100 M.les Huile d'Olive de Rivière, à 90 fr. la M.le.	F. 9000	»
	19 *dit.*		
	Acheté de Pierson (Courtier***) (Peseur***) pour payer comptant,		
118.	Net kil. 4079. 4, soit ℔ 10000 Cendres de Sicile, à 20 fr. le °/o	F. 2000	»
	20 *dit.*		
	Acheté de Fery (Courtier ***) (Peseur ***) pour payer comptant,		
118	Net kil. 12237. 9, soit ℔ 30000 bourdes d'Alicante, à 10 fr. le °/o	F. 3000	»
	21 *dit.*		
	Acheté de Jean,		
	100 ch. Chaux, à 3 fr. la charge.	F. 300	»
118.	Net kil. 3671. 4, soit 90 q.x Charbon, à 3 fr. le °/o .	270	»
		F. 570	»
	22 *dit.*		
	Vendu à Abert (Courtier ***) (Peseur ***) pour payer comptant,		
119.	Net kil. 5099. 2, soit ℔ 12500 Savon pâle de notre Fabrique, à 60 fr. le °/o	F. 7500	»

Fol. du J.al			
117.	100 M.les Huile ci-contre, employées dans notre Fabrique à Savon. Payé comptant le 18 juillet.	F. 9000	»
118.	℔ 10000 Cendres ci-contre, employées dans notre Fabrique à Savon. Payé comptant le 19 juillet	F. 2000	»
118.	℔. 30000 Bourdes ci-contre, employées dans notre Fabrique à Savon. Payé comptant le 20 juillet	F. 3000	»
118.	Employés dans notre Fabrique à Savon. Payé comptant le 21 juillet.	F. 570	»
119.	Reçu comptant le 22 juillet.	F. 7500	»

Fol. du J.al			
	23 *Juillet* 1815.		
	Acheté de Naud (Courtier ***) (Jaugeur (***) pour payer comptant,		
	(Détailler le Futailles.)		
119.	M.les 50 Huile Calabre, à 103 fr.	F. 5150	»
	90 *id.* Recense, à 87 fr.	7830	»
		F. 12980	»
	25 *dit.*		
	Vendu à Piot (Courtier ***) (Peseur ***) pour payer comptant,		
119.	Net kil. 10198. 3, soit ℔ 25000, Savon pâle, à 59 fr.	F. 14750	»
	26 *dit.*		
	Acheté de Paul (Courtier ***) (Peseur ***) pour payer comptant,		
120.	Net kil. 8566. 6, soit ℔ 21000 barrilles d'Alicante, à 19 fr. le °/₀	F. 3990	»
	Net kil. 24475. 8, soit ℔ 60000 cendres de Sicile, à 21 fr. le °/₀	12600	»
		F. 16590	»
	27 *dit.*		
	Acheté de Perret (Courtier ***) (Peseur ***) pour payer comptant,		
120.	Net kil. 4079. 4, soit ℔ 10000 Salicors, à 11 fr. le °/₀	F. 1100	»
	Net kil. 8158. 6, soit ℔ 20000 Bourdes Tortose, à 13 fr.	2600	»
		F. 3700	»
	28 *dit.*		
	Acheté de Rey (Courtier ***) (Jaugeur ***) pour payer comptant,		
121.	M.les 100 Huile de Tunis, à 94 fr.	F. 9400	»

Fol. du J.al			
	Huile ci-contre employée dans notre Fabrique à Savon,		
	Payé comptant le 23 juillet..	F. 12980	»
119.			
119.	Reçu comptant le 25 juillet	F. 14750	»
	Matières ci-contre employées dans notre Fabrique à Savon.		
	Payé comptant, le 26 juillet	F. 16590	»
120.			
	Matières ci-contre employées dans notre Fabrique à Savon,		
120	Payé comptant le 27 juillet	F. 3700	»
	Huile ci-contre employée dans notre Fabrique à Savon.		
121.	Payé comptant le 28 juillet	F. 9400	»

Fol. du J.al			
	29 *Juillet* 1815.		
121.	Vendu à Martin (Courtier ***) (Peseur ***) pour payer comptant, Net kil. 11014. 1 , soit ℔ 27000, Savon pâle et vif, à F. 59. 50. le °/o	F. 16065	»
	30 *dit.*		
121.	Vendu à Paul (Courtier ***) (Peseur ***) pour payer comptant , Net kil. 36713. 7. , soit ℔ 90000, Savon pâle à 59 fr.	F. 53100	»
	31 *dit.*		
122.	Acheté de Tiran (Courtier ***) (Jaugeur ***) pour payer comptant, M.les 1060 Huile d'Olive , à 90 fr.	F. 95400	»
	1.er *Août.*		
122.	Vendu à Barras (Courtier ***) (Peseur ***) pour payer comptant, Net kil. 46911. 9 , soit ℔ 115000, Savon pâle , à 58 fr.	F. 66700	»
	2 *dit.*		
122.	Vendu à Tiran (Courtier ***) (Peseur ***) pour payer comptant , Net kil. 24475. 8 , soit ℔ 60000 , Savon pâle , à 57 fr.	F. 34200	»

Fol. du J.al			
121.	Reçu comptant le 29 juillet	F. 16065	»
121.	Reçu comptant le 30 juillet	F. 53100	»
122.	Huile ci-contre, employée dans notre Fabrique à Savon. Payé comptant le 31 juillet.	F. 95400	»
122.	Reçu comptant le 1.er août.	F. 66700	»
122.	Reçu comptant le 2 août	F. 34200	»

LIVRE DE FACTURES.

CE Livre doit contenir les Factures d'Achat et les Comptes de Vente et net produit des Marchandises que l'on achète ou que l'on vend; cependant bien de personnes y font copier toutes les Factures d'Achat ou Comptes de Vente et net produit des Marchandises que l'on commet à un Ami ou qu'il vend pour notre Compte; cela n'est point un mal, attendu que l'on y trouverait une Facture que l'on aurait pû égarer.

Je n'ai pas passé bien exactement tous les Frais, qui varient beaucoup suivant les circonstances et les prix. Je me suis attaché à enseigner la manière de dresser divers genres de Factures.

On n'oubliera pas que la commission et les frais s'ajoutent à une Facture d'Achat, et qu'ils se déduisent à un Compte de Vente et net produit.

La Commission, dans un Compte de Vente et net produit, doit se prendre sur la somme de la Marchandise vendue, et celle sur une Facture d'Achat doit se prendre sur la Marchandise et les frais.

En dressant une Facture, on doit y mettre la marque, la contre-marque, et les Numéros sous lesquels on expédie la Marchandise.

On doit faire un répertoire par lettre alphabétique, dans lequel on y inscrit tous les noms des Correspondans des Factures que l'on envoie et que l'on reçoit, pour pouvoir les trouver plutôt, si le cas l'exige,

Marseille, le 4 Mai 1815.

FACTURE du coût et frais de 25 caisses Savon bleu pâle, achetées d'ordre et pour compte de M.r JACOB, de Paris, et à lui expédiées à droiture par l'entremise de MM. ***, Commissionnaires-Chargeurs de cette ville, à raison de le %.

(Détailler les Caisses.)

25 Caisses Savon pâle, pesant net kil. 2549. 6, soit ℔ 6250, à 50 fr. le %, comptant			3125	»
Frais à ajouter.				
Poids public	6	25		
25 Caisses	40	»		
Emballage, Cercles, Cordes, Façon	32	50	92	91
Portefaix	3	75		
Censerie à $\frac{1}{3}$ p. %	10	41		
		F	3217	91
Commission à 2 p. %			64	35
		F.	3282	26

(Fol. du J.al 35.)

Nota. On n'oubliera pas de mettre le folio du Journal, du moment que la Facture sera passée.

10 Mai.

COMPTE DE VENTE ET NET PRODUIT de 5 futailles Huile d'Olive surfine, du compte de M.r CARRI du Port-Maurice et de son envoi par la Tartane S.te Anne, Capitaine Bardino, et vendues comme suit :

(Mettre le détail de la jauge des Futailles.)

5 Futailles Huile d'Olive surfine, jaugeant ensemble M.les 50, à 110 fr. la M.le, valeur fin courant			5500	»

Montant ci-contre.	. . .	F.	5500	»
Frais à déduire.				
Nolis et Chapeau	150	»		
Droits du 20 p. °/o Douane. Octroi, etc. } environ	750	»		
Jauge à la réception et à la Vente	8	75		
Permis au débarquement	1	10		
Aux Portefaix, poids et port en magasin. . . .	11	25		
Au Tonnelier.	3	»		
Prouvetage et menus frais.	3	25		
Magasinage.	10	»		
Censerie à la vente à $\frac{1}{3}$ p. °/o	18	33		
	955	68	1065	68
Commission et ducroire à 2 p. °/o	110	»		
Valeur fin mai		F.	4434	32

(Fol. du J.al 45.)

Marseille, le 20 Mai 1815.

COMPTE DE VENTE ET NET PRODUIT de 10 futailles Huile d'Olive fine de compte à demi avec M.r GIRONDI de Gênes et de son envoi par la Tartane l'Assomption, capitaine Regi, et vendues comme suit :

(Détailler la jauge des Futailles.)

10 Futailles Huile d'Olive fine, jaugeant ensemble M.les 100, à 100 fr. la M.le.	. . .	»	10000	»
Frais à déduire.				
(Les détailler.)				
Environ	1700	»	1700	»
Il n'y a pas de Commission.				
Valeur fin mai		F.	8300	»

F. 4150 la demi de M.r Girondi, valeur fin mai.
4150 notre demi.

F. 8300

(Fol. du J.al 58.)

Marseille, le 25 Mai 1815.

FACTURE du coût et frais de 50 demi caisses Savon bleu pâle, expédiées à M.r Carrel à Paris pour vendre pour notre compte, par l'entremise de.....

(Détailler le poids des Caisses.)

50 demi caisses Savon pâle, pesant net kil. 5099. 2, soit ℔ 12500, à 50 fr. le °/₀	. . .	.	6250	»
Frais à ajouter.				
(Les détailler.)				
Environ	187	»	187	»
Il n'y a pas de Commission.				
		F.	6437	»

(Fol. du J.al 64.)

28 *Mai.*

FACTURE DU COUT ET FRAIS de 20 barriques Huile d'Olive surfine, achetées pour le compte à demi avec M.r CAREL de Paris, et à lui expédiées à droiture par l'entremise de ***

(Détailler la Jauge des Futailles.)

20 Fut. Huile d'Olive surfine, jaugeant M.les 200, à 120 fr. la M.le, valeur fin juin.	. . .	.	24000	»
Frais à ajouter.				
(Les détailler.)				
Environ	. . .	.	170	»
		F.	24170	»

F. 12085 la demi de M.r Carel, fin juin.
12085 notre demi.

F. 24170

(Fol. du J.al 67.)

Marseille, le 1er Juin 1815.

FACTURE DU COUT ET FRAIS de 50 balles Coton en laine, expédiées à droiture à M.r CAREL de Paris, pour vendre en compte à tiers avec lui, par l'entremise de ***

(Détailler le poids des Balles.)

50 balles Coton en laine, pesant net kil. 8158. 6, ℔ 20000, à 210 fr. le °/₀	. . .	.	42000	»
Frais à ajouter.				
(Les détailler.)				
Environ	. . .	.	315	»
		F.	42315	»

F. 14105 le $\frac{1}{3}$ de M.r Carel.
28210 nos $\frac{2}{3}$.

F. 42315

(Fol. du J.al 73.)

12 *Juin.*

FACTURE DU COUT ET FRAIS de diverses Marchandises chargées sur le navire le Victor, Capitaine Florent, en destination pour les Isles de l'Amérique, à l'adresse de M.r Bontems, à St.-Pierre Martinique, pour vendre pour compte des intéressés.

200 barriques Vin rouge de 25 à 26 weltes, à 60 fr. la barrique.	12000	»	12260	»
Frais.				
(Les détailler.)				
Environ	260	»		

Suite et montant ci-dernier.	. . .	F.	12260	»
60 Barriques Fromage de Hollande.				
(Les détailler.)				
Net kil. 9790. 4, soit ℔ 24000, à 55 fr. le °/₀ . .	13200	»		
Frais.				
(Les détailler.)			13400	»
Environ	200	»		
400 Caissons Savon recuit.				
(Les détailler.)				
Net kil. 20396. 6, soit ℔ 50000, à 50 fr. le °/₀. .	25000	»		
Frais.				
(Les détailler.)			25413	72
Environ	413	72		
		F.	51073	72
Notre Commission à 2 p. °/₀	1021	48		
Id. sur 22000 fr., achat du Navire	440	»	1461	48
		F.	52535	20

(Fol. du J.al 91.)

Marseille, le 14 Juin.

NOTE DE L'ASSURANCE faite sur le corps et cargaison du navire le Victor, Capitaine Florent, d'entrée à St.-Pierre Martinique, sur facultés en Vins, Fromages et Savon, pour compte des intéressés au dit Armement.

(Détailler les Assureurs et les Sommes.)

F. 75000, à 3 p. °/₀.	2250	»	2280	»
Police et Enregistrement.	30	»		
Commission à ½ p. °/₀.	. . .	.	375	»
		F.	2655	»

(Fol. du J.al 93.)

(N.° 1.)

COMPTES DU CAPITAINE FLORENT.

Nolis exigé de divers à St.-Pierre Martinique.

De Latil	L. des Isles.	454	15
De Lopés		4200	»
De Chanteduc		1100	»
De Vicar		911	18
	L. des Isles	6666	13

(Fol. du J.al 103.)

(N.° 2.)

Salaires des Equipages.

Payé à Jean	L. des Isles.	600	»
à Turcas		500	»
à Tomi		650	»
à Garoute		1000	»
à Garat		250	»
	F.	3000	»

(Fol. du J.al 103.)

(N.° 3.)

Frais faits au Navire le Victor, pendant son séjour à la Martinique.

Au Calfat	L. des Isles.	831	»
Pour une voile neuve		500	»
Pour avoir fait réparer le Mât		1039	»
Pour autres menus frais		407	16
	L. des Isles.	2777	16

(Fol. du J.al 103.)

(N.° 4.)

Achats divers pour l'avituaillement du Navire le Victor, faits à St.-Pierre Martinique.

Légumes, Volailles et Biscuits.	L. des Isles.	2000	»

(Les détailler.)

(Fol. du J.al 103.)

(N.° 5.)

Frais divers payés par le Capitaine Florent, pour compte du Navire le Victor, dans sa traversée des Isles à Marseille.

Voiles qu'il a faites réparer à sa relâche à Gibraltar. .	F.	350	»
Frais de séjour et réparations au Navire au dit port. . . .		250	»
Arg. de France.	F.	600	»

(Fol. du J.al 105.)

(N.° 6.)

Salaires payés à Marseille aux Equipages.

A Garoute, Pilote	F.	800	»
A Jean, Matelot		500	»
A Turcas, *id.*.		600	»
A Garcin, Cuisinier		800	»
A Paul, Matelot.		300	»
	F.	3000	»

(Fol. du J.al 105.)

(N.° 7.)

Nolis exigé à Marseille.

De Peyronet.	F.	1500	»
De Nicolas		2000	»
De Malis.		1000	»
	F.	4500	»

(Fol. du J.al 105.)

Marseille, le 28 Juin 1815.

COMPTE DE VENTE ET NET PRODUIT des Marchandises ci-après, chargées à St.-Pierre Martinique, par Bontems, sur le Navire le Victor, Capitaine Florent, et vendues pour compte des intéressés au dit Navire.

100 Barriques Sucre, net kil. 40793, soit ₰ 100000, à 50 fr. le °/₀	. . .	.	50000	»
100 Barriques Café, net kil. 40793, soit ₰ 100000, à 60 fr. le °/₀	. . .	.	60000	»
		F.	110000	»
Frais à déduire.				
(Les détailler.)				
Environ	3366	66	5566	66
Notre Commission à 2 p. °/₀	2200	»		
		F.	104433	34

(Fol. du J.al 102.)

28 *Juin.*

NOTE DE L'ASSURANCE faite sur corps et cargaison du Navire le Victor, Capitaine Florent, sur facultés en Sucre et Café, chargés sur le dit Navire à St.-Pierre Martinique, pour Marseille, pour compte des intéressés.

(Détailler les Assureurs et les sommes.)

F. 100000, à 3 ½ p. °/₀.	3500	»	3550	»
Police et Enregistrement.	50	»		
Notre Commission à ½ p. °/₀	. . .	.	500	»
		F.	4050	»

(Fol. du J.al 107.)

Marseille, 11 *Juillet* 1815.

COMPTE du Désarmement à Marseille, du Navire le Victor, Capitaine Florent.

SAVOIR:

Net produit de { 100 barriques Sucre / 100 barriques Café } suivant la Facture	. . .	.	104433	34
Reçu à Marseille de deux Passagers au départ du Navire	. . .	.	1000	»
Pour vente du dit Navire	. . .	.	15000	»
Nolis exigé de divers à Marseille	. . .	.	4500	»
Solde des Marchandises vendues aux Isles	. . .	.	2000	»
		F.	126933	34
Frais à déduire.				
Avarie de retour	600	»	13050	»
Salaires payés aux Équipages	3000	»		
Honoraires du Capitaine et gratification	5400	»		
Assurances de retour	4050	»		
Net produit à partager aux Intéressés		F.	113883	34

(Fol. du J.al 112.)

LIVRE DE MAGASIN.

CE Livre est très-nécessaire chez un Négociant. On doit y inscrire toutes les Marchandises que l'on reçoit pour vendre pour compte d'Amis, ainsi que celles sur lesquelles on a un intérêt et dont on est chargé de la vente, et celles que l'on achète par spéculation. Il se tient par entrée et par sortie.

Du moment qu'on a reçu une Marchandise pour vendre pour compte d'Amis ou pour son propre compte, et que l'on met en magasin, on la fait entrer dans ce Livre, et l'on y écrit les frais que l'on aura payés sur cette Marchandise ; cela doit servir à dresser le Compte de Vente.

Quand on a vendu une Marchandise, on la passe en sortie dans ce Livre; mais cela ne doit pas empêcher de la passer également sur le Livre d'Achats et Ventes, toujours sous la date qui suit et qui doit être celle du jour qu'on a vendu, en y désignant toutes les conditions de la vente.

Il doit y avoir un repertoire par lettre alphabétique affecté à ce Livre, dans lequel on inscrit le nom des Marchandises que l'on a en magasin, pour pouvoir les trouver plutôt, au besoin.

HUILE SURFINE du Compte de CARRI du Port Maurice, et

(Copier la Facture si l'on en reçoit une, avec marques, contre-marques et numéros.

5 fut. Huile, M.les 50.

Entré en Magasin
N.° le

Frais.

Nolis et Chapeau		150	»
Droits de Douane, Octroi et 20 p. °/o		750	»
Jauge à la réception et à la vente		8	75
Permis au débarquement		1	10
Portefaix		11	25
Au Tonnelier pour visiter les Futailles		3	»
Provetage, Plats, Cadastres et menus frais		3	25
Magasinage		10	»
Censerie à la vente, à $\frac{1}{3}$ p. °/o sur 5500		18	33
	F.	955	68
Commission à 2 p. °/o		110	»
	F.	1065	68

HUILE D'OLIVE SURFINE de Compte à demi avec GIRONDI Capitaine Regi.

(Détailler les Futailles.)

10 fut. Huile surfine, M.les 100.

Frais.

(Les détailler à peu près comme dessus.)

Environ	F.	1700	»

de son envoi par la Tartane Ste. Anne, Capitaine Bardino.

1815. Mai.	9	5 fut. à Roman, M.les 50 à 110 fr., fin mai.	F.	5500	»
		Envoyé le compte le 10 mai 1815.			
		Nota. On n'oubliera pas de mettre la date du jour que l'on aura reçu le Compte de Vente, comme dessus.			

de Gênes, de son envoi par la Tartanne l'Assomption,

1815. Mai.	18	10 fut. Huile, à Traner, M.les 100, à 100 fr.	F.	10000	»
		Remis le Compte le 20 mai 1815.			

COTONS EN LAINE de notre Compte.

1815. Mai.	29	100 balles Coton achetées de Romain, pour payer fin juin, avec option d'escompter à ½ p. °/₀ par mois. (Les détailler.) Entré en Magasin N.°		
		Pesant net kil. 16317. 2, soit ₰ 40000, à 200 fr. le °/₀. . . . . F.	80000	»
		Nota. Les Frais doivent être passés ici tels qu'on l'a opéré aux Huiles reçues pour compte d'Amis, et ajoutés à l'achat ci-dessus. Le Compte de Dépenses Générales, qui est débité de ces Frais, quand on paye les Portefaix, Emballeurs et autres, doit en être indispensablement crédité par le débit de la Marchandise, quoique je ne l'aie pas fait dans ce Cours, ayant soldé ce Compte par 4160 fr. C'est un bénéfice de moins (s'il y en a), que ce Compte doit avoir.		

SUCRES assortis de notre Compte, reçus par le Navire le Victor,

100 barriques Sucre, pesant kil. 40793, soit ₰ 100000.
(Détailler les Barriques et les qualités, suivant la Facture.)
Entré en Magasin
N.°
(Les Frais sont ensemble avec ceux des Cafés ci-après.)

CAFÉS de notre Compte, reçus par le Navire le Victor,

100 barriques Café, pesant net kil. 40793, soit ₰ 100000.
(Détailler les Barriques suivant la Facture.)
Entré en Magasin
N.°

Frais.

(Les détailler.)

Environ.	3366	66
Notre Commission à 2 p. °/₀.	2200	»
	5566	66

Nota. Le Nolis n'est pas compris dans ces Frais, attendu que ces Marchandises ont été chargées sur le Navire le Victor, qui est pour compte des Intéressés au dit Navire.

ÉCHÉANCES.

CE Livre doit être tenu avec la plus grande attention, et il devient d'une nécessité indispensable. C'est la Boussole d'un Négociant, pour savoir si ce qu'il doit recevoir dans le mois est suffisant pour payer ce qu'il doit dans le dit mois.

On doit y faire entrer, non-seulement tous les Effets à recevoir et tous les Effets à payer, mais encore indistinctement tous les Comptes de Marchandises vendues et achetées, et les Notes de Négociations à recevoir ou à payer; sans quoi on pourrait se trouver court à la fin du mois, si l'on avait omis quelques sommes à payer.

Quand on acceptera quelque Traite, on aura attention de mettre à côté de cette Traite, le nom de celui à qui on l'accepte.

Quand on aura encaissé ou remis un Effet, ou payé une Traite, on fera une ✠ ou toute autre marque, pour désigner que cet Effet ou Traite n'est plus à recevoir ou à payer.

MAI. A RECEVOIR.

10	✠	7000	»	Billet de Jean	pris de Ceton.
9	✠	5500	»	Compte d'Huile	vendue à Roman.
31	✠	5500	»	Billet de Roman.	pour Huile.
18	✠	10000	»	Compte de 10 fut. Huile. . . .	vendues à Traner.
31	✠	2196	70	Billet de Lantara.	solde de Négociation.
31	✠	4000	»	Traite sur André	Remises de Carel.
31	✠	3000	»	Traite sur Maurin.	

Nota. La première Colonne, soit à recevoir ou à payer, désigne le jour fixe de l'échéance.

On voit ci-dessus que j'ai passé en échéance un compte d'Huile vendue à Roman le 9 mai, que j'ai eu soin de croiser du moment qu'il m'a payé en son Billet au 31 mai, et que j'ai de suite fait entrer en échéance.

JUIN. A RECEVOIR.

30	✠	6000	»	Billet de Niel.	Pris de Vergni.
15	✠	6000	»	Billets de Josse.	de Traner.
15	✠	5000	»		
15	✠	2000	»	Billet de Panon	de Viguier.
6	✠	2500	»	Traite sur Lesard.	Remise de Carel.
15	✠	25200	»	Billet de Mezan.	pour Coton.
15	✠	10000	»	Traites sur Gas.	pris de Hilaire.
15	✠	8000	»		

JUILLET. A RECEVOIR.

31	✠	7000	»	Traites sur Pesant	Remises de Carel.
31	✠	3000	»		
31	✠	6000	»		
31	✠	8000	»		
31	✠	5000	»		

1815.				
Mai.	31	30 balles Coton, à Mezan, net kil. 4895. 2, soit ℔ 12000, à 210 f., au 15 juin.	25200	»
	»	50 balles *id.*, expédiées à Carel, net kil. 8158. 6, soit ℔ 20000, à 210 fr..	42000	»
Juin.	2	20 balles *id.*, vendues à Hilaire, net kil. 3263. 4, soit ℔ 8000, à 212 fr. comptant.	16960	»
		100 balles Coton. F.	84160	»

Capit. Florent, d'envoi de Bontems de St.-Pierre Martinique.

1815.				
Juin.	27	100 barriques Sucre, vendues à Roche, pesant net kil. 40793, soit ℔ 100000, à 50 fr. F.	50000	»

Capitaine Florent, d'envoi de Bontems de St.-Pierre Martinique.

1815.				
Juin.	27	100 barriques Café, vendues à Roche, pesant net kil. 40793, soit ℔ 100000, à 60 fr. le °/₀. F.	60000	»

ECHÉANCES.

AOUT.					A PAYER.
	30	✠	6000	»	Nos Billets, ordre Favre.
		✠	4000	»	
	31	✠	13200	»	Notre Billet, ordre Moneri.
	31	✠	10000	»	*Id.* ordre Miniaut.
	31	✠	12000	»	*Id.* ordre Romain.
	31	✠	29704	50	

SEPTEMBRE.					A PAYER.
	30	✠	2500	»	Traite de Girondi de Gênes, du 8 septembre, à son ordre.

OCTOBRE.					A PAYER.
Acceptée à **	2	✠	4000	»	Traite de Carel de Paris, du 2 septembre à 30 jours, à son ordre.
	31	✠	8000	»	Traite de Sergy de Livourne, du 12 octobre, à son ordre.

NOVEMBRE.					A PAYER.

DECEMBRE.					A PAYER.

Echéances.

MAI.					A PAYER.
	3	+	3125	»	Compte de 25 ½ C.es Savon, à Bonnet.
	7	+	5952	»	Note de Négociation, à Vergni.
	12	+	4279	27	*Idem*. . . . . à Vergni.
Acceptée à ***	31	+	3547	87	Traite sur nous de Girondi de Gênes, du 10 mai, à son ordre.
	31	+	3303	30	Note de Négociation à Lantara.

JUIN.					A PAYER.

JUILLET.					A PAYER.

AOUT.					A RECEVOIR.

SEPTEMBRE.					A RECEVOIR.
30	✠	20000	»	Billet de Roche.	pris de Roche.
15	✠	5000	»	Traite sur Martel	Remise de Girondi.
30	✠	2000	»	Traite sur Tain.	*id.* du dit.
30	✠	10157	39	Traite sur Bouvet.	*id.* du dit.

OCTOBRE.					A RECEVOIR.
31	✠	20000	»	Billet de Roche.	Pris de Roche.
31	✠	5000	»	Traite sur Pinel.	Remise de Sergy.
25	✠	10000	»	Traite sur Petit.	Remise d'Erard.
31	✠	6000	»	Traites sur Poutet	Remise d'Erard.
31	✠	3000	»		

NOVEMBRE.					A RECEVOIR.
15	✠	6000	»	Traite sur le Cat.	Remise de Mailli.
30	✠	5000	»	Traite sur Patat.	*id.* du dit.
30	✠	3000	»	Traites sur Nicolas	*id.* de Darson.
30	✠	5000	»		
30	✠	3500	»	Traite sur Veil	*id.* de Mailli.

DECEMBRE.					A RECEVOIR.
31	✠	5066	68	Traite sur Pages.	Remise de Bontems.
5	✠	6000	»	Traite sur Petit	*id.* de Darson.
15	✠	4500	»	Traite sur Noel	*id.* de Darson.
5	✠	2000	»	Traite sur Niort.	*id.* de Mailli.
10	✠	5000	»	Traite sur Noel.	*id.* du dit.
15	✠	5000	»	Traite sur Martin	*id.* de Darson.
25	✠	13607	65	Traite sur David.	*id.* du dit.

LIVRE DE FRAIS DE COMMERCE

OU

DÉPENSES GÉNERALES.

CE Livre peut être supprimé, en portant à droiture au Crédit de la Caisse tous les Articles de Frais que l'on aura payés; mais comme il y a des frais trop minutieux, tels que ports d'Argent, etc., il est mieux de porter tous les Frais à un Livre à part, que l'on passera en totalité au Crédit de la Caisse, lorsqu'on la soldera.

1815.				
Mai.	10	Payé aux Portefaix, leur Compte.	300	»
	15	*Id.* aux Emballeurs.	450	»
	17	*Id.* au Caissier.	40	»
	28	*Id.* au Peseur.	45	»
	»	*Id.* au Jaugeur.	41	»
	»	Aux Courtiers.	700	»
	»	Droits de Douane et Octroi.	1803	»
	31	Nolis divers.	600	»
		Divers menus Frais.	21	»
		Passé à la Caisse le 6 juin. . . . . F.	4000	»
		Nota. On mettra à côté de l'addition du mois, le jour auquel on aura passé ces Frais à la Caisse. J'ai cru inutile de détailler jour par jour tous les Frais minutieux dont les opérations faites dans ce Cours étaient susceptibles, je les ai portés en bloc; mais il est entendu que celui qui est chargé de ce Livre, les inscrira du moment qu'il les payera, soit d'après les Comptes remis, soit sans aucun Compte, chacun à sa date.		
Juillet.	15	Payé aux Portefaix, leur Compte	660	»
	»	Au Caissier, son Compte.	300	»
	»	A divers Courtiers.	536	40
	»	Au Tonnelier.	185	»
	»	A la Douane et Octroi	2800	»
	»	Divers menus Frais.	18	60
		Passé à la Caisse le 16 juillet. . . . F	4500	»
Sept.	30	A divers Courtiers.	545	80
	»	Divers menus Frais.	44	20
	»	Poids divers.	60	»
		Passé à la Caisse le 30 septembre . . F.	650	»
Déc.	31	A divers Courtiers.	520	»
		Divers menus Frais.	75	»
		Passé à la Caisse le 31 décembre. . . F.	595	»

NÉGOCIATIONS.

LES Négociations se faisant ordinairement sur une feuille de papier séparée, il n'est pas nécessaire d'en avoir un Livre. Cependant ce serait bien de les faire copier en recueil tous les jours, chacune à sa date, parce qu'on peut en égarer quelqu'une.

Quand on prend une valeur quelconque d'un Courtier, on y ajoute la censerie, et, par contraire, quand on lui négocie une valeur quelconque, on la déduit.

Le 2 Mai 1815.

N|S. Ceton a négocié à P. Vinal et Comp.e, un Effet sur Gènes, à 30 jours de date, en à compte de sa mise de fonds.

P. 1000, du 2 mai à 30 jours de date, à 95 s. . . . . F.	4750	»

(Après l'avoir passé au Journal, on en mettra le folio, comme dessous.)

(Fol. du J.al 33.)

7 *dit.*

M. Vergny a négocié à P. Vinal et Comp.e, un Effet sur place, à 1 ½ p. °|o p.te par mois, valeur comptant.

Billet de Niel, au 30 juin. . . . . F.	6000	»
Perte de 54 jours à ½ p. °|o. 54 } . . .	48	»
Censerie à déduire. . . . . 6 }		
F.	5952	»

(Fol. du J.al 41.)

Payement.

F. 7000 Billet de Jean, au 10 mai.
1048 rendu pour excédent.

F. 5952

(Fol. du J.al 43.)

12 *dit.*

Vergny a négocié à P. Vinal et Comp.e, en Effet sur Gênes, à 30 jours de date, à 95 s., payable comptant.

P. 900, à 30 jours de date sur Gênes, à 95 s. . . . . F.	4275	»
Censerie	4	27
F.	4279	27

(Fol. du J.al 47.)

21 *Mai.*

Lantara a négocié à P. Vinal et Comp.e, un Effet sur Gênes, à 30 jours de date, à 95 s., valeur fin mai courant.

L. F. B.o 4000, à 30 jours de date sur Gênes, à 95 s. . F.	3300	»
Censerie.	3	30
F.	3303	30

(Fol. du J.al 59.)

Payement.

F. 5500 » Billet de Roman, fin mai.
2196 70 Billet de Lantara, rendu pour excédent.

F. 3303 30

(Fol. du J.al 60.)

3 *Septembre.*

P. Vinal et Comp.e ont négocié à Morel, un Effet sur Livourne, du 20 août à 45 jours de date, à 102 s. valeur comptant.

P. 3000, du 20 août à 60 jours sur Livourne, à 102 s. . F.	15300	»

(Fol. du J.al 147.)

4 *dit.*

Morel a négocié à P. Vinal et Comp.e, un Effet sur Paris, à 60 jours de date, à 2 p. °/o de perte, valeur comptant.

Traite sur Paris, à 60 jours de date . . . . . F.	12000	»
Perte à 2 p. °/o	240	»
F.	11760	»

(Fol. du J.al 148.)

7 Septembre.

Morel a négocié à P. Vinal et Comp.e, un Effet sur Gênes, à 45 jours de date, à 95 s., valeur comptant.

P. 2000, à 45 jours de date sur Gênes, à 95 s. . . . . F.	9500	»

(Fol. du Jal 149.)

15 dit.

Morel a négocié à P. Vinal et Comp.e, un Effet sur Paris, à 1 ½ p.te, valeur comptant.

Traite sur Paris, à 60 jours de date . . . . . F.	3000	»
Perte à 1 ½.	45	»
F.	2955	»

(Fol. du J.al 151.)

24 dit.

Morel a négocié à P. Vinal et Comp.e, un Effet sur Gênes, à 94 s., valeur comptant.

P. 2500, du 20 sept. à 30 jours de date sur Gênes, à 94 s. F.	11750	»

(Fol. du J.al 157.)

9 Novembre.

Marcel a negocié à P. Vinal et Comp.e, les Effets ci-après, valeur comptant.

Traites sur Paris, à 60 jours de date	3000	»
	4000	»
	5000	»
	12000	»
Perte à 2 p. °/o	240	»
	11760	»
P.res 1500, 1000 } à 30 jours de date, sur Gênes, à 95 s. . . .	11875	»
F.	23635	»

(Fol. du J.al 194.)

23 Novembre.

Marcel a négocié à P. Vinal et Comp.e, un Effet sur Gênes, à 94 ½ valeur comptant.

P. 2000, à 30 jours de date sur Gênes, à 94 ½. . . . F.	9450	»

(Fol. du J.al 199.)

1.er Décembre.

P. Vinal et Comp.e ont négocié à Marcel, un Effet sur Gênes à 95 ½, valeur comptant.

P. 1000, du 12 novembre à 30 jours de date, sur Gênes, à 95 ½	4775	»

(Fol. du J.al 203.)

4 dit.

P. Vinal et Comp.e ont négocié à Marcel, les Effets sur place ci-après, à ½ p. °/o p.te par mois, valeur comptant.

Traite sur Pagés, fin décembre . . . . . F.	5066	68
Id. sur Noel, au 15 dit	4500	»
Id. sur Martin, au 15 dit.	5000	»
Id. sur Noel, au 10 dit	5000	»
	19566	68
Perte sur 5066. 68, pour un mois 25. 33 } . . .	48	90
Id. sur 9500. », pour 15 jours 23. 57 }		
F.	19517	78

(Fol. du J.al 203.)

23 *Décembre.*

P. Vinal et Comp.e ont négocié à Placide, un Effet sur Gênes, à 95 s., valeur comptant.

L. F. B.º 3983. » 2., fin décembre, sur Gênes, à 95 s.	F.	3290'30

(Fol. du J.al 218.)

COMPTES-COURANS.

On doit avoir un Livre de Comptes-Courans où l'on passe tous les Comptes que l'on remet à ses Correspondans, avec ou sans intérêts, pour pouvoir en faire une copie, si par hasard celui que l'on enverrait venait à s'égarer.

J'ai copié en même-tems les Comptes-Courans reçus, pour les avoir tous rassemblés.

Pour dresser un Compte-Courant, on a soin de l'extraire du Grand Livre, conformément à ceux que j'ai dressés ci-après.

La première colonne est celle de l'Echéance; vient ensuite la colonne des Capitaux, et celle du nombre de jours que donne l'Échéance jusqu'à l'époque fixée du Compte-Courant, précède la colonne des nombres, que l'on chiffre de cette manière, savoir :

On multiplie le Capital par le nombre de jours que donne son échéance, et l'on pose le nombre que donne cette multiplication. Quand tous les Capitaux seront multipliés de cette manière, tant au Débit qu'au Crédit, on additionnera l'un et l'autre, et la différence qui en résultera se divisera par le taux de l'intérêt, d'après le Tableau que j'ai inséré à la fin du Journal de ce Cours. (Tom. II, page 228.)

Pour trouver de suite le nombre des jours qui doivent fixer les intérêts dans un Compte-Courant, j'ai fait une méthode ou calcul qui a l'avantage, non-seulement d'abréger le travail lorsqu'on veut fixer le nombre de jours en dressant un Compte-Courant, mais encore celui d'être sûr que le nombre de jours qu'on aura arrêté sur ce Compte-Courant d'après ces calculs, est invariable et tel qu'il doit être porté. Cette Méthode, abrége aussi beaucoup le travail pour la vérification des jours d'un Compte-Courant que l'on reçoit.

J'ai fait imprimer cette Méthode, sur le même format in-4.° de cet ouvrage, pour que ceux qui l'auront acheté puissent l'y joindre. Prix : 1 fr.

N.° 1. DOIVENT *MM. P.ré Vinal et Comp.e, leur Compte-*

6666	13	»	Remis à Bontems.
3000	»	»	Salaires payés aux Équipages, suivant le détail N.° 2.
2777	16	»	Frais de redoub et autres, suivant le détail N.° 3.
2000	»	»	Pour achats pour avituaillement du Navire, *id.* N.° 4.
14444	9	»	*Nota.* Quoique je n'aie pas mis le folio du Journal à ce Compte et à ceux qui suivent; on aura soin, quand on l'aura passé sur le Journal, d'en mettre le folio.

N.° 2. DOIT *le Capitaine Florent, son Compte-Courant*

2000	»	Remis à son départ de Marseille.
4500	»	Nolis exigé de divers, suivant le Compte détaillé, N.° 7.
5566	68	Remis comptant pour solde.
12066	68	

N.° 3. DOIT *M. Carel de Paris, son C.te-C.t et d'Int. fixé au*

						Jours.	
1815.							
Sept.	5	11760	»	N.e Remise sur Paris, F. 12000		25	294000
Octob.	2	4000	»	Sa Traite du 2 septembre, à 30 jours.		.	. . .
Sept.	10	5970	»	N.e Remise sur Paris, F. 6000		20	119400
	16	2955	»	*Id.* sur Paris, F. 3000		14	41370
	30	40	73	Pour Courtages.		.	. . .
	»	123	42	P.r N.e provision de Banque, à ½ sur F. 24685			454770
				Solde des nombres		.	64850
	F.	24849	15				519620

Courant avec le Capitaine Florent, C.te de gestion. AVOIR.

2666	2	»	Reçu de Bontems.
6666	13	»	Nolis exigé à la Martinique, suivant le détail N.° 1.
5111	14	»	Solde de ce Compte, porté au Crédit dans N|C., faisant F. 3066. 68.
14444	9	»	

avec P.rs Vinal et Comp.e, de Marseille. AVOIR.

600	»	Pour avarie, suivant son Compte détaillé N.° 5.
3066	68	Solde de notre Compte en Livres des Isles, 5111. 14.
3000	»	Salaires payés aux Équipages, suivant le Compte détaillé N.° 6.
5400	»	Pour ses honoraires, pour l'aller et retour et gratification.
12066	68	

30 *Sept.* 1815, *à* 6 *p.* °|o *l'an, avec P. Vinal et C.e* AVOIR.

1815.					Jours.	
Août.	31	1419	40	Solde du précédent compte	30	42570
Sept	4	15300	»	Sa Remise sur Livourne, P. 3000.	26	397800
	15	4750	»	*Id.* sur Gênes, P. 1000.	15	71250
	30			F. 4000 au 2 oct., somme du débit dépassant l'échéance.	2	8000
	»	10	80	Solde des intérêts en sa faveur, en nombres 64850, divisés par 6000.		
	»	3368	95	Solde débiteur à nouveau.	.	. . .
	F.	24849	15			519620

N.° 4. DOIT. *M. GIRONDI de Gênes, son C.te-C.t et d'Int. fixé au*

						Jours	
1815.							
Sept.	3	9500	»		Notre Remise sur Gênes, P. 2000.	11	104500
	11	6956	25		*Id.* sur Paris, F. 7000.	19	132164
	30	2500	»		Sa Traite du 8 septembre, fin dit	.	. . .
	18	4775	»		Notre Remise sur Gênes, P. 1000.	12	57300
	20	3000	»		Payé pour S C. à Alexis.	10	30000
		9	24		Solde des nombres 55149 divisés par 6000.		
		35	60		Courtages.		
		3	»		Ports de lettres.		323964
		90	»		Provision à $\frac{1}{4}$ sur 35596.		
	F. 26869	09					

N.° 5. D.nt *MM. P. VINAL et C.e, leur C.te-C.t et d'Int. fixé au*

						Jours.	
1815.							
Oct.	18	11500	»	»	Leur Traite sur moi, du 18 septembre, à 30 jours.	.	. . .
	10	187	14	2	*Id.* du 30 septembre, à 10 jours	5	935
Sept.	25	5989	11	8	Ma Remise sur Lyon de F. 4900.	20	119800
					L. F. B. 14375, au 20 octob., somme du crédit	5	
					dépassant l'échéance.	.	71875
Oct.	15	44	3	9	Provision de Banque, à $\frac{1}{4}$ sur 17677.		
	»	4	»	»	Ports de Lettres.		192610
					Solde des nombres	.	108200
							300810
		8772	15	5	Solde créditeur à nouveau.		
L.F.B.°	26498	5	»				

30 *Sept.* 1815, *à* 6 *p.* 0|0 *l'an, avec P.* VINAL *et C.e* AVOIR.

						Jours.	
1815.							
Août.	31	846	70	Solde du précédent Compte		30	25380
Sept.	11	8865	»	Sa Remise sur Paris, de F. 9000.		19	168435
	15	5000	»	*Id.* sur Marseille.		15	750.0
	30	2000	»	*Id.* sur Marseille		.	. . .
	»	10157	39	Solde débiteur à nouveau.			268815
				Solde des nombres.		.	55149
							323964
	F.	26869	09				

15 *Oct.* 1815, *à* 6 *p.* 0|0 *l'an, avec* GIRONDI *de Gênes.* AVOIR.

						Jours.	
1815.							
Oct.	20	14375	»	»	Leur Remise sur Gênes, P. 2500, du 20 sept., à 30 jours	.	. . .
Sept.	23	12105	4	6	Sa Traite pour N|C. sur Carel de Paris, F. 10000, du 23 septembre à 60 jours	22	266310
					L. F. B. 11500, au 18 octob., somme du débit dépassant l'échéance.	3	34500
	»	18	»	6	Solde des nombres 108200 divisés par 6000.		
							300810
L. F. B.o		26498	5	»			

N.° 6. D.nt *MM. VINAL et C.e, leur C.te-C.t et d'Int. fixé au*

					Jours.	
1815.						
Sept.	22	13335	»	Mes Remises sur Livourne et Bordeaux.	38	506730
Nov.	23	10000	»	Traite pour L|C. de Girondi de Gênes, du 23 sept. à 60 jours.	.	. . . .
Déc.	3	10000	»	Ma Traite sur eux du 3 octob. à 60 jours.. . . .	.	. . . .
Oct.	31	111	11	Provision à $\frac{1}{3}$ sur 33335.		
	»	20	»	Courtages et ports de lettres.		
				Solde des nombres.	.	1304015
						1810745
	F.	33466	11			

N.° 7. DOIVENT *MM. P. VINAL et Comp.e de Marseille, en Banque, fixé au* 15 *Novembre* 1815,

					Jours.	
1815.						
Oct.	6	9900	»	Ma Remise sur Marseille, F. 10000	39	386100
Nov.	14	6000	»	Leur Traite du 14 octobre à 30 jours.	1	6000
Oct.	11	10150	»	Ma Remise sur Livourne, P. 2000	34	345100
	17	8955	»	*Id.* sur Marseille, F. 9000	28	250740
Nov.	15	12	08	Solde des nombres 78521 divisés par 6000	.	. . . .
	»	78	36	Pour Courtages.		
	»	14261	06	Solde créditeur à nouveau.		
	F.	49357	50			
						987940

31 *Oct.* 1815, *à* 6 *p.* °|₀ *l'an, avec* CAREL *de Paris.* AVOIR.

					Jours.	
1815.						
Août.	31	17930	»	Solde du précédent Compte.	60	1075800
Sept.	30	3368	95	Solde de S|C.	30	101070
Oct.	15	4925	»	Leur Remise sur Lyon de F. 5000	15	73875
				Sommes dépassant l'échéance.		
				10000 fr. 23 novembre.	23	230000
				10000 3 décembre.	33	330000
	31	217	33	Solde des nombres 1304015, par 6000.		
	»	7024	83	Solde débiteur à nouveau, valeur 31 octobre.		
						1810745
F.		33460	11			

à ERARD *de Paris, sa colonne du C.*[te] *à demi à raison de* 6 *p.* °|₀ *l'an.* AVOIR.

					Jours.	
1815.						
Oct.	22	9550	»	Leur Remise sur Gênes, de P. 2000.	23	219650
	24	8920	»	*Id.* sur Paris, de F. 9000.	21	187320
	28	5947	50	*Id.* sur Bordeaux, F. 6000.	17	101099
Nov.	2	9850	»	*Id.* sur Paris, F. 10000	13	128050
Oct.	18	7200	»	Ma Traite pour L|C. sur Girondi de Gênes, P. 1500, du 18 octobre à 45 jours.	27	194400
Nov.	5	7890	»	Leur Remise sur Paris, de F. 8000	10	78900
						909419
				Solde des nombres		78521
						987940
F.		49357	50			

N.° 8. DOIT *M. Erard de Paris, à P. Vinal et Comp.e, à demi en Banque, fixé au 15 Novembre*

1815.					Jours.	
Oct.	12	9525	»	Notre Remise sur Gênes, de P. 2000	33	314325
	23	8910	»	*Id.* sur Paris, de F. 9000	32	285120
	15	5940	»	*Id.* sur Bordeaux, F. 6000	30	178200
	20	9840	»	*Id.* sur Paris, F. 10000	25	246000
Déc.	2	7200	»	Sa Traite pour N|C. sur Girondi de Gênes, du 18 octobre à 45 jours	.	. . . .
Oct.	24	7870	»	Notre Remise sur Paris, F. 8000.	21	165270
Nov.	15	41	90	Solde des nombres 251370 divisés par 6000.		
	»	60	36	Pour Courtages et Timbre.		
	»	18	80	9. 40 la demi bénéfice de M. Erard.		
				9. 40 notre demi bénéfice.		1188915
	F.	49406	06			

N.° 9. DOIT *M. Sergy de Livourne, à P. Vinal et Comp.e fixé au 24 Novembre 1815, à raison de*

					Jours.								Jours.	
1815.								1815.						
Nov.	2	1500	»	»	22	33000	Remise sur Livourne.	Oct.	10	7575	»		44	333300
	24	2000	»	»	.	. . .	*Id.* sur Livourne.	»	18	10175	»		36	366300
Oct.	12	1584	15	»	42	66528	Sa Traite fin octob. . .	»	31	8000	»		24	192000
							Somme du crédit dans sa colonne dépassant l'échéance.							
Nov.	24	. .	.	.	9	22500	P. 2500, au 3 déc. . .	. . .	.	. . .	.		.	. . .
							Solde des nombres dans notre colonne 57430, divisés par 6000 . .			9	58	»		. . .
							Courtages dans notre colonne.			38	35	»		. . .
	»	14	»	7		. . .	Valeur à 100 s., de F. 70. 14, la $\frac{1}{2}$ de perte sur ce Compte.							
	»	. .	.	.	.	4890	Solde des nombres . .							
	P.	5098	15	7		126918			F.	25797	93			891600

de Marseille, leur colonne soldée du Compte AVOIR.
1815, *à raison de 6 p. °|₀ l'an.*

1815.					Jours.	
Oct.	25	10000	»	Sa Remise sur Marseille	20	200000
	14	5970	»	Notre Traite du 14 octobre à 30 jours.	31	185070
	16	10175	»	Sa Remise sur Livourne, P. 2000.	29	295075
	30	9000	»	*Id.* sur Marseille.	15	135000
Nov.	15	14261	06	Solde de sa colonne.	.	. . . .
				Somme du débit dépassant l'échéance, F. 7200, au 2 décembre.	17	122400
						937545
				Solde des nombres.	.	251370
						1188915
	F.	49406	06			

de Marseille, son Compte à demi en Banque, AVOIR.
6 p. °|₀ l'an.

1815.					Jours.			1815.					Jours.	
Oct.	1	990	2	»	53	52470	Remise sur Marseille .	Oct.	31	5000	»	24	120000
	7	1584	3	2	47	74448	*Id.* sur Paris . . .	. . .	20	7880	»	34	267920
Déc.	3	2500	»	»	»	. . .	Notre Traite du 19 oct. à 45 jours.	. . .	19	12750	»	35	446250
Nov.	24	. .	16	3	»	. . .	Solde des nombres dans sa colonne 4890, divisés par 6000.						
	»	4	3	»	»	. . .	Courtages dans sa colonne.						
	»	. .		.	.	. . .	La $\frac{1}{2}$ de F. 140. 28, perte sur ce Compte.	. . .	»	70	14	»	
	»	19	11	2	»	. . .	Solde débiteur à nouv.	. . .	»	97	79	»	
							Solde des nombres.	. . .	»	. . .	.	.	57430
	P.	5098	15	7		126918			F.	25797	93		891600

N.° 10. DOIT *M. Darson de Paris, à Mailli de Gênes, fixé fin décembre* 1815, *à raison de* 6

						Jours.	
1815.							
Nov.	1	8385	8	4	Ma Remise sur Paris, F. 7000	60	503100
	8	5846	1	11	*Id.* *id.* F. 4000	52	303992
	15	8385	8	4	*Id.* *id.* F. 7000	45	377325
	22	3593	15	»	*Id.* *id.* F. 3000	38	136534
Déc.	31	111	11	6	Solde des nombres 670066, divisés par 6000.		
	»	26	4	2	Pour Courtages.		
	»	10969	»	9	Solde Créditeur à nouveau.		1320951
L. F. B.°		37317	10	»			

N.° 11. DOIT *M. Mailli de Gênes, à Darson de Paris, fixé fin décembre* 1815, *à raison de* 6

						Jours.	
1815.							
Nov.	1	4775	»		Ma Remise sur Gênes de P. 1000.	59	281725
Oct.	27	9500	»		*Id.* *id.* de P. 2000.	63	598500
Nov.	15	9475	»		*Id.* *id.* de P. 2000.	45	426375
Déc.	25	7125	»		*Id.* *id.* de P. 1500.	35	249375
	31	137	80		Solde des nombres 826825, divisés par 6000.		
	»	35	10		Pour Courtages.		
							1555975
	F.	31047	90				

sa colonne du Compte à tiers en Banque, p. °/₀ l'an. AVOIR.

						Jours.	
1815.							
Nov.	27	5750	»	»	Remise sur Gênes, du 27 oct. à 30 jours, P. 1000.	33	189750
Déc.	25	11500	»	»	*Id.* *id.* du 10 nov. à 45 jours, P. 2000	5	57500
Nov.	30	11442	10	»	*Id.* *id.* du 15 nov. à 60 jours, P. 2000.	30	343260
Déc.	23	8625	»	»	*Id.* sur Gênes, du 23 nov. à 30 jours, P. 1500.	7	60375
					Solde des nombres	.	670066
							1320951
L. F. B.°		37317	10	»			

sa colonne soldée du Compte à tiers en Banque, p. °/₀ l'an. AVOIR.

					Jours.	
1815.						
Nov.	10	6895	»	Sa Remise sur Paris F. 7000	50	344750
	7	3920	»	*Id.* *id.* F. 4000	53	207760
Déc.	15	7000	»	*Id.* *id.* F. 7000	15	105000
	6	2985	»	*Id.* *id.* F. 3000	24	71640
Déc.	31	9061	34	Solde débiteur à nouv. en L. F. B°. 10969. ». 9. à 95 s.		
				Solde des nombres	.	826825
				395. 52 le $\frac{1}{3}$ bénéfice de Vinal et Comp.°		
	»	1186	56	395. 52 *Id.* de Mailli, L.F.B.° 478. 15. 2., à 95 s.		1555975
				395. 52 mon $\frac{1}{3}$.		
F.		31047	90			

N.° 12. DOIVENT *M. P. Vinal et Comp.e de Marseille, à à tiers en Banque, fixé au* 31 *décembre* 1815,

						Jours.	
1815.							
Oct.	24	7187	10	»	Remise sur Marseille, F. 6000	66	474342
Nov.	2	6021	7	6	*Id. id.* F. 5000	58	349218
	12	4132	16	9	*Id. id.* F. 3500	48	198336
	16	2420	15	»	*Id. id.* F. 2000	44	106480
	20	6989	11	8	*Id. id.* F. 5000	40	279560
Déc.	31	191	1	»	Solde des nombres 1146311, divisés par 6000. . .		1407936
	»	26	15	»	Pour Courtages.		
L. F. B.°		26969	16	11			

N.° 13. DOIT *M. Mailli de Gênes, à P. Vinal et Comp.e, à tiers en Banque, fixé au* 31 *décembre*

						Jours.	
1815.							
Nov.	10	7125	»		Notre Remise sur Gênes, P. 1500.	50	356250
	24	9450	»		*Id. id.* P. 2000.	36	340200
Déc.	31	5713	95		Solde de sa colonne en L. F. B.° 6844. 16. 11, à 96 s.		
	»	3	57		Solde des nombres 21450, divisés par 6000.		
	»	16	57		Pour Courtages.		
							696450
	F.	22309	09				

MAILLI de Gênes, sa colonne du Compte à raison de 6 p. °|₀ l'an. AVOIR.

						Jours.	
1815. Déc.	9	8625	»	»	Leur Remise sur Gênes de P. 1500	21	181125
	23	11500	»	»	*Id.* *id.* P. 2000	7	80500
					Solde des nombres.	»	1146311
	31	6844	16	11	Solde débiteur à nouveau.		
							1407936
L. F. B.°		26967	16	11			

de Marseille, leur colonne soldée du Compte 1815, à raison de 6 p. °|₀ l'an. AVOIR.

						Jours.	
1815. Nov.	15	6000	»		Remise sur Marseille.	45	270000
	30	5000	»		*Id.* *id.*.	30	150000
	30	3500	»		*Id.* *id.*.	30	105000
Déc.	6	2000	»		*Id.* *id.*.	25	50000
	10	5000	»		*Id.* *id.*.	20	100000
					Solde des nombres	.	21450
	31	809	09		269. 70 le $\frac{1}{3}$ de perte de Mailli, L.F.B. 323. 4, à 96 s.		696450
					269. 70 le $\frac{1}{3}$ de perte de Darson.		
					269. 69 notre $\frac{1}{3}$ de perte.		
	F.	22309	09				

N.° 14. DOIVENT *M. P. VINAL et Comp.e, de Marseille, à à tiers en Banque, fixé au* 31 *décembre*

1815.							Jours.	
Nov.	3	7960	»	Ma Remise sur Marseille,	F. 8000		57	453720
	10	5970	»	*Id.* *id.*	F. 6000		50	298500
	12	4728	15	*Id.* sur Gênes,	P. 1000		48	226944
	14	4472	50	*Id.* sur Marseille,	F. 4500		46	205712
	20	4975	»	*Id.* *id.*	F. 5000		40	199000
				Solde des nombres			.	291310
Déc.	31	45	78	Pour Courtages.				
	»	21596	28	Solde créditeur à nouveau.				
								1675186
	F.	49747	71					

N.° 15. DOIT *M. DARSON de Paris, à P. VINAL et Comp.e, à tiers en Banque, fixé au* 31 *décembre*

1815.							Jours.	
Nov.	3	5985	»	Notre Remise sur Paris,	F. 6000		57	341145
	4	4975	»	*Id.* *id.*	F. 5000		56	278600
	5	6220	40	*Id.* *id.*	F. 6251 66.		55	342100
	11	4750	»	*Id.* sur Gênes,	P. 1000		49	232750
	12	2988	75	*Id.* sur Paris,	F. 3000		48	143424
	13	12812	50	*Id.* sur Livourne,	P. 2500		47	602164
	25	6895	»	*Id.* sur Paris,	F. 7000		35	241325
	30	4950	»	*Id.* *id.*	F. 5000		30	148500
Déc.	31	267	84	Solde des nombres 1607028 divisés par 6000.				2330008
	»	49	82	Pour Courtages.				
	F.	49894	30					

DARSON de Paris, leur colonne du Compte AVOIR.
1815, *à raison de 6 p. °|₀ l'an.*

					Jours.	
1815.						
Nov.	14	6000	»	Leur Remise sur Paris.	46	276000
	24	5000	»	*Id.* *id.*	36	180000
	»	6251	66	*Id.* *id.*	36	225036
	18	4775	»	*Id.* sur Gênes, P. 1000	42	200550
	24	3000	»	*Id.* sur Paris.	36	108000
	25	12812	50	*Id.* sur Livourne, P. 2500	35	448420
Déc.	10	6903	75	*Id.* sur Paris, F. 7000	20	138060
	»	4956	25	*Id.* *id.* F. 5000	20	99120
	31	48	55	Solde des nombres 291310, divisés par 6000.		1675186
	F.	49747	71			

de Marseille, sa colonne soldée du Compte AVOIR.
1815, *à raison de 6 p. °|₀ l'an.*

					Jours.	
1815.						
Nov.	30	8000	»	Sa Remise sur Marseille.	30	240000
Déc.	5	6000	»	*Id.* *id.*	25	150000
Nov.	20	4762	10	*Id.* sur Gênes, P. 1000.	40	190480
Déc.	15	4500	»	*Id.* sur Marseille.	15	67500
	»	5000	»	*Id.* *id.*	15	75000
	31	21596	28	Solde débiteur à nouveau.		
				Solde des nombres.	.	1607028
		35	92	11. 97 le $\frac{1}{3}$ perte de Darson. 11. 97 le $\frac{1}{3}$ perte de Mailli, L. F. B. 14. 7. 6, à 96 s. 11. 98 notre $\frac{1}{3}$ de perte.		2330008
	F.	49894	30			

TABLE RAISONNÉE

DE TOUT L'OUVRAGE.

I. *Désigne le Tome Premier.*

II. *Désigne le Tome Second.*

A.

Abréviations. Celles employées dans l'Ouvrage, II, 7.

A Compte. Dans quel compte passer ceux reçus ou donnés aux Actionnaires d'un Navire, II, 88, 115.

Achats et Ventes. Livre Auxiliaire I.

Actions. Celles sur un Navire sont fixées après le départ du Navire. Comment en trouver le résultat, II, 93.

Actionnaires. Ceux d'un Navire doivent être détaillés, II, 83. Ils doivent être crédités et débités de suite, lorsqu'ils remettent ou qu'ils reçoivent quelqu'à compte, II, 88. Ce Compte se solde lors du départ du Navire, et doit s'ouvrir de nouveau au retour du dit Navire, s'ils reçoivent des à comptes, II, 83. Ils peuvent payer leurs actions en Marchandises, II, 95.

Additions. Il faut en être sûr avant de les fixer sur le Grand Livre, II, 79. Il en est de même quand on solde un Compte, II, 179. On les arrête en petites chiffres sur le Grand Livre, dans les Comptes dont on est sûr, II, 128.

Appointemens de Commis. Passés à droiture dans la caisse, en leur ouvrant un Compte sur le Grand Livre, II, 161. On peut, sans leur ouvrir un Compte, les passer dans le Livre de Frais, II, 161. On les solde, dans le premier cas, par le débit de Frais de Commerce, II, 161, 220.

Argent des Colonies. Comment les calculer et les réduire en francs II, 104.

Argent. Dans quel compte passer celui donné ou reçu d'un Capitaine de Navire qu'on expédie, II, 95.

Armement d'un Navire. Il tient aux opérations de la Marchandise, II, 81. Comptes à ouvrir, II, 82, 83. Il se fait par actions II, 81. Son crédit alors sera formé par le débit des Actionnaires, II, 82, ou par un seul Armateur, alors il n'a qu'un débit qui ne se solde qu'au retour du voyage, II, 82, 84. Il peut y avoir des intéressés sur le corps du Navire et des intéressés sur la cargaison. Comptes à ouvrir, II, 85, 86. Quand il y quelque Actionnaire, on doit lui remettre un Compte détaillé de l'Armement, II, 92. Passer dans l'Armement tous les frais, à fur et mesure qu'on les paye, II, 91.

Articles. Il n'y en a dans ce Cours qu'un seul de chaque opération. Pour quel motif, II, 80. Avoir toujours sous les yeux les Livres, Notes ou Comptes qui doivent le former, II, 25. Quand il y en a plusieurs sous une même date qui ont du rapport ensemble, on peut n'en faire qu'un seul, II, 161.

Associés. On doit leur ouvrir un Compte de Fonds, II, 27. Passer dans un Compte particulier les sommes qu'ils prennent pour leur usage, II, 161, 203. Leur débit

à la fin de la Société doit solder le Compte de Caisse, II, 224.

Assurances. Ce Compte est crédité avant d'être débité, II, 45. Il peut être cependant dans le même cas des autres, en ouvrant un Compte à Assureurs divers, II, 110, 111. La provision est confondue avec la prime, pourquoi, II, 93. Faire sortir à nouveau, lors d'un Bilan, les Assurances qui restent à payer, II, 139. Ce Compte se solde par Profits et Pertes, II, 139. Assurance isolée, II, 109, 110. L'Assurance s'ajoute à une Facture d'Achat, II, 108, se déduit à un Compte de Vente et net produit II, 108.

Avances à l'Equipage d'un Navire. Dans quel Compte les passer, II, 95.

Avaries. Elles se passent au débit de l'Armement ou du Navire, II, 84.

Avitaillement d'un Navire. Se passe à droiture dans le Compte de l'Armement, II, 92.

B.

Banque. Son raisonnement diffère de celui de la Marchandise, et a nécessité un Cours à part. Comptes à ouvrir, II, 143.

Bilan. Manière de s'y prendre pour le faire II, 126 et suivantes. On est obligé de pointer, quand il ne tombe pas juste, II, 128. Il se met sur le Journal, à la suite des écritures de l'année qui ont servi à le dresser, signé par le Teneur des Livres et par chaque Associé. Il doit en être fait un extrait détaillé pour chaque Associé, II, 141. Manière de dresser un Bilan d'une personne en faillite, II, 224. Méthode

pour faire un Bilan toujours juste, II, 229. Opération. Extraire du Journal en débit et crédit sur un cahier à part, tous les articles qu'on y a passés dans le mois. Rassembler séparément et dans un même Compte, toutes les sommes des Débiteurs et des Créanciers. Faire l'addition à part de ces sommes rassemblées, et en former son Bilan du mois, II, 230 et suivantes. Comment opérer, si on faisait une omission en rassemblant les sommes du Journal, II, 224. En faisant le Bilan de mois en mois, on peut supprimer les Comptes qui soldent, II, 245. Bilan qui en résulte, conforme à celui d'additions fait dans ce Livre, II, 247.

C.

Caisse. Livre Auxiliaire, I. Comment la solder, II, 79. S'assurer des additions du Grand Livre, avant d'en passer le solde, II, 79. Le solde qui reste en Caisse, à la dissolution de la Société, se partage aux Associés, II, 224.

Capital. Ce qu'on entend par fonds capital. Où prendre le fonds capital. Manière de le passer au Journal, II, 27, 28. On doit y porter le bénéfice ou la perte, en faisant un Bilan, II, 140. Quand on fait une liquidation, on doit le porter au crédit des Associés, et le bénéfice, s'il y en a, également, II, 222, 223.

Cargaison d'un Navire. Articles qui doivent y être compris, s'il y a des intéressés, II, 86.

Commanditaire. Ce qu'il est dans une Société. Il ne perd que la somme qu'il a versée dans la Société, en cas de faillite de ses Associés. S'il verse d'autres fonds, il

est créancier ordinaire en Compte-Courant, II, 29, 30.

COMMISSIONS, voyez Provisions.

COMPTES. Ceux à ouvrir sont subordonnés aux opérations que l'on fait. Il y en a cinq qui sont invariables, et sont subdivisés en beaucoup d'autres, II, 2 et suivantes. Trois sont dans le cas de sortir avant d'entrer. Pourquoi, II, 44. Dans ceux qui sont généraux, quand le crédit se trouve plus fort que le débit, ce plus est un bénéfice, et quand c'est le débit qui est plus fort, ce moins au crédit est une perte, II, 129, 130. Comment faire la différence de son Compte et de notre Compte, II, 50, 51. Ceux ouvert sur le Grand Livre sont rayés différemment des uns aux autres, II, 253.

COMPTES des Amis chez nous, soit LEUR COMPTE. De quoi il se compose, II, 51. Laisser en blanc la somme d'une remise qu'un Ami fait jusqu'après la négociation, II, 148. Modèle d'un Compte remis avec intérêts, I (N.os 3 et 4, Livre des Comptes-Courans). Comment les solder sur le Journal, II, 152 et suivantes.

COMPTES chez des Amis, soit NOTRE COMPTE. De quoi il se compose, II, 51. Il se passe sur le Journal et sur le Grand Livre en deux colonnes. Notre colonne n'a rien de commun avec celle de l'Ami, qui doit être dans sa monnaie, II, 50. Évaluer une remise faite ou reçue pour notre compte, II, 158. Quand on le solde, la différence qu'il y a dans notre colonne se passe par Profits et Pertes, II, 158. Laisser en blanc dans sa colonne une remise à lui faite, que l'on remplira lorsqu'il en aura donné la négociation, II, 163. On peut cependant passer la remise de

suite. Comment opérer, II, 163. Modèle d'un notre Compte remis par un Ami, I, (N.os 5 et 6, Livre des Comptes-Courans.) Comment les solder sur le Journal, II, 164 et suivantes. Articles omis de part et d'autre, comment faire pour y remédier, II, 168.

Comptes a demi en Banque. Ce Compte n'est pas autre qu'un notre Compte, II, 170. Laisser en blanc, dans notre colonne, la remise que l'Ami nous fait jusqu'après l'avoir négociée, II, 174. Laisser en blanc, dans la colonne de l'Ami, la remise que nous lui faisons jusqu'après qu'il nous en aura donné la négociation, II, 172. Trois manières de solder ces Comptes, II, 177. Première manière. Quand l'Ami remet le premier sa colonne, et que nous soldons, II, 177. Modèles des Comptes-Courans, suivant la première manière, I. (N.os 7 et 8, au Livre des Comptes-Courans). Le bénéfice ou la perte doit être partagé entre les deux Associés, II, 180, 187. Deuxième manière. Quand nous remettons notre colonne le premier et que l'Ami la solde, II, 181. Troisième manière. Lorsque nous remettons soldées les deux colonnes ensemble, II, 184 et suivantes. Modèle d'un Compte-Courant, suivant la troisième manière, I. (N.o 9, au Livre des Comptes-Courans.) Dans les trois manières, les frais de l'Ami sont passés sur le Journal en Parties Simples, dans sa colonne seulement, sans evaluation, II, 178, 182, 186, 187. Nos frais sont passés sur le Journal en Parties doubles, seulement dans notre colonne, II, 180, 186.

Comptes a tiers en Banque. Ils se passent sur le Journal de la même manière qu'un Compte à demi en Banque; la marche ne varie qu'en les soldant, II, 189, 190.

Ils demandent une correspondance bien claire de part et d'autre, II, 190. Deux manières de les rapporter sur le Grand Livre II, 190. Les sommes qui sont dans les colonnes des deux Associés, de l'un à l'autre, ne doivent pas figurer dans notre colonne, ni sur le Journal, ni sur le Grand Livre, II, 191. Laisser en blanc sur le Journal, ainsi qu'aux Comptes à demi en Banque, toutes les sommes à négocier de part et d'autre, jusqu'après la réception de la lettre qui en donnera la négociation, II, 191. Manière de les solder, II, 204 et suivantes. Résumé de la manière de les solder, II, 213.

Comptes d'un Capitaine de Navire. Il faut lui en ouvrir deux, si le cas l'exige. Ils doivent se régler au retour de son voyage, II, 84. Manière de les dresser I. (N.° 1 et 2, au Livre de Factures.) Dans quel Compte passer les avances d'argent à lui faites, II, 95. On doit donner, aux intéressés, connaissance de tous ses Comptes, II, 113.

Compte en Suspens. Dans quelle occasion on doit ouvrir ce Compte, II, 146.

Comptes Nouveaux et Comptes Vieux. Comment en faire la différence, II, 80. Ne rapporter sur le Grand Livre le Compte nouveau, qu'après avoir soldé le Compte vieux, II, 80.

Comptes-Courans. Les transcrire dans un Livre, est c'est de là qu'on doit former son Article sur le Journal, II, 155. Manière d'en passer les frais, etc., II, 152 et suivantes.

Contrepasser un Article. Comment opérer quand on passe dans un Compte ce qui doit être dans un autre, ou au débit ce qui eût dû être au crédit, II, 215, 216.

Correspondance. Représentée par le Cahier de Notes, II, 147.

D.

Débit et Crédit, Débiter et Créditer, Débiteur et Créancier. Se bien fixer sur l'acception donnée à ces mots, II, 2.

Débiteurs et Créanciers. Qu'entend-on par ces mots, II, 27. Titre de divers particuliers préféré à ceux-ci, II, 34. Vice qui peut résulter en ouvrant ces Comptes séparément, II, 37, 38. Manière de passer au Journal une distraction qui aurait fait prendre l'un pour l'autre de ces deux Comptes, II, 38. Manière pour trouver de suite le Débiteur et le Créancier, II, 43, 56, 63, 74.

Dépenses Générales ou Frais de Commerce. Livre Auxiliaire I. Les solder tous les mois par la Caisse II, 79. Les frais qui restent à payer lors d'un Bilan, se portent à nouveau, ainsi que ceux payés sur Marchandises vendues dont les Comptes n'ont point été remis, II, 131. Le loyer de comptoir, rente, chauffage, éclairage, appointement de commis, sont passés dans ce Compte, II, 219, 220. Ce Compte se solde par Profits et Pertes, II, 132.

Désarmement et Armement d'un Navire au lieu de sa destination. Compte qui le composent, II, 83. Il se solde par le désarmement au lieu du départ, II, 83. Il peut être supprimé, II, 86. Quel Compte peut le remplacer II, 86. Les Marchandises ou les Débiteurs qui restent à faire rentrer, sont portés dans un Compte à part, II, 85. Les Articles doivent s'y passer en double colonne, et conformément au Compte de Marchandises de notre Compte chez divers, II, 97.

Désarmement d'un Navire au lieu de son départ. Comptes qui le composent, II, 83. Le net produit des Marchandises de retour doit y être porté, II, 102. Le solde doit être partagé aux Actionnaires, II, 112. S'il n'y a qu'un seul Armateur, le solde doit être porté au crédit de l'Armement, qui n'a que le débit, II, 84. Il faut en donner compte aux Actionnaires, II, 113.

Divers. Pourquoi l'on se sert de ce mot, II, 28.

Ducroire. Ce que c'est, et dans quel Compte on doit le passer, II, 46.

E.

Échéances. Livre Auxiliaire I. Ne pas oublier de mettre l'Échéance à côté ou par-dessus la somme. Voir à cet effet les Comptes à demi ou à tiers en Banque, II, 176, 191.

Ecritures en Parties Doubles. Nécessité de les comprendre ou de savoir les tenir. A quelles fins, II, 1. Transport d'un Grand Livre dans un autre. Comment procéder, II, 126. Celles en Parties Simples mises en Parties Doubles, II, 146.

Effets en Porte-Feuille. Pourquoi ouvrir ce Compte. Il peut se subdiviser en plusieurs autres, II, 3.

Effets a Payer. Ce Compte est un des cinq Comptes généraux qu'on est forcé d'ouvrir, II, 3. Il est un de ceux qui sont crédités avant d'être débités, II, 44. Il se solde par lui-même, II, 37.

Effets a Recevoir. Pourquoi ouvrir ce Compte. Il ne comprend que les Effets sur la place, II, 3. Il se solde par lui-même, II, 4.

Epoque Commune. Comment opérer pour la trouver, II, 225.

Erreurs. Comment réparer une erreur quand on passe dans un Compte ce qui se rapporterait à un autre, II, 215, 216.

Exemples ou Tableaux. Ils sont faits pour faciliter l'Élève, II, 81. Ils font trouver de suite le Débiteur et le Créancier, II, 42. Pour supprimer le Compte de divers particuliers, II, 63. D'un Compte de Marchandises en participation avec un Ami, II, 69. D'un payement avec escomptes compensés, II, 75. D'une Facture portant assurance, II, 109. D'une assurance isolée, II, 110. D'un Bilan d'écritures par additions, II, 127. D'un article de frais payés sur Marchandises dont les Comptes n'ont pas été remis lors d'un Bilan, II, 132. D'un article de Marchandises en magasin à porter à nouveau lors d'un Bilan, II, 133. D'un article de Marchandises vendues et encaissées, dont les Comptes n'ont pas été remis, à porter à nouveau lors d'un Bilan, II, 133. D'un Compte de Profits et Pertes à remettre aux Associés lors d'un Bilan, II, 142. D'une Remise faite pour notre compte à un correspondant et laissée en blanc dans sa colonne, II, 164. D'un article de frais faits par un Correspondant sur une Remise à lui faite pour notre Compte, II, 163. Pour solder un *Notre Compte*, II, 165, 166. D'une Remise faite par un Correspondant pour le Compte à demi en Banque et laissée en blanc dans notre colonne, II, 174. De la première manière de solder un Compte à demi en Banque, II, 179. De la seconde manière, II, 181. De la troisième manière, II, 184, 185.

Expéditions avec le même Navire et le même Capitaine. Comptes à ouvrir et intitulé de ces Comptes, II, 87.

Explication des mots qu'il faut bien comprendre pour n'avoir pas de peine à apprendre la Tenue des Livres en Parties Doubles, II, 6.

F.

Fabrique a Savon. Comptes à ouvrir, II, 116. Articles passés de suite, et pourquoi, II, 117. Manière de la solder, II, 123. Ce Compte peut servir de modèle à toute autre fabrication, II, 125.

Folios. Avoir soin de mettre ceux du Journal sur les Livres Auxiliaires ou Comptes etc. qui ont fourni tous les Articles que l'on y passe. Pourquoi l'on doit mettre le folio du Journal de préférence à une ✠, II, 31. Ceux dit *de Rencontre* sur le Grand Livre, peuvent être supprimés, et pourquoi, II 253. Mettre le folio des Comptes ouverts sur le Grand Livre, devant les Débiteurs et Créanciers des articles passés au Journal, II, 251.

Frais Divers. Ceux faits par un Capitaine de Navire, soit en route, soit au lieu de sa destination, comment et dans quel Compte les passer, II, 83, 84, 102, et suivantes.

I.

Intérêt à un Navire. On doit ouvrir ce Compte quand il y a divers intéressés, II, 82. Il n'a qu'un débit et se solde par Profits et Pertes, au retour du voyage, II, 82, 114.

Intérêt à diverses Marchandises. Pourquoi on doit ouvrir ce Compte, II, 4, 49. Il n'est employé que pour une Marchandise dont on est chargé de la vente, II, 53.

Intérêts Généraux. A quel bnt ouvrir ce Compte, II, 4, 42. Le solde des intérêts des Comptes-Courans y est compris, II, 152. Il se solde par Profits et Pertes, II, 135.

INTÉRESSÉS à un Navire. } deux Comptes à ouvrir, s'il le faut.
INTÉRESSÉS à la cargaison. }
Objets qui concernent l'un et l'autre, II, 85, 86.

J.

JOURNAL. D'où vient qu'il est ainsi nommé. Son usage. Le Débiteur doit balancer son Créancier. N'y passer aucun article sans l'avoir pris de quelque Livre ou Titre. Chaque article doit y être très-détaillé, II, 25. Pour y passer un article, il faut le bien comprendre et se bien pénétrer de ce que l'on va passer, II, 26. Faire suivre le numéro des pages dans un nouveau Journal, si le même Grand Livre le demande, II, 26. Il doit être écrit proprement et sans rature, II, 26. Titre à mettre au commencement du Journal, avant le premier article, II, 27. Y mettre devant chaque article les folios des Comptes ouverts sur le Grand Livre, avant de rapporter, II, 250. Ne pas oublier de mettre son folio sur les Livres ou Comptes d'où l'on aura puisé l'article passé sur le Journal, II, 31.

L.

LIVRE (GRAND). Ce qu'on entend par un Grand Livre. Comment ouvrir les Comptes sur un Grand Livre, II, 249. Comment transporter les Comptes du Journal sur le Grand Livre, II, 250, 251. Le folio du Journal doit y être mis de préférence à celui dit *de Rencontre*, et pourquoi, II, 253. Tous les Comptes sur un Grand Livre ne doivent pas être rayés de la même manière, II, 253. Manière différente de les rayer, II, 254 et suivantes. A quoi sert le Numéro que l'on met à divers Comptes sur le Grand Livre, II, 256.

LIVRES AUXILIAIRES. Ce qu'on entend par ce mot *Auxiliaire*, II, 2. Ils sont absolument nécessaires pour passer son Article sur le Journal, II, 2. I, 4. Ceux qui doivent être employés dans ce Cours, I, 4, savoir:

Livre ou Cahier de Notes.

Nécessité de ce Cahier. On doit y passer toutes les opérations que l'on veut faire, pour en former ses Livres Auxiliaires. Il doit par conséquent désigner les Livres que l'on doit prendre pour passer les Articles au Journal. Il est indispensablement nécessaire de l'avoir toujours sous les yeux dans ce Cours, dont il devient le guide. Il n'est autre qu'un brouillon de Journal. Il est le précis de la Correspondance et des affaires dans ce Cours. Manière de s'en servir, I, 6.

Livre de Caisse.

Comment il doit se tenir. Mettre le folio du Journal dans la petite colonne, à côté de la somme passée. Pointer la Caisse du Grand Livre avec celle du Caissier, si celle du Grand Livre ne venait pas d'accord. Aucun article de Caisse ne doit être passé au Journal, s'il n'est pas sur ce Livre, I, 73.

Livre d'Achats et Ventes.

Deux manières de le tenir. Celle par entrée et sortie est préférable; c'est celle dont je me suis servi dans ce Cours. Mettre le folio du Journal à côté de l'article passé. Les noms des Courtiers et Peseurs doivent être mis à côté de l'Achat et de la Vente.

Livre de Factures.

Il doit rassembler les Factures d'Achats et les Comptes de Vente. Les frais n'y sont pas passés bien exactement, attendu leur variation. On doit mettre à une Facture, la marque, contre-marque et numéros sous lesquels on expédie la Marchandise. On doit avoir un repertoire où l'on mettra les noms des Amis à qui appartient la Facture. Note des Factures que ce Livre contient.

Facture d'achat d'une Marchandise pour compte d'Ami.

Compte de Vente et net produit d'une Marchandise vendue pour compte d'Ami.

Compte de Vente et net produit d'une Marchandise reçue psur vendre en compte à demi.

Facture d'Achat d'une Marchandise expédiée à un Ami, pour vendre pour notre compte.

Facture d'Achat d'une Marchandise expédiée à un Ami, pour vendre en compte à demi.

Facture d'Achat d'une Marchandise expédiée à un Ami, pour vendre en compte à tiers.

Facture d'Achat des Marchandises formant une cargaison de Navire pour les Isles de l'Amérique.

Note d'une Assurance d'entrée aux Isles.

Comptes détaillés d'un Capitaine.

N.° 1. Nolis exigé aux Isles.

N.° 2. Salaires payés, aux Isles, à l'Équipage.

N.° 3. Frais du Capitaine pendant son séjour aux Isles.

N.° 4. Achat fait aux Isles, pour l'avituaillement du Navire pour le retour.

N.° 5. Frais du Capitaine pendant sa traversée.

N.° 6. Salaires payés, à Marseille, à l'équipage.

N.° 7. Nolis exigé à Marseille.

Compte de Vente et net produit à Marseille, des Marchandises chargées aux Isles sur le Navire.

Note de l'assurance de sortie des Isles à Marseille.

Compte du désarmement à Marseille, du Navire.

Livre de Magasin.

Nécessité d'avoir ce Livre. Manière de le tenir. Passer à la Marchandise reçue les frais qu'elle aura faits à la reception, et tous ceux que l'on payera pour la dite Marchandise; mettre à côté de la Marchandise, le jour de son entrée en magasin que l'on désignera, et le jour qu'on en remettra les clefs. Il est très-nécessaire d'avoir un repertoire où l'on mettra le nom de la Marchandise, afin d'y recourir au besoin.

Livre d'Echéances.

Ce Livre est indispensable et de la plus grande importance. Objets qui doivent y être portés, outre les Effets à recevoir et les Effets à payer.

Livre de Frais de Commerce.

On peut le supprimer. Motifs cependant qui doivent engager à le tenir.

Livre de Négociations.

Les Négociations sont ordinairement sur une feuille de papier séparée. Il serait bien de les copier dans un Livre, crainte d'en égarer quelqu'une.

Note des Négociations faites dans ce Cours.

Négociation	sur Gênes,	pris.
Id.	sur Place,	pris.
Id.	sur Gênes,	pris.
Id.	sur Gênes,	pris.

Négociation	sur Livourne,	remis.
Id.	sur Paris,	pris.
Id.	sur Gênes,	pris.
Id.	sur Paris,	pris.
Id.	sur Gênes,	pris.
Id.	sur Paris,	pris.
Id.	sur Gênes,	pris.
Id.	sur Gênes,	remis.
Id.	sur Place,	remis.
Id.	sur Gênes,	remis.

Livre de Comptes-Courans.

Ce Livre est absolument nécessaire. Y sont compris les Comptes-Courans reçus et envoyés. Manière de les dresser.

Note des Comptes-Courans qui sont employés dans ce Cours.

N.° 1. Compte-Courant chez le Capitaine Florent, soit notre Compte.

N.° 2. *Id.* du Capitaine Florent chez nous, soit son Compte.

N.° 3. Compte-Courant et d'intérêt de Carrel de Paris chez nous, soit son Compte.

N.° 4. *Id.* de Girondi de Gênes chez nous, soit son Compte.

N.° 5. *Id.* chez Girondi de Cênes, soit N|C.

N.° 6. *Id.* chez Carrel de Paris, soit N|C.

N.° 7. *Id.* de la colonne du Compte à demi en Banque d'Erard de Paris.

N.° 8. *Id.* de notre colonne soldée du Compte à demi avec Erard de Paris.

N.° 9. Compte-Courant et d'intérêt des deux colonnes ensemble, du Compte à demi en Banque avec Sergy de Livourne.

N.° 10. *Id.* de la colonne du Compte à tiers en Banque de Mailli de Gênes avec Darson de Paris.

N.° 11. *Id.* de la colonne soldée du Compte à tiers en Banque de Darson de Paris avec Mailli de Gênes.

N.° 12. *Id.* de la colonne du Compte à tiers en Banque de Mailli de Gênes avec nous.

N.° 13. *Id.* de notre colonne soldée du Compte à tiers en Banque avec Mailli de Gênes.

N.° 14. *Id.* de la colonne du Compte à tiers en Banque de Darson de Paris avec nous.

N.° 15. *Id.* de notre colonne soldée du Compte à tiers en Banque avec Darson de Paris.

M.

Manière de dresser un Bilan d'une personne en Faillite, II, 224.

Marchandises Générales. Celles achetées pour compte d'Amis, II, 33. D'où vient qu'on ne passe pas à ce Compte tous les frais occasionnés par la Marchandise, II, 36. Celles vendues pour compte d'Amis, les inscrire au Livre de Magasin du moment qu'on en a reçu le connaissement et la Facture, II, 43. A quel usage sert ce Compte, II, 52. Celles reçues pour compte d'Amis, sortent avant d'entrer, II, 44. Et elles entrent quand on remet Compte de Vente, II, 57. Celles achetées pour une cargaison, sortent comme celles achetées pour compte d'Amis, II, 91. Celles d'une cargaison vendue au lieu de sa destination, se pas-

sent par un compte particulier, II, 97, 98. Celles d'une cargaison qui restent invendues sur les lieux, ne doivent pas empêcher de remettre un Compte de Désarmement, mais il faut avoir attention dans les écritures, de les faire ressortir dans un Compte nouveau. Les debiteurs qui devraient cette Marchandise, doivent être considérés comme Marchandise existante, II, 85. Faire sortir à nouveau, lors d'un Bilan, celles que l'on peut avoir en magasin, II, 133. En faire de même pour celles que l'on a vendues pour compte d'Ami, et dont on n'a pas donné Compte, II, 133.

MARCHANDISES de notre Compte chez divers. Pourquoi l'on doit ouvrir ce Compte, II, 4. Marchandises que ce Compte doit comprendre, II, 53. L'Ami à qui on l'expédie ne la doit pas avant de l'avoir vendue, II, 64. Ce Compte se solde par Profits et Pertes, après avoir porté en Compte nouveau la Marchandise invendue et dont l'Ami n'a pas donné Compte, II, 135.

MARCHANDISES en participation. Comment opérer pour celles achetées en participation avec un Ami en ville, II, 68. Deux manières pour cela, et celle que l'on doit préférer, II, 69, 70.

MARCHANDISES par spéculation. Il vaut mieux ouvrir un Compte à cette Marchandise, plutôt que de la confondre dans un Compte général de Marchandises, II, 71.

MÉTHODE pour trouver une époque commune, II, 225.

MÉTHODE pour trouver le nombre correspondant à l'agio auquel sont fixés les intérêts d'une année. Exemple et preuve. Calcul fait, II, 226, 227, 228.

MÉTHODE sûre pour trouver un Bilan juste, II, 229 et suivantes.

MONNAIES Étrangères provenant de Compte-Courant. Lui donner une évaluation du moment qu'on reçoit une Facture d'Achat ou un Compte de Vente pour notre compte, II, 54.

N.

NAVIRE. Dans quel Compte classer l'Achat et Vente d'un Navire, II, 88, 111. Comptes qu'il doit représenter, dans le cas qu'il y ait ou non des intéressés, II, 86. Comment l'intituler, s'il faisait plusieurs voyages, II, 87. Le débiter de tous les frais à fur et mesure qu'on les paye, II, 91.

NÉGOCIATIONS. Voyez le Livre Auxiliaire.

NOLIS. Comment passer ceux exigés par le Capitaine, II, 103, 105.

NOMBRE correspondant à l'agio auquel sont fixés les intérêts d'une année. Comment opérer, II, 226.

NUMÉROS mis à divers Comptes sur le Grand Livre. A quel usage, II, 256.

O.

OPÉRATION. Ne passer à une nouvelle, qu'après avoir compris l'antécédente, quand on veut apprendre par soi-même dans ce Cours, II, 2. Une Opération passée sur le Journal, doit être transportée de suite sur le Grand Livre, II, 25.

P.

PAPIERS sur l'Étranger. Ce Compte ne comprend que les Effets qui sont d'une monnaie différente de la place où l'on est établi. Il se solde par Profits et Pertes, II, 4.

PAPIERS sur France. Ce Compte doit comprendre tous les Effets payables dans le Royaume, excepté ceux sur la place où l'on a établi son Commerce. Il se solde par

Profits et Pertes. II, 4. On ne doit passer sur le Journal que le net des Effets, II, 40. Porter à nouveau dans un Bilan, les Effets qui restent en portefeuille, II, 130.

Particuliers divers. Pourquoi ouvrir ce Compte, II, 34. Il ne doit y entrer que les particuliers dont les Comptes ne doivent pas avoir de suite, II, 35. Il peut être supprimé. Comment opérer, II, 48.

Passagers sur un Navire. Quel est le Compte dans lequel on doit porter l'argent qu'ils donnent pour leur passage, II, 96, 97.

Payemens. C'est ce qu'il y a de plus difficile à passer. Divers exemples pour les faire comprendre facilement, II, 43, 56, 63, 74. Ce qu'on entend par payement simple, II, 30. Et par payement composé, II, 31.

Point mis au Journal devant le folio des Comptes du Grand Livre. Pourquoi, II, 252. Ne pas oublier de le mettre après avoir rapporté son article du Journal au Grand Livre. Inconvenient qui en résulterait, II, 252.

Pointer un Compte, quand celui qu'on reçoit n'est pas conforme avec le notre. Comment s'y prendre, II, 165.

Profits et Pertes. Ce Compte est un des trois qu'on est forcé d'ouvrir, II, 3. Le bénéfice ou la perte doit être porté au fonds capital, II, 139. On peut cependant le porter aux Comptes des Associés, II, 140. En dresser un Compte pour remettre aux Associés, II, 141, 142.

Provision. On doit lui ouvrir un Compte, II, 35. Elle reste dans le Compte d'Assurance. Pourquoi, II, 93. Celle de Banque à nous due reste dans ce Compte, II, 152. Et celle que nous devons à notre Ami se passe dans le Compte de Dépenses ou frais de Commerce, II, 167.

R.

Remises. Passer au Journal et laisser en blanc dans notre colonne, jusqu'après la négociation, la somme d'une Remise qn'un Ami nous fait pour négocier pour son compte, ou pour un Compte à demi ou à tiers en Banque, et remplir ce blanc lors de la négociation, II, 148. On peut cependant passer la somme dans notre colonne, mais il faudra débiter l'Ami, de la perte à la négociation, II, 148. Lui donner une évaluation dans notre colonne, si c'est pour notre compte, II, 158. Laisser en blanc dans la colonne de l'Ami, une Remise à lui faite pour négocier pour notre compte, jusqu'à ce qu'il nous en ait donné négociation, II, 163, 172. On peut la passer au pair. Comment opérer, II, 163, 164.

Repertoire du Grand Livre A et B., II, 262, 265, Il en faut un pour les Factures, le Livre de Magasin, le Livre des Comptes Courans et Copie des Lettres.

S.

Salaires d'un Équipage de Navire. Dans quel Compte les passer, II, 83, 84.

Société de Commerce. Se passe au Journal, d'après les conditions désignées dans le Contrat de Société, II, 27.

T.

Table de tous les articles passés au Journal, qui indique la manière de les passer, II, 8.

Tableau pour trouver une époque commune, II, 225. Pour calculer les intérêts à tant pour cent l'an, II, 228.

D'un Bilan d'une personne en fallite ; II, 224. De trois Comptes réunis en un seul, dans un Compte à tiers en Banque, II. (à la fin du Grand Livre.)

TENUE des Livres en Parties doubles. Nécessité à tout Négociant ou à toute personne qui se voue au Commerce de savoir les tenir, II, 1. On les apprend plus facilement par demandes et réponses, II, 1. Pour les apprendre soi-même d'après ce Cours, il faut opérer d'après les Livres Auxiliaires, II, 1. Ce qu'il faut bien concevoir pour les apprendre avec facilité, II, 2. Division de ce Cours par opérations, pour qu'un Elève puisse les apprendre plutôt. Ne passer d'une opération à une autre qu'après avoir compris la première, II, 2.

TRAIT de plume mis sur le Journal à côté de l'article. Il sert à séparer les Débiteurs et les Créanciers, II, 250.

TRAITES. Manières de les dresser quand on veut se rembourser par appoint de ce que l'on nous doit, II, 40. Dans quel Compte on doit les classer, II, 3.

TENUE DES LIVRES

EN PARTIES DOUBLES.

COURS
ÉLÉMENTAIRE ET PRATIQUE
DE LA
Tenue des Livres
EN PARTIES DOUBLES,
SUIVI

D'une MÉTHODE *simple et sûre pour trouver un Bilan juste, sans avoir besoin de pointer du Journal au Grand Livre.*

Par JOSEPH GERARD, Teneur de Livres.

DÉDIÉ

A la Chambre de Commerce de Marseille.

2 Vol. Brochés : 15 fr.

TOME SECOND.

A MARSEILLE,
CHEZ L'AUTEUR, RUE S.t-JAUME, N.° 9.

IMPRIMERIE DE BERTRAND, LIBRAIRE,

1816.

AVANT-PROPOS.

JE ne chercherai point à persuader à toute personne qui se voue au Commerce, de la nécessité de savoir tenir les écritures en parties doubles, soit qu'elle les tienne elle-même, soit qu'elle ait besoin d'un Teneur de Livres; dans ce dernier cas, elle sera à même de suivre le travail de son Teneur de Livres, et de redresser les erreurs qu'il pourrait faire par mégarde.

Les divers ouvrages qui ont paru jusq'à ce jour ont traité cette matière assez en détail, pour que je me dispense d'en parler.

Je n'ai pas cherché à faire dans cet ouvrage de longs raisonnemens, qui auraient fatigué la mémoire d'un Élève; je me suis borné seulement à rendre ce Cours INSTRUCTION-PRATIQUE.

A cet effet, j'ai pensé, comme je l'ai dit dans ma première préface, que le mode d'employer des Demandes et des Réponses remplissait ce but, et que l'Élève suivrait plus facilement les opérations qu'il serait obligé de se donner, en se faisant à lui-même une demande à laquelle il répondrait.

D'après ce principe, j'ai jugé à propos qu'une personne qui voudrait apprendre la Tenue des Livres en parties doubles par lui-même, devait opérer d'après tous

les Livres qui peuvent être à l'usage d'un Négociant, et qu'on appelle *Auxiliaires* (1), sans quoi il serait embarassé quand un de ces Livres lui tomberait sous la main pour en passer écriture au Journal.

C'est sur cette base que j'ai établi mon cours de Tenue de Livres en parties doubles; les raisonnemens que j'y ai fait sont nécessités par l'article qui précède ou qui suit.

Je n'ai rien autre à recommander à celui qui fera usage de cet ouvrage, que :

1.° De se bien fixer sur l'acception donnée aux mots de *Débiteur* et *Créancier*, *Débit* et *Crédit*, *Débiter* et *Créditer*, désignés ci-après à la suite de cette préface;

2.° De prendre opération par opération, et ne passer à une nouvelle, qu'après avoir bien compris l'antécédente. Une opération dans ce cours mène à une autre, et celle qui suit donne alors moins de peine à concevoir.

Je ne désignerai pas non plus dans cette préface tous les comptes à ouvrir; ils sont subordonnés aux opérations que l'on fait, mais ceux qui sont invariables sont :

MARCHANDISES GÉNÉRALES.

CAISSE OU ARGENT.

EFFETS EN PORTE-FEUILLE.

EFFETS A PAYER.

PROFITS ET PERTES.

---

(1) Ces livres ont été indiqués à la suite de la préface du tome I.er

Ce sont cinq comptes généraux qui représentent le Négociant de qui l'on tient les écritures.

MARCHANDISES GÉNÉRALES. Ce compte est établi pour être débité de toutes les marchandises qu'on achete et qu'on reçoit, et pour être crédité de toutes les marchandises que l'on vend et que l'on expédie.

CAISSE. Il ne doit entrer dans ce compte, au débit que l'argent que l'on reçoit, et au crédit que celui que l'on donne.

EFFETS EN PORTE-FEUILLE. Ce compte peut se subdiviser par *effets à recevoir*, *papiers sur France et papiers sur l'Étranger*, comme ci-après. Il doit être débité de tous les effets à exiger sur diverses places, et crédité des mêmes effets lorsqu'on les encaissera et qu'on les remettra.

EFFETS A PAYER. Ce compte est établi pour les Billets que l'on souscrit et les Traites que l'on doit payer.

PROFITS ET PERTES. Ce compte doit être débité de toutes les pertes que l'on éprouve, et crédité de tous les bénéfices que l'on fait.

Indépendamment de ces cinq comptes généraux, j'ai ouvert dans ce cours, d'autres comptes généraux qui représentent également le Négociant de qui l'on tient les Livres; savoir :

EFFETS A RECEVOIR. Ce compte est un de ceux compris dans celui d'*Effets en Porte-Feuille*. Il ne doit comprendre au débit que les effets que l'on reçoit sur la place où l'on a établi son commerce, et au crédit que

les mêmes effets que l'on encaissera et que l'on remettra en payement. Ce compte se solde par lui-même.

PAPIERS SUR FRANCE. Ce compte est un de ceux compris dans celui d'*Effets en porte-feuille* : il est établi pour tous les effets payables dans l'intérieur du Royaume, excepté pour ceux sur la place où l'on a établi son commerce. Ce compte se solde par Profits et pertes.

PAPIERS SUR L'ÉTRANGER. Ce compte est un de ceux compris dans celui d'*Effets en porte-feuille* : il ne doit renfermer que les effets qui sont payables en une monnaie différente de celle qui a cours dans le Royaume où l'on est établi. Ce compte se solde par Profits et pertes.

MARCHANDISES DE NOTRE COMPTE CHEZ DIVERS. Ce compte comprend toutes les Marchandises que l'on expédie à des amis pour vendre pour son compte, n'importe qu'on en soit le seul propriétaire, ou que l'on n'ait qu'un intérêt de $1/2$, $1/3$ ou $1/4$ etc. Ce compte se solde par Profits et pertes.

INTÉRÊT A DIVERSES MARCHANDISES. Ce compte comprend toutes les Marchandises de la vente desquelles on est chargé et sur lesquelles on a un intérêt de $1/2$, $1/3$, $1/4$, etc. Ce compte se solde par Profits et pertes.

FRAIS DE COMMERCE. FRAIS GÉNÉRAUX. DÉPENSES GÉNÉRALES. Ces comptes, qui n'en font qu'un seul, renferment tous les frais occasionnés par le commerce que l'on fait. On solde ce compte par Profits et pertes.

PROVISIONS. COMMISSIONS. Ce compte n'est ouvert que

pour rassembler toutes les Commissions et Ducroire dont on le crédite. Il ne devrait point avoir de débit. Il se solde par Profits et pertes.

INTÉRÊTS GÉNÉRAUX. Ce compte est établi pour recevoir tous les soldes d'intérêts quand on remet ou qu'on reçoit un compte-courant, ainsi que les agios que l'on retire de son argent, si on le place. Il se solde par Profits et pertes.

Ce serait à n'en pas finir, s'il fallait détailler tous les comptes que l'on peut ouvrir et qui ne figurent pas dans ce Cours; ils dépendent de la nature des affaires du Négociant de qui l'on tient les Livres.

Je n'ai pas voulu faire un traité, mais seulement un COURS ÉLÉMENTAIRE-PRATIQUE DE LA TENUE DES LIVRES EN PARTIES DOUBLES.

Je renvoie ceux qui voudraient approfondir cet art, aux ouvrages qui l'ont traité plus particulièrement.

J.B. Gerard

EXPLICATION des mots qu'il faut bien comprendre pour n'avoir pas de peine à apprendre la Tenue des Livres.

DÉBITEUR. C'est celui qui doit.

CRÉANCIER. C'est celui à qui il est dû.

DÉBIT. Celui du compte d'une personne est composé de tous les articles qu'elle doit, et sera mis à la gauche du compte qu'on lui ouvrira sur le Grand Livre, en se servant du mot DOIT.

CRÉDIT. Celui du compte d'une personne est composé de tous les articles qui lui sont dûs, et sera mis à la droite du compte qu'on lui ouvrira sur le Grand Livre, en se servant du mot AVOIR.

DÉBITER Quelqu'un de tel ou tel objet, c'est écrire ceux qu'il doit.

CRÉDITER Quelqu'un de tel ou tel objet, c'est écrire ceux qu'on lui doit.

SOLDER Un compte, c'est rendre le Débit égal au Crédit.

ABRÉVIATIONS.

B.ts . . . . . Billets.
B.que . . . . . Barrique.
C.e . . . . . Caisse.
½ C.e . . . . . Demi-Caisse.
C.t . . . . . Courant.
C.te C.t . . . . . Compte-courant.
L|C. . . . . Leur compte.
S|C. . . . . Son compte.
N|C. . . . . Notre compte.
C.te à ½ en B.que Compte à demi en Banque.
C.te à ⅓ en B.que Compte à tiers en Banque.
Esc.te . . . . . Escompte.
Fut. . . . . Futaille.
Kil. . . . . Kilogramme.
L. F. B.o. . . . . Lire hors Banco (monnaie de Gênes).
M.lle . . . . . Millerole.
March. G.les . . Marchandises générales.
Dép. G.les . . . Dépenses générales.
P.res . . . . . Piastres (monnaie de Livourne).
P.te . . . . . Perte.
P.ble . . . . . Payable.
P.n . . . . . Prochain.
P.r o|o . . . . . Pour cent.
P. et P. . . . . Profits et Pertes.
Q.x . . . . . Quintaux.
R.s . . . . . Remise.
T.e . . . . . Traite.

TABLE pour trouver les Opérations Commerciales suivies dans ce Cours, afin de connaître la manière de les passer au Journal.

PREMIÈRE PARTIE.

FONDS CAPITAL.

NUMÉROS DES ARTICLES passés au Journal.

Mise de fonds. . . . . N.° 1.
Payement simple d'une mise de fonds. . . . N.° 2.
Payement composé d'une mise de fonds. . . . N.° 3.

1.re OPÉRATION.

Marchandises achetées pour compte d'Amis.

Marchandise achetée sur la place. . . . . N.° 4.
Facture d'une marchandise achetée pour compte d'Amis. . . . . N.° 5.
Payement simple d'une marchandise achetée. . N.° 6.
Traite faite sur un Ami pour son compte. . . N.° 7.

Effet pris sur la place. . . . . N.° 8.
Payement fait en plus forte somme. . . . . N.° 9.

2.me OPÉRATION.

Marchandises reçues pour compte d'Amis.

Marchandise vendue pour compte d'Amis. . N.° 10.
Compte de vente et net produit d'une Marchandise vendue pour compte d'Amis. . N.° 11.
Payement simple d'une Marchandise vendue. N.° 12.
Papiers sur l'Etranger pris sur la place. . . N.° 13.
Remise faite à un Correspondant pour son compte. . . . . N.° 14.
Payement simple d'un effet pris sur l'Etranger. N.° 15.

3.me OPÉRATION.

Intérêt à diverses Marchandises.

La demi intérêt à une Marchandise à nous expédiée par un Ami. . . . . N.° 16.
Traite d'un Ami sur nous pour notre compte. N.° 17.
Marchandise de compte à demi avec un Ami, vendue sur la place. . . . . N.° 18.
Payement composé, sur lequel il a fallu rendre un solde. . . . . N.° 19.

Compte de vente et net produit d'une Marchandise de compte à demi avec un Correspondant. . . . . N.° 20.
Papiers sur l'Etranger pris sur la place. . . . N.° 21.
Remise faite à un Correspondant pour son compte. N.° 22.
Payement fait en une plus forte somme. . . N.° 23.

4.me OPÉRATION.

Marchandises de notre Compte chez Divers.

Payement compliqué d'une Marchandise achetée sur la place. . . . . N.° 24.
Facture d'une Marchandise expédiée à un Ami pour vendre pour notre compte. . . N.° 25.
Compte de vente et net produit remis par un Ami, d'une Marchandise à lui expédiée pour vendre pour notre compte. . . N.° 26.

5.me OPÉRATION.

Marchandises en Participation.

Payement composé d'une Marchandise achetée sur la place. . . . . N.° 27.

Facture d'une Marchandise envoyée à un Ami pour vendre en compte à demi avec lui. N.° 28.
Remise sur la place, faite par un Ami. . . N.° 29.
Notre demi à un compte de vente et net produit remis par un Ami, d'une Marchandise à lui envoyée pour vendre en compte à demi. . . . . N.° 30.
Exemples d'une Marchandise achetée en participation avec un Ami établi dans la même ville.

6.me OPÉRATION.

Marchandises par Spéculation.

Marchandise achetée sur la place, et à laquelle on ouvre un compte. . . . . N.° 31.
Payement simple de cette Marchandise, passé sur le Journal de deux manières. . . N.° 32.
Facture de portion de cette Marchandise expédiée à un Ami en compte en participation. N.° 33.
Payement reçu d'une Marchandise, sur lequel on s'est bonifié un agio de part et d'autre. N.° 34.
Compte de vente et net produit remis par un Ami, d'une Marchandise en participation avec lui. . . . . N.° 35.

Traites faites sur un Ami pour son compte. . N.° 36.
Remises faites par un Ami sur la place, pour notre compte. . . . . N.° 37.
Effets sur la place encaissés. . . . , . N.° 38.
Traites sur nous et payées par nous. . . . N.° 39.
Frais de commerce passés au Journal. . . . N.° 40.
Caisse soldée à nouveau sur le Journal. . . N.° 41.

ARMEMENT ET DÉSARMEMENT DE NAVIRE.

ARMEMENT A MARSEILLE.

Achat d'un Navire. . . . . N.° 42.
Argent reçu de divers Actionnaires au dit Navire . . . . . N.° 43.
Achat de Marchandises pour composer la cargaison. . . . . N.os 44. 45. 46.
Facture des Marchandises composant la cargaison. , ... N.° 47.
Ustensiles et Avituaillement du Navire. N.° 48.
Assurance d'entrée aux Isles sur le corps et cargaison. . . . . N.° 49.
Actions sur le dit Navire, fixées et divisées aux Actionnaires du dit Navire. . . . . N.° 50.

Solde reçu des Actionnaires du dit Navire, pour le montant de leurs actions . . . . . N.° 51.

Argent remis au Capitaine pour son compte. . . . . N.° 52.

Argent reçu de divers passagers, pour leur passage aux Isles. . . . N.° 53.

DÉSARMEMENT ET ARMEMENT AUX ISLES.

Comptes de vente et net produit aux Isles, des Marchandises expédiées par le Navire. . . . . N.os 54. 55. 56.

Factures d'achat aux Isles, de diverses Marchandises chargées en retour. N.os 57. 58.

Argent compté aux Isles par le Capitaine à notre Correspondant. N.° 59.

Argent compté aux Isles par notre Correspondant au Capitaine. . N.° 60.

Remise sur la place faite par notre Correspondant, pour solde de son compte. . . . . N.° 61.

DÉSARMEMENT A MARSEILLE.

Vente de la Marchandise reçue sur le Navire. . . . . N.° 62.

Compte de vente et net produit de la Marchandise reçue par le Navire . . . . . N.° 63.

COMPTES DU CAPITAINE.

N.° 1. Nolis exigé aux Isles par le Capitaine. . . . . N.° 64.

N.os 2. 3. 4. Salaires des équipages. Frais divers payés aux Isles par le Capitaine. . . . . N.° 65.

Solde dû au capitaine dans notre compte porté dans le sien. . . . . N.° 66.

Réduction de l'argent des Isles en argent de France.

N.° 5. Frais divers faits en route par le Capitaine. . . . . N.° 67.

N.° 6. Salaires payés à Marseille aux équipages, par le Capitaine. . N.° 68.

N.° 7. Nolis exigé à Marseille par le Capitaine. . . . . N.° 69.

Honoraires et gratification payés au Capitaine. . . . . N.° 70.

Solde dû au Capitaine dans son compte à lui payé. . . . . N.° 71.

Assurance de sortie des Isles à Marseille, sur le corps et cargaison du Navire. . . . . N.° 72.

Payement d'Assurances . . . . . N.° 73.

Exemples d'une Facture portant assurance, et d'une assurance isolée.
Vente du Navire. . . . . N.° 74.
Solde du désarmement aux Isles, porté au compte du désarmement à Marseille. . . . . N.° 75.
Compte définitif du désarmement à Marseille, donné aux Actionnaires du Navire. . . . . N.° 76.
Payement aux Actionnaires du Navire, de ce qui leur revient. . . . N.os 77. 78. 79.
Solde de notre intérêt au Navire, passé au compte de Profits et pertes. N.° 80.
Frais de Commerce passés au Journal. N.° 81.
Solde de la Caisse porté à nouveau. . N.° 82.

FABRIQUE A SAVON.

Achats par caisse de Matières et huiles, et ventes de Savon. . . . . N.os 83 à 97.
Dépenses de fabrique. . . . . N.° 98.
Solde des huiles porté au compte de la fabrique. . . . . N.° 99.
Soldes des matières, ... *idem.* N.° 100. 101.
Solde de chaux et charbons, *idem.* N°. 102.
Solde de dépenses de fabrique, *idem.* N.° 103.
Solde de la fabrique, porté au compte de Profits et pertes. . . . . N.° 104.

BILAN.

Manière d'opérer pour dresser un Bilan et pour porter les soldes à nouveau. . . . . N.° 105 à 121.
Bilan de sortie du Grand Livre A. . N.° 122.
Exemple du compte de Profits et pertes.

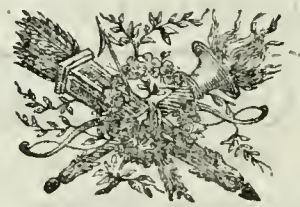

SECONDE PARTIE.

Bilan d'entrée au Grand Livre B. . . N.° 123.
Billets à payer payés par nous. . . N.° 124.

COMPTES-COURANTS DES AMIS CHEZ NOUS, SOIT LEUR COMPTE.

Remises d'un Ami sur l'étranger pour S|C.. . . . . N.os 125. 137.
Papiers sur l'étranger négociés sur place. . . . . N.° 126.
Papiers sur France pris sur place. N.os 127. 138.
Remises à un Ami pour S|C. . . . N.os 128. 133. 134. 140. 144.
Traites sur nous, d'un Ami p. S|C. N.os 129. 136.
Papiers sur l'étranger pris sur place. N.° 130.
Remises à un Ami sur l'étranger pour S|C. . . . . N.° 131.
Remises d'un Ami sur France et sur place, pour S|C. . . N.os 132. 135. 145.
Effet sur place encaissé. . . . . N.° 139.

Frais d'un compte-courant remis à un Ami. . . . . N.os 141. 142. 147.
Comptes-courants d'un Ami soldés à nouveau. . . . . N.os 143. 148.
Payement fait pour le compte d'un Ami. . . . . N.o 146.
Solde d'un compte d'un Ami porté dans le nôtre chez lui. N.o 149.

NOTRE COMPTE-COURANT CHEZ DES AMIS, SOIT NOTRE COMPTE.

Traites sur un Ami pour N|C. . N.os 150. 165.
Papiers sur l'étranger pris sur place. N.o 151.
Remises à un Ami pour N|C. . N.os 152. 164.
Remises sur la place, d'un Ami pour S|C. . . . . N.o 154.
Remises sur diverses places, d'un Ami pour N|C. . . . . N.o 153.
Traite d'un Ami pour N|C., sur un autre Ami pour N|C. . . N.o 155.
Traite sur un Ami pour N|C., remise à un autre Ami pour S|C. N.o 156.
Effets sur la place encaissés. . . N.os 157. 199. 217. 233. 237. 259.
Traites sur nous payées par nous. N.os 158. 200.
Frais de Commerce passés par caisse. N.os 159. 262.

Caisse soldée à nouveau. . . . N.os 162. 273.
Argent compté à notre Commis. N.os 160. 266.
Argent compté aux Associés. . . N.os 161. 235. 267.
Remise d'un Ami sur France pour N|C. N.o 163.
Intérêts dûs par un Ami dans N|C. N.os 166. 170.
Frais dûs à un Ami dans N|C. . N.os 167. 171.
Soldes dans N|C. portés à nouveau. N.os 168. 172.
Différences dans notre colonne dans N|C. . . . . N.os 169. 173.

COMPTES A DEMI EN BANQUE.

Remises d'un Ami sur la place, pour le compte à demi en banque. . . . . N.os 174. 176. 187.
Remises à un Ami pour le compte à demi en banque. . . N.os 175. 178. 183. 185. 189.
Remises à un Ami pour le C.te à ½ sur une place différente de la sienne. . . . . N.os 177. 180.
Traite sur un Ami pour le C.te à ½. N.os 179. 184.
Remise d'un Ami pour le C.te à ½ sur une place différente de la nôtre. . . . . N.os 181. 182.
Traite d'un Ami sur nous, pour le C.te à ½ . . . . . N.o 186.

Traite d'un Ami pour le C.te à ½ sur un autre Ami pour N|C. N.o 188.
Frais dûs à un Ami dans sa colonne du C.te à ½ en B.que . N.os 190. 195.
Soldes à nouveau du C.te à ½ en B.que N.os 191. 197.
Frais dûs par un Ami dans notre colonne du Cte à ½ en B.que N.os 192. 194.
Bénéfice sur un C.te à ½ en B.que . N.o 193.
Première manière de solder un C.te à ½ en B.que, quand l'Ami remet le premier sa colonne.
Seconde manière de solder un C.te à ½ en B.que, quand nous remettons le premier notre colonne.
Troisième manière de solder un C.te à ½ en B.que, quand nous remettons les deux colonnes soldées.
Perte sur le C.te à ½ en B.que . . N.os 196. 196.
Solde d'un C.te à ½ qu'on nous a fait payer. . . . . N.o 198.

COMPTE A TIERS EN BANQUE.

Remises à nous sur diverses places par nos deux Associés. . N.os 201. 208. 209. 218. 219. 220. 221. 223. 228. 230. 257. 268.

Remises des deux Associés, de l'un à l'autre. . . . . N.os 202. 207. 215. 216. 222. 224. 229. 232.

Remises de nous aux deux Associés. N.os 203. 205. 206. 211. 212. 213. 214. 226. 227. 231.

Traites de nous sur nos deux Associés. . . . . N.os 204. 256.

Effets pris par nous sur diverses places. N.os 210. 225.

Effets sur diverses places, négociés par nous. . . . . N.os 234. 236. 258.

Colonnes de nos deux Associés soldées entr'eux, et à nous envoyées, donnant un bénéfice. . . . . N.os 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244.

Colonne de l'un des Associés avec nous, soldée par nous, et donnant perte. . . . . N.os 245. 246. 247. 248.

Colonne de l'autre Associé avec nous, soldée par nous, et donnant une perte. . . . N.os 249. 250. 251. 252. 253.

Solde du compte de l'un des Associés, porté dans le compte de l'autre. . . . . N.o 254.

Le même solde porté dans la colonne avec nous de cet Associé. . . . . N.o 255.

BALANCE DÉFINITIVE.

Papiers sur France soldés par Profits et pertes. . . . N.° 260.
Somme payée pour solder le compte d'un Ami. . . . . N.° 261.
Censeries et autres frais payés. . . N.° 262.
Intérêts généraux soldés par Profits et pertes. . . . . N.° 263.
Honoraires de Commis, passés par Dépenses générales. . . . N.° 264.
Loyer de comptoir, chauffage, etc., passés par Dépenses générales. . . . . N.° 265.
Comptes divers soldés par Profits et pertes. . . . . N.os 269. 270. 271. 272.
Solde du compte de Profits et pertes porté au compte de Fonds Capital. . . . . N.° 274.
Mise de Fonds versée au compte des Associés. . . . . N.° 275.
Solde du Fonds capital porté au compte des Associés. . . N.° 276.
Caisse soldée par le crédit des Associés, ce qui doit balancer les Ecritures. . . . N.° 277.

JOURNAL

DU GRAND LIVRE A.

N.° 1.

JOURNAL.

CE Livre est ainsi nommé, parce qu'on y écrit jour par jour toutes les Opérations Commerciales que l'on fait, en débitant la personne qui reçoit ou l'objet qui est reçu, par le crédit de la personne qui donne ou de l'objet qui est donné.

Il rassemble toutes les Opérations détaillées dans les Livres Auxiliaires.

Le Débiteur doit balancer le Créancier dans chaque article que l'on y passe.

Il ne faut y passer aucun article sans l'avoir pris d'un livre ou d'un titre quelconque, que l'on doit citer pour y avoir recours au besoin.

Chaque Article doit y être très-détaillé, pour ne pas être obligé de recourir au livre ou au titre qui aura fourni cet Article.

Quand on aura passé sur le Journal une Opération contenue dans ce Cours, on la rapportera de suite sur le Grand Livre, pour ne pas laisser accumuler les articles (1).

La seule difficulté de passer un Article au Journal, ne consiste qu'à bien connaître son Débiteur et son Créancier, surtout lorsque l'article présentera plusieurs

(1) La table à la tête de ce Livre désigne l'opération et la quantité d'Articles qui la composent.

Débiteurs et plusieurs Créanciers, ce qui arrive quelquefois, quand on reçoit ou que l'on fait un payement. Je donne, aux Articles 9, 19, 24, 34 de ce Journal, des exemples clairs pour les trouver facilement.

La Tenue des Livres en Parties Doubles n'étant qu'un raisonnement, il ne s'agit, pour la comprendre bientôt, que de se bien pénétrer de ce que l'on fait par le moyen des exemples cités ci-dessus, pour résoudre toutes les difficultés, à l'effet de trouver son Débiteur et son Créancier.

Quand un Grand Livre emploiera plusieurs Journaux, on aura soin de faire suivre les pages des uns aux autres, en mettant pour titre: JOURNAL DU GRAND LIVRE A ou B, N.° 1 ou 2 ou 3.

Le Journal doit être écrit proprement, ayant soin de n'y faire aucune rature et de ne laisser au bas des pages aucun vide; si l'article à passer devait contenir plus d'espace que celui qui resterait au bas de la page, on aurait soin de bâtoner ce vide ou d'y commencer son Article, pour le continuer dans la page suivante.

Je vais de suite entrer en matière et commencer les Opérations de ce Cours par Demandes et par Réponses, en supposant des questions qu'un Maître fait à son Elève.

D. *Comment commencerez-vous votre Journal?*

R. Je mettrai d'abord en titre, au commencement de mon Journal, comme ci-contre:

AU NOM DE DIEU SOIT COMMENCÉ ET FINI LE PRÉSENT JOURNAL.

Et de suite après, je passerai le Fonds Capital.

FONDS CAPITAL.

D. *Qu'entendez-vous par Fonds Capital?*

R. C'est un somme quelconque qui doit être employée dans le Commerce que l'on veut entreprendre.

D. *D'où prenez-vous l'article du Fonds Capital à passer?*

R. Je me fais donner le Contrat de Société et je cherche l'article où est désignée la mise de fonds que doit faire chaque associé (1).

D. *Quels sont les Débiteurs et les Créanciers de cet article?*

R. Le Débiteur est celui qui reçoit ou qui s'oblige à payer, et les deux Associés étant de ce nombre deviennent Débiteurs, attendu qu'ils s'obligent à faire les fonds de leur Société, et le Fonds Capital devant recevoir ces Fonds, en est le Créancier.

D. *Comment passerez-vous cet Article au Journal?*

R. Je dirai :

(1) Quand on voudra apprendre par soi-même, on aura soin d'avoir toujours sous les yeux son Cahier de Notes, et suivre d'après lui toutes les opérations contenues dans ce Cours; et c'est d'après ce Cahier de Notes, que l'on doit faire ses Livres Auxiliaires, pour passer d'après eux ses Articles au Journal.

1 *Mai* 1815.

Cahier de Notes N.° 1. (1)

DIVERS DOIVENT A FONDS CAPITAL F. 30000, pour autant que les suivans se sont engagés de verser dans notre Société, sous la Raison de Commerce de VINAL et Compagnie, pour servir de mise de Fonds, suivant le contrat de Société de ce jour.

1. N|S. VINAL C.te de mise de Fonds, F. 15000, pour le montant de sa mise de Fonds . . F. 15000

1. N|S. CETON C.te de mise de Fonds, F. 15000.

1. pour le montant de sa mise de fonds. F. 15000.

F. 30000.

D. *D'où vient que vous mettez* DIVERS doivent à Fonds Capital, *au lieu de mettre de suite le nom des Débiteurs?*

R. Le *Fonds Capital* étant seul Créancier, je suis obligé de mettre le raisonnement qui lui est propre, ce que je ne pourrais pas faire, si je mettais de suite le nom des Débiteurs et le raisonnement de leur article; par conséquent le terme de *Divers*, qui ne désigne personne lorsqu'il y a plusieurs Débiteurs ou plusieurs Créanciers, n'empêche pas de mettre le raisonnement du Débiteur ou du Créancier lorsqu'il sera seul.

(1) On voudra bien se rappeler que ce titre : *Cahier de Notes N.°* mis à tous les Articles dans ce Journal, n'y est mis que pour indiquer le numéro de l'Article dans le Cahier de Notes, et qu'il ne doit pas être mis dans un Journal.

D. *En supposant que les sommes que chaque Associé doit verser dans la Société soient inégales, le raisonnement de l'Article est-il beaucoup different ?*

R. L'Article ne diffère en aucune manière, excepté dans la désignation de la somme.

Supposons que *Vinal* ait versé une somme de 18000 fr., et qu'il participe pour les deux tiers sur les Pertes ou Bénéfices que fera la Société, et que *Ceton* son Associé ayant versé celle de 12000 fr., ne participe que pour un tiers; cette différence de somme ne changera rien à la manière de passer l'article, qui sera conforme à celui ci-dessus, ayant soin de mettre à la place des sommes de 15000 fr., celles que chaque Associé aura été d'accord de verser.

D. *Ne doit-on pas expliquer dans cet Article les conditions qui sont dans le Contrat de Société ?*

R. C'est à la volonté des Associés. Plusieurs ne sont pas bien-aises que ces conditions paraissent sur leur Journal; de sorte qu'à l'époque d'un Bilan ou d'une Dissolution de Société, on porte dans les comptes respectifs des Associés, la Perte ou le Bénéfice à prorata de leurs Accords, d'après le contrat de Société.

D. *Quand il y a un Commanditaire ?*

R. Un Commanditaire n'est qu'un Associé de plus qui participe aux Pertes ou aux Bénéfices; il ne change rien à l'article ci-dessus. D'ailleurs les conditions qui le regardent et qui sont dans le Contrat de Société, doivent servir de base pour passer l'Article. Son Compte

est désigné seulement par le titre de NOTRE COMMANDITAIRE joint à son Nom. Il n'est pas tenu dans une Faillite de partager le sort de ses Associés ; il ne peut perdre que sa Mise de Fonds en commandite, et s'il a des Fonds particuliers, il est regardé comme un Créancier en compte-courant.

D. *Quand une Société est par Actions ?*

R. L'Article se passe toujours de même que ci-dessus et conformément aux conditions désignées dans le Contrat de Société : on leur ouvre à chacun un compte de Mise de Fonds.

PAYEMENT SIMPLE D'UNE MISE DE FONDS.

D. *Qu'entendez-vous par Payement simple d'une Mise de Fonds ?*

R. J'entends par Payement simple de Mise de Fonds, lorsque l'un des Associés en paye le montant avec un seul Objet, c'est-à-dire, soit avec de l'Argent comptant, soit avec des Traites, soit avec des Marchandises ou tout autre objet.

D. *Comment passerez-vous ce payement, qui se trouve l'Article N.° 2 du cahier de Notes ?*

R. *Vinal* payant comptant le montant de sa Mise de Fonds, devient Créancier, et la *Caisse* qui reçoit, en est le Débiteur. Je prends le Livre de Caisse et je fais attention si au Débit de la Caisse la somme que *Vinal* a compté est passée. Dans ce cas je dis :

2 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 2. (1)

2. CAISSE A N|S. VINAL C.te de Mise de Fonds F. 15000,
1. suivant le Livre de Caisse, reçu comptant le montant de sa Mise de Fonds. . . F. 15000.

L'Article ci-dessus passé au Journal, j'en mets le folio devant la somme que je viens de prendre au Livre de Caisse, pour prouver que l'Article est passé et pour éviter un double emploi, qui pourrait avoir lieu, si l'on n'y voyait pas le folio du journal (2).

PAYEMENT COMPOSÉ D'UNE MISE DE FONDS.

D. *Qu'entendez-vous par un Payement composé?*

R. C'est lorsque l'on paye une somme quelconque en différens objets, comme au *Cahier de Notes N.°* 3.

D. *Comment passerez-vous cet Article?*

R. Je commence par me rendre raison de ce que je vais faire, en disant : *Ceton* paye le montant de sa Mise de Fonds, il devient Créancier, et les Débiteurs seront les objets qu'il me donne.

(1) Je supprime le mot *Doit* à chaque Article, devenant inutile de repéter toujours *un tel doit à un tel.*

(2) On fait souvent une croix ou un point au lieu de mettre le folio du Journal, mais je suis d'avis que le folio du Journal doit être préféré, par la raison que s'il y a erreur ou omission, on la reconnait de suite, en cherchant la page du Journal que le folio indique.

D. *Combien avez-vous de Debiteurs ?*

R. Trois.

D. *Quel est le premier ?*

R. Le premier est *Effets à recevoir*, parce que Ceton me donne un Effet à exiger sur la place, et que je classe dans ce compte, attendu qu'il doit renfermer tous les Billets et Traites à exiger sur la place.

D. *Le second ?*

R. Le second est *Papiers sur l'Étranger*, attendu que recevant une Traite sur Gênes, je dois la porter dans ce compte, qui doit renfermer les effets qui seront d'une monnaie différente de celle qui a cours dans le Royaume où l'on est établi.

D. *Le troisième ?*

R. C'est la *Caisse*, qui reçoit le solde comptant. De sorte que je trouve trois Débiteurs qui sont : *Effets à recevoir*, *Papiers sur l'Étranger*, et *Caisse*, pour un seul Créancier qui sera *Ceton*.

D. *Comment ferez-vous pour passer l'article au Journal?*

R. Après avoir établi mes Débiteurs et mon Créancier, je consulte mon Cahier de Notes, qui me désigne qu'il faut prendre la note de négociation que Ceton a fait pour les P.res 1000 sur Gênes qu'il nous a donné, et qui doit me servir à passer mon article au Journal.

Je prends ensuite le Livre de Caisse où l'on a dû passer au débit les 3250 fr. comptant que Ceton a donné.

Quant aux Effets à recevoir, comme il n'y a point de Livres désignés, je prends l'Article sur le Cahier de Notes ; de sorte que je dirai :

3 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 3.

DIVERS A N|S. CETON C.te de Mise de Fonds, F. 15000.
Reçu le montant de sa Mise de Fonds.

4. EFFETS A RECEVOIR, F. 7000. Reçu en payement un Billet de Jean, au 10 mai . . . . F. 7000.

5. PAPIERS SUR L'ETRANGER, F. 4750, suivant la note de négociation de ce jour, reçu un Effet de P.res 1000 à 30 jours de date sur Gênes, à 95 s. la P.re. . . . . 4750.

2. CAISSE F. 3250, suivant le Livre de
1. Caisse, reçu comptant pour solde. 3250.

F. 15000.

Je suis bien entendu que je n'oublierai jamais de mettre le folio du Journal aux Livres, Comptes ou Notes d'où j'aurai puisé mon article.

MARCHANDISES ACHETÉES POUR COMPTES D'AMIS.

D. *Nous avons acheté pour compte de Jacob de Paris, 25 ½ C.es Savon (Cahier de Notes N.° 4), comment passerez-vous cet Article au Journal, et quel est votre Débiteur et votre Créancier ?*

R. Marchandises générales doivent être le Débiteur,

parce que j'achete une Marchandise de *Bonnet* qui en devient le Créancier.

D. *Pourquoi les Marchandises générales doivent-elles être le Débiteur?*

R. Pour bien classer ses Débiteurs et ses Créanciers, il n'y a qu'à se bien pénétrer que celui qui reçoit, ou que l'objet qu'on recoit, doit à celui qui donne ou à l'objet qui est donné; ainsi dans cet article les 25 ½ C.es *Savon* que nous recevons étant une Marchandise, ces 25 ½ C.es *Savon* doivent à celui qui les donne, qui est *Bonnet*, et par conséquent celui-ci doit être le Créancier. De sorte que prenant le Livre d'Achats et Ventes où cet Achat a été copié, et que le Cahier de Notes m'indique, je dirai :

3 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 4.

3. MARCHANDISES GÉNÉRALES A DIVERS PARTICULIERS,
6. (BONNET) F. 3125, suivant le Livre d'Achats et Ventes, acheté du dit;
25 ½ C.es Savon pâle, pesant net Kilogrammes 2549 6, soit ℔ 6250, à 50 ₶ le °/₀, payable comptant, ... F. 3125.

D. *D'où vient que vous passez* Bonnet *votre Vendeur dans un Compte général de* divers Particuliers, *au lieu de lui ouvrir un Compte à droiture?*

R. Quand un Compte ne doit pas avoir de suite, et

pour ne pas multiplier les Comptes à ouvrir sur le Grand Livre, il convient mieux de les rassembler dans un Compte général intitulé DIVERS PARTICULIERS.

D. *Par l'*Article 5 du Cahier de Notes, *je vois que vous avez fait la Facture de ces* 25 ½ *C.es Savon expédiées à Jacob de Paris, comment vous y prendrez-vous pour la passer sur le Journal?*

R. Le Cahier de Notes me désignant que je dois prendre le Livre de Factures, j'ouvre ce Livre, et voyant que ces 25 ½ C.es Savon ont été expédiées à Jacob de Paris, pour son compte, celui-ci devient Débiteur, puisqu'il reçoit.

D. *A qui doit-il?*

R. A *Marchandises générales*, parce que la Marchandise achetée n'existe plus en magasin, puisqu'elle a été expédiée à Jacob.

A *Depenses générales*, parce que Jacob doit les frais faits au sujet de cette Marchandise.

A *Provisions*, parce que Jacob doit une commission pour les peines et soins au conditionnement de la dite Marchandise, de sorte que je dirai :

4 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 5.

7. JACOB de Paris S|C. A DIVERS, F. 3282 26, suivant

facture de ce jour, pour le coût et frais de 25 ¹/₂ C.es Savon pâle, à lui expédiées à droiture.

3.	A MARCHANDISES GÉNÉRALES, F. 3125, pour le coût, ci.	F. 3125 »
8.	A DÉPENSES G.les, F. 92 91, pour les frais	92 91.
8.	A PROVISIONS, F. 64 35, pour notre commission	64 35.
		F. 3282 26.

D. *Pourquoi ne pas rendre l'Article moins long et dire :* Jacob de Paris S|C. à Marchandises G.les.

R. Il est vrai que l'Article serait beaucoup moins long, mais à l'époque d'un Bilan, comme l'on aime à se rendre compte de ce que l'on peut avoir gagné ou perdu dans chaque compte particulier, un peu plus d'écritures à faire ne doit pas retenir un Teneur de Livres.

D'ailleurs quand il faudrait solder le compte de Marchandises générales, son crédit serait beaucoup trop fort étant augmenté de celui de Dépenses générales et de celui de Provisions, tandis que celui de Dépenses générales n'aurait qu'un débit qu'il faudrait solder par les Marchandises générales; cela étant, il est mieux de classer chaque compte dans la place qui lui convient, et l'on saura alors au juste le bénéfice ou la perte que la Marchandise peut donner, et les dépenses à la charge de son commerce, que l'on aura été forcé de faire.

D. *Passons à l'article N.° 6 du Cahier de Notes.*

R. Bonnet en ville ayant été payé comptant du mon-

tant des 25 ½ C.es Savon qu'il nous a vendu ; comme il conste par l'acquit qu'il a mis au bas de son Compte ; je prends le Livre de Caisse et trouvant au crédit de ce Livre la somme de 3125 fr. qui était due à Bonnet, je le reconnais Débiteur de cette somme, puisqu'il la reçoit, et la Caisse Créancière puisqu'elle l'a payée, de sorte que je dirai :

5 Mai.

Cahier de Notes N. 6.

6. DIVERS PARTICULIERS (BONNET) A CAISSE F. 3125,
2. suivant le Livre de Caisse, à lui payé le montant de 25 ½ C.es Savon. . . . . F. 3125.

D. *Dans quel Compte auriez-vous passé Bonnet, si vous n'aviez pas eu celui de* Divers Particuliers?

R. Dans celui de *Créanciers Divers*, lorsque j'ai acheté les 25 ½ C.es Savon.

D. *Et lorsque vous l'auriez payé?*

R. Toujours dans le même Compte de *Créanciers Divers* au débit.

D. *Pourquoi le débitez-vous alors dans le Compte de* Créanciers Divers, *de préférence à celui de* Débiteurs Divers, *puisqu'il reçoit?*

R. Bonnet ayant été porté, dans le principe, Créancier dans le Compte de *Créanciers Divers*, il est tout simple que je dois le débiter dans le dit Compte, sans quoi il serait Créancier dans ce Compte et Débiteur dans celui

de *Débiteurs Divers*. Au lieu que si j'avais commencé par lui vendre une Marchandise quelconque, je l'aurais débité dans le Compte de *Débiteurs Divers*, et quand il m'aurait payé, je l'aurais crédité dans le dit Compte de *Débiteurs Divers*.

D. *Si par distraction l'ayant porté Créancier, dans le principe, dans le Compte de* Créanciers Divers, *vous l'aviez débité lors du payement à lui fait, dans celui de* Débiteurs Divers, *comment repareriez-vous votre distraction* ?

R. Je n'aurais pas d'autre ressource que de dire : *Créanciers Divers à Debiteurs Divers, F.* 3125, *savoir :* (*Bonnet*) *pour contrepasser le payement à lui fait des* 25 ½ *C.es Savon, passé par erreur au debit de Débiteurs Divers.*

D. *Et dans le Grand Livre, quand vous rapporteriez l'Article contrepassé au Journal*?

R. Je mettrai au Compte de *Débiteurs Divers* dans le raisonnement de l'Article : *pour contrepasser l'article ci-contre de* 25 ½ *C.es Savon à lui payées*, et au Compte de *Créanciers Divers*, je raisonnerai l'Article tel qu'il doit être, c'est-à-dire : *payé pour solde de* 25 ½ *C.es Savon.*

D. *Que faites-vous par l'Article N.° 7 du Cahier de Notes*?

R. Je me paye de ce que doit Jacob de Paris, par une Traite que je fais sur lui.

D. *Où trouvez-vous cet Article*?

R. Dans la Copie de Lettres, quand je viendrai à passer la correspondance sur le Journal ; de sorte qu'ayant fait traite sur Jacob de Paris, celui-ci devient

Créancier, puisque je me paye par ma Traite, et cette Traite que je fais est le Débiteur.

D. *Quel est le Compte à ouvrir pour passer cette Traite?*

R. C'est celui de *Papiers sur France*, parce que tous les Effets payables dans l'intérieur de la France, comme Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, etc., stipulés livres ou francs, supportant une perte ou un bénéfice à la négociation, et soldant par Profits et pertes, doivent être classés dans ce Compte de *Papiers sur France*, à l'exception de ceux payables sur la place.

D. *Pourquoi les Effets payables sur la place ne sont-ils pas compris dans ce Compte de Papiers sur France?*

R. Parce que les Billets des particuliers ou Effets payables sur la place, devant être exigés à droiture et ne supportant ni perte ni bénéfice, puisque ce Compte se solde par lui-même, il est plus clair d'en faire un Compte séparé.

D. *Comment donc passerez-vous cet Article au Journal?*

R. Je dirai :

6 Mai.

Cahier de Notes N.° 7.

5. PAPIERS SUR FRANCE A JACOB de Paris S|C. F. 3282 26,
7. suivant notre lettre de ce jour, notre Traite sur lui de F. 3320 82, du 4 mai à 60 jours de date, à notre ordre, à 1 p. 0|0 de perte, censerie et timbre déduits, ci. . . . F. 3282 26.

D. *Il me semble que vous faites erreur dans le montant de la Traite, qui est F.* 3320 82, *au lieu que vous la passez* 3282 26.

R. Le compte de Papiers sur France se soldant, comme je l'ai dit plus haut, par Profits et pertes, j'ai préféré débiter ce compte du net produit de la traite, sans quoi il eût fallu en le débitant du brut en 3320 fr. 97 c. le créditer de 38 fr. 71 c., pour perte à la négociation, timbre et courtage, frais qui doivent être portés dans ce compte, puisqu'ils ont été occasionnés par la Traite; au reste le résultat en est le même.

D. *Comment vous y prenez-vous pour former votre Traite, quand vous voulez vous rembourser par appoint de ce que l'on vous doit?*

R. Je commence d'abord par mettre sur mon cahier de chiffres le montant de la Facture en . . . . F. 3282. 26.

Je mets ensuite par côté la perte à 1 p. %	F. 32. 83.	
Le Timbre.	2. 20.	
Le Courtage à 1 p. ‰ .	3. 29.	
	F. 38. 32.	38. 71.
J'ajoute ensuite à ces frais la même perte, que je fais supporter à mon Ami pour la négociation, afin de n'être pas lésé lorsque je viendrai à la négocier.	» 39.	
		F. 3320. 97.

De sorte que ces frais en 38 fr. 71 c, joints à 3182 fr. 26 c. montant de la Facture, font 3320 fr. 97 c., dont je dois me rembourser et dont j'ai formé ma Traite.

EFFET PRIS SUR PLACE.

D. *Comment devez-vous passer l'Article N.° 8, du Cahier des Notes?*

R. Par cet Article, je vois que nous avons pris de Vergni un Effet sur la place. J'ai recours à la note de Négociation qui en a été faite. Cette note me fait connaître que l'*Effet à recevoir*, que je reçois de Vergni, est Débiteur, et que celui-ci est Créancier, puisqu'il le donne, ainsi que le compte d'*Intérêts Généraux* pour l'agio qu'on me bonifie, de sorte que je passe:

7 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 8.

4. EFFETS A RECEVOIR A DIVERS, F. 6000, suivant note de Négociation de ce jour, pris de Vergni un Billet de Niel, au 30 juin, à raison de ½ p. % d'agio par mois.

6. A DIVERS PARTICULIERS (Vergni), F. 5952, pour le net du dit Effet. . . . . F. 5952.

8. A INTÉRÊTS GÉNÉRAUX, F. 48, pour l'agio, censerie déduite. . . . . 48.

F. 6000.

D. *D'où vient que vous ouvrez un Compte à* Intérêts Généraux ?

R. J'ai dit plus haut que le Compte d'*Effets à recevoir* se soldait par lui-même. Donc l'agio que l'on bonifie, ne provenant d'autre argent que de celui que l'on a sans emploi dans sa caisse, doit être porté dans un Compte ouvert à dessein, afin de connaître ce que, dans l'intervalle d'un Bilan à l'autre, son argent aura rapporté d'intérêt.

PAYEMENT EN PLUS FORTE SOMME.

D. *Quand on remet en payement une somme plus forte que celle que l'on doit, comme en l'Article N.° 9 du Cahier de Notes, quel moyen prenez-vous pour passer votre Article au Journal et trouver facilement le Débiteur et le Créancier* ?

R. Je prends mon Cahier de Chiffres, et voyant par la note de Négociation acquittée, que je paye à Vergni 5952 fr. que je lui dois, je pose sur ce Cahier de Chiffres à gauche, suivant le tableau ci-après, *Dir. par.* 5952 fr. Trouvant ensuite que je lui donne en payement un Billet de 7000 fr., je pose à droite, en face de 5952 fr., *Eff. à recev.* 7000 fr. Mais comme je paye plus que ce que je dois, alors le solde qui est de moins à gauche sous 5952 fr., est 1048 fr. que reçois comptant et qui est porté au Débit du Livre de Caisse.

EXEMPLE.

Div. par.	5952 fr.	Eff. à rec.	7000 fr.
Caisse	1048		
	7000 fr.		

Par cet exemple, je trouve deux Débiteurs pour un Créancier, et je dirai :

8 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 9.

DIVERS A EFFETS A RECEVOIR. F. 7000, remis en payement à Vergni un Billet de Jean, au 10 mai.

6. DIVERS PARTICULIERS (Vergni), F. 5952, suivant son acquit, à lui payé le montant de la note du 7 mai courant. . . . . F. 5952.

2. CAISSE F. 1048, reçu comptant pour excé-
4. dent du payement. . . . . 1048.

F. 7000.

MARCHANDISES REÇUES POUR COMPTE D'AMIS.

D. *Quand un Ami envoi une Marchandise pour vendre pour son compte, comment opérez-vous?*

R. D'abord au reçu de la Marchandise, je la détaille dans mon Livre de Magasin, conformément à celles

passées dans ce Livre, et j'écris à la suite les frais à fur et mesure que je les paye. Ils doivent me servir à dresser le compte de vente de cette Marchandise, lorsque je voudrai la remettre.

D. *Passez au Journal la vente de cette Marchandise* ?

R. L'Article N.° 10 du Cahier de Notes me force à prendre le Livre d'Achats et Ventes, où se trouve détaillée la Vente de cette Marchandise, et j'ai pour mon Débiteur *Romans* qui l'a achetée, de sorte que mon Créancier sera la *Marchandise* vendue; ainsi je dirai :

9 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 10.

6. DIVERS PARTICULIERS (Romans) A MARCHANDISES
3. G.les F. 5500, suivant le Livre d'Achats et Ventes, à lui vendu et livré 5 fut. huile d'olive surfine du compte de Carri, jeaugeant M.lles 50, à 110 fr. la M.lle, P.ble fin courant. F. 5500.

D. *D'après ce que l'on dit que dans la Tenue des Livres, rien ne peut sortir sans être entré, d'où vient que vous faites sortir la Marchandise avant de la faire entrer* ?

R. Il y a trois Comptes généraux qui sont dans ce cas-là.

1.° *La Marchandise* que l'on reçoit pour compte d'Amis et qui est vendue avant d'en donner compte.

2.° *Les Effets à payer*, parce que l'Ami qui fait traite sur nous ou à qui nous remettons notre Billet, en est débité par le crédit d'Effets à payer.

3.° *Les Assurances générales*, parce que du moment qu'on a fait une assurance, on en débite l'Ami par le crédit des Assurances, qui n'en seront débitées qu'après qu'on l'aura payée.

D. *Par l'Article N.° 11 du Cahier de Notes, il paraît que le Compte de Vente et net produit des 5 futailles huile ci-dessus, a été fait, veuillez bien la passer au Journal?*

R. La Marchandise, comme je l'ai dit ci-dessus, étant sortie avant d'être entrée, attendu que pour en donner compte à l'Ami il fallait la vendre, devient Débiteur du moment qu'il y a un Compte de Vente et net produit.

D. *A qui doit cette Marchandise?*

R. *A l'Ami* à qui cette Marchandise appartient, pour le net produit.

A Dépenses générales, pour les frais qui ont été faits à ce sujet et qui doivent nous rentrer.

A Provisions, pour notre Commission et Ducroire. De sorte que je passerai :

10 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 11.

3. MARCHANDISES G.les A DIVERS, F. 5500, suivant facture de ce jour, pour le montant de 5 futailles huile surfine d'olive, du compte de Carri du Port-Maurice et de son envoi par la tartane Ste.-Anne, capitaine Bardino.

7. A CARRI du Port-Maurice, S|C. F. 4434. 32, pour le net produit, valeur fin courant. . F. 4434. 32.
8. A DÉPENSES G.les F. 955 68, pour les frais. 955. 68.
8. A PROVISIONS F. 110, pour notre Commission et Ducroire. . . . . 110.

F. 5500.

D. *Qu'est-ce que c'est que le Ducroire que vous passez dans le Compte de Provisions?*

R. C'est un bénéfice que l'Ami accorde, pour lui garantir le Débiteur à qui l'on vend sa Marchandise, et ce bénéfice se passe dans le Compte de Provisions.

D. *Par l'Article* 12 *du Cahier de Notes*, Romans *qui a acheté ces huiles remet son Billet, que deviendra-t-il?*

R. Il devient Créancier, parce qu'il paye en son Billet, et les *Effets à recevoir* où sera porté ce Billet, deviennent Débiteur, ainsi je dirai :

11 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 12.

4/6. EFFETS A RECEVOIR A DIVERS PARTICULIERS (Romans), F. 5500, reçu du dit son Billet fin mai courant, pour le montant de 5 fut. huile à lui vendues. . . . . F. 5500.

D. *Il est dû à Carri du Port-Maurice, le net produit*

de 5 fut. huile, vous lui faites une remise pour le faire rentrer dans ses fonds, comment passerez-vous cet Article?

R. D'abord pour lui faire cette remise, je suis obligé de prendre un Effet sur Gênes, d'après le Cahier de Notes N.° 13, qui me renvoie à la Note de Négociation, d'après laquelle je reconnais pour mon Créancier *Vergni* qui me négocie cet Effet, et pour mon Débiteur les *Papiers sur l'Etranger*, et je passe ainsi cet article:

12 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 13.

5. PAPIERS SUR L'ÉTRANGER A DIVERS PARTICULIERS
6. (Vergni), F. 4279 27, suivant Note de Négociation de ce jour, pris du dit P.res 900, à 30 jours de date sur Gênes, à 95 s. la P.re et Courtage. . . . . F. 4279. 27

Je remets cet Effet à Carri du Port-Maurice, pour son Compte, comme je le vois par la lettre à lui écrite, dont l'article N.° 14 du Cahier de Notes est un extrait; de sorte que *Carri* devient Débiteur, puisque je lui remets cet Effet, et les *Papiers sur l'Etranger*, sont le Créancier, puisque je donne cet Effet.

13 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 14.

7. CARRI du Port-Maurice S|C. A PAPIERS SUR L'ÉTRANGER
5. F. 4279 27, notre remise par notre lettre de ce

jour, de P.res 900, du 12 mai à 30 jours de date sur Gênes, à 95 s. la P.re et Courtage F. 4279. 27.

D. *Que faites-vous par l'Article 15 du Cahier de Notes?*

R. Je paye à Vergni le montant de la Négociation de l'Effet sur Gênes, qu'il nous a négocié; et voyant par le Livre de Caisse que nous l'avons payé comptant, je désigne la *Caisse* qui a payé, pour mon Créancier, et *Vergni* qui reçoit, pour mon Débiteur: de sorte que je passe:

14 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 15.

6. DIVERS PARTICULIERS (Vergni) A CAISSE, F. 4279 27,
2. suivant note acquitée, payé au dit le montant de la Négociation sur Gênes, du 12 courant, ci. . . . . F. 4279. 27.

D. *Ne pourriez-vous pas supprimer le Compte de Divers Particuliers, quand vous payez de suite?*

R. Oui, et voici comment je le passerai:

Par l'article N.° 13 du Cahier de Notes, je prends de Vergni P.res 900 sur Gênes, et par l'article N.° 15, je lui en paye le montant; ce sera *Papiers sur l'Etranger* qui devront *à la Caisse*, par la raison que l'objet qu'on reçoit doit à l'objet qu'on donne; ainsi je passerai: *Papiers sur l'Étranger à Caisse, F. 4279. 27., suivant note du 12 mai, pris de Vergni P.res 900 à 30 jours de date*

sur Gênes, à 95', *valeur comptant*, *F.* 4279. 27. De cette manière, je laisse de côté le compte de divers Particuliers, sans que cela change le raisonnement des articles N.os 13 et 15.

On peut voir au N.° 24, un exemple qui supprime les *Divers Particuliers.*

INTÉRÊTS A DIVERSES MARCHANDISES.

D. *Nous avons pris la demi d'intérêt à l'achat de* 10 *futailles Huile d'Olive, que Girondi de Gênes nous a expédiées, et dont il nous remet Facture par sa lettre du* 9 *mai, comme il est dit à l'article N.°* 16 *du Cahier de Notes; comment passerez-vous cet article au Journal?*

R. J'ouvrirai un Compte à *Intérêt à diverses Marchandises*, et je débiterai ce Compte par le crédit de Girondi de Gênes notre Compte.

D. *Pourquoi ouvrez-vous ce Compte?*

R. Parce que l'on prend un intérêt à une Marchandise qu'on est chargé de vendre, d'après ce que je dis dans ma préface, page 4.

16 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 16.

10. INTÉRET A DIVERSES MARCHANDISES A GIRONDI de
9. Gênes N|C. F. 3529 34, valeur à 95 ½ de

L. F. B.° 4250, suivant sa lettre du 9 courant, pour notre demi à l'achat et frais de 10 futailles Huile d'olive surfine, chargées sur la Tartane l'Assomption, Capitaine Regi. L. F. B.° 4250. F. 3529. 34.

Les Comptes intitulés *Notre Compte*, comme on le voit en l'article ci-dessus, doivent être en double colonne sur le Journal et sur le Grand Livre. La colonne en dedans sur le Journal, à côté de celle qui ressort, est la somme due à l'Ami, la seule qu'il reconnaît comme étant celle de sa monnaie. Elle doit correspondre avec celle qui est de suite après la nôtre, qui se trouve la première après le Créancier de l'article. On aura l'attention de raisonner sur le Journal les *Notre Compte*, toujours de même qu'en l'article ci-dessus, c'est-à-dire, avec les quatre sommes, malgré que par certains articles ces quatre sommes se rencontrent toutes égales, comme aux Articles N.os 26, 30, 35.

D. *Je vois que par l'article N.° 16 ci-dessus, vous créditez Girondi dans* Notre Compte, *pourquoi ne pas le créditer dans* Son Compte, *comment et dans quelles occasions pouvoir en faire la différence?*

R. Il y a ordinairement deux Comptes usités à ouvrir pour chaque Correspondant, indépendamment de ceux qui ont trait à la Banque, et que j'expliquerai quand il en sera tems, et d'autres que nécessite la nature des affaires d'un Négociant; ces deux Comptes sont : *Son Compte* et *Notre Compte*.

D. *De quoi se compose un tel* Son Compte ?

R. De toutes les opérations que l'on fait pour lui particulièrement ; c'est-à-dire :

1.° De toutes les remises qu'il nous fait pour être négociées pour son Compte, et dont nous lui donnons un net produit.

2.° De toutes les remises que nous lui faisons, en retour de celles qu'il nous fait.

3.° De toutes les Marchandises que nous achetons pour son Compte ou sur lesquelles il a un intérêt.

4.° De toutes les Marchandises qu'il nous adresse pour vendre pour son Compte, et dont nous lui remettons un Compte de Vente.

D. *De quoi se compose* Notre Compte ?

R. Il se compose :

1.° De toutes les remises que nous faisons à notre Ami pour être négociées dans sa monnaie.

2.° De toutes les remises qu'il nous fait en retour, et dont il nous donne la valeur dans sa monnaie.

3.° De toutes les Marchandises qu'il achete pour notre Compte dans sa monnaie ou sur lesquelles nous avons un intérêt.

4.° De toutes les Marchandises que nous lui envoyons pour être vendues pour notre Compte, et dont il nous donne un net produit, qui ne peut être que dans sa monnaie.

D. *D'où vient que vous ouvrez un Compte d'*Intérêt à di-

verses Marchandises, *au lieu de l'ouvrir à* Huiles en participation avec Girondi.

R. Il est vrai que je pourrais ouvrir un Compte à *Huiles en participation avec Girondi*, mais je pense que le désir du Négociant est de trouver d'un seul coup-d'œil, et rassemblées dans un seul Compte toutes les Marchandises sur lesquelles il a un intérêt et qui peuvent n'avoir pas de suite, sans être obligé de feuilleter tous ses Comptes, qui ne laisseraient pas d'être très-multipliés, s'il fallait ouvrir un Compte à chaque Marchandise ou à *Effet d'un tel* ou *en participation avec un tel, etc.*, ainsi que *Marchandises* ou *Effets de N|C. chez un tel, etc.*, comme on le pratiquait autrefois : donc le but doit être rempli en réduisant tous ces Comptes dans un ou deux.

D. *Quels sont les Comptes qui ont trait à la Marchandise et que vous ouvrez?*

R. Les voici :

MARCHANDISES GÉNÉRALES. Ce Compte est un Compte de décharge dans lequel on fait entrer toutes les Marchandises que l'on achete sur la place pour expédier pour compte d'Amis, et celles que l'on vend pour compte d'Amis.

MARCHANDISES PAR SPÉCULATION. Ce Compte doit renfermer toutes les Marchandises sur lesquelles on veut spéculer sans avoir une détermination fixe pour l'expédition en l'achetant. On pourrait cependant supprimer ce Compte et le comprendre dans le Compte Général de *Marchandises Générales*, ou ouvrir un Compte par-

ticulier à la Marchandise achetée, surtout si cette qualité de Marchandise devait devenir plus conséquente à l'achat.

MARCHANDISES DE NOTRE COMPTE CHEZ DIVERS. Ce Compte doit comprendre toutes les Marchandises que l'on expédie à des Amis pour vendre pour son compte, n'importe que l'on en soit le seul propriétaire, ou que l'on n'ait qu'un intérêt de la demi, du tiers et du quart, etc. Ce Compte et celui qui suit, par la manière dont ils sont ouvert sur le Grand Livre, font connaître de suite la Marchandise qui reste encore invendue chez tel ou tel Ami, n'étant pas croisée.

INTÉRÊT A DIVERSES MARCHANDISES. Ce Compte ne doit renfermer que l'intérêt que l'on prend sur une Marchandise quelconque qui nous sera adressée pour la vendre.

D. *Je suppose que la Marchandise sur laquelle vous aurez pris un intérêt et qui vous aura été adressée pour vendre, et que vous aurez par conséquent fait entrer dans ce Compte d'*Intérêt à diverses Marchandises; *je suppose, dis-je, que cette Marchandise ne puisse pas se vendre par vous, et que, pour le mieux de vôtre intérêt et celui de votre Associé, vous soyiez obligé de l'expédier, comme cela arrive, à un Correspondant pour la vendre pour votre compte, comment ferez-vous?*

R. Si j'étais dans ce cas-là, je créditerais le Compte d'*Intérêt à diverses Marchandises*, par le débit de celui de *Marchandises de N|C. chez Divers*, puisque je l'expédie pour N|C.

D. *J'oubliais de vous demander, au sujet de ce Compte d'*Intérêt à diverses Marchandises, *ainsi que de celui de* Girondi N|C.: *quand vous recevez la Facture, il n'y a point de somme désignée en francs, il n'y a que celle de l'Ami qui envoie la Marchandise et qui est dans sa monnaie, comment vous en prenez-vous?*

R. Du moment que j'ai reçu une Facture dans une monnaie étrangère, je donne une évaluation à cette monnaie au change du jour, et je la pose dans ma colonne, qui doit être toujours celle qui ressort. Il en sera de même pour tous les Comptes que j'aurais chez mes Correspondans.

D. *Passons à l'article N.° 17, du Cahier de Notes?*

R. Girondi ayant fait traite sur nous pour N|C., comme je le vois par sa lettre, dont l'article au Cahier de Notes est un extrait, doit être débité par le crédit d'Effets à payer.

17 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 17.

9. GIRONDI de Gênes N|C. A EFFETS A PAYER F. 3547 87,
11. valeur à 95 s. de L. F. B.° 4250, suivant sa lettre du 10 courant, sa traite sur nous, à son ordre, payable fin courant.

L. F. B.° 4250. F. 3547. 87.

Je pratique au sujet de N|C. dans l'article ci-dessus, la même marche qu'au N.° 16, ayant soin de mettre de

suite après notre somme en francs, *valeur à..... de..... suivant sa lettre du.....* et l'on doit se bien pénétrer que la première somme de suite après le Créancier, est la notre et correspond à celle qui doit être en déhors sur le Journal, et que celle qui est la seconde doit correspondre à celle qui est en dedans, suivant les Articles N.os 16 et 17.

L'Article N.° 18 du Cahier de Notes, est en tout conforme à l'Article N.° 10, et je le passe ainsi:

18 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 18.

6. DIVERS PARTICULIERS (Traner) A MARCHANDISES G.les
3. F. 10000, suivant le Livre d'Achats et Ventes, à lui vendu 10 futailles Huile d'Olive surfine, du C.te à demi avec Girondi, M.les 100, à 100 fr. la M.le, payable fin courant. . . . F. 10000.

D. *Comment passerez-vous le payement que* Traner *vous fait des* 10 *futailles Huile, qui se trouve plus compliqué que ceux faits jusqu'à présent, Article N.°* 19 *du Cahier de Notes.*

R. Traner ne devant qu'une somme de 10000 fr., en donne une de 11000 fr. à une époque plus éloignée que celle qu'il doit; je suis obligé de lui rendre la somme de 1000 fr., sur laquelle il fait une bonification pour le retard du payement. Je dresse mon tableau, pour trou-

ver mes Débiteurs et mes Créanciers, sur mon Cahier de Chiffres, et j'opère comme je l'ai fait pour l'article 9.

D. *Refaites ce Tableau.*

R. Je commence par dire : Traner, soit divers Particuliers, paye 10000 fr. qu'il doit, donc il doit être crédité, et je pose à droite *Divers Particuliers* 10000 *fr.* Il me donne 11000 fr. en deux Effets sur la place, donc les Effets à recevoir doivent être débités, puisque je reçois, et je pose à gauche, *Effets à recevoir* 11000. Par le payement fait et le Livre de Caisse, je lui ai rendu 972 fr. 50 c., donc la Caisse qui a compté cette somme de 972 fr. 50 c., doit être créditée, et je pose à droite *Caisse* 972 *fr.* 50 *c.* Je forme mon solde du côté le moins fort, et je trouve qu'il me manque 27 fr. 50 c. qui appartiennent aux intérêts généraux et que je pose par-dessous. De sorte qu'en additionnant, j'aurai une somme égale et un seul Débiteur pour trois Créanciers.

EXEMPLE.

Eff. à rec.	11000 fr.	Div. part.	10000.
		Caisse. .	972. 50.
		Int. gén. .	27. 50.
		F.	11000.

Par le moyen de ce Tableau, et en me bien pénétrant de ce que je dois faire, je ne serai point en peine de bien classer mes Débiteurs et mes Créanciers.

19 Mai.

Cahier de Notes N.° 19.

4. EFFETS A RECEVOIR A DIVERS F. 11000, reçu de Traner, en payement de 10 fut. Huile, les effets ci-après:

6000. } Billets de Josse, au 15 juin.
5000. }

6. A DIVERS PARTICULIERS (Traner) F. 10000, reçu du dit le montant de 10 fut. Huile. F. 10000.

2. A CAISSE F. 972. 50, rendu comptant pour excédent du payement. . . 972. 50.

8. A INTÉRÊTS GÉNÉRAUX F. 27. 50., pour agio sur 11000, à ¼ p. °|₀, pour 15 jours. . . . . 27. 50.

F. 11000.

D. *Le Compte de vente des* 10 *fut. Huile du compte en participation avec Girondi ayant été dressé, il s'agit de le passer au Journal.* (Cahier de Notes, N.° 20.)

R. La Marchandise étant sortie avant d'être entrée, par la raison qu'on ne peut donner compte du net produit d'une Marchandise qui n'a pas encore été vendue, je la fais entrer et ayant sous les yeux le Livre de Factures, je dis:

20 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 20.

3. MARCHANDISES G.les A DIVERS, F. 10000, suivant Facture de ce jour, pour le montant de 10 fut. Huile d'olive surfine de C.te à ½ avec Girondi de Gênes et de son envoi par la Tartane l'Assomption, Capitaine Regy.

7. A GIRONDI de Gênes S|C., F. 4150, pour la demi du net produit, valeur fin courant. . . F. 4150.

10. A INTÉRÊT A DIVERSES MARCHANDISES, F. 4150, pour notre demi. . . . . 4150.

8. A DÉPENSES G.les F. 1700, pour les frais. 1700.

F. 10000.

Par l'article ci-dessus, je crédite *Girondi*, dans son Compte chez nous, de la demi du net produit, attendu que j'ai vendu dans notre monnaie, *Intérêts à Diverses Marchandises*, attendu que ce Compte a été débité de l'achat à Gênes, et les *Depenses Générales* pour les frais.

Par l'Article 21 du Cahier de Notes, je prends une Traite sur Gênes pour remettre à Girondi, et d'après la note de négociation, je passe :

21 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 21.

5. PAPIERS SUR L'ETRANGER A DIVERS PARTICULIERS
6. (Lantara), 3303 30, suivant note de ce jour, pris du dit L. F. B.° 4000, à 30 jours de date sur Gênes, à 95 s., payable fin courant. F. 3303. 30.

Je remets cet effet à Girondi pour son compte, d'après notre lettre de ce jour.

22 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 22.

7. GIRONDI de Gênes, S|C. A PAPIERS SUR L'ETRANGER,
5. F. 3303 30, notre remise par notre lettre de ce jour, de L. F. B.° 4000, du 21 mai, à 30 jours de date sur Gênes, à 95 s. . . F. 3303. 30.

Je débite Girondi dans son compte, de préférence au nôtre, parce que cette remise est appliquée à son intérêt aux Huiles vendues en participation avec lui.

D. *Passez l'Article N.° 23 du Cahier de Notes?*

R. Par cet Article je paye Lantara, à qui je dois 3303 30, et je lui donne un Effet sur la place, de 5500 fr.; comme cette somme est plus forte que celle que je lui dois, il ne me rend pas du comptant, mais ne devant lui payer les 3303 fr. 30 c. ci-dessus, qu'à la fin du mois,

et lui ayant remis une somme plus forte payable à la même époque, il est naturel qu'il ne me doit pas payer plutôt, et à cet effet, il me fait son billet pour solde, payable à cette même époque.

23 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 23.

DIVERS A EFFETS A RECEVOIR, F. 5500, remis à Lantara, un Billet de Roman, payable fin mai.

6. DIVERS PARTICULIERS (Lantara), F. 3303 30, à lui payé le montant de la note de négociation sur Gênes, du 21 mai. . . . . F. 3303. 30.

4. EFFETS A RECEVOIR, F. 2196 70, reçu
4. son Billet fin mai, pour excédent du payement à lui fait. . . 2196. 70.

F. 5500.

MARCHANDISES DE NOTRE COMPTE CHEZ DIVERS.

D. *Avant de passer sur le Journal une Marchandise que l'on expédie pour son propre compte, comment vous y prendrez-vous pour passer l'achat et le payement de cette Marchandise, en supprimant le Compte de Divers Particuliers ?*

R. Par l'article N.° 24 du Cahier de Notes, j'achète

de Viguier 50 ½ C.es Savon, payables en un Effet sur Gênes et un sur Paris. Ces 50 ½ C.es Savon se montent à 6250 fr. Je paye Viguier par un Effet sur Gênes, de P.res 1000, qui au change de 95 s. ¼ font F. 4762 50, et un sur Paris, de F. 3320 97, qui, à ¾ p. °/₀ de perte, a produit F. 3295 95, comme il est passé sur le compte acquitté. Je donne par conséquent plus que ne monte le compte. Viguier me rend un Effet sur la place, de F. 2000, au 15 juin, sur lequel il me bonifie 9 fr., ce qui excède ce que je lui ai donné, de sorte que je suis obligé de lui rendre le solde comptant.

Je dresse mon tableau, toujours de la même manière indiquée aux Articles N.os 9 et 19, et que je trace encore ci-après; savoir :

J'achete 50 ½ C.es Savon, et sachant que les objets que l'on reçoit doivent aux objets que l'on donne, je me dis que les 50 ½ C.es Savon, représentées par les Marchandises générales, doivent 6250 fr., que je pose à gauche. Je donne en payement 1.° un Effet sur Gênes, F. 4762 50, que je pose à droite; 2.° un Effet sur Paris, dont le net est 3295 95, que je place par-dessous F. 4762 50. Comme ces deux Effets donnés montent plus que ce que je dois, l'on me rend un Effet sur la place, de 2000 fr., que je mets à gauche sous 6250 fr. Je reçois davantage, ce qui me met dans le cas de rendre 182 fr. 55 c., que je pose encore à droite; et le solde qui manquera à droite sera l'escompte de 9 fr., qui a été bonifié par Viguier sur 2000 fr.

EXEMPLE.

March. G.lles	6250.	Pap. Etranger.	4762. 50.
Eff. à recev.	2000.	Pap. France. .	3295. 95.
		Caisse. . . .	182. 55.
		Int. Cénéraux.	9.
	F. 8250.		F. 8250.

J'aurai donc deux Débiteurs pour quatre Créanciers, et je passerai sur le Journal :

24 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 24.

DIVERS A DIVERS, F. 8250, savoir :

3. MARCHANDISES G.les F. 6250, suivant le Livre d'Achats et Ventes, acheté de Viguier 50 1/2 C.es Savon pâle, net kil. 5099 2, soit ₰ 12500, à 50 fr. le %, payable sur Gênes et sur Paris. . . F. 6250.

4. EFFETS A RECEVOIR, F. 2000, reçu de Viguier pour excédent du payement, un Billet de Panon au 15 juin. 2000.

F. 8250.

5. A PAPIERS SUR L'ETRANGER, F. 4762 50, remis en payement à Viguier, P.res 1000, du 1.er mai, à

	30 jours de date sur Gênes, à 95 s. ¼.	F. 4762. 50.
5.	A PAPIERS SUR FRANCE, F. 3295 95, remis au dit Viguier un Effet sur Paris, de F. 3320 97, du 4 mai, à 60 jours de date, à ¾ p. % p.te.	3295. 95.
8.	A INTÉRÊTS GÉNÉRAUX, F. 9, pour agio bonifié par Viguier sur 2000 fr.	9.
2.	A CAISSE, F. 182 55, solde payé comptant.	182. 55.
		F. 8250.

D. *Je m'apperçois que dans cet article vous ne passez pas Viguier dans le Compte de* Divers Particuliers, *d'où vient celà?*

R. J'ai supprimé ce Compte de *Divers Particuliers*, et je me propose de le faire dans ce Cours, attendu que ce Compte devient inutile, devant payer de suite.

Je joins ici le même Tableau qu'à la page 62, où je fais voir de quelle manière on peut supprimer le Compte de *Divers Particuliers.*

EXEMPLE.

ACHAT.

March. G.les	6250.	Div. part.	~~6250.~~

PAYEMENT.

Div. part.	~~6250.~~	Pap. Etrang.	4762. 50.
Eff. à rec.	2000.	Pap. France.	3295. 95.
		Caisse. . .	182. 55.
		Int. Gén. .	9.
	F. 8250.		F. 8250.

De sorte que, supprimant le crédit du Compte de Divers Particuliers dans l'achat, et le débit de ce Compte dans le payement, cela ne change rien à l'article, puisque le résultat en est le même.

D. *Venons à la Facture de ces 50 ½ C.es Savon, expédiées à Carrel de Paris, pour vendre pour notre compte.* (*Cahier de Notes, N.o 25.*)

R. Je prends le Livre de Factures, et voyant que cette Marchandise a été expédiée à Carrel de Paris, pour vendre pour notre compte, je dirai:

25 Mai.

Cahier de Notes N.o 25.

3. MARCHANDISES DE N|C. CHEZ DIVERS A DIVERS, F. 6437, suivant Facture de ce jour, pour le coût et frais de 50 ½ C.es Savon pâle, expédié à Carrel de Paris pour vendre pour notre compte.

3. A MARCHANDISES G.les, F. 6250 pour le coût.	F. 6250.	
8. A DÉPENSES G.les, F. 187 pour les frais. . .	187.	
	F. 6437.	

D. *Pourquoi ne débitez-vous pas Carrel de Paris, du montant de la dite Facture, au lieu d'ouvrir un Compte à* Marchandises de N|C. chez Divers?

R. L'Ami à qui j'expédie cette Marchandise, ne me la devra que lorsqu'il l'aura vendue, parce que je pour-

rais lui donner ordre de l'expédier ailleurs, s'il y avait de ma convenance. Je suis donc forcé de trouver un Débiteur pour cette Marchandise, et il n'y en a pas d'autre qu'un Compte Général qui me représente ; et celui de *Marchandises de N|C. chez Divers* me paraît le plus propre à celà, puisque dans un coup-d'œil je verrai les Marchandises que j'aurai d'invendues en mains de divers Amis ; de sorte que quand Carrel m'en remettra le Compte de Vente, j'aurai soin de me rappeler que cette Marchandise est entrée dans ce Compte, pour pouvoir l'en faire sortir.

D. *Carrel de Paris remet Compte de Vente et net produit de ces 50 ½ C.es Savon.* (*N.° 26 du Cahier de Notes.*)

R. D'après ce qui a été dit plus haut (Article N.° 21), au sujet de *Son Compte* et de *Notre Compte*, voyant que Carrel de Paris a vendu pour notre compte, puisqu'il en a touché le montant dans sa monnaie, je dois passer cet article dans N|C. chez lui, d'après la Facture qu'il nous remet, et je passerai au Journal :

26 Mai.

Cahier de Notes N.° 26.

9 / 3.	CARREL de Paris N|C. A MARCHANDISES DE N|C. CHEZ DIVERS, F. 6500, valeur de F. 6500, suivant Facture par sa lettre du ..... net produit à Paris de 50 ½ C.es Savon de notre envoi pour N|C.	F. 6500.	F. 6500.
			9

MARCHANDISES EN PARTICIPATION.

D. *Quand vous achetez une Marchandise en participation avec un Correspondant à qui vous l'expédiez, comment vous en prenez-vous pour passer cet Article au Journal?*

R. D'abord supposons que ce soit 20 B.ques Huile d'Olive que j'achète de Favre (Cahier de Notes, N.° 27), je supprime le Compte de *Divers Particuliers*, et j'opère comme ci-après, après avoir dressé mon Tableau pour trouver mes Débiteurs et mes Créanciers, comme aux Articles N.os 9, 19, 24.

27 Mai.

Cahier de Notes N.° 27.

3. MARCHANDISES G.les A DIVERS, F. 24000, suivant le Livre d'Achats et Ventes, acheté de Favre 20 B.ques Huile d'Olive surfine, M.les 200 à 120 fr. la M.le, pour payer 1/3 comptant et 2/3 fin juin et fin août.		
2. A CAISSE F. 8000, remis comptant. .	F. 8000.	
4. A EFFETS A RECEVOIR F. 6000, remis en payement un Billet de Niel, fin juin.	6000.	
11. A EFFETS A PAYER F. 10000, remis pour solde nos Billets à son ordre, de 6000. 4000. } fin août		10000.
		F. 24000.

Je passe ensuite la Facture de ces 20 B.ques Huile, en débitant de la demi du montant *Carrel de Paris* S|C., à qui j'expédie cette Marchandise pour vendre, et *Marchandises de N|C. chez Divers*, pour notre demi.

28 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 28.

DIVERS A DIVERS F. 24170, savoir :

7. CARREL de Paris, S|C. F. 12085, suivant Facture de ce jour, pour la demi du coût et frais de 20 B.ques Huile à lui expédiées à droiture, pour vendre en compte à demi.	F. 12085.
3. MARCHANDISES de N|C. CHEZ DIVERS, F. 12085, pour notre demi. . . .	12085.
	F. 24170.

3. A MARCHANDISES G.les, F. 24000, pour le coût	F. 24000.
8. A DÉPENSES G.les, F. 170, pour les frais.	170.
	F. 24170.

Par le N.° 29 du Cahier de Notes, Carrel de Paris nous remet pour son Compte, à valoir sur sa demi à l'Achat de 20 B.ques Huile, trois Effets sur la place; je passe, d'après sa lettre :

29 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 29.

4. EFFETS A RECEVOIR A CARREL de Paris, S|C. F. 9500;
7. ses remises par sa lettre du 20 courant, de
4000 fin mai, sur André. . . .
3000 *idem* sur Maurin. . . . .
2500 au 6 juin, sur Lezard. .
. . F. 9500.

Carrel de Paris, par l'article N.° 30 du Cahier de Notes, nous donne Compte de Vente et net produit de notre demi à 20 B.ques Huile à lui expédiées; cette Vente a été faite dans sa monnaie, donc c'est notre Compte chez lui, et je dois passer :

30 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 30.

9. CAREL de Paris, N|C. A MARCHANDISES DE N|C. CHEZ
3. DIVERS, F. 12500, valeur de F. 12500, suivant Facture par sa lettre du..... notre demi du net produit de 20 B.ques Huile d'Olive,

F. 12500. F. 12500.

D. *Quand on achète une Marchandise en participation avec un Ami, sur la place, comment opère-t-on?*

R. De la même manière que celle ci-dessus. J'ouvre

un Compte à cet Ami, et je le débite de son intérêt, en lui remettant Facture d'Achat de cette Marchandise, sur laquelle Facture j'ajoute les frais; et quand cette Marchandise sera vendue, je le créditerai de sa demi au net produit, en lui remettant encore Facture.

D. *Ne vaudrait-il pas mieux ouvrir un Compte à la Marchandise achetée, au lieu de la fondre dans le Compte de Marchandises Générales?*

R. Cela revient au même, et prenant pour exemple l'Achat des 20 B.ques Huile ci-dessus du 27 mai, je dirai:

*Huiles en participation avec *** à Divers, F.* 24000, *suivant le Livre d'Achats et Ventes, etc., Article N.º* 27. Je débite ensuite ce Compte d'*Huiles en participation avec ****, des frais qui auraient été faits, en disant:

*Huiles en participation avec ***, à Dépenses G.les, F..... pour frais faits à l'achat, suivant le détail, etc.,* . . . . . F. . . :

A mesure des ventes, je crédite le Compte d'*Huiles en participation avec ****, au lieu d'en créditer celui de *Marchandises G.les*, et lorsque toute la Marchandise sera vendue, le solde qui en résultera sera le bénéfice ou la perte, que je passerai au débit ou au crédit des intéressés (bien entendu que notre Compte sera celui de profits et pertes).

En faisant de cette manière, l'Ami n'aura son Compte ouvert que pour les sommes qu'il remettra ou qu'il recevra, ainsi que pour sa demi à la perte ou au béné-

néfice; mais de quelque manière que ce soit, il faut lui en remettre un Compte d'Achat et un Compte de Vente.

D. *Laquelle de ces deux manières est-elle à préférer?*

R. La première me paraît plus claire, et j'en agis avec mon Ami comme avec un Correspondant; en voici la preuve, prenant toujours pour modèle l'achat des 20 B.ques Huile ci-dessus.

J'achète la Marchandise. C'est le Compte de *Marchandises G.les*, F. 24000, qui doit aux objets que je donne.

J'en dresse la Facture, que je copie au Livre de Factures, et je la remets à mon Ami. C'est:

Divers à Divers, *F.* 24170, *savoir:*

**** en ville F.* 12085, *pour sa demi du coût et frais, etc.* . . . . . F. 12085.

Intérêt à Div. March. F. 12085, *pour notre demi.* . . . . . 12085.

F. 24170.

A March. G.les, *F.* 24000. *Pour le coût*, *F.* 24000.
A Dép. G.les *F.* 170. *Pour les frais*, 170.

F. 24170.

Je vends sur la place cette Marchandise qui aura produit, je suppose, 25250 fr.; c'est:

Caisse à March. G.les, *F.* 25250, *suivant le Livre d'Achats et Ventes, vendu à .... etc.* . . *F.* 25250.

J'en dresse le Compte de Vente et net produit, que je remets à mon Ami et que j'ai copié au Livre de Factures, et je passe :

*March. G.les à Divers, F. 25250, suivant Facture du..... pour le montant de 20 B.ques Huile de C.te à demi avec ***,*

*A ***, F. 12500, pour sa demi du net produit.*	12500.
A intér. à div. March. F. 12500, pour notre demi.	12500.
A Dép. G.les F. 250, *pour les frais.* . .	250.
	F. 25250.

Par cette manière, on connaît de suite si l'Ami est Débiteur ou Créancier en compte-courant.

MARCHANDISES PAR SPÉCULATION.

D. *Quand vous achetez une Marchandise par spéculation; est-il mieux d'ouvrir un Compte à part à cette Marchandise?*

R. Sans contredit. Il est beaucoup plus satisfaisant, quand cette Marchandise est vendue, de connaître de suite le résultat qu'elle vous donne; au lieu qu'étant portée dans le Compte Général de Marchandises, le résultat est confondu, et l'on ne peut pas s'en rendre compte. D'après cela, j'achète de Romain 100 B.les coton (Cahier de Notes, N.o 31), j'ouvre un Compte à cette Marchandise, et je passe au Journal;

31 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 31.

10. COTONS DE N|C. A DIVERS, F. 80000, suivant le Livre d'Achats et Ventes, acheté de Romain 100 B.les Coton, pésant net Kil. 16317, soit ₣ 40000, à 200 fr. le °|₀, pour payer fin juin et fin août.

4. A EFFETS A RECEVOIR, F. 38000, remis en payement.

6000	au 15 juin, B.ts de Josse.		
5000			
2000	*idem*	B.t de Panon.	
25200	*idem*	B.t de Mezan.	
F. 38200.			F. 38200.

8. A INTÉRÊTS GÉNÉRAUX, F. 95 50, pour agio, sur 38200 à ¼ p. °|₀ . . . . 95. 50.

11. A EFFETS A PAYER, F. 41704. 50. remis pour solde.

12000.	nos Billets fin août.	41704. 50.
29704. 50.		
		F. 80000.

Je vends à Mezan 30 Balles de ces Cotons, et je reçois en payement son Billet au 15 juin, (Cahier de Notes, N.° 32) je crédite le Compte de Cotons de N|C. par le débit d'Effets à recevoir.

31 *Mai.*

Cahier de Notes N.° 32.

4. EFFETS A RECEVOIR A COTONS DE N|C., F. 25200,
10. reçu de Mezan son Billet au 15 juin, en payement de 30 B.les Cotons, pesant net Kil. 4895. 2, soit ℔ 12000 à à lui vendus à 110 fr. le °|₀, suivant le Livre d'Achats et Ventes. F. 25200.

Autre manière de passer l'Article ci-dessus N.° 32.

Effets à recevoir à Cotons de N|C., F. 25200, suivant le Livre d'Achats et Ventes, vendu à Mezan 30 B.les Cotons, pesant net Kil. 4895. 2, soit ℔ 12000 à 210 fr. le °|₀.

Reçu en payement.

Son Billet au 15 juin. . . . . 25200.

On choisira de ces deux manières, qui sont également bonnes, celle que l'on voudra.

D'après le Cahier de Notes, N.° 33, j'expédie à Carrel de Paris, 50 B.les de ces Cotons, pour vendre en Compte à tiers, je prends le Livre de Factures où cette Facture a dû être copiée, et je passe :

1.er *Juin.*

Cahier de Notes N.° 33.

DIVERS A DIVERS, F. 42315, savoir :

7. CARREL de Paris, S|C. F. 14105, suivant Facture de

ce jour, pour le tiers du coût et frais de 50 B.les Cotons à lui expédiées à droiture, pour vendre en Compte en participation. . . . F. 14105.

3. MARCHANDISES DE N|C. CHEZ DIVERS, F. 28210, pour nos deux tiers. . 28210.

F. 42315.

10. A COTONS DE N|C. F. 42000, pour le coût. . . . . F. 42000.

8. A DÉPENSES G.les F. 315, pour les frais. 315.

F. 42315.

Quant aux 20 balles cotons restantes, je les vends à Hilaire (Cahier de Notes, N.° 34), et j'en passe la vente au Journal, d'après le Livre d'Achats et Ventes, après en avoir dressé à part sur mon Cahier de Chiffres, le Tableau comme suit, l'article étant un peu plus compliqué que les précédens, attendu l'agio bonifié de part et d'autre. J'opère toujours de la même manière qu'aux articles N.os 9, 19, 24.

EXEMPLE.

Eff. à rec.	18000 fr.	March. G.les	16960 fr.
Caisse. . .	1501	Eff. à recev.	2500
		Int. généraux.	41
	19501 fr.		19501 fr.

On verra par le payement, que l'agio de 45 fr. que l'on me bonifie, est compensé avec ceux de F. { 2. 50. / 1. 50. } que j'accorde sur F. { 2500. / 1501. } ce qui me donne net 41 fr., qui forme le solde du Tableau ci-dessus.

2 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 34.

DIVERS A DIVERS, F. 19501, savoir :

4. EFFETS A RECEVOIR, F. 18000, reçu d'Hilaire en payement de 20 B.les Cotons.

F. 10000. / 8000. } Traites sur Gas, au 15 juin. F. 18000.

2. CAISSE, F. 1501, reçu comptant pour solde. 1501.

F. 19501.

10. A COTONS DE N|C., F. 16960, suivant le Livre d'Achats et Ventes, pour vente à Hilaire, 20 balles Cotons, pesant net Kil. 3263 4, soit ℔ 8000, à 212 fr. le °|₀, payable comptant. . F. 16960.

4. A EFFETS A RECEVOIR, F. 2500, remis à Hilaire, pour excédent du payement, une Traite sur Lezard, au 6 juin. . . . . 2500.

8. A INTÉRÊTS GÉNÉRAUX, F. 41, pour agios compensés. . . . . 41.

F. 19501.

Carrel de Paris, nous remet Compte de Vente et net produit des 50 B.les Cotons à lui expédiés pour le Compte en participation (Cahier de Notes, N.° 35), et nous crédite de 27640 fr., pour nos deux tiers du net produit.

3 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 35.

9. CARREL de Paris N|C. A MARCHANDISES DE N|C. CHEZ
3. DIVERS, F. 27640, valeur de F. 27640, suivant Facture, par sa lettre du..... pour nos deux tiers du net produit de 50 balles Cotons de notre envoi. . . . . F. 27640. F. 27640.

Nous faisons Traite sur Carrel de Paris pour S|C., (Cahier de Notes, N.° 36) celui-ci doit être crédité par le débit de Papiers sur France.

4 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 36.

5. PAPIERS SUR FRANCE A CARREL de Paris S|C.
7. F. 18109 40, nos Traites sur lui de
F. 5320. 82. du 4 Juin a 60 jours de date.
6000. } du dit à 90 jours de date.
7000. }
F. 18320. 82. } à 1 p.°|o de p.te, courtage et timb. déduits } F. 18109. 40.

Par l'article 37 du Cahier de Notes, Carrel nous remet des Effets sur la place pour notre compte, ce sont Effets à recevoir qui doivent à Carrel de Paris N|C.

5 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 37.

4. EFFETS A RECEVOIR A CARREL de Paris N|C., F. 29000,
9. valeur de F. 28710, suivant sa lettre du ..... ses remises ci-aprés de

F. 7000.
3000.
6000.
8000.
5000.
} du 1.er juin à 60 jours de date, sur Pesant.

F. 29000. . . . . F. 28710. F. 29000.

D. *D'où vient que dans l'article ci-dessus, Carrel est débité dans sa colonne, d'une somme différente de la vôtre?*

R. Carrel devant nous remettre pour N|C. une somme de 29000 fr. pour comptant, nous la remet à 60 jours plus tard, et nous fait jouir de l'agio qu'on lui a bonifié à Paris pour avoir donné de suite le comptant qu'il devait nous remettre, ce qui est cause que nous le créditons dans sa colonne du montant seulement qu'il a compté à Paris, ainsi qu'il nous le marque dans sa lettre, et que nous passons dans notre colonne le montant réel que nous devons toucher à l'échéance. On con-

cevra plus facilement cet article dans la seconde partie de cet ouvrage, qui ne sera relative qu'à la banque, et où l'on verra la manière de solder ces comptes.

D. *La Caisse devant se solder tous les mois, il serait nécessaire d'arrêter la vôtre, pour porter le solde en Compte nouveau, comment vous y prendrez-vous ?*

R. Je commence par passer au Journal tous les Effets sur la place qui seront échus et que je dois trouver dans le Livre de Caisse, ainsi que les Traites sur nous que l'on a payées (Cahier de Notes, N.os 38, 39), et je les passe ainsi au Journal :

6 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 38.

2. CAISSE A EFFETS A RECEVOIR. F. 9196 70, suivant le
4. Livre de Caisse, encaissé les Effets ci-après :

F. 3000	fin mai,	Traite sur Maurin.	
4000	*idem*	Traite sur André.	
2196 70	*idem*	Billet de Lantara.	
F. 9196 70			F. 9196 70

6 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 39.

11. EFFETS A PAYER A CAISSE, F. 3547 87, suivant le
2. Livre de Caisse, payé à Merle une Traite de Girondi sur nous, au 31 mai . F. 3547. 87.

Trouvant aussi au crédit du Livre de Caisse, le montant des Dépenses Générales payées dans le courant du mois (Cahier de Notes, N.° 40), j'en débite ce Compte par le crédit de la Caisse qui les a payées, et je passe :

6 Juin.

Cahier de Notes N.° 40.

8/2. DÉPENSES G.les A CAISSE, F. 4000, suivant le Livre de Caisse et le détail au Livre de frais de Commerce, pour ceux faits dans le courant du mois de mai. . . . . F. 4000.

Je passe ensuite le solde de la Caisse d'après le Livre de Caisse (Cahier de Notes, N.° 41).

6 Dit.

Cahier de Notes, N.° 41.

2/2. CAISSE COMPTE NOUVEAU A ELLE-MÊME COMPTE VIEUX, F. 5888 51, solde de notre Caisse reglée ce jour, Débiteur à nouveau. F. 5888. 51.

Avant de rapporter sur le Grand Livre le solde nouveau de la Caisse, je m'assure des Additions du Débit et du Crédit de l'ancienne Caisse, pour pouvoir y ajouter une omission faite, si elles ne venaient pas justes avec celles du Livre de Caisse : ce que je reconnaîtrai en pointant la Caisse du Grand Livre, avec celle du Caissier, d'après laquelle j'ai passé mes écritures.

Il en sera de même ponr tous les Comptes des Particuliers ou autres qui devront être portés à nouveau, de sorte que quand le Débit sera plus fort que le Crédit, je dirai : *un tel Compte nouveau*, *à lui-même Compte vieux*, et quand le Crédit sera plus fort que le Débit, je dirai : *un tel Compte vieux*, *à lui-même Compte nouveau.* J'aurai attention de ne porter l'Article à nouveau sur le Grand Livre, soit au Débit, soit au Crédit, que lorsque le Compte vieux aura été balancé.

Tous les Articles expliqués jusqu'à présent, pour ce qui concerne la Marchandise, doivent être suffisans à une personne qui voudra apprendre par elle-même la Tenue des Livres en Parties Doubles. Il n'y aura que la pratique qui pourra le rendre maître. Je lui conseille de prendre Opération par Opération, et avant de passer à une autre, en faire de la même plusieurs de suite, jusqu'à ce qu'il la comprenne bien, ce qui ne lui sera pas difficile, en suivant exactement la méthode que j'indique.

On aura attention de changer la qualité de la Marchandise et le nom des Correspondans.

Cependant pour ne pas multiplier les Comptes à ouvrir sur le Grand Livre, on pourrait se contenter de quatre ou six Correspondans dans des Villes différentes, soit en France, soit dans l'Étranger.

Je n'ai mis qu'un Article de chaque opération, afin de ne pas embrouiller l'Elève; mais je me suis étendu un peu plus sur la manière de passer les payemens,

comme étant ce qu'il y a de plus difficile à comprendre dans la Tenue des Livres en Parties Doubles; et d'après les différens Tableaux et la manière de les dresser que je mets sous les yeux, on pourra sans peine classer les Débiteurs et les Créanciers.

Comme l'opération d'un armément de Navires tient beaucoup aux opérations de la Marchandise, je n'ai pas voulu parler de la Banque avant d'avoir enseigné la manière de passer un Armement et un Désarmement de Navires.

ARMEMENT DE NAVIRES.

D. *Avant de commencer à passer les Articles concernant un Armement de Navires, désignez-moi les Comptes généraux que vous devez ouvrir pour son Armement et Désarmement, soit au lieu de son départ, soit au lieu de son arrivée, ainsi que les Comptes particuliers qui doivent composer ces Comptes généraux.*

R. Supposons que le Navire le Victor soit chargé à Marseille en destination pour les Isles Française de l'Amérique, et que ce Navire appartienne à divers Actionnaires, je dois ouvrir les comptes ci-après :

Armement à Marseille du Navire le Victor.

Ce Compte se compose des Articles suivans :

Achat du Navire.

Frais à Marseille, de radoub et autres.

Marchandises formant la cargaison, dans la Facture desquelles sont compris les frais et la commission de l'Armateur.

Divers objets achetés pour l'usage et avituaillement du Navire.

Assurance d'entrée aux Isles.

Ce Compte d'Armement à Marseille n'aura qu'un débit, si l'Armateur l'expédie pour son propre compte, sans avoir d'intéressés ; au lieu que, si cet Armement se fait par Actions, le Crédit sera formé par le Débit des Actionnaires.

Intérêt au Navire le Victor.

Ce Compte ne doit s'ouvrir que dans le cas que cet Armement se faisant par Actions, l'Armateur y prenne intérêt. Il n'aura que le Débit, et ne se soldera qu'au retour du voyage par Profits et Pertes.

Actionnaires du Navire le Victor.

Ce Compte doit renfermer le détail des Intéressés au dit Armement; il se solde lors du départ du Navire, et doit s'ouvrir derechef du moment que l'Armateur comptera quelque somme aux Intéressés sur les fonds rentrés par le retour du Navire.

Désarmement et Armement aux Isles du Navire le Victor.

Ce Compte se compose des Articles ci-après :

Vente aux Isles des Marchandises formant la cargaison.

Frais que le Navire aura fait en route ou sur les lieux.

Salaires des équipages sur les lieux.

Sommes reçues ou payées sur les lieux.

Avituaillement du Navire pour le retour.

Marchandises achetées aux Isles, formant la cargaison pour le retour.

Ce Compte doit se solder par le Désarmement à Marseille du dit Navire.

Désarmement à Marseille du Navire le Victor.

Ce Compte se compose des Articles ci-après:

Net produit des Marchandises reçues en retour.

Frais payés en route ou à Marseille.

Avaries, salaires définitifs des Equipages et du Capitaine.

Vente du Navire.

Assurance de sortie des Isles.

Le solde de ce Compte doit être partagé aux Actionnaires, s'il y en a, et dans le cas que l'Armateur soit seul, ce solde sera porté au Crédit de l'Armement, qui n'aurait que le débit, comme il a été dit plus haut, et le bénéfice ou la perte qui en résultera sera porté au Compte de Profits et Pertes.

D. *Quels Comptes doit-on ouvrir au Capitaine?*

R. Deux, si le cas l'exige, *Son Compte* et *Notre Compte.* Le premier pour toutes les sommes à lui comptées ou reçues en monnaie de France, et le second pour toutes celles qu'il sera dans le cas de prendre ou de donner aux lieux de sa destination, en monnaie autre que celle de France. Ces deux Comptes seront réglés au retour de son voyage.

D. *Quand le Capitaine, ou un homme de confiance gère la cargaison du Navire, les Comptes à leur ouvrir sont-ils les mêmes?*

R. Les Comptes sont les mêmes, excepté qu'au lieu d'intituler: le *Capitaine tel Notre Compte*, on l'intitulera: le *Capitaine tel Son Compte de gestion.* Il sera à double colonne comme un *Notre Compte.*

D. *Et quand la Marchandise est adressée à un Correspondant?*

R. Ce Correspondant alors est dans la classe de ceux

à qui on expédie une Marchandise pour vendre pour notre Compte, et on doit lui ouvrir un *Notre Compte.*

D. *Quand le Capitaine vous remettra, à son retour, les Comptes relatifs au Navire, comment ferez-vous?*

R. J'examinerai avec soin si dans ces Comptes remis, il y a des frais ou des rentrées qui appartiennent au Navire, et alors j'en débiterai ou créditerai le Navire; et si le Capitaine y a mêlé des objets qui le regardent particulièrement, je les porterai dans Son Compte ou dans Notre Compte, suivant la nature de l'objet.

D. *Comment ferez-vous, si toutes les Marchandises n'ont pû être vendues?*

R. Il arrive souvent qu'il reste, soit une queue de Marchandises à vendre, soit divers Débiteurs qui seront en retard pour le payement, soit objets en litige; alors en soldant ce Compte de premier voyage, je fais ressortir à nouveau, comme existantes en magasin, les Marchandises, en intitulant le Compte *Marchandises invendues du premier voyage du Navire le* .... . De cette manière, je ne suis pas arrêté pour donner Compte aux Intéressés du Navire, de ce qui est vendu, sauf à leur donner un supplément de Compte lors de la vente définitive.

D. *Et s'il y avait des Débiteurs?*

R. Je n'y aurais aucun égard, et je les regarderais comme Marchandise existante; mon Correspondant sur les lieux aurait soin de me faire rentrer cette dette.

D. *Quand il y a des Intéressés au Navire et des Intéressés à la Cargaison?*

R. Si l'armement était dans ce cas là, je serais forcé

d'ouvrir deux Comptes, savoir : *Navire le* ..... 1.er *Voyage*, qui se composerait de l'achat du Navire, des journées d'Ouvriers, avituaillement, salaires de l'équipage, radoub et autres frais relatifs au corps du Navire, assurance d'entrée et de sortie sur le corps, etc., bien entendu que le nolis et l'argent reçu des passagers seraient au Crédit de ce Compte, qui se solderait par le Débit ou le Crédit des Intéressés.

L'autre Compte à ouvrir serait *Cargaison du Navire le*..... 1.er *Voyage*, qui ne serait composé que de la Facture des Marchandises formant la Cargaison d'envoi, de l'Assurance d'entrée et sortie sur la dite Cargaison, du net produit de ces Marchandises au lieu de leur destination, des Factures des Marchandises en retour, et du net produit des dites Marchandises.

J'ouvrirais également deux Comptes aux Intéressés. Ces deux Comptes seraient intitulés : *Intéressés au Navire le*..... et *Intéressés à la Cargaison du Navire le*..... J'aurais soin d'en détailler les noms dans le Grand Livre, comme au Compte de divers Particuliers.

D. *Ne pourriez-vous pas supprimer le Compte de* Désarmement et Armement aux Isles et à Marseille, *afin de ne pas trop multiplier les Comptes* ?

R. Oui : cela peut très-bien se faire. Alors en supprimant ces deux Comptes, il n'y aurait que celui d'Armement que l'on pourrait intituler : *Navire le*..... 1.er *Voyage*, qui se solderait du moment que les Actions seraient fixées, et on le continuerait pour les opérations

aux Isles et à Marseille qui auraient trait à ce premier voyage, et que l'on solderait également par le Crédit des Actionnaires, lors d'une vente définitive, en supposant que ces Actionnaires fussent intéressés sur le corps et la cargaison du Navire; si non on leur ouvrirait un Compte séparé comme dessus. De cette manière, il y aurait moins de Comptes à ouvrir, et la marche en serait plus simple.

D. *De ces deux manières, laquelle est-elle à préférer?*

R. La dernière est plus claire, et je la préférerais, mais j'ai voulu employer la première, pour qu'elle pût servir d'exemple.

D. *Si le même Navire faisait plusieurs voyages, le même Compte pourrait-il servir?*

R. Non : dans ce cas là, on serait obligé d'ajouter au titre 2.me *Voyage* ou 3.me *Voyage*, etc., et l'on aurait attention de bien classer dans l'un ou l'autre de ces Comptes, les frais et autres objets qui le concerneraient.

Ce que j'ai expliqué ci-dessus au sujet d'un Armement aux Isles, peut servir pour tous les Armemens que l'on serait dans le cas de faire pour le Levant, l'Italie ou tout autre Port.

Je vais passer de suite au Journal les Articles qui composent mon Armement, que j'établis par Actions, et je m'abstiendrai à la suite de ce Cours, d'indiquer les Débiteurs et Créanciers des Articles que je passerai, le croyant inutile, attendu que l'Élève qui sera parvenu d'opération en opération jusqu'à l'Armement, saura les distinguer et les bien classer.

On se rappelera toujours que le Cahier de Notes est le guide que l'on doit suivre dans ce Cours; que c'est d'après lui que l'on doit faire ses Livres Auxiliaires, et que c'est d'après ceux-ci que l'on doit former son Journal. C'est donc ce Cahier-là qu'il faut avoir toujours sous les yeux.

Ayant acheté et payé le Navire le Victor (Cahier de Notes, N.° 42), je passe mon Article comme suit:

7 Juin.

Cahier de Notes N.° 42.

10. ARMEMENT DU NAVIRE LE VICTOR A DIVERS; F. 22000, acheté de Vincent un Navire de 300 tonneaux, avec tous ses agrès et apparaux, appert l'inventaire qui en a été dressé, payable en papier sur Paris et comptant.

5. A PAPIERS SUR FRANCE, F. 5320 82, remis en payement une Traite sur Paris, du 4 juin, à 60 jours de date. . . . . F. 5320. 82.

2. A CAISSE F. 16679 18, remis comptant pour solde. . . . . 16679. 18.

F. 22000.

Comme cet Armement se fait par Actions, je reçois des divers Actionnaires de l'argent, à compte de leurs Actions sur le corps et la cargaison du Navire le Victor, lesquelles Actions ne peuvent être fixées qu'après avoir fait la Facture des Marchandises composant le dit Armement, et je passe:

8 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 43.

2/6. CAISSE A ACTIONNAIRES du Navire LE VICTOR, F. 27000, suivant le Livre de CAISSE.

BADIN, reçu à compte de ses Actions. . . F. 12000.
CASSARD. . . *idem.* . 9000.
BELLIN. . . *idem.* . 6000.
} 27000 fr.

J'achète des Marchandises pour composer la cargaison, et je suis en cela la marche tracée pour les Marchandises achetées pour compte d'Amis (N.° 4 de ce Journal).

9 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 44.

3/. MARCHANDISES GÉNÉRALES A DIVERS, F. 12000, suivant le Livre d'Achats et Ventes, acheté de Vincent.

200 B.ques Vin rouge de 25 à 26 veltes, à 60 fr. l'une.

4. A EFFETS A RECEVOIR, F. 10000, remis en payement une Traite sur Gas, au 15 juin. . F. 10000.

2. A CAISSE F. 2000, solde remis comptant. 2000.

F. 12000.

10 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 45.

3. MARCHANDISES G.les. A EFFETS A PAYER, F. 13200,
11. remis à Moneri notre Billet payable fin août, en payement de 60 B.ques Fromage, net Kilog. 9790 4, soit ℞ 24000 à 55 fr. le °/o, suivant le Livre d'Achats et Ventes. . . . F. 13200.

11 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 46.

3. MARCHANDISES G.les A DIVERS, F. 25000, suivant le Livre d'Achats et Ventes, acheté de Miniaut 400 C.ons Savon recuit, net Kil. 20396 6, soit ℞ 50000, à 50 fr. le °/o.

4. A EFFETS A RECEVOIR, F. 8000, remis en payement une Traite sur Gas, au 15 juin. . F. 8000.

2. A CAISSE, F. 7000, remis comptant. . . 7000.

11. A EFFETS A PAYER, F. 10000, remis pour solde, notre Billet fin août. . 10000.

F. 25000.

Après avoir dressé la Facture de l'Armement dans le Livre de Factures, je la passe ainsi :

12 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 47.

10. ARMEMENT DU NAVIRE LE VICTOR A DIVERS, F. 52535 20, suivant Facture de ce jour, pour le montant de diverses Marchandises composant le dit Armement en destination pour les Isles Françaises de l'Amérique, Cap.ne Florent, à l'adresse de Bontems, à St.-Pierre Martinique.

3. A MARCHANDISES G.les, F. 50200, pour le coût			
de 200 B.ques Vin rouge	F. 12000.	50200.	»
60 B.ques Fromage. .	13200.		
400 C.es Savon recuit.	25000.		
8. A DÉPENSES G.les, F. 873 72, pour les frais.		873.	72.
8. A POVISIONS, F. 1461 48, pour notre commission.		1461.	48.
		F. 52535.	20.

Dans le Compte de l'Armement donné aux Actionnaires, je n'ai passé depuis l'Achat du Navire, aucun frais de radoub, journées d'ouvriers et autres frais qu'un Navire doit faire indispensablement. Dans ce cas là on débiterait séparément l'Armement ou le Navire de tous les frais, à fur et mesure qu'on les payerait, et lorsque le Navire serait tout chargé et prêt à mettre à la voile, on dresserait une Facture générale où l'on mettrait l'Achat du Navire, les Marchandises composant

la cargaison avec leurs frais relatifs, conforme à celle faite dans ce cours ; on y joindrait l'Achat des ustensiles et de l'avituaillement, et tous les frais que l'on aurait payé jusqu'au jour, ainsi que l'assurance d'entrée au lieu de sa destination. Cette Facture doit être ainsi dressée pour pouvoir la présenter aux Actionnaires, et sur son montant fixer les Actions que chacun d'eux voudrait prendre.

Je n'ai pas fait entrer dans la Facture ci-dessus, les objets achetés à l'usage du Navire, comme provisions, ustensiles, etc., je les passe à droiture à l'Armement.

13 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 48.

10. ARMEMENT DU NAVIRE LE VICTOR A CAISSE,
2. F. 3000, suivant le Livre d'Achats et Ventes, acheté de Roure.

Divers sacs légumes. } les détailler.
Ustensiles, etc. }

Pour servir à l'avituaillement et usage du dit Navire. . . . . F. 3000.

Cependant comme ces objets peuvent être susceptibles d'une provision, alors il conviendrait de les comprendre dans la Facture générale des Marchandises.

Je fais assurer d'entrée aux Isles, une somme de F. 75000, sur le Navire le Victor, pour compte de la cargaison, et je dis :

14 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 49.

10. ARMEMENT DU NAVIRE LE VICTOR A ASSURANCES
11. G.les, F. 2655, suivant Facture de ce jour, pour Assurance d'entrée à St.-Pierre Martinique, sur corps et cargaison du Navire le Victor, Capitaine Florent, sur 75000 fr., à 3 p. % de prime et frais. . . . . F. 2655.

D. *Je m'apperçois que sur cette Assurance, vous ne séparez pas la Commission comme aux autres Factures, d'où vient cela ?*

R. Quand la Commission provient de l'Assurance, il est mieux de la laisser dans ce Compte qui se sólde par Profits et Pertes. Elle doit compenser les pertes qui pourraient en résulter, si on gardait quelques risques pour soi : du reste on peut, si l'on veut, la jetter dans le Compte de Provisions.

D. *Comment trouver le résultat des Actions que doit donner l'Armement ?*

R. J'aditionne le montant des débours faits pour le Navire, c'est-à-dire, l'achat du Navire, les Marchandises

qui composent la cargaison, les frais, l'assurance, etc., en tout F. 80190 20, et je trouve 20 Actions, à 4000 fr. l'une, et un solde de F. 190 20, qui reste à la charge de l'Armateur; de sorte que je débite les intéressés, des Actions qu'ils prennent sur le dit Navire, par le crédit de l'Armement, en disant :

15 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 50.

DIVERS A ARMEMENT DU NAVIRE LE VICTOR, F. 80190 20, pour le montant de 20 Actions environ, formant l'Armement et mise en mer du Navire le Victor, à raison de 4000 fr. l'une, dont les suivans se sont chargés.

6. ACTIONNAIRES DU NAVIRE LE VICTOR, F. 48000, savoir :

BADIN,	p.r 5 Actions.	F. 20000.	F. 48000.
CASSARD,	p.r 4 Actions.	16000.	
BELLIN,	p.r 3 Actions.	12000.	

12/10. INTÉRÊT AU NAVIRE LE VICTOR, F. 32190 20, pour le montant des 8 Actions restantes, y compris le solde dont nous nous chargeons. 32190. 20.

F. 80190. 20.

D. *Une personne qui prendrait une ou plusieurs Actions*

sur le dit Armement, ne pourrait-elle pas payer ses Actions en Marchandises?

R. Tout dépend des accords entre l'Armateur et l'Actionnaire, et dans ce cas la Marchandise que la personne proposerait étant au gré et à la convenance de l'Armateur, elle lui est achetée sur Facture, et on lui en tient compte à valoir sur les Actions qu'il prendra, et cette Marchandise fait nombre avec celles achetées pour compte du dit Armement.

D. *Soldez le Compte des Actionnaires.*

R. Les Actionnaires ayant donné du comptant pour solde, je passe :

16 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 51.

2. CAISSE A ACTIONNAIRES DU NAVIRE LE VICTOR.
6. F. 21000, reçu des suivans:

BADIN, solde de ses Actions.	F. 8000.	F. 21000.
CASSARD . . *idem.* . . .	7000.	
BELLIN . . *idem.* . . .	6000.	

D. *Si le Capitaine avait besoin de quelque argent soit pour lui, soit pour avances pour l'équipage, dans quel Compte convient-il de le classer?*

R. Le Capitaine doit être débité dans son Compte particulier de l'argent qu'il prendra, et le Compte du *Désarmement à Marseille* de celui avancé aux équipages.

17 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 52.

12. LE CAPITAINE FLORENT SON COMPTE A CAISSE;
2. F. 2000, suivant son reçu de ce jour, à lui remis comptant. . . . . F. 2000.

D. *S'il y avait des passagers qui eussent payé à Marseille leur passage aux Isles, dans quel Compte passeriez-vous cet argent reçu.*

R. Je passerai cet Article dans le Compte de Désarmement à Marseille, que j'aurais ouvert d'avance pour les salaires donnés à l'équipage, et je dirai :

18 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 53.

2. CAISSE A DÉSARMEMENT A MARSEILLE DU NAVIRE
12. LE VICTOR, F. 1000, suivant le Livre de Caisse, reçu de Pierre et de Jean, pour leur passage aux Isles sur le Navire le Victor, à raison de 500 fr. l'un. . . . . F. 1000.

D. *Pourquoi ne pas ouvrir un Compte d'*Objets en suspens, *pour les Articles payés lors du départ du Navire?*

R. Je préfère ouvrir d'avance ce Compte de *Désarmement à Marseille*, à un Compte d'*Objets en suspens*, parce que celui-ci devant se solder par celui de Désarmement à Marseille, occasionnerait des écritures de plus.

Si par cas les passagers ne payaient le montant de leur passage qu'à leur arrivée aux Isles, l'Article serait à passer au Compte du Désarmement aux Isles, attendu la monnaie étrangère; s'ils donnaient un à compte à Marseille et le solde aux Isles, ce serait le Désarmement à Marseille pour l'à compte reçu, et le Désarmement aux Isles pour le solde, quand le Capitaine ou tout autre en donnerait le Compte.

DÉSARMEMENT ET ARMEMENT AUX ISLES.

Les Articles provenant du Désarmement d'un Navire dans un port étranger, se passeront de même qu'une Marchandise de Notre Compte chez Divers, en changeant le titre; de sorte que Bontems, notre Correspondant à St.-Pierre Martinique, ayant vendu les Marchandises formant la cargaison du Navire le Victor, et en ayant remis les Comptes de Vente et net Produit, je dirai:

19 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 54.

9. BONTEMS de St.-Pierre Martinique NOTRE COMPTE, A
13. DÉSARMEMENT ET ARMEMENT AUX ISLES, du Navire le Victor, F. 20000, valeur de L. 33333 6 6, argent des Isles, suivant Facture par lettre du ..... net produit de 200 B.ques Vin rouge.

L. 33333. 6. 6. F. 20000.

20 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 55.

9/13. BONTEMS de St.-Pierre Martinique N|C., A DÉSARMEMENT et ARMEMENT AUX ISLES, du Navire le Victor, F. 13333 34, valeur de L. 22222 5, suivant Facture par sa lettre du ..... net produit de 60 B.ques Fromage. L. 22222 5. F. 13333 34.

21 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 56.

9/13. BONTEMS de St.-Pierre Martinique N|C., A DÉSARMEMENT et ARMEMENT AUX ISLES, du Navire le Victor, F. 21333 34, valeur de L. 35555 11, suivant Facture par sa lettre du .... net produit de 400 C.ons Savon recuit. F. 35555 11. F. 21333 34.

Bontems, en même tems qu'il vend la Marchandise du Navire, en achète d'autres pour nous les expédier, soit sur notre Navire, soit sur d'autres pour en diviser les risques, et alors c'est :

22 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 57.

13/9. DÉSARMEMENT et ARMEMENT AUX ISLES du Navire le Victor, à BONTEMS de St.-Pierre Martinique N|C.,

F. 32000, valeur de L. 53333 6, suivant Facture par sa lettre du..... pour le coût et frais de 100 B.ques Sucre assorti chargées sur le Navire le Victor, Capitaine Florent. L. 53333 6. F. 32000.

23 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 58.

13. / 9. DÉSARMEMENT et ARMEMENT AUX ISLES du Navire le Victor, à BONTEMS de St.-Pierre Martinique N|C.; F. 20000, valeur de L. 33333 6 6, suivant Facture par sa lettre du..... pour le coût et frais de 100 B.ques Café chargées sur le Navire le Victor, Capitaine Florent. L. 33333 6 6. F. 20000.

Le Capitaine Florent ayant remis à Bontems L. 6665 1, argent des Isles, pour le nolis exigé sur les pacotilles ou Marchandises chargées à Marseille pour le compte de divers, je dirai :

24 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 59.

9. / 13. BONTEMS de St.-Pierre Martinique N|C., AU CAPITAINE FLORENT son Compte de gestion, F. 4000, valeur de L. 6666 13, suivant la lettre du Débiteur du..... pour autant qu'il a reçu du Créditeur, pour nolis exigé de Divers.

L. 6666 13. F. 4000.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

Par une autre lettre, Bontems nous prévient avoir remis au Capitaine Florent L. 2666 13, argent des Isles, j'en débite celui-ci dans notre Compte.

25 Juin.

Cahier de Notes N.° 60.

13. LE CAPITAINE FLORENT, S|C. de gestion A BONTEMS
9. de St.-Pierre Martinique N|C., F. 1600, valeur de L. 2666 13, suivant sa lettre du..... pour autant qu'il a compté au Débiteur.

L. 2666 13. F. 1600.

Quoique par la lettre du Capitaine ou par celle de Bontems de St.-Pierre Martinique, il soit dit que cet argent reçu ou donné par le Capitaine est pour compte du Navire le Victor, cependant je ne le passe point encore dans le Compte du Désarmement aux Isles, et j'attends les Comptes du Capitaine qu'il doit me remettre à son retour, pour les passer dans ce Compte, crainte de faire un double emploi.

Bontems en nous remettant l'extrait de notre Compte-courant, le solde par une remise, que je passe comme suit:

26 Juin.

Cahier de Notes N.° 61.

4. EFFETS A RECEVOIR A BONTEMS de St.-Pierre
9. Martinique N|C., F. 5066 68, valeur de L. 8444 10,

sa remise par sa lettre du..... sur Pagés, au 31 décembre prochain, pour solde de Notre Compte. . . . L. 8444. 10. F. 5066. 68.

DÉSARMEMENT A MARSEILLE.

Le Navire le Victor étant arrivé à Marseille, j'en vends la cargaison, et j'en passe les Articles comme pour les Marchandises vendues pour compte d'Amis, (article N.° 10 de ce Journal,) et je dis :

27 Juin.

Cahier de Notes N.° 62.

DIVERS A MARCHANDISES G.les, F. 110000, suivant le Livre d'Achats et Ventes, pour vente à Roche de
100 B.ques Sucre, net kil. 40793, soit ℔ 100000, à 50 fr.
100 B.ques Café, net kil. 40792, soit ℔ 100000, à 60 fr.

2. CAISSE, F. 70000, reçu comptant. . . F. 70000.

4. EFFETS A RECEVOIR, F. 40000, reçu
3. pour solde ses Billets de
F. 20000 fin septembre.
20000 fin octobre. } . . . . . 40000.

F. 110000.

Je dresse le Compte de Vente et net produit des Marchandises de retour pour compte de l'Armement, et je dis :

28 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 63.

3. MARCHANDISES G.les A DIVERS, F. 110000, suivant Facture de ce jour, pour le montant de
100 B.ques Sucre, } d'envoi de Bontems de St.-
100 B.ques Café, }
Pierre Martinique, et reçues par le Navire le Victor, Capitaine Florent, pour compte des intéressés au dit Navire.

12. A DÉSARMEMENT A MARSEILLE du Navire le Victor, F. 104433 34, pour le net produit. F. 104433. 34.

8. A DÉPENSES G.les, F. 3366 66 pour les frais. . . . . 3366. 66.

8. A PROVISIONS, F. 2200 pour notre commission. . . . . 2200.

F. 110000.

Le Capitaine Florent nous ayant remis tous ses Comptes de frais, soit aux Isles, soit dans sa traversée, je commence par prendre le Compte de ses débours aux Isles, pour en former notre Compte de Désarmement aux Isles, et trouvant qu'il a touché le montant du nolis des diverses Marchandises chargées sur son Navire, ainsi que divers frais qu'il a payés, je dirai :

29 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 64.

13. LE CAPITAINE FLORENT S|C. de gestion, A DÉSARME-
13. MENT et ARMEMENT AUX ISLES du Navire le Victor, F. 4000, valeur de L. 6666 13, suivant son Compte détaillé N.° 1, (1) pour nolis exigé de divers sur Marchandises chargées à Marseille sur le Navire le Victor. L. 6666 13. F. 4000.

30 *Juin.*

Cahier de Notes N.° 65.

13. DÉSARMEMENT et ARMEMENT AUX ISLES du Navire le
13. Victor AU CAPITAINE FLORENT, S|C. de gestion, F. 4666 68, valeur de L. 7777 16, suivant ses Comptes détaillés, pour divers frais et débours qu'il a payés pour compte du Navire, savoir:

Salaires des équipages (N.° 2). . . .	L. 3000.	
Frais de radoub et autres (N.° 3). . .	2777. 16.	
Avituaillement pour le retour (N.° 4).	2000.	
	L. 7777. 16.	F. 4666. 68.

(1) Voyez ce Compte et les suivans au Livre de Factures.

Trouvant en résultat, qu'il reste dû au Capitaine Florent dans S|C. de gestion, un solde de L. 5111 14, argent des Isles, je le porte au Crédit de son Compte, en le reduisant en argent de France.

Nota. Les 100 livres des Colonies font 60 fr. argent de France. Il faut donc déduire les deux cinquièmes pour avoir des francs, et il faut ajouter les deux tiers à l'argent de France pour avoir celui des Colonies.

EXEMPLE.

100 fr. des Colonies.	60 fr. de France.
40 les $^2/_5$ à déduire.	40 les $^2/_3$ à ajouter.
60 fr. de France.	100 fr. des Colonies.

1.er *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 66.

13. LE CAPITAINE FLORENT S|C. de gestion A LUI-MÊME
12. S|C., F. 3066 68, valeur de L. 5111 3, solde de notre Compte porté au Crédit du sien.
(1). L. 5111. 3. F. 3066. 68.

Je prends ensuite les Comptes des frais que le Capitaine Florent a fait dans sa traversée pour le retour et arrivée, et je les passe comme suit:

(1) On trouvera ce compte fait tel qui doit l'être, au Livre Auxiliaire intitulé *Comptes-Courans*, *N.°* 1, au 1.er volume de cet ouvrage.

2 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 67.

12. DÉSARMEMENT A MARSEILLE du Navire le Victor, AU
12. CAPITAINE FLORENT S|C. F. 600, suivant Compte détaillé N.° 5, pour avarie faite en route et frais divers. . . . . F. 600.

3 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 68.

12. DÉSARMEMENT A MARSEILLE du Navire le Victor, AU
12. CAPITAINE FLORENT S|C., F. 3000, suivant le Compte détaillé N.° 6, pour salaires payés à Marseille aux équipages. . . . . F. 3000.

4 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 69.

12. LE CAPITAINE FLORENT S|C. A DÉSARMEMENT A MAR-
12. SEILLE du Navire le Victor, F. 4500, suivant le Compte detaillé N.° 7, pour nolis exigé de divers sur Marchandises chargées sur le Navire le Victor. . . . . F. 4500.

Ayant trouvé d'accord tous les Comptes remis par le Capitaine Florent et les ayant passés au Journal, j'en fais de même pour ses honoraires et pour la gratification à lui allouée au retour de son voyage, dont je le crédite (si c'est notre accord).

5 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 70.

12. DÉSARMEMENT A MARSEILLE du Navire le Victor, AU
12. CAPITAINE FLORENT S|C., F. 5400, savoir:
Pour ses honoraires pour l'aller et retour, à raison de 2400 fr. l'un. . . F. 4800.
Gratification à lui accordée. 600. } F. 5400.

Tous les Articles étant passés dans le Compte du Capitaine Florent, je trouve que je reste lui devoir F. 5566 68, que je lui remets comptant.

6 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 71.

12. LE CAPITAINE FLORENT S|C. A CAISSE, F. 5566 68,
2. suivant le Livre de Caisse, à lui remis comptant pour solde, suivant l'extrait de son Compte-Courant. . . . . F. 5566. 68.
(1).

(1) On trouvera dans le Livre Auxiliaire intitulé : *Comptes-Courans*, au I.er volume de cet ouvrage, ce Compte fait tel qu'il doit l'être. (Compte-Courant N.° 2.)

Quand le Navire a été chargé aux Isles, notre Correspondant nous a donné la note du coût des Marchandises pour pouvoir en faire l'assurance, laquelle étant terminée, je la passe ainsi :

7 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 72.

12. DÉSARMEMENT A MARSEILLE du Navire le Victor, A
11. ASSURANCES G.les, F. 4050, suivant note de ce jour dans le Livre de Factures, pour assurance sur le corps et facultés en Sucre et Café chargés à bord du Navire le Victor, Capitaine Florent, de sortie de St-Pierre Martinique pour Marseille, sur 100000, à 3 1/2 p. °/o et frais. . F. 4050.

Le Compte d'Assurances qui est crédité des sommes assurées, sera débité lors du payement des Polices d'Assurance, comme suit :

8 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 73.

11. ASSURANCES G.les A CAISSE, F. 5830, suivant le Livre
2. de Caisse, payé à Poncel, notaire d'assurance, les primes ci-après, savoir :
De sortie de Marseille pour les Isles de l'Amérique,

Capitaine Florent, sur 75000 fr. à 3 p. °/₀ et frais	F. 2280.	F. 5830.
De sortie des Isles de l'Amerique pour Marseille, Cap.ne Florent, sur 100000 fr., à 3 ½ p. °/₀ et frais. . . .	3550.	

Il est bon d'observer au sujet du Compte d'Assurances, que quand un Ami donne ordre de lui faire assurer la Marchandise qu'on lui expédie, on l'ajoute à la Facture qu'on lui remet, comme ci-après, page 109.

Quand c'est une Assurance faite sur une Marchandise vendue pour compte d'Ami, elle est déduite sur le Compte de Vente et net produit.

Quand c'est une Assurance isolée, c'est-à-dire, qui ne porte sur aucune Marchandise, ni reçue, ni expédiée, on en dresse une Facture et on en débite l'Ami à droiture, comme ci-après, page 110.

EXEMPLE d'une Facture portant Assurance.

Supposons l'Assurance faite sur la Facture de 25 ½ C.es Savon, expédiées à Jacob (N.° 5 de ce Journal, page 35), se montant à 3282 26, et qu'on eût assuré la somme

de 3200 fr. à 2 p. °/₀ de prime, ce qui augmenterait cette Facture de 67 fr., y compris l'enregistrement, et que ces 25 ¹/₂ C.ᶜˢ Savon fussent destinées pour Agde, sur la Tartane la Marie, Capitaine Naud, je dirai :

Jacob de Paris S|C., à Divers, F. 3349 26, suivant Facture de ce jour, pour le coût et frais de 25 ¹/₂ C.ᶜˢ Savon à lui expédiées voie d'Agde, sur la Tartane la Marie, Capitaine Naud.

A March. G.ˡᵉˢ, F. 3125 pour le coût.	F. 3125.
A Dép. G.ˡᵉˢ F. 92 91, pour les frais.	92. 91.
A Provisions F. 64 35, pour notre commission	64. 35.
A Assurances G.ˡᵉˢ F. 67, pour assurance d'entrée à Agde, sur Cap. Naud, et sur F. 3200, à 2 p. °/₀ et frais. . .	67.
	F. 3349. 26.

EXEMPLE d'une Assurance isolée.

Supposons que Girondi de Gênes nous donne ordre de faire assurer la somme de 10000 fr., sur facultés en Huile chargées à bord de la Tartane le Bienfaisant, Capitaine Hardy, de Gênes à Agde.

Cette Assurance étant remplie à la prime de 2 p. °/₀, j'en dresse une Facture, dans laquelle j'ajoute la com-

mission à 1/3 p. °/o sur la somme assurée, et je la passe ainsi au Journal :

Girondi de Gênes S|C. à Assurances G.les F. 238 33, *suivant note par notre lettre de ce jour, pour Assurance de Gênes à Agde, sur facultés en Huile à bord de la Tartane le Bienfaisant, Capitaine Hardy, sur F.* 10000, *à* à 2 *p.* °/o *de prime et frais.* . . . *F.* 238. 33.

Ces deux Articles d'Assurance ci-dessus ne sont mis que pour enseigner de quelle manière on doit passer sur le Journal une assurance jointe à une facture, et une Assurance commise à part.

Quoique j'aie dit au sujet des Assurances, page 45, que ce Compte était un des trois qui sortait avant d'entrer, cependant il peut être dans la classe de tous les autres comptes qui entrent avant de sortir.

D. *Comment cela?*

R. Du moment qu'une Police d'Assurance est signée, avant d'en donner compte à qui de droit, on peut débiter le Compte d'Assurances par le crédit d'un Compte d'*Assureurs Divers*, Compte que l'on ouvrirait à cet effet; lesquels Assureurs on peut se dispenser de détailler, puisqu'ils le sont sur la Police, et alors on passerait ainsi sur le Journal :

Assurances Générales à Assureurs Divers, F. . . . . . *suivant Police de Poncel, Courtier d'Assurance, du* 9 *juillet, pour Assurance d'entrée ou sortie des Isles Fran-*

çaises, sur facultés en sucre chargées à bord du Navire le Victor, Capitaine Florent, sur . . . . . à . . . . . et frais. . . . . F. . . .

Lorsque l'on aurait payé cette Police, on débiterait le Compte d'Assureurs Divers par le crédit de ce qu'on leur aurait donné, ou de la Caisse, si c'était de l'argent.

Avant de donner Compte aux Actionnaires du Navire le Victor, du résultat de l'expédition, je vends le Navire et j'en crédite le Désarmement à Marseille, savoir :

9 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 74.

2. CAISSE A DÉSARMEMENT A MARSEILLE du Navire le
12. Victor, F. 15000, suivant le Livre de Caisse, vendu au Capitaine Florent le Navire le Victor, avec tous ses agrès et apparaux. . F. 15000.

Je solde le Compte du Désarmement aux Isles du Navire le Victor, et trouvant que le Crédit de ce Compte est plus fort que le Débit, j'en porte le solde au Crédit du Désarmement à Marseille.

10 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 75.

13. DÉSARMEMENT et ARMEMENT aux Isles du Navire le
12. Victor, A DÉSARMEMENT A MARSEILLE du dit Navire, F. 2000, valeur de L. 3333 7, solde du

Compte du Désarmement et Armement aux Isles du dit Navire, porté au Crédit du Désarmement à Marseille. . . . . L. 3333. 7. F. 2000.

Le Compte définitif du Désarmement à Marseille étant dressé, je vois qu'il reste une somme de F. 113883 34 à partager aux Intéressés chacun suivant son intérêt, que je passe au Journal comme suit:

11 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 76.

12. DÉSARMEMENT A MARSEILLE du Navire le Victor, A DIVERS, F. 113883 34, suivant Facture de ce jour, net produit du Désarmement à Marseille du Navire le Victor, que je porte aux Comptes respectifs des Actionnaires, à prorata de leurs Intérêts.

6. A ACTIONNAIRES du Navire le Victor, F. 68168 16, net produit des 12 Actions ci-après, savoir :

BADIN p.r 5 Actions.	F. 28403. 40.	68168. 16.
CASSARD, p.r 4 Actions.	22722. 73.	
BELLIN, p.r 3 Actions.	17042. 03.	

12. A INTÉRÊT sur le Navire le Victor, F. 45715 18, net produit de notre intérêt sur le dit Navire. . . . 45715. 18.

F. 113883. 34.

En même tems que l'on donne Compte aux Actionnaires du résultat du Désarmement à Marseille, on doit aussi leur faire connaître par un compte détaillé, le résultat des opérations aux Isles, ainsi que tous les Comptes du Capitaine.

Je paye à chaque Actionnaire le montant de ce qui lui revient, savoir :

12 Juillet.

Cahier de Notes N.° 77.

6. ACTIONNAIRES du Navire le Victor (Badin), A DIVERS, F. 28403 40, à lui payé le montant de son intérêt au dit Navire.

4. A EFFETS A RECEVOIR, F. 20000, remis en payement un Billet de Roche, fin septembre. F. 20000.

2. A CAISSE F. 8403 40, solde remis comptant. . . . . 8403. 40.

F. 28403. 40.

13 Juillet.

Cahier de Notes N.° 78.

6. ACTIONNAIRES du Navire le Victor (Cassard) A DIVERS, F. 22722 73, à lui payé le montant de son intérêt au dit Navire.

4. EFFETS A RECEVOIR, F. 16000, remis en payement,

F. 3000.	Traites sur Pesant, au 31 juillet.	16000.
6000.		
7000.		

2. A CAISSE, F. 6722. 73 solde remis comptant 6722. 73.

F. 22722. 73.

14 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 79.

6. ACTIONNAIRES du Navire le Victor (Bellin) A DIVERS, F. 17042 03, à lui payé le montant de son intérêt au dit Navire.

4. A EFFETS A RECEVOIR, F. 13000, remis en payement les effets ci-après :

F. 8000.	Traites sur Pesant, au 31 juillet.	13000.
5000.		

2. A CAISSE, F. 4042 03, solde remis comptant. . . . . 4042. 03.

F. 17042. 03.

Je solde mon intérêt au Navire le Victor par Profits et Pertes.

15 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 80.

12. INTÉRÊT AU NAVIRE LE VICTOR A PROFITS ET PERTES,
14. F. 13524 98, pour bénéfice sur ce Compte et pour solde. . . . . F. 13524. 98.

Si lors des premières ventes à Marseille des Marchandises en retour sur le Navire, on donnait quelque à compte aux Actionnaires, ce serait un article très-simple à passer sur le Journal; il faut alors avoir l'attention d'en débiter le Compte des *Actionnaires du Navire*, par le Crédit des objets qu'on leur donne.

Avant de passer à d'autres opérations, je vais solder la Caisse après l'avoir créditée des frais faits jusqu'à ce jour, ainsi que je l'ai pratiqué page 79.

16 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 81.

8. DÉPENSES G.les A CAISSE, F. 4500, suivant le détail
2. au Livre de frais, pour ceux faits jusqu'à ce jour. . . . . F. 4500.

17 *Juillet.*

Cahier de Notes, N.° 82.

2. CAISSE COMPTE NOUVEAU A ELLE-MÊME COMPTE
2. VIEUX, F. 74144 49, solde de notre Caisse reglée ce jour, Débiteur à nouveau. F. 74144. 49.

Voilà la manière la plus détaillée de passer un Armement de Navire; mais, comme je l'ai dit à la page 87, je préfère celle qui supprime les Comptes de Désarmement aux Isles et à Marseille.

FABRIQUE A SAVON.

Je ne veux pas finir cette première partie sans parler de la manière de tenir les écritures pour une fabrique à Savon, qui peut se rapporter à toute autre fabrication : c'est toujours la même chose ; il n'y a de différence que dans les Comptes à ouvrir.

Voici ceux qui regardent la Fabrique à Savon.

1.° MATIÈRES SALÉES, dans lesquelles sont compris

les Bourdes d'Alicant.
Bourdes de Carthagênes.
Mêlanges.
Bourdes de Tortose.
Sel Natrum.
Salicors.
Blanquetes.
Soudes Factices.

2.° MATIÈRES DOUCES, dans lesquelles sont compris

les Soudes de Sicile.
Barrilles d'Alicant.
Barrilles de Carthagênes.
Barrilles des Aigles.

Ces deux Articles de Matières Salées et Douces, peuvent être réunis dans un seul, si on le désire, et alors

on l'intitulera : *Matières Diverses* ; mais il est mieux d'en faire deux Comptes séparés.

3.° HUILES DIVERSES.

4.° CHARBONS.

5.° CHAUX.

Ces deux Comptes de Charbons et Chaux peuvent être compris dans le Compte de Dépenses de Fabrique, ce qui évitera de leur ouvrir un Compte.

6.° DÉPENSES DE FABRIQUE, qui comprennent
les Salaires des Ouvriers.
Location de la Fabrique.
Poids, Charrois, Censeries, etc.

7.° FABRIQUE A SAVON.

Les Articles à passer ne sont pas difficiles, et je vais en faire un Journal suivi, évitant de faire des payemens compliqués pour ne pas multiplier les écritures, m'étant assez étendu sur la forme des payemens, au commencement de ce Livre, de sorte que ce sera tout objet de Caisse.

18 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 83.

13. HUILES DIVERSES A CAISSE, F. 9000, suivant le Livre
2. d'Achats et Ventes, acheté de Lazare, M^les 100 Huile d'Olive de Rivière, à 90 fr. . F. 9000.

19 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 84.

15. MATIÈRES DOUCES A CAISSE, F. 2000, suivant le
2. Livre d'Achats et Ventes, acheté de Pierson kil. 4079 4, soit ℔ 10000 Cendres de Sicile, à 20 fr. le °/₀.. . . . . F. 2000.

20 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 85.

15. MATIÈRES SALÉES A CAISSE, F. 3000, suivant le Livre d'Achats et Ventes, acheté de Fery kil. 12237 9, soit ℔ 30000 Bourdes d'Alicant, à 10 fr. F. 3000.

21 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 86.

DIVERS A CAISSE F. 570, suivant le Livre de Caisse.

14. CHAUX F. 300, pour Achat de 100 charges Chaux, à 3 fr. . . . . F. 300.

14. CHARBONS F. 270, pour Achat de kil. 3671 4,
2. soit 90 quintaux Charbons, à 3 fr. . . 270.

F. 570.

22 Juillet.

Cahier de Notes N.° 87.

2. / 15. CAISSE A FABRIQUE A SAVON F. 7500, suivant le Livre d'Achats et Ventes, vendu à Abert, kil. 5099 2, soit ℔ 12500, Savon pâle, à 60 fr. le °/₀. F. 7500.

23 Juillet.

Cahier de Notes N.° 88.

13. / 2. HUILES DIVERSES A CAISSE F. 12980, suivant le Livre d'Achats et Ventes, acheté de Naud,

M.les 50 Huile Calabre à 103 fr. F. 5150.
90 *id.* recense à 87 fr. 7830.
} F. 12980.

24 Juillet.

Cahier de Notes N.° 89.

14. / 2. DÉPENSES DE FABRIQUE A CAISSE F. 2000, payé à Beauchamp pour loyer d'une année de notre Fabrique à Savon, suivant son reçu. F. 2000.

25 Juillet.

Cahier de Notes N.° 89.

2. / 15. CAISSE A FABRIQUE A SAVON F. 14750, suivant le Livre d'Achats et Ventes, vendu à Piot,

kil. 10198 3, soit ℔ 25000 Savon pâle, à 59 fr., ci. . . . . F. 14750.

26 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 90.

15. / 2. MATIÈRES DOUCES A CAISSE F. 16590 suivant le Livre d'Achats et Ventes, acheté de Paul,

Kil. 8566 6, soit ℔ 21000 Barilles d'Alicant, à 19 fr. .	F. 3990.	F. 16590.
Kil. 24475 8, soit 600 q.x Cendres de Sicile, à 21 fr.	12600.	

27 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 91.

15. / 2. MATIÈRES SALÉES A CAISSE F. 3700, suivant le Livre d'Achats et Ventes, acheté de Perret,

Kil. 4079 4, soit ℔ 10000 Salicors à 11 fr. le °/₀.	F. 1100.	F. 3700.
Kil. 8158 6, soit ℔ 20000 Bourdes Tortose, à 13 fr.	2600.	

28 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 92.

13. HUILES DIVERSES A CAISSE F. 9400, suivant le Livre
2. d'Achats et Ventes, acheté de Rey, M.les 100 Huile de Tunis, à 94 fr. . . . . F. 9400.

29 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 93.

2. CAISSE A FABRIQUE A SAVON, F. 16065, suivant le
15. Livre d'Achats et Ventes, vendu à Martin, kil. 11014 1, soit ℔ 27000 Savon pâle et vif, à 59 fr. 50 c. . . . . F. 16065.

30 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 94.

2. CAISSE A FABRIQUE A SAVON, F. 53100, suivant le
15. Livre d'Achats et Ventes, vendu à Paul, kil. 36713 7, soit ℔ 90000 Savon pâle, à 59 fr., ci. . . . . F. 58100.

31 *Juillet.*

Cahier de Notes N.° 95.

13. HUILES DIVERSES A CAISSE, 95400, suivant le Livre
2. d'Achats et Ventes, acheté de Tiran, M.les 1060 Huile d'Olive, à 90 fr. . . . . F. 95400.

1.er *Août.*

Cahier de Notes N.° 96.

2. CAISSE A FABRIQUE A SAVON, F. 66700, suivant le
15. Livre d'Achats et Ventes, vendu à Barras, kil. 46911 9, soit ℞ 115000 Savon pâle, à 58 fr., ci. . . . . F. 66700.

2 *Août.*

Cahier de Notes N.° 97.

2. CAISSE A FABRIQUE A SAVON, F. 34200, suivant le
15. Livre d'Achats et Ventes, vendu à Tiran, kil. 24475 8, soit ℞ 60000 Savon pâle à 57 fr., ci. . . . . F. 34200.

3 *Août.*

Cahier de Notes N.° 98.

14. DÉPENSES DE FABRIQUE A CAISSE, F. 5500, suivant le
2. Livre de Frais de Fabrique, payé aux Ouvriers

et pour divers poids, charrois d'Huile, Matières et autres frais jusqu'à ce jour. . . F. 5500.

On pourrait ouvrir un Compte aux Ouvriers, si on le désirait, qu'on intitulerait : *Semaines des Ouvriers*, dans lequel on ne passerait que les journées et appointemens du Maître-Valet.

Tous les Articles passés ci-dessus me paraissant suffisans pour faire connaître la manière d'opérer pour une Fabrique à Savon, je n'ai plus qu'à la solder, ce que je fais comme suit :

Je commence par fixer le jour où j'arrête toutes les opérations de la Fabrique. Je me fais donner la note de ce qu'il peut y avoir en Fabrique en nature, soit Huile, Matières, etc., que je porte à nouveau dans leurs Comptes respectifs, et du solde qui en résulte, j'en débite le Compte de Fabrique à Savon. Dans les Articles ci-dessus, j'ai supposé qu'il n'était rien resté en nature et que tout avait été consommé, pour terminer tout-à-fait l'opération, de sorte que je dis :

4 Août.

Cahier de Notes N.° 99.

15. FABRIQUE A SAVON A HUILES DIVERSES, F. 126780,
13. pour le montant de M.les 1400 Huiles d'olive di-

verses, employées dans notre fabrication, depuis le..... jusqu'à ce jour. . . F. 126780.

5 *Août.*

Cahier de Notes N.° 100.

15. FABRIQUE A SAVON A MATIÈRES DOUCES, F. 18590,
15. pour le montant de kil. 37121 4, soit ℔ 91000 Matières douces, employées dans notre fabrication, depuis le..... jusqu'à ce jour. F. 18590.

5 *Août.*

Cahier de Notes N.° 101.

15. FABRIQUE A SAVON A MATIÈRES SALÉES, F. 6700,
15. pour le montant de kil. 24475 8, soit ℔ 60000 Matières salées, employées dans notre fabrication depuis le..... jusqu'à ce jour. F. 6700.

5 *Août.*

Cahier de Notes N.° 102.

15. FABRIQUE A SAVON A DIVERS, F. 570, savoir:
14. A CHAUX, F. 300, pour 100 charges Chaux,

employées dans notre fabrication jusqu'à ce jour, ci. . . . . F. 300.

14. A CHARBONS, F. 270 pour kil. 3671, soit 90 q.^x Charbon, employés dans notre fabrication. . . . . 270.

F. 570.

5 *Août.*

Cahier de Notes N.° 103.

15/14. FABRIQUE A SAVON A DÉPENSES DE FABRIQUE, F. 7500, pour solde de ce Compte. F. 7500.

5 *Août.*

Cahier de Notes N.° 104.

15/14. FABRIQUE A SAVON A PROFITS ET PERTES; F. 32175 pour bénéfice net qu'il a plu à Dieu nous donner dans notre fabrication, depuis le.... jusqu'à ce jour. . . . . F. 32175.

D'après cet état de Fabrique à Savon, on pourra dresser celui de quelle Fabrique que ce soit, en ayant soin d'ouvrir les Comptes qui lui seront relatifs.

Je termine cette première partie par la manière de faire un transport d'écritures d'un Grand Livre dans un

autre, et à cet effet je suis obligé de faire un Bilan général, et j'opère comme suit :

Manière d'opérer pour arréter les Écritures et faire un Bilan.

Du moment que j'ai fixé le jour où je dois clore les Écritures, je passe sur le Journal jusqu'à cette époque toutes les Factures qui n'y seraient pas passées.

Je porte dans un Compte nouveau les divers Particuliers, soit pour les négociations à payer ou à recevoir, s'il y en a, soit pour les Achats à payer et les Ventes à recevoir qui se trouvent dans le Livre d'Achats et Ventes.

Je prends ensuite les Lettres reçues jusqu'au jour fixé pour le Bilan, et s'il y a des Articles à passer, j'en Débite ou j'en Crédite les Amis. J'en fais de même pour ceux dont il sera fait mention dans le Copie des Lettres.

Ces Articles étant passés au Journal et rapportés sur le Grand Livre, je mets comme ci-après, sur une feuille de papier en Débit et Crédit, les additions de tous les Comptes qui ne soldent pas sur le Grand Livre, sur lequel je les arrête en dedans, comme un peut le voir,

EXEMPLE D'UN BILAN D'ÉCRITURES

PAR ADDITIONS.

. . . . .	Capital.	F. 30000.	
160463.	38. Effets à recevoir.	135396.	70.
12332.	57. Papiers sur l'Étranger. . .	12345.	07.
21391.	66. Papiers sur France. . . .	8616.	77.
8500.	Dépenses générales. . . .	7660.	97.
. . . . .	Provisions	3835.	83.
266459.	49. Caisse.	160140.	
4279.	27. Carry du Port-Maurice S|C. .	4434.	32.
3303.	30. Girondi de Gênes S|C. . .	4150.	
. . . . .	Intérêts généraux.	221.	
. . . . .	Profits et Pertes.	45699.	98.
3529.	34. Intérêt à Div. March. . . .	4150.	
46732.	March. de N|C. chez Div. .	46640.	
3547.	87. Girondi de Gênes N|C. . .	3529.	34.
46640.	Carrel de Paris N|C. . . .	29000.	
26190.	Carrel de Paris S|C. . . .	27609.	40.
3547.	87. Effets à payer.	78452.	37.
80000.	Cotons de N|C.	84160.	
5830.	Assurances générales. . . .	6705.	
F. 692746.	75.	F. 692746.	75.

Si par hasard les additions ci-dessus ne balançaient pas,

ce qui arrive quelquefois, alors je suis obligé de pointer les Articles du Journal sur mon Grand Livre, pour trouver mon erreur. Cette opération devient très-longue et indispensable. On trouvera à la fin de cet Ouvrage, une Méthode que je me suis faite pour trouver une Balance juste, sans avoir besoin de pointer le Grand Livre sur le Journal. Cette Méthode est la seule infaillible pour faire retrouver toutes les erreurs d'addition ou omissions qui empêchent une Balance d'arriver juste. Par ce moyen, le Négociant ne soupire pas long-tems après le réglement de ses Ecritures, et il peut l'avoir peu de tems après qu'il les aura fixées.

Ma Balance venant comme il faut, d'après l'exemple ci-dessus, je pose dans le Grand Livre, en petites chiffres, les additions du Débit et du Crédit, à côté et en dedans de la dernière somme du Compte additionné, comme on le verra dans le Grand Livre à la suite de ce Journal, ce qui prouve qu'elles sont justes; ensuite je prends tous les Comptes les uns aprés les autres, comme ci-après, et je les solde par Compte nouveau ou par Profits et Pertes.

Effets à Recevoir.

Je trouve dans ce Compte deux Effets qui n'ont point été encaissés, et je les porte à nouveau.

10 *Août.*

Cahier de Notes N.° 105.

4. EFFETS A RECEVOIR Compte nouveau A EUX-MÊMES
4. Compte vieux, F. 25066 68, transport à nouveau des deux Effets ci-après :

F. 20000 B.t de Roche, fin octobre, 5066 68 T.e sur Pagés, au 31 décembre.	F. 25066. 68.

Papiers sur l'Étranger.

Ces Effets étant tous sortis, je balance ce Compte par Profits et Pertes.

10 *Août.*

Cahier de Notes N.° 106.

5. PAPIERS SUR L'ETRANGER A PROFITS ET PERTES,
14. F. 12 50, pour bénéfice sur ce Compte et pour solde. . . . . F. 12. 50.

Dans tous les Comptes généraux, tels que Papiers, Marchandises, Dépenses, Provisions, etc., quand, après avoir porté à nouveau les objets qui y doivent figurer,

le Crédit se trouve plus fort que le Débit, ce plus devient un bénéfice, et par contraire quand le Débit est plus fort que le Crédit, ce moins au Crédit est une perte, et l'un et l'autre doivent se solder par le Compte de Profits et Pertes.

Papiers sur France.

Je donne une évaluation au change du jour aux deux Effets sur Paris qui restent en porte-feuille, je les porte à nouveau, et je solde ce Compte par Profits et Pertes.

10 *Août.*

Cahier de Notes N.° 107.

5. PAPIERS SUR FRANCE Compte nouveau, A EUX-MÊMES
5. Compte vieux, F. 12935, transport à nouveau des deux Effets ci-après :

F. 6000 } du 4 juin à 90 jours sur
7000 }
Paris, à ½ p. °/₀ P.te . . . . F. 12935..

10 *Août.*

Cahier de Notes N.° 108.

5. PAPIERS SUR FRANCE A PROFITS ET PERTES,
14. F. 160. 11, pour bénéfice sur ce Compte et pour solde. . . . . F. 160. 11.

Dépenses Générales.

Je porte à nouveau les frais qui peuvent être encore à payer, comme Courtages, Comptes d'Ouvriers, Portefaix ou tous autres, et je dis :

10 *Aout.*

Cahier de Notes N.° 109.

8. DÉPENSES G.les Compte vieux, A ELLES-MÊMES Compte
8. nouveau, F. 500, transport à nouveau de divers Courtages et autres frais qui restent à payer, ci. . . . . F. 500.

On voit par l'Article ci-dessus, que les Dépenses générales sont débitées dans le Compte vieux et créditées dans le Compte nouveau, ce qui n'aurait pas eu lieu si l'on avait payé les Comptes de Courtages et autres frais avant la clôture des Ecritures ; alors ç'aurait été la Caisse qui eût pris la place des Dépenses générales Compte nouveau, ce qui n'est que différé, car lorsque ces Comptes seront payés, alors les Dépenses générales en seront débitées par le Crédit de la Caisse et balanceront leur Crédit.

S'il restait en magasin des Marchandises pour compte

d'Amis ou en participation dont il faudrait donner Compte lors de la Vente, sur lesquelles on eût payé quelque frais, on est obligé de faire sortir ces frais à nouveau, en disant :

Dépenses générales Compte nouveau, à elles-mêmes Compte vieux; F. . . . . pour divers frais payés sur Marchandises dont les Comptes n'ont point encore été remis, et que nous portons à nouveau. . . . . F. . . . . .

De sorte que d'après cet Article, les Dépenses générales qui sont débitées dans le Compte nouveau, seront créditées lors de la remission des Comptes de Vente des Marchandises.

Cela fait, la différence qui en résultera dans les additions du Débit au Crédit, proviendra des frais de Comptoir, appointemens des Commis, et se passera par Profits et Pertes. Rarement ce Compte donne du bénéfice.

10 *Août.*

Cahier de Notes N.° 110.

14. PROFITS ET PERTES A DÉPENSES G.les,
8. F. 1339 03, pour solde de ce Compte,
ci. . . . . F. 1339. 03.

Observation sur les Marchandises générales qui soldent par elles-mêmes dans ce Bilan.

S'il restait en Magasin quelque Marchandise de notre Compte, on les ferait sortir également à Compte nouveau, en disant :

Marchandises générales Compte nouveau, à elles-mêmes Compte vieux, F. . . . . transport à nouveau des Marchandises ci-après en Magasin.

(les détailler.) . . . . . F. . . . . .

Si sur les Marchandises reçues pour compte d'Amis, il y en avait une partie vendue, il faudrait la faire sortir à nouveau, en disant :

Marchandises générales Compte vieux, à elles-mêmes Compte nouveau, F. . . . . transport à nouveau des Marchandises ci-après vendues et encaissées, dont les Comptes n'ont point encore été remis.

(les détailler.) . . . . . F. . . . . .

De sorte que ces Marchandises étant portées au Crédit en Compte nouveau, se solderont lorsqu'on en remettra le Compte de Vente.

S'il restait après cela un solde, on le porterait à Profits et Pertes.

Provisions.

Ce Compte se solde par Profits et Pertes.

10 *Août.*

Cahier de Notes N.° 111.

8. PROVISIONS A PROFITS ET PERTES, F. 3835 83, pour
14. solde de ce Compte. . . . . F. 3835. 83.

Caisse.

Ce Compte se solde à nouveau comme ci-devant.

10 *Août.*

Cahier de Notes N.° 112.

2. CAISSE COMPTE NOUVEAU, A ELLE-MÊME COMPTE
2. VIEUX, F. 106319 49, solde de notre Caisse reglée ce jour, Débiteur à nouveau. F. 106319. 49.

Carri et Girondi L|C.

Les Comptes de Carri et de Girondi n'ayant qu'un Article, il est inutile de les porter à nouveau, on les solde seulement par le Bilan de sortie.

Intérêts Généraux.

Ce Compte se solde par Profits et Pertes.

10 *Août.*

Cahier de Notes N.° 113.

8. INTÉRÊTS GÉNÉRAUX A PROFITS ET PERTES,
14. F. 221, pour solde de ce Compte. . F. 221.

Intérêt à Diverses Marchandises.

Si sur ce Compte il y a des objets à porter à Compte nouveau, on les portera, et le solde sera à Profits et Pertes.

10 *Août.*

Cahier de Notes N.° 114.

10. INTÉRÊT A DIVERSES MARCHANDISES A PROFITS ET
14. PERTES, F. 620 66, pour bénéfice sur ce Compte et pour solde. . . . . F. 620 66.

Marchandises de N|C. chez Divers.

S'il restait encore chez divers Amis des Marchandises invendues, on les porterait à nouveau au même prix qu'elles auraient été facturées, et le solde, dans le Compte de Profits et Pertes.

10 *Août.*

Cahier de Notes N.° 115.

14. PROFITS ET PERTES A MARCHANDISES DE N|C. CHEZ
3. DIVERS, F. 92, pour perte sur ce Compte et pour solde. . . . . F. 92.

Girondi de Gênes notre Compte.

Ce Compte étant soldé dans sa colonne, la différence qui se trouve dans la nôtre se passe par Profits et Pertes.

10 *Août.*

Cahier de Notes N.° 116.

14. PROFITS ET PERTES A GIRONDI de Gênes N|C.,
9. F. 18 53, pour différence sur le change dans notre colonne et pour solde. . F. 18. 53.

Carrel de Paris N|C.

Le solde de ce Compte étant porté à nouveau dans sa colonne, la différence qui se trouve dans la nôtre se passe par Profits et Pertes.

10 *Août.*

Cahier de Notes N.° 117.

9/14. CARREL de Paris N|C. A PROFITS ET PERTES, F. 290, pour différence sur le change dans notre colonne et pour solde. . . . . F. 290.

Je porte à nouveau le solde du Compte de Carrel sur le Grand Livre, sans en faire écriture au Journal, attendu que Carrel ne nous a pas encore envoyé notre Compte : dans ce cas j'aurai attention de mettre dans le Grand Livre, entre deux parenthèses, les mots (sans écriture.)

Carrel de Paris S|C.

Ce Compte n'ayant pas été envoyé et n'ayant que deux Articles, j'en porte le solde à droiture au Bilan.

Effets à Payer.

Ce Compte doit se balancer par lui-même, après avoir porté à nouveau les Effets qui restent à payer.

10 *Août.*

Cahier de Notes N.° 118.

11. EFFETS A PAYER Compte vieux, A EUX-MÊMES Compte
11. nouveau, F. 74904 50, transport à nouveau des Effets ci-après, à payer fin août.

F. 6000	nos B.ts,	ordre Favre.
4000		
12000	*id.*	ordre Romain.
29704 50		
13200	*id.*	ordre Moneri.
10000	*id.*	ordre Miniau.
F. 74904 50		F. 74904 50

Cotons de N|C.

La quantité de ces Cotons étant sortie, je solde ce Compte par Profits et Pertes.

10 *Août.*

Cahier de Notes N.° 119.

10. COTONS DE N|C. A PROFITS ET PERTES, F. 4160, pour
14. bénéfice sur ce Compte et pour solde. F. 4160.

Assurances Générales.

Quant à ce Compte, s'il reste à payer lors du Bilan plusieurs Assurances dont on a débité les Amis, et qui par conséquent se trouvent au Crédit de ce Compte, je fais une + à celles qui ont été payées et qui se trouvent au Débit, et les autres, après les avoir confrontées avec les Polices d'Assurance qui restent à payer, je les fais ressortir au Crédit nouveau de ce Compte, parce que lorsqu'on les payera, le Débit de ce Compte en sera chargé, et de cette manière elles sortiront; la différence qui restera sera portée à Profits et Pertes.

10 *Août.*

Cahier de Notes N.° 120.

11. ASSURANCES G.les A PROFITS ET PERTES, F. 875, pour
14. bénéfice sur ce Compte et pour solde. F. 875.

Profits et Pertes.

Tous mes Comptes soldés et les différences portées au Compte de Profits et Pertes, j'additionne ce Compte, et trouvant au Crédit de plus qu'au Débit une somme de 54425 52, qui est le bénéfice, je le passe en augmentation de fonds capital, et je dis:

10 *Août.*

Cahier de Notes N.° 121.

14. PROFITS ET PERTES A FONDS CAPITAL, F. 54425 52,
1. pour le bénéfice net qu'il a plu à Dieu nous donner, depuis le commencement de notre Société jusqu'à ce jour, que nous passons en augmentation de fonds capital. . F. 54425. 52.

Si par arrangement, on avait cédé à quelqu'un un intérêt sur le Bénéfice net, alors au lieu de porter le solde du Compte de Profits et Pertes en augmentation de fonds capital, on le passerait au Crédit des Intéressés, chacun à prorata de son intérêt

Tous les Comptes étant soldés, je dresse mon Bilan de sortie, et je dis :

10 *Août.*

Cahier de Notes N.° 122.

16. BILAN DE SORTIE du Grand Livre A, A DIVERS.
F. 162251 17, savoir :

4.	A EFFETS A RECEVOIR, F. 25066 68, solde porté au Grand Livre B.	F.	25066. 68.
5.	A PAPIERS SUR FRANCE, F. 12935.	*id.*	12935.
2.	A CAISSE, F. 106319 49. . . .	*id.*	106319. 49.
9.	A CARREL DE Paris N|C., F. 17930.	*id.*	17930.
		F.	162251. 17.

10 *Août.*

Cahier de Notes N.° 122.

DIVERS A BILAN DE SORTIE du Grand Livre A.
F. 162251 17, savoir :

1.	FONDS CAPITAL, F. 84425 52, solde porté au Grand Livre B.	F	84425. 52.
8.	DÉPENSES G.les, F. 500.	*id.*	500.
7.	CARRI du Port M.ce S|C. F. 155 05.	*id.*	155. 05.
7.	GIRONDI de Gênes S|C. F. 846 70.	*id.*	846. 70.
7.	CARREL de Paris S|C. F. 1419 40.	*id.*	1419. 40.
11.	EFFETS A PAYER, F. 74904 50.	*id.*	74904. 50.
16.		F.	162251. 17.

Je fais solder tous ces Comptes sans raisonnement, qui sera par contre nécessaire dans le Bilan d'entrée au Grand Livre B., comme on le verra ci-après à la Seconde Partie.

Quand il n'y a point de sortie de Grand Livre et que ce n'est qu'un simple Bilan, on le dresse seulement, et on le copie au Journal pour clore les écritures jusqu'au jour. Le Teneur de Livres doit le signer, ainsi que les Associés; il en est ensuite fait un extrait détaillé pour chacun des Associés, s'ils le désirent, dans lequel est porté le Compte séparé de Profits et Pertes, pour leur faire connaître d'où provient le bénéfice ou la perte qui en résulte : on n'y met que les principaux articles.

EXEMPLE.

Compte de Profits et Pertes.

Bénéfice sur notre intérêt au Navire le Victor.	F. 13524.	98.
Idem sur notre Fabrique à Savon. . .	32175.	
Idem sur le C.te de Papiers sur France. .	160.	11.
Idem *idem* de Papiers sur l'Etranger.	12.	50.
Idem *idem* d'Intérêt à div. March. .	620.	66.
Idem *idem* d'Assurances générales.	875.	
Idem *idem* de Cotons de N|C. . .	4160.	
Solde du Compte de Provisions.	3849.	55.
Idem d'Intérêts Généraux. . .	221.	
Solde de divers Comptes et Bénéfices compensés avec les Pertes	271.	47.
	F. 55870.	27.

A Déduire.

Solde du Compte de Dépenses G.les.	F. 1352. 75.	F. 1444. 75.	
Perte sur le Compte de March. de N|C. chez Divers.	92.		
		F. 54425.	52.

Ce solde de 54425 52, doit correspondre avec celui du Grand Livre, qui a été porté en augmentation de fonds capital.

DEUXIÈME PARTIE.

La partie de la Banque en fait de la Tenue des Livres, nécessitant un raisonnement différent de celui de la Marchandise, j'ai préféré en faire un Cours à part, pour que l'Elève ne fût pas distrait par des Opérations tout-à-fait opposées les unes aux autres.

Je suivrai dans cette seconde Partie la même marche que dans la première, en classant comme ci-après les Opérations qui y seront contenues.

1.° Comptes-courans des Amis chez nous, soit leur Compte.

2.° Nos Comptes-courans chez les Amis, soit notre Compte.

3.° Comptes à demi en Banque.

4.° Comptes à tiers en Banque.

Mais avant de commencer la première opération, on se rappelera que nous avons fini la première Partie par un Bilan de sortie du Grand Livre A, et qu'il est nécessaire d'ouvrir un Bilan d'entrée au Grand Livre B, pour mettre à leur place les Débiteurs et les Créanciers du Grand Livre A : c'est ce que je fais par l'article ci-après.

1.er *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 123.

1. BILAN D'ENTRÉE AU GRAND LIVRE B, A DIVERS, F. 162251 17, savoir :

1. A FONDS CAPITAL, F. 84425 52, solde de notre Fonds Capital au Grand Livre A. . . F. 84425. 52.
2. A DÉPENSES G.les, F. 500, pour divers frais à payer. . . . . 500.
1. A CARRI du Port Maurice S|C., F. 155 05, solde au Grand Livre A. . . . 155. 05.
3. A GIRONDI de Gênes S|C. F., 846 70. *id.* 846. 70.
3, A CARREL de Paris S|C. F. 1419 40. *id.* 1419. 40.
4. A EFFETS A PAYER, F. 74904 50, pour les Effets ci-après, à payer fin août.

F. 6000	nos B.ts, ordre Favre.		
4000			
12000	*id.* ordre Romain.	74904. 50.	
29704 50			
13200	*id.* ordre Moneri.		
10000	*id.* ordre Miniau.		
		F. 162251. 17.	

1.er *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 123.

DIVERS A BILAN D'ENTRÉE AU GRAND LIVRE B, F. 162251 17, savoir:

5. EFFETS A RECEVOIR, F. 25066 68, pour les Effets ci-après en porte-feuile.

F. 20000 Billet de Roche, fin octobre. 5066. 68 Traite sur Pagés, au 31 décembre.	F. 25066. 68.

6. PAPIERS SUR FRANCE, F. 12935, pour les Effets ci-après en porte-feuille.

6000 7000 } du 4 juin à 90 jours sur Paris, à ½ p. °/₀ P.te. . . .	12935.

8. CAISSE F. 106319 49, pour argent en Caisse. . . . . 106319. 49.

7. CARREL de Paris N|C., F. 17930, solde
1. au Grand Livre A, F. 17930. . . 17930.

F. 162251. 17.

Quand on sera obligé de former des Ecritures en Parties Doubles, d'aprés les Parties Simples, la Méthode n'est pas autre que de faire un Bilan général de tous les Débiteurs, Créanciers, Argent, Marchandises en Magasin, Marchandises chez Divers, Effets en porte-feuille, etc.

La différence qui en résultera sera le Fonds Capital, quand on sera sûr qu'il n'y a rien d'oublié; si par cas on en doutait, alors on ouvrirait un *Compte en suspens* qui serait intitulé ainsi, au lieu d'être intitulé *Bilan d'entrée*, et on ne solderait ce Compte en suspens par Fonds Capital, qu'au bout de quelques mois, ou lorsqu'on serait à peu près sûr qu'il n'y a rien d'oublié.

Ayant des Billets à payer échus fin août, je les paye, et je dis :

1.er *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 124.

4. / 8. EFFETS A PAYER A CAISSE, F. 74904 50, payé nos Billets ci-après, fin août.

F. 6000.	Ordre Favre.
4000.	
13200.	Ordre Moneri.
12000.	Ordre Romain.
29704. 50.	
10000.	Ordre Miniau.
F. 74904. 50.	F. 74904. 50.

Je passerai de suite les Opérations d'après le Cahier de Notes, et je n'entrerai en explication que pour celles qui le nécessiteront.

COMPTES-COURANS DES AMIS CHEZ NOUS, SOIT LEUR COMPTE.

2 Septembre.

Cahier de Notes N.° 125.

9/3. PAPIERS SUR L'ETRANGER A CARREL de Paris S|C., F. 15300, sa remise par sa lettre du 24 août, de P. 3000, du 20 août, à 45 jours de date sur Livourne, négociée à 102 s. (valeur 4 septembre), ci. . . . . F. 15300.

Le Cahier de Notes étant le précis de la Correspondance, c'est de là d'où je puiserai tous les Articles à passer sur le Journal; de sorte que pour former mon Article au Journal, je renvoie à ce Cahier de Notes, qu'il faudra par conséquent avoir toujours sous les yeux.

3 Septembre.

Cahier de Notes N.° 126.

8/9. CAISSE A PAPIERS SUR L'ETRANGER, F. 15300, suivant note de Négociation de ce jour, négocié à Morel, P. 3000, du 20 août, à 45 jours de date sur Livourne, à 102 s. . . . . F. 15300.

Quand un Ami fait une remise pour négocier pour son compte, on doit passer de suite la dite remise d'après sa lettre, mais on doit laisser en blanc la somme de cette remise jusqu'au moment où on lui en donne la négociation, que l'on trouve dans la lettre à lui écrite. Cela s'est effectué à la remise ci-dessus de P.res 3000: la somme est censée être restée en blanc jusqu'au 4 septembre.

On peut également passer à son Crédit la remise au pair, quand la remise n'est pas sur l'Etranger, qu'il faut nécessairement laisser en blanc, mais alors on aura attention de le débiter de la perte, après la négociation, et remplir la valeur de l'échéance du jour qu'on l'aura négociée.

4 Septembre.

Cahier de Notes N.° 127.

6/8. PAPIERS SUR FRANCE A CAISSE, F. 11760, suivant note de ce jour, pris de Morel un Effet sur Paris, de F. 12000, à 60 jours de date, à 2 p. °|o P.te . . . . . F. 11760.

5 Septembre.

Cahier de Notes N.° 128.

3/6. CARREL de Paris S|C., A PAPIERS SUR FRANCE, F. 11760, notre remise par notre lettre de ce jour, de F. 12000, du 4 septembre, à 60 jours de date, sur Paris, à 2 p. °|o P.te. F. 11760.

6 *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 129.

3. CARREL de Paris S|C., A EFFETS A PAYER, F. 4000,
4. suivant sa lettre du 2 septembre, sa Traité sur nous à son ordre, à 30 jours de date. F. 4000.

7 *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 130.

9. PAPIERS SUR L'ETRANGER A CAISSE, F. 9500, suivant
8. note de ce jour, pris de Morel, P.res 2000, à 45 jours de date sur Gênes, à 95 s. . F. 9500.

8 *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 131.

3. GIRONDI de Gênes S|C. A PAPIERS SUR L'ETRANGER,
9. F. 9500, notre remise par notre lettre de ce jour, de P.res 2000, du 7 septembre, à 45 jours de date, sur Gênes, à 95 s. . . F. 9500.

(19 *Septembre.*)

9 *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 132.

6. PAPIERS SUR FRANCE A GIRONDI de Gênes S|C.,
3. F. 8865, sa remise par sa lettre du 4 septembre,

de F. 9000, à 60 jours de date sur Paris, négociée à 1 ½ p. °|₀, valeur 11 cour.t F. 8865.

10 *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 133.

3. CARREL de Paris S|C. A PAPIERS SUR FRANCE,
6. F. 5970, notre remise par notre lettre de ce jour, de F. 6000, du 4 juin, à 90 jours de date sur Paris, à ½ p. °|₀ de P.te . . . F. 5970.

11 *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 134.

3. GIRONDI de Gênes S|C., A PAPIERS SUR FRANCE,
6. F. 6956 25, notre remise par notre lettre de ce jour de F. 7000, du 4 juin, à 90 jours de date sur Paris, à ⅝ p. °|₀ P.te . . . . F. 6956. 25.

12 *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 135.

5. EFFETS A RECEVOIR A GIRONDI de Gênes S|C.;
3. F. 5000, sa remise par sa lettre du 7 septembre, sur Martel, au 15 septembre. . . F. 5000.

13 *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 136.

3. GIRONDI de Gênes S|C, A EFFETS A PAYER, F. 2500,
4. suivant sa lettre du 8 septembre, sa Traite sur nous fin septembre, à S|O. . . . F. 2500.

14 *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 137.

9. PAPIERS SUR L'ETRANGER A CARREL de Paris S|C.,
3. F. 4750, sa remise par sa lettre du 9 septembre, de P. 1000, à 30 jours de date sur Gênes, négociée à 95 s. (valeur 15 septembre). F. 4750.

15 *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 138.

6. PAPIERS SUR FRANCE A CAISSE, F. 2955, suivant note
8. de ce jour, pris de Morel, F. 3000, à 60 jours de date sur Paris, à 1 ½ p. °/₀ P.te . F. 2955.

15 *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 139.

8. CAISSE A EFFETS A RECEVOIR, F. 5000, suivant le Livre
5. de Caisse, encaissé une Traite sur Martel au 15 septembre. . . . . F. 5000.

16 *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 140.

3. CARREL de Paris S|C. A PAPIERS SUR FRANCE, F. 2955,
6. notre remise par notre lettre de ce jour, de F. 3000, du 15 septembre, à 60 jours de date sur Paris, à 1 ½ p. °|o P.te . . . . F. 2955.

17 *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 141.

3. CARREL de Paris S|C. A DIVERS, F. 164 15, suivant l'extrait de son Compte-courant, savoir:
2. A DÉPENSES G.les, F. 40 73, pour censeries. F. 40. 73.
2. A PROVISIONS, F. 123 42, pour notre provision de Banque à ½ p. °|o sur F. 24685. . . . . 123. 42.

F. 164. 15.

17 *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 142.

2. INTÉRÊTS GÉNÉRAUX A CARREL de Paris S|C., F. 10 80,
3. suivant l'extrait de son Compte-courant, solde des intérêts en sa faveur. . . . F. 10. 80.

17 *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 143.

3. CARREL de Paris S|C. nouveau, A LUI-MÊME S|C. VIEUX,
3. 3368 95, suivant l'extrait de son Compte à lui remis par notre lettre de ce jour, solde Débiteur à nouveau, valeur 30 septembre. F. 3368. 95.

(1).

18 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 144.

3. GIRONDI de Gênes S|C. A PAPIERS SUR L'ETRANGER,
9. F. 4775, notre remise par notre lettre de ce jour, de P. 1000, du 9 septembre à 30 jours de date sur Gênes, à 95 ½. . . . . F. 4775.

19 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 145.

5. EFFETS A RECEVOIR A GIRONDI de Gênes S|C., F. 2000,
3. sa remise par sa lettre du 12 septembre, sur Tain, payable fin septembre. . . F. 2000.

---

(1) On trouvera ce Compte fait tel qu'il doit l'être, au Livre Auxiliaire intitulé : *Comptes-Courans* N.° 3, au I.er volume de cet ouvrage.

20 *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 146.

3. GIRONDI de Gênes S|C. A CAISSE, F. 3000, suivant le
8. Livre de Caisse, payé pour S|C. à Alexis, appert son reçu de ce jour. . . . . F. 3000.

21 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 147.

3. GIRONDI de Gênes S|C. A DIVERS, F. 137 84, suivant l'extrait de son Compte, remis par notre lettre de ce jour.

2. A INTÉRÊTS GÉNÉRAUX, F. 9. 24, solde des Intérêts. . . . . F. 9. 24.

2. A DÉPENSES G.les F. 38. 60, pour courtages et port de lettres. . . . . 38. 60.

2. A PROVISIONS, F. 90, pour notre provision de Banque, à 1/4 sur 35596. . . 90.

F. 137. 84.

21 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 148.

3. GIRONDI de Gênes S|C. NOUVEAU, A LUI-MÊME S|C.
3. VIEUX, F. 10157. 39, suivant l'extrait de son

Compte à lui remis ce jour, solde Débiteur à nouveau, valeur 30 septembre. F. 10157. 39.

(1)

22 Septembre.

Cahier de Notes N.° 149.

7. CARREL de Paris N|C. A LUI-MÊME S|C., F. 3368. 95,
3. valeur de 3368. 95, solde de son Compte porté au Débit de N|C., F. 3368. 95. F. 3368. 95.

Je n'ai pas besoin de faire l'explication, article par article, de ceux passés ci-dessus: un Elève qui sera parvenu à apprendre par lui-même toutes les opérations de la première partie, les comprendra sans peine. Je dirai seulement au sujet des Comptes-courans soldés que l'on remet, que pour les passer sur le Journal, on se sert du Livre des Comptes-courans que tout Négociant doit avoir, dans lequel ils doivent être copiés avec les intérêts, et qu'après les avoir pointés avec ceux du Grand Livre, on passe au Journal les Articles qui n'y auraient pas été passés, tels que la provision de Banque, le solde des Intérêts ou tous autres frais, ainsi que le solde du Compte.

(1) On trouvera ce compte fait tel qui doit l'être, au Livre Auxiliaire intitulé *Comptes-Courans N.°* 4, au I.er volume de cet ouvrage.

NOTRE COMPTE-COURANT CHEZ DES AMIS, SOIT NOTRE COMPTE.

D. *Qu'entendez-vous par un tel Notre Compte?*

R. C'est lorsque nous faisons des remises à un Ami, qu'il est obligé d'encaisser dans sa monnaie, et qu'il en prend d'autres pour nous envoyer, qu'il paye encore dans sa monnaie: voyez page 51 de ce Journal.

Pour ne pas interrompre la suite des Ecritures de notre Compte, je me bornerai à dire que la somme qui nous regarde et qui se trouve en dehors de l'Article du Journal, doit correspondre avec celle qui est immédiatement après le Créancier du dit Article, et que celle qui regarde l'Ami est celle qui est en dedans à côté de la nôtre qui se trouve en dehors, et correspond avec celle qui est après le mot: *valeur à..... de....* (1).

23 *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 150.

9. PAPIERS SUR L'ETRANGER A GIRONDI de Gênes N|C.,
7. F. 9500, valeur à 95 s. de L. F. B.° 11500, notre

(1) Comme je l'ai dit ci-devant, on prendra le Cahier de Notes, qui doit servir de guide pour tous les Articles qui suivent.

Traite sur lui de P.res 2000, du 18 septembre à 30 jours de date, à N|O. L. F. B.º 11500. F. 9500.

Les Ecritures à Gênes se tiennent en Lires Hors Banco; de sorte que quand il y aura des Piastres, on aura soin de les multiplier par 115 s., qui font une Piastre de Gênes.

24 Septembre.

Cahier de Notes N.º 151.

9/8. PAPIERS SUR L'ETRANGER A CAISSE, F. 11750, suivant note de négociation de ce jour, pris de Morel.

P.res 2500, du 20 septembre à 30 jours de date sur Gênes, à 94 s. . . . . F. 11750.

25 Septembre.

Cahier de Notes N.º 152.

7/9. GIRONDI de Gênes N|C. A PAPIERS SUR L'ETRANGER, F. 11750, valeur à 94 s. de L. F. B.º 14375, notre remise par notre lettre de ce jour, de P. 2500, du 20 septembre à 30 jours de date sur Gênes. . . L. F. B.º 14375. F. 11750.

26 Septembre.

Cahier de Notes N.° 153.

DIVERS A CARREL de Paris N|C. F. 13395, valeur de F. 13335, suivant sa lettre du 21 septembre, ses remises de

P.res 1500, du 18 septembre, à 45 jours, sur Livourne. . . . . F. 7440.

F. 6000, du 15 dit, à 60 jours, sur Bordeaux, ci. . . . . F. 5895.

9.	PAPIERS SUR L'ETRANGER, F. 7500, valeur à 100 s., de P.res 1500, pour l'Effet sur Livourne ci-dessus, ci.	F. 7440.	F. 7500.
6. / 7.	PAPIERS SUR FRANCE, F. 5895, valeur à 1 3/4 de F. 6000, pour l'Effet sur Bordeaux ci-dessus.	F. 5895.	F. 5895.
		F. 13335.	F. 13395.

Dans la Banque, quand on fait ou que l'on reçoit une remise pour notre compte, on doit lui donner dans notre colonne une évaluation au change du jour qu'on la fait ou qu'on la reçoit, ce qui la reduit au comptant. Quand on solde ce Compte, la différence qui existe dans notre colonne du Débit au Crédit, se passe par Profits et pertes; elle n'a rien de commun avec la colonne de l'Ami, qui est la seule qu'il reconnaît et que l'on confrontera lorsqu'il nous remettra notre Compte.

27 *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 154.

5. EFFETS A RECEVOIR A GIRONDI de Gênes S|C.;
3. F. 10157. 39, sa remise par sa lettre du 22 septembre sur Bouvet, fin septembre. F. 10157. 39.

L'Article ci-dessus ne regarde point notre Compte, mais je l'ai passé et j'en passerai encore d'autres pour donner une suite aux Écritures de ce Journal.

28 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 155.

7. GIRONDI de Gênes N|C., A CARREL de Paris N|C.,
7. F. 10000, valeur de L. F. B.° 12105 4 6, suivant la lettre du Débiteur, du 23 septembre, sa Traite pour notre compte sur le Créditeur, du 23 septembre à 60 jours de date.

L. F. B.° 12105 4 6. F. 10000.

29 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 156.

1. CARRI du Port Maurice S|C., A GIRONDI de Gênes
7. N|C., F. 155 05, valeur à 95 de L. F. B.° 187 14 2, notre Traite sur le Créditeur pour notre Compte,

du 30 septembre à 10 jours de date, remise au Débiteur pour solde de son Compte.

L. F. B.° 187. 14. 2. F. 155. 05.

30 *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 157.

8. / 5. CAISSE A EFFETS A RECEVOIR, 12157 39, suivant le Livre de Caisse, encaissé

F. 2000 fin 7.brc, Traite sur Tain.
10157 39, *id.* Traite sur Bouvet. } F. 12157. 39.

30 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 158.

4. / 8. EFFETS A PAYER A CAISSE, F. 6500, suivant le Livre de Caisse, payé à Tournel.

F. 4000 Traite de Carrel, du 2 septembre, à 30 jours. .
2500 Traite de Girondi, fin septembre. . . . . } F. 6500.

30 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 159.

2. / 8. DÉPENSES G.les A CAISSE, F. 650, pour frais de Commerce pendant le mois courant, suivant le détail au dit Livre. . . . . F. 650.

30 *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 160.

10. THOMAS notre Commis A CAISSE, F. 600, suivant le
8. Livre de Caisse, à lui remis comptant à valoir sur ses appointemens. . . . . F. 600.

Bien de personnes passent les appointemens des Commis dans le Livre de frais de Commerce, mais il convient mieux de leur ouvrir un Compte, qu'on solde à la fin de l'année par le montant de leurs appointemens.

30 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 161.

DIVERS A CAISSE, F. 2100, suivant le Livre de Caisse.
10. N|S. VINAL C.te C.t, F. 1200, à lui remis comptant ce jour. . . . . F. 1200.
10. N|S. CETTON C.te C.t, F. 900, à lui re-
8. mis comptant ce jour . . . . . 900.

F. 2100.

Quand il y a divers objets de Caisse, ou autres, sous une même date, on peut n'en faire qu'un Article.

30 *Septembre.*

Cahier de Notes N.° 162.

8. CAISSE COMPTE NOUVEAU, A ELLE-MÊME COMPTE
8. VIEUX, F. 15057 38, solde de notre Caisse réglée ce jour, débiteur à nouveau. F. 15057. 38

1.er *Octobre.*

Cahier de Notes N.° 163.

6. PAPIERS SUR FRANCE A GIRONDI de Gênes N|C.,
7. F. 4900, valeur à 2 p. °|₀ de F. 5000, faisant L. F. B.° 5989 11 8, suivant sa lettre du 25 septembre, sa remise sur Lyon du 20 septembre, à 60 jours de date. L. F. B.° 5989. 11. 8. F. 4900.

2 *Octobre.*

Cahier de Notes N.° 164.

7. CARREL de Paris N|C., A PAPIERS SUR FRANCE,
6. F. 4900, valeur de F. 5000, faisant F. 4925, suivant sa lettre du 15 octobre, notre remise par notre lettre du 2 octobre de
F. 5000 sur Lyon, du 20 septembre, à 60 jours de date, à 2 p. °|₀. . F. 4925. F. 4900.

On aura vu par la note jointe à l'article du 2 septembre, page 148, qu'on laisse en blanc dans notre colonne, une remise faite par un Correspondant pour négocier pour son compte : ainsi par la même raison, on doit laisser en blanc dans sa colonne, une remise à lui faite pour négocier pour notre Compte, que l'on remplira d'après sa lettre qui nous en donnera la négociation, à moins qu'on ne voulût passer au pair cette remise dans sa colonne, et alors quand il en donnerait la négociation, on en passerait la perte par un Article en Parties simples dans sa colonne seulement comme ci-après.

Supposons que ce soit la remise ci-dessus que l'on aura passée au pair au Débit de la colonne de Carrel de Paris, par 5000 fr.; il en a donné la négociation le 15 octobre, qui a produit une perte de 75 fr., alors je passerai au Journal :

Avoir Carrel de Paris N|C. sa colonne, F. 75, suivant sa lettre du 15 octobre, pour perte à 1 ½ p. °|₀ sur 5000 fr., notre remise sur Lyon, le 2 octobre. F. 75. . . . . .

15 Octobre.

De cette manière, Carrel de Paris est débité de la totalité de la remise dans sa colonne, et crédité de la perte à la dite remise dans sa colonne. On aura attention alors de mettre la valeur du jour de la négociation, qui est le 15 octobre, soit aux 5000 fr. du Débit, soit aux 75 fr. du Crédit.

EXEMPLE du même Article à remplir au Journal.

Carrel de Paris N|C., à Papiers sur France, F. 4900; valeur de F. 5000, faisant F. suivant sa lettre du notre remise le 2 octobre de F. 5000, du 20 septembre à 60 jours, sur Lyon, F. F. 4900.

De sorte qu'on en remplira le vide, lors de la reception de la lettre qui en portera la négociation.

La même opération se pratique pour toutes les remises faites à un Correspondant pour négocier pour notre Compte.

3 *Octobre.*

Cahier de Notes N.° 165.

6. PAPIERS SUR FRANCE, A CARREL de Paris N|C., F. 9850;
7. valeur à 1 ½ p. °/₀ de F. 10000, notre Traite sur lui du 3 octobre à 60 jours de date, à notre ordre. . . . . F. 10000. F. 9850.

D. *Quelle est la manière d'opérer pour passer en Écriture sur le Journal, l'extrait de notre Compte-Courant, que Girondi de Gênes nous a remis?* (1)

R. Du moment que j'ai reçu l'extrait de notre Compte;

(1) On trouvera ce compte fait tel qui doit l'être, au Livre Auxiliaire intitulé *Comptes-Courans, N.°* 5, au I.er volume de cet ouvrage.

je pointe les Articles de cet extrait avec ceux rapportés sur le Grand Livre, pour me convaincre s'il n'y aurait pas d'omissions sur le Compte remis ou sur le Grand Livre.

D. *Si ce Compte ne venait pas d'accord sur le Grand Livre, comment faut-il faire?*

R. Si les sommes du Débit et du Crédit ne venaient pas égales au Compte remis, après y avoir passé les frais et le solde, je serais alors obligé de pointer les Articles de ce Compte avec ceux de mon Grand Livre, et ce qui ne serait pas pointé, soit dans le Compte reçu, soit dans mon Grand Livre, est une omission que je suis obligé de chercher; à cet effet j'ai recours à la Correspondance, et je la relis pour me convaincre si ces Articles omis ou d'un côté ou de l'autre, ne seraient pas un double emploi ou une omission.

Tous les Articles d'accord et le calcul des intérêts reconnu juste, je fais les additions de ce Compte au Grand Livre, sur mon Cahier de Chiffres, et je trouve:

DEBIT.		CREDIT.	
Colonne de l'Ami.	*Notre Colonne.*	*Colonne de l'Ami.*	*Notre Colonne.*
L. F. B.° 26480. 4. 6.	F. 21750.	L. F. B.° 17677. 5. 10.	F. 14555. 05.

J'ajoute ensuite le frais et autres Articles que l'extrait

du Compte porte et que je n'ai point encore passés, comme ci-après :

L. F. B.°	26480.	4.	6.	F. 21750.	L. F. B.°	17677.	5. 10.	F. 14555. 05.
Intérêt	18.	»	6.	14. 90.	frais.	48.	3. 9.	39. 16.
Différ.	. . .	. . .	. . .	76. 36.	solde.	8772.	15. 5.	7247. 05.
L. F. B.°	26498	5.		F. 21841. 26.	L. F. B.°	26498.	5.	F. 21841. 26.

Ce Compte ainsi soldé sur mon Cahier de Chiffres, et d'accord avec l'extrait de notre Compte qu'on nous a remis, j'en passe Ecriture, savoir :

Je porte à son Débit dans sa colonne, d'après le Compte-Courant, L. F. B.° 18. 6, pour le solde des intérêts, qui, calculés à 95 s., qui est le change du jour, me donne en francs F. 14 90, et je dis :

4 *Octobre.*

Cahier de Notes N.° 166.

7. GIRONDI de Gênes N|C. A INTÉRÊTS GÉNÉRAUX,
2. F. 14. 90, valeur à 95 s., de L. F. B.° 18 » 6, suivant l'extrait de notre Compte, solde des intérêts en notre faveur. L.F.B.° 18. » 6. F. 14. 90.

Je remarque qu'il lui est dû L. F. B.° 48 3 9, pour ses frais de port de lettres et provision de Banque que j'évalue au même change de 95 s.

4 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 167.

2. DÉPENSES G.les A GIRONDI de Gênes N|C., F. 39. 16,
7. valeur à 95 s. de L. F. B.° 48 3 9, suivant l'ex-

trait de N|C., pour port de lettres et provision de Banque. . L. F. B.° 48. 3. 9. F. 39. 16.

D. *Pourquoi passez-vous la provision de votre Ami dans le Compte de* Dépenses Générales, *au lieu d'en débiter celui de* Provisions?

R. On ne doit porter dans le Compte de *Provisions*, que celles qu'on nous alloue ou que nous bonifions sur celles déjà passées; et celles que l'Ami passe sur ses Comptes ne nous étant pas personnelles, doivent être considérées comme frais de commerce, et portées par conséquent dans ce Compte.

Je passe ensuite le solde à nouveau, et je dis:

4 *Octobre.*

Cahier de Notes N.° 168.

7. GIRONDI de Gênes N|C. NOUVEAU, A LUI-MÊME NOTRE
7. COMPTE VIEUX, F. 7247 05, valeur à 95 s. de L. F. B.° 8772 15 5, suivant l'extrait de notre Compte remis par sa lettre du 29 septembre, solde Débiteur à nouveau, valeur du 15 octobre, ci. . . L. F. B.° 8772. 15. 5. F. 7247. 05.

Par les additions des quatre colonnes, je vois que celles de Girondi soldent, et qu'il y a une différence dans les nôtres, de 76 36, que je passe au Compte de Profits et pertes.

4 *Octobre.*

Cahier de Notes N.° 169.

7. GIRONDI de Gênes N|C. A PROFITS ET PERTES;
11. F. 76 36, pour différence sur le change dans notre colonne et pour solde. . . F. 76. 36.

Cette différence peut être en plus comme en moins dans notre colonne, et provient de l'évaluation donnée par nous aux remises ou autres Articles du Débit ou du Crédit; elle se passe toujours par Profits et pertes et ne concerne que nous.

Si par cas on avait oublié des Articles ou commis quelque erreur dans l'extrait du Compte à nous remis; pour ne rien changer au solde du dit Compte, je porte ces omissions ou ces erreurs en Compte nouveau, ayant soin d'en prévenir notre Ami en lui en envoyant le relevé.

Si par contre, c'était nous qui eussions omis ces Articles, alors avant d'en passer Ecriture sur le Journal, je me convaincrai, soit par les lettres soit par les réponses, que ces Articles existent réellement.

Je porterai également à nouveau des Traites, des Remises, etc., que j'aurai passées et que notre Ami n'aurait pas porté dans le Compte-Courant à nous remis.

J'opère la même chose pour le Compte-Courant que Carrel de Paris nous remet (1).

6 *Octobre.*

Cahier de Notes N.° 170.

7/2. CARREL de Paris N|C. A INTÉRÊTS GÉNÉRAUX, F. 217 33, valeur de F. 217 33, suivant l'extrait de notre Compte, solde des intérêts en notre faveur. . . . . F. 217. 33. F. 217. 33.

6 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 171.

2/7. DÉPENSES G.les A CARREL de Paris N|C., F. 131 11, valeur de F. 131 11, pour sa commission de Banque et port de lettres. F. 131. 11. F. 131. 11.

6 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 172.

7/7. CARREL de Paris N|C. vieux, A LUI-MÊME N|C. nouveau, F. 7024 83, valeur de F. 7024 83, sui-

(1) On trouvera ce compte fait tel qui doit l'être, au Livre Auxiliaire intitulé *Comptes-Courans N.° 6*, au I.er volume de cet ouvrage.

vant l'extrait de notre Compte, remis par sa lettre du 1.er octobre, solde Créditeur à nouveau, valeur 31 octobre. F. 7024. 83. F. 7024. 83.

6 *Octobre.*

Cahier de Notes N.° 173.

11. PROFITS ET PERTES A CARREL de Paris N|C., F. 65.
7. Pour différence sur le change dans notre colonne et pour solde. . . . . F. 65.

Par le résultat de ces deux Comptes, on s'appercevra que le premier donne un bénéfice, et le second une perte dans notre colonne.

COMPTES A DEMI EN BANQUE.

On se fait une idée pénible des Comptes à demi en Banque pour les passer sur le Journal, et ce n'est autre chose qu'un *Notre Compte* dont la différence du Débit au Crédit se solde toujours par le Compte des Intéressés. On en jugera à la suite de l'opération que nous allons faire (on voudra bien se rappeler que le Cahier de Notes doit servir de Guide.).

9 *Octobre.*

Cahier de Notes N.° 174.

5. EFFETS A RECEVOIR, A SERGY de Livourne COMPTE
12. A DEMI EN BANQUE, F. 5000, valeur de P.res 990 2, suivant sa lettre du 1.er octobre, sa remise sur Pinel fin octobre. P.res 990. 2. F. 5000.

10 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 175.

12. SERGY de Livourne, C.te à demi en Banque, A PAPIERS
9. SUR L'ETRANGER, F. 7575, valeur à 101 s. de P. 1500, notre remise par notre lettre du 10 octobre, dè P. 1500, du 18 septembre à 45 jours de date sur Livourne. . P. 1500. F. 7575.

11 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 176.

5. EFFETS A RECEVOIR, A ERARD de Paris Cte à 1/2 en
12. Banque, F. 10000, valeur de F. 9900, suivant sa lettre du 6 octobre, sa remise sur Petit, au 25 octobre. . . . . F. 9900. F. 10000.

12 Octobre.

Cahier de Notes N.° 177.

12. ERARD de Paris, Cte à ½ en Banque A PAPIERS SUR
9. L'ETRANGER, F. 9525, valeur à 95 ¼ de P. 2000, faisant F. 9550, suivant sa lettre du 22 octobre, notre remise ce jour de P. 2000, du 18 septembre, à 30 jours de date sur Gênes. F. 9550. F. 9525.

Val. 22 Octobre.

On se rappelera que les P.^res 2000 sur Gênes envoyées à Erard de Paris, et la date de sa lettre, resteront en blanc dans sa colonne jusqu'à ce qu'il en ait donné la négociation, à moins qu'on ne voulût passer de suite l'article sans laisser de blanc, alors on pourrait se conformer aux Articles de la page 163.

D. *De ces deux manières, laquelle est préférable?*

R. L'Article dont on laisse la somme en blanc pour la remplir lors de la négociation, me paraît préférable, par la raison qu'en cas contraire, l'Ami à qui on fait la remise peut oublier d'en donner la négociation: on ne pourrait pas la lui rappeler, puisque nous-mêmes la trouvant remplie sur notre Journal, nous pourrions imaginer qu'il nous l'a donnée; au lieu que la trouvant en blanc chez nous, cela nous oblige de la lui demander.

13 *Octobre.*

Cahier de Notes N.° 178.

12. ERARD de Paris, C.te à ½ en BANQUE, A PAPIERS SUR
6. FRANCE, F. 8910, valeur à 1 p. % de F. 9000, faisant F. 8920, suivant sa lettre du 24 octobre, notre remise par notre lettre de ce jour, de F. 9000, du 4 septembre, à 60 jours de date sur Paris. . . . . F. 8920. F. 8910.

14 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 179.

6. PAPIERS SUR FRANCE A ERARD de Paris, C.te à ½ en
12. Banque, F. 5970, valeur à ½ p. % de F. 6000, notre Traite sur lui du 14 octobre, à 30 jours de date à notre ordre. F. 6000. F. 5970.

15 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 180.

12. ERARD de Paris, C.te à ½ en Banque, A PAPIERS SUR
6. FRANCE, F. 5940, valeur à 1 p. % de F. 6000, faisant F. 5947 50, suivant sa lettre du 28 octobre, notre remise par notre lettre de ce jour, de F. 6000, du 15 septembre à 60 jours de date sur Bordeaux. F. 5947. 50. F. 5940.

16 *Octobre.*

Cahier de Notes N.° 181.

9. PAPIERS SUR L'ETRANGER, A ERARD de Paris C.te à 1/2 en
12. Banque, F. 10175, valeur à 101 3/4 de P.res 2000, faisant F. 10150, suivant sa lettre du 11 octobre, sa remise sur Livourne de P.res 2000, du 9 octobre, à 45 jours de date. F. 10150. F. 10175.

16 *Octobre.*

Par l'Article ci-dessus, il paraît que nous avons négocié de suite la remise d'Erard sur Livourne, puisque nous lui donnons la valeur le 16 octobre : s'il en avait été autrement, nous aurions laissé en blanc notre colonne pour ne la remplir que lorsqu'on lui en aurait donné la négociation, comme ci-après :

Papiers sur l'Etranger à Erard de Paris, C.te à demi en Banque, F. — valeur à — de P. 2000, faisant F. 10150, suivant sa lettre du 11 octobre, sa remise sur Livourne de P. 2000, du 9 octobre, à 45 jours de date, ci. . . . . F. 10150. F. . . .

17 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 182.

6. PAPIERS SUR FRANCE, A SERGY de Livourne C.te à 1/2 en
12. Banque, F. 7880, valeur à 1 1/2 de F. 8000,

faisant P.res 1584. 3. 2, suivant sa lettre du 7 octobre, sa remise sur Paris de F. 8000, du 7 octobre, à 60 jours de date.

P.rs 1584. 3. 2. F. 7880.

20 *Octobre.*

18 *Octobre.*

Cahier de Notes N.° 183.

12. SERGY de Livourne, C.te à 1/2 en Banque, A PAPIERS
9. SUR L'ETRANGER, F. 10175, valeur à 101 3/4, de P.res 2000, notre remise ce jour sur Livourne, du 9 octobre à 45 jours de date.

P.res 2000. F. 10175.

19 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 184.

9. PAPIERS SUR L'ETRANGER, A SERGY de Livourne C.te à
12. 1/2 en Banque, F. 12750, valeur à 102 s. de P.res 2500, notre Traite sur lui du 19 octobre, à 45 jours de date à N|O. P. 2500. F. 12750.

20 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 185.

12. ERARD de Paris C.te à 1/2 en Banque, A PAPIERS SUR
6. FRANCE, F. 9840, valeur à 5/8 de F. 10000, fai-

sant F. 9850, suivant sa lettre du 2 novembre, notre remise par notre lettre de ce jour, de F. 10000, du 3 octobre, à 60 jours de date sur Paris. . . . . F. 9850. F. 9840.

2 Novembre.

21 Octobre.

Cahier de Notes N.° 186.

12. SERGY de Livourne, C.te à ½ en Banque, A EFFETS A
4. PAYER, F. 8000, valeur de P.res 1584 15, suivant sa lettre du 12 octobre, sa Traite sur nous fin octobre, à son ordre. P.res 1584. 15. F. 8000.

22 Dit.

Cahier de Notes N.° 187.

5. EFFETS A RECEVOIR A ERARD de Paris C.te à ½ en
12. Banque, F. 9000, valeur de F. 8955, suivant sa lettre du 17 octobre, ses remises de
F. 6000 } fin oct. sur Poutet. F. 8955. F. 9000.
3000 }

23 Dit.

Cahier de Notes N.° 188.

12. ERARD de Paris C.te à ½ en Banque, A GIRONDI de
7. Gênes N|C., F. 7200, valeur à 96 de P. 1500,

Traite du Débiteur sur le Créditeur pour N|C., du 18 octobre, à 45 jours de date.

L. F. B.° 8625. F. 7200. F. 7200.

24 *Octobre.*

Cahier de Notes N.° 189.

12. / 6. ERARD de Paris, C.te à 1/2 en Banque A PAPIERS SUR FRANCE, F. 7870, valeur 1 5/8 de F. 8000, faisant F. 7890, suivant sa lettre du 5 novembre, notre remise par notre lettre de ce jour, de F. 8000, du 7 octobre, à 60 jours de date sur Paris. . . . . F. 7890. F. 7870.

5 *Novembre.*

D. *Comment vous y prenez-vous pour solder un Compte à demi en Banque ?*

R. Il y a trois manières de le solder.

1.° Lorsque l'Ami remet sa colonne le premier et que nous le soldons.

2.° Lorsque c'est nous qui la remettons le premier et que notre Ami le solde.

3.° Lorsque l'un ou l'autre remet les deux colonnes ensemble soldées.

D. *Quelle est la première manière ?*

R. Supposons qu'Erard de Paris nous remette le pre-

mier sa colonne soldée (1), je commence par faire la même opération comme quand j'ai reçu l'extrait de notre Compte chez Girondi de Gênes ou chez Carrel de Paris (page 164); je confronte les Articles de l'extrait de sa colonne avec ceux du Grand Livre, pour me convaincre qu'il n'y a rien d'oublié, et après cette vérification, trouvant qu'il no me reste à passer que le courtage et le solde des intérêts dans sa colonne au Crédit, je passe cet Article en Parties simples, et je dis :

25 *Octobre.*

Cahier de Notes N.° 190.

AVOIR ERARD de Paris, C.te à ½ en Banque, sa colonne,
12. F. 91 44, suivant l'extrait de sa colonne, pour solde des intérêts en sa faveur et Courtages, ci. . . . . F. 91. 44. . . . .

On voudra bien se rappeler que dans les Comptes à demi en Banque, les frais de l'Ami portés dans sa colonne ne se passent chez nous qu'en Parties simples dans sa colonne, de même que les frais compris dans notre colonne ne se passent que dans la nôtre.

(1) On trouvera ce Compte fait tel qu'il doit l'être, au Livre Auxiliaire intitulé *Comptes-Courans*, N.° 7, au I.er volume de cet ouvrage.

D. *Comment trouvez-vous le bénéfice d'un Compte à demi en Banque, par cette première manière?*

R. Avant de solder et de passer les Articles d'un Compte à demi en Banque, on n'oubliera pas de faire sur son Cahier de Chiffres, les quatre additions du Grand Livre, auxquelles on ajoutera les frais de part et d'autre, ainsi que le solde, comme l'on a opéré pour notre Compte (page 165), et la différence du Débit au Crédit est le bénéfice ou la perte que ce Compte donne et que l'on partage. (Voyez le Tableau ci-après.)

PREMIERE MANIERE.

Additions du Grand Livre.

DÉBIT.			CREDIT.		
Colonne de l'Ami.		*Notre Colonne.*	*Colonne de l'Ami.*		*Notre Colonne.*
F. 49357. 50.		F. 49285. »	F. 35005. »		F. 35145.
. . . . .	nos frais.	102. 26.	91. 44.	ses frais.	. . . . .
. . . . .	bénéfice.	18. 80.	14261. 06.	solde nouv.	14261. 06.
		F. 49406. 06.	F. 49357. 50.		F. 49406. 06.

De suite après avoir passé au Journal les frais de la colonne d'Erard de Paris en F. 91. 44, j'en passe le solde.

25 Octobre.

Cahier de Notes N.° 191.

12. ERARD de Paris C.te à ½ en Banque nouveau, A
12. LUI-MÊME C.te VIEUX, F. 14261 06, valeur de

F. 14261 06, suivant l'extrait de sa colonne remis par sa lettre du 20 octobre, solde Débiteur à nouveau, valeur 15 novembre.

F. 14261, 06. F. 14261. 06.

De cette manière la colonne d'Erard se trouve soldée, et je n'ai plus qu'à passer nos frais d'après l'extrait de notre colonne, que nous lui remettons (1).

25 Octobre.

Cahier de Notes N.° 192.

12. ERARD de Paris, C.te à ½ en Banque A DIVERS, F. 102 26, suivant l'extrait de notre colonne.

2. A INTÉRÊTS GÉNÉRAUX, F. 41 90, solde des Intérêts en notre faveur. . . . . F. 41. 90.

2. A DÉPENSES G.les, F. 60 36, pour Courtages et Timbre. . . . . 60. 36.

F. 102. 26.

D'après cela, la différence qui résulte dans les additions de notre colonne du Débit au Crédit, est le bénéfice ou la perte : ainsi trouvant que l'addition du Crédit est de F. 18 80 plus forte que celle du Débit, c'est un bénéfice à partager, et je dis :

(1) On trouvera ce compte fait tel qui doit l'être, au Livre Auxiliaire intitulé *Comptes-courans*, N.° 8, au Ier volume de cet ouvrage.

25 Octobre.

Cahier de Notes N.° 193.

12. ERARD de Paris, C.te à 1/2 en Banque A DIVERS, F. 18 80, pour bénéfice sur ce Compte et pour solde.

12. A LUI-MÊME Compte nouveau, F. 9 40, pour sa demi de bénéfice. . . . F. 9 40. F. 9. 40.

11. A PROFITS ET PERTES, F. 9 40, pour notre demi. . . . . 9. 40.

F. 18. 80.

D. *Passons à la seconde manière pour solder un Compte à demi en Banque.*

R. Le résultat en devient le même, mais la marche est différente.

DEUXIEME MANIERE.

Je me servirai des mêmes additions de la première manière.

Additions du Grand Livre.

DEBIT.		CREDIT.	
F. 49357. 50.	F. 49285. »	F. 35005. »	F. 35145. »
	nos frais. 102. 26.	14242. 26. solde.	14242. 26.
		91. 44. frais à Paris.	
		18. 80. bénéfice.	
F. 49357. 50.	F. 49387. 26	F. 49357. 50.	F. 49387. 26.

Le résultat, comme on le voit par l'exemple ci-dernier, est le même, malgré que le solde de notre colonne remise la première, diffère de celui de la colonne de Paris dans cette seconde manière.

Ainsi, après avoir passé nos frais en F. 102 26, conformément à la première manière, je passe à nouveau le solde de notre colonne, d'après le Compte-Courant que nous remettons par cette seconde manière, en F. 14242 26.

Je n'ai pas cru devoir dresser ce Compte-Courant, mais on peut y suppléer en ajoutant les frais à notre addition du Débit, comme ci-après.

Notre Colonne.			*Notre Colonne.*		
F. 49285.	»	addition du débit.	F. 35145.	»	addition du crédit.
102.	26.	frais.	14242.	26.	solde qui en provient.
F. 49387.	26.		F. 49387.	26.	

Je fais ensuite un Article en Parties simples pour les frais d'Erard de Paris, en F. 91. 44, ainsi que je l'ai pratiqué au N.° 190; il reste le bénéfice en F. 18. 80 dans sa colonne, que je passe également par un Article en Parties simples.

Avoir ERARD *de Paris*, C.te *à demi en Banque*, *F.* 18. 80, *suivant l'extrait de sa colonne, remis par sa lettre du . . . . . , pour bénéfice sur ce Compte et pour solde.* . . . . . F. 18. 80. . . . .

Mais comme il n'y a au Journal aucun Article qui donne dans notre colonne notre demi du bénéfice, et qu'Erard de Paris nous la doit, je le débite à nouveau de la demi de F. 18. 80, qui est ce bénéfice.

ERARD de Paris, C.te à demi nouveau, A PROFITS ET PERTES, F. 9. 40, valeur de F. 9. 40, *pour notre demi de bénéfice sur le précédent Compte.* *F.* 9. 40. F. 9. 40.

Ainsi, le solde de la première manière, qui est F. 14261. 06. duquel il faut déduire 9. 40. pour la demi du bénéfice,

F. 14251. 66. correspond au solde de la seconde manière, qui est . . . . . F. 14242. 26.
auquel il faut ajouter la
½ du bénéfice . . . . 9. 40.

F. 14251. 66.

D. *Comment opérez-vous pour la troisième manière?*

R. Cette troisième manière consiste à porter à nouveau le solde réel qui doit exister, en y comprenant la demi du bénéfice.

Je me servirai toujours des mêmes additions, ce qui sera plus facile à concevoir.

TABLEAU de cette troisième manière, expliqué ci-après.

DEBIT.			CREDIT.		
Colonne de l'Ami.		*Notre Colonne.*	*Colonne de l'Ami.*		*Notre Colonne.*
F. 49357. 50.		F. 49285. »	F. 35005. »		F. 35145. »
	frais.	102. 26.	91. 44.	frais.	
		49387. 26.	35096. 44.		
		~~18. 80.~~	~~14261. 06.~~	solde.	~~14261. 06.~~
	½ B.ce	9. 40.	~~49357. 50.~~		~~49406. 06.~~
			9. 40.	½ B.ce	
			35105. 84.		
			14251. 66.	solde réel.	14251. 66.
F. 49357. 50.		F. 49396. 66.	F. 49357. 50.		F. 49396. 66.

Explication du Tableau ci-dessus.

Après avoir mis sur mon Cahier de Chiffres mes quatre additions, je porte dans les colonnes respectives les frais qui les compètent, soit au Débit soit au Crédit. Je commence par solder la colonne d'Erard en 14261. 06 pour trouver le bénéfice et que je souligne (cette somme n'étant pas le véritable solde,) en passant également cette somme dans la mienne, que je souligne aussi ; la différence qui en résulte dans ma colonne forme le bénéfice de F. 18. 80, que je souligne, et dont je porte la demi en F. 9. 40, au Débit de ma

colonne, et l'autre demi en F. 9 40, au Crédit de la colonne d'Erard; cela fait, la différence des additions des deux colonnes du Débit au Crédit, donne le solde réel de F. 14251 66, dans lequel est compris le bénéfice.

On peut, par la confrontation des soldes de ces trois manières, se convaincre de la justesse de cette opération.

Je vais employer la troisième manière, en soldant le Compte de Sergy de Livourne, qui présente une perte.

Additions au Grand Livre, du Compte de Sergy.

P. 5084. 15. »		F. 25750. »	P. 5074. 5. 2.		F. 25630. »
	frais.	47. 93.	4. 19. 3.	frais.	
			5079. 4. 5.		
			~~5. 10. 7.~~		~~27. 65.~~
			~~5084. 15.~~ »		~~25657. 65.~~
					~~140. 28.~~
14. » 7. la ½ P.te				½ P.te	70. 14.
					25700. 14.
			19. 11. 2.	solde.	97. 79.
P. 5098 15. 7.		F. 25797. 93.	P. 5098. 15. 7.		F. 25797. 93.

Quoique j'aie donné l'explication de la troisième manière de solder un Compte à demi en Banque, à la page 184, je vais la répéter au sujet du Compte ci-

dernier, après avoir passé au Journal nos frais et ceux de Sergy, comme ci-après. (1)

31 *Octobre.*

Cahier de Notes N.° 194.

12. SERGY de Livourne C.te à ½ en Banque, A DIVERS, F. 47 93, suivant l'extrait de ce Compte.

2. A INTÉRÊTS GÉNÉRAUX, F. 9 58, solde des intérêts en notre faveur dans notre colonne. F. 9. 58.

2. A DÉPENSES G.les, F. 38 35, pour Courtages. . . . . 38. 35.

F. 47. 93.

31 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 195.

AVOIR SERGY de Livourne, C.te à ½ en Banque sa colonne, P.res 4 19 3, suivant l'extrait de ce Compte, solde des intérêts
12. en sa faveur. . . . P.res » 16. 3.
Courtages . . . . 4. 3. »

P.res 4. 19. 3. . . . . .

(1) On trouvera ce compte fait tel qui doit l'être, au Livre Auxiliaire intitulé *Comptes-courans*, N.° 9, au I.er volume de cet ouvrage.

Ces deux Articles passés, je solde la colonne de Sergy, en P.res 5. 10. 7, que je souligne, faisant à 100 s., change du jour, pour une piastre, F. 27 65 dans notre colonne, que je souligne pareillement ; la différence qui résulte dans notre colonne, forme une perte de F. 140 28, que je souligne encore et que je porte, en F. 70 14 qui en est la demi, au Débit de la colonne de Sergy, après l'avoir réduite en piastres, à raison de 100 s. l'une, ce qui donne P.res 14. » 7.

31 *Octobre.*

Cahier de Notes N.° 196.

12. DOIT SERGY de Livourne, C.te à demi en Banque sa colonne, P.res 14 » 7, valeur à 100 s. de F. 70 14, pour la demi de perte sur ce Compte, ci. . . . . P.res 14. » 7. . . . .

Je débite ensuite le Compte de Profits et pertes, pour notre demi de perte de F. 70 14, qui est l'autre demi.

31 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 196.

11. PROFITS ET PERTES A SERGY de Livourne, C.te à ½
12. en Banque, F. 70 14, pour notre demi de perte. . . . . F. 70. 14.

La différence qui résulte des additions dans notre colonne, est le solde net qui doit être porté à nouveau.

31 *Octobre.*

Cahier de Notes N.° 197.

12. SERGY de Livourne, C.te à 1/2 en Banque NOUVEAU;
12. A LUI-MÊME C.te VIEUX, F. 97 79, valeur à 100 s. de P.res 19 11 2, suivant l'extrait de ce Compte pour solde, Débiteur à nouveau, valeur 24 novembre. . . . P. 19. 11. 2. F. 97. 79.

Avant de passer aux Comptes à tiers en Banque, je vais passer quelques Articles au Journal, pour la continuation des Ecritures.

31 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 198.

8. CAISSE A SERGY de Livourne, C.te à demi en Banque,
12. F. 97 79, valeur de P. 19 11 2, reçu comptant de Bar pour solde de ce Compte, suivant le Livre de Caisse. P. 19. 11. 2. F. 97. 79.

31 *Octobre.*

Cahier de Notes N.° 199.

8/5. CAISSE A EFFETS A RECEVOIR, F. 44000, suivant le Livre de Caisse, encaissé les Effets ci-après :

F. 10000	au 25 8.bre	Traite sur Petit.
5000	au 30 dit	Traite sur Pinel.
6000	*id.*	Traite sur Poutet.
3000		
20000	*id.*	Billet de Roche.
F. 44000.		F. 44000.

31 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 200.

4/8. EFFETS A PAYER A CAISSE, F. 8000, suivant le Livre de Caisse, payé à Thomas une Traite de Sergy sur nous, fin octobre. . . . F. 8000.

COMPTE A TIERS EN BANQUE.

Les Comptes à tiers en Banque ne se passent pas au Journal d'une autre manière que les Comptes à demi en Banque ; il n'y a que lorsqu'on les solde que la mar-

che varie. Ces Comptes demandent une correspondance claire de part et d'autre, afin de ne pas faire des erreurs en passant à un Compte ce qui se rapporterait à un autre.

Il y a deux manières de le rapporter sur le Grand Livre; je les donne toutes les deux, et le Tableau qui est à la fin du Grand Livre, en est une : ce sera au Négociant à choisir celle qui lui paraîtra la plus claire pour connaître de suite sa position avec ses co-intéressés au dit Compte à tiers en Banque.

Je vais passer mes Articles au Journal, n'ayant aucune autre observation à faire. (1)

1.er Novembre.

Cahier de Notes N.° 201.

5/13. EFFETS A RECEVOIR A MAILLI de Gênes Compte à tiers en Banque, F. 6000, valeur de L. F. B.° 7187 10, suivant sa lettre du 24 octobre, sa remise de F. 6000, au 15 novembre, sur le Cat. . . L. F. B.° 7187. 10. F. 6000.

2 Novembre.

Cahier de Notes N.° 202.

14/14. MAILLI de Gênes C.te à 1/3 en Banque A DARSON de Paris C.te à 1/3 en Banque, suivant la lettre du

(1) Le Cahier de Notes doit toujours servir de guide.

Créditeur, du 27 octobre, sa remise au Débiteur, P.res 1000, du 27 octobre à 30 jours de date sur Gênes. L. F. B.o 5750. F. 4775. . . . . .

27 *novembre.* 1.er *novembre.*

Les Articles tels que celui ci-dessus, qui concerneront à droiture les deux Comptes étrangers, ne doivent pas figurer dans notre colonne, ni au Journal ni au Grand Livre.

On aura soin que les sommes rapportées sur le Grand Livre dans ce Compte soient en dedans, tant au Débit qu'au Crédit, et que notre colonne soit vide, c'est-à-dire, en y mettant des points. (1).

On laissera les sommes en blanc dans tous les Articles passés au Journal, jusqu'à la reception de la lettre de part et d'autre, qui en donnera la négociation : c'est la manière la plus sûre pour ne rien oublier.

3 *Novembre.*

Cahier de Notes N.o 203.

15. / 6. DARSON de Paris, C.te à 1/3 en Banque, A PAPIERS SUR FRANCE, F. 5985, valeur à 1/4 de F. 6000, notre remise par notre lettre de ce jour, de F. 6000, du 14 octobre à 30 jours de date sur Paris. . . . . F. 6000. F. 5985.

(1) On verra sur le Grand Livre de quelle manière on doit l'ouvrir.

4 *Novembre.*

Cahier de Notes N.° 204.

6. PAPIERS SUR FRANCE A ERARD de Paris C.te à demi
12. en Banque, F. 14251 66, valeur au pair de F. 14251 66, nos Traites sur lui de

F. 5000 3000 6251 66	au 249.brc. à N|O.	F. 14251. 66.	F. 14251. 66.

J'ai dit plus haut que, faisant un Cours suivi de Tenue de Livres, j'étais obligé de suivre et terminer les opérations précédentes ; ainsi on trouvera par fois des Articles qui ne seront pas de l'opération que je traiterai, mais ils sont indispensables pour le Cours.

4 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 205.

15. DARSON de Paris C.te à 1/3 en Banque, A PAPIERS
6. SUR FRANCE, F. 4975, valeur à 1/2 de F. 5000, notre remise par notre lettre de ce jour, de F. 5000, au 24 novembre, sur Paris.

F. 5000. F. 4975.

5 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 206.

15. DARSON de Paris C.te à 1/3 en Banque, A PAPIERS SUR
6. FRANCE, F. 6220 40, valeur à 1/2 de F. 6251 66,

notre remise par notre lettre de ce jour, de F. 6251 66, au 24 novembre, sur Paris.

F. 6251. 66. F. 6220. 40.

6 *Novembre.*

Cahier de Notes N.° 207.

14. DARSON de Paris, C.te à 1/3 en Banque, A MAILLI de
14. Gênes C.te à 1/3 en Banque.
suivant la lettre du Créditeur du 1.er novembre, sa remise au Débiteur de F. 7000, à 60 jours de date, sur Paris.
F. 6895. L. F. B.° 8385. 8. 4. . . . . .
10 *Novembre.*

7 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 208.

5. EFFETS A RECÉVOIR, A MAILLI de Gênes C.te à 1/3 en
13. en Banque, F. 5000, valeur de L.F.B.° 6021 7 6, suivant sa lettre du 2 novembre, sa remise de F. 5000, fin novembre, sur Patat.

L. F. B.° 6021. 7. 6. F. 5000.

8 *Novembre.*

Cahier de Notes N.° 209.

5. EFFETS A RECEVOIR, A DARSON de Paris C.te à 1/3 en
15. Banque, F. 8000, valeur de F. 7960, suivant sa lettre du 3 novembre, sa remise de

F. 3000 } fin novembre, sur Nicolas,
5000 }

ci. . . . . F. 7960. F. 8000.

9 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 210.

DIVERS A CAISSE, F. 23635, suivant note de négociation de ce jour.

6. PAPIERS SUR FRANCE, F. 11760, pris de Marcel,

F. 3000 } à 60 jours de date, sur Paris,
4000 } à 2 P.te. . . . . F. 11760.
5000 }

9. PAPIERS SUR L'ETRANGER, F. 11875, pris
8. de Marcel,

P. 1500 } à 30 jours de date, sur
1000 } Gênes, à 95 s. . . 11875.

F. 23635.

10 *Novembre.*

Cahier de Notes N.° 211.

13. MAILLI de Gênes, C.te à 1/3 en Banque, A PAPIERS
9. SUR L'ETRANGER, F. 7125, valeur à 95 s. de P. 1500, notre remise par notre lettre de ce jour de P. 1500, du 9 courant, à 30 jours de date, sur Gênes. L. F. B.° 8625. F. 7125.
10 *novembre.*

11 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 212.

15. DARSON de Paris, C.te à 1/3 en Banque, A PAPIERS
9. SUR L'ETRANGER, F. 4750, valeur à 95 s. de P. 1000, faisant F. 4775, suivant sa lettre du 18 novembre, notre remise par notre lettre de ce jour de P. 1000, du 9 novembre, à 30 jours de date, sur Gênes. . . F. 4775. F. 4750.
18 *novembre.*

12 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 213.

15. DARSON de Paris, C.te à 1/3 en Banque, A PAPIERS
6. SUR FRANCE, F. 2988 75, valeur à 3/3 de F. 3000,

notre remise par notre lettre du 12 novembre, de F. 3000, au 24 novembre, sur Paris, ci. . . . . F. 3000. F. 2988. 75.

13 *Novembre.*

Cahier de Notes N.° 214.

15/9. DARSON de Paris C.te à 1/3 en Banque, A PAPIERS SUR L'ETRANGER, F. 12812 50, valeur à 102 1/2 de P. 2500, faisant F. 12812 50, suivant sa lettre du 25 courant, notre remise par notre lettre de ce jour, P. 2500, du 19 octobre à 45 jours de date, sur Livourne. F. 12812. 50. F. 12812. 50.

25 *novembre.*

14 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 215.

14/14. DARSON de Paris, C.te à 1/3 en Banque, A MAILLI de Gênes, C.te à 1/3 en Banque, suivant la lettre du Créditeur, du 8 novembre, sa remise au Débiteur, de F. 4000, à 60 jours de date, sur Paris, ci. F. 3920. L. F. B.° 5846. 1. 11. . . . .

8 *novembre.*

15 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 216.

14/14. MAILLI de Gênes, C.te à 1/3 en Banque, A DARSON de Paris, C.te à 1/3 en Banque, suivant la lettre du

Créditeur, du 10 courant, sa remise au Débiteur de P. 2000, à 45 jours de date sur Gênes, ci. . . L. F. B.° 11500. F. 9500. . . . . .

27 octobre.

---

15 Novembre.

Cahier de Notes N.° 217.

8. CAISSE A EFFETS A RECEVOIR, F. 6000, suivant le
5. Livre de Caisse, encaissé une Traite sur le Cat, au 15 courant. . . . . F. 6000.

---

16 Dit.

Cahier de Notes N.° 218.

5. EFFETS A RECEVOIR, A DARSON de Paris C.te à 1/3 en
15. Banque, F. 6000, valeur de F. 5970, suivant sa lettre du 10 courant, sa remise de F. 6000, au 5 décembre, sur Petit. . F. 5970. F. 6000.

---

17 Dit.

Cahier de Notes N.° 219.

9. PAPIERS SUR L'ETRANGER A DARSON de Paris C.te à 1/3
15. en Banque, F. 4762 10, valeur à 95 1/4 de P. 1000, faisant F. 4728 15, suivant sa lettre

du 12 courant, sa remise de P. 1000, à 30 jours de date, sur Gênes. F. 4728. 15. F. 4762. 10.

20 *novembre.*

18 *Novembre.*

Cahier de Notes N.° 220.

5. / 13. EFFETS A RECEVOIR, A MAILLI de Gênes C.te à 1/3 en Banque, F. 3500, valeur de L. F. B.° 4132 16 9, suivant sa lettre du 12 courant, sa remise de F. 3500, au 30 novembre, sur Veil.

L. F. B.° 4132. 16. 9. F. 3500.

19 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 221.

5. / 15. EFFETS A RECEVOIR, A DARSON de Paris C.te à 1/3 en Banque, F. 4500, valeur de F. 4472 50, suivant sa lettre du 14 novembre, sa remise de F. 4500, au 15 décembre, sur Noël. F. 4472. 50. F. 4500.

20 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 222.

14. / 14. MAILLI de Gênes C.te à 1/3 en Banque, A DARSON de Paris C.te à 1/3 en Banque, suivant la lettre du

Créditeur du 15 novembre, sa remise au Débiteur de P. 2000, à 60 jours de date, sur Gênes.

L. F. B.° 11442. 10. F. 9475. . . . . .

30 *novembre.*

21 *Novembre.*

Cahier de Notes N.° 223.

5/23. EFFETS A RECEVOIR, A MAILLI de Gênes C.te à 1/3 en Banque, F. 2000, valeur de L. F. B.° 2420 15, suivant sa lettre du 16 courant, sa remise de F. 2000, au 5 décembre, sur Niort.

L. F. B.° 2420. 15. F. 2000. .

22 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 224.

14/14. DARSON de Paris, C.te à 1/3 en Banque, A MAILLI de Gênes, C.te à 1/3 en Banque, suivant la lettre du Créditeur, du 15 novembre sa remise au Débiteur de F. 7000, à 30 jours de date, sur Paris, de F. 7000. L. F. B.° 8385. 8. 4. . . . . .

23 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 225.

9/8. PAPIERS SUR L'ETRANGER A CAISSE, F. 9450, suivant note de ce jour, pris de Marcel, P. 2000, à 30 jours de date, sur Gênes, à 94 1/2. . F. 9450.

24 Novembre.

Cahier de Notes N.° 226.

13. MAILLI de Gênes, C.te à 1/3 en Banque, A PAPIERS
9. SUR L'ETRANGER, F. 9450, valeur à 94 1/2 de P. 2000, notre remise par notre lettre de ce jour de P. 2000, du 23 novembre, à 30 jours de date, sur Gênes. L. F. B.° 11500. F. 9450.

25 Dit.

Cahier de Notes N.° 227.

15. DARSON de Paris, C.te à 1/3 en Banque, A PAPIERS
6. SUR FRANCE, F. 6895, valeur à 1 1/2 de F. 7000, faisant F. 6903 75, suivant sa lettre du 10 décembre, nos remises le 25 courant de
F. 3000 } du 9 novembre à 60 jours de date sur
4000 } Paris. F. 6903. 75. F. 6895.
10 *décembre.*

26 Dit.

Cahier de Notes N.° 228.

5. EFFETS A RECEVOIR, A MAILLI de Gênes C.te à 1/3 en
13. Banque, F. 5000, valeur de L.F.B.° 6989 11 8, suivant sa lettre du 20 courant, sa remise de F. 5000, au 10 décembre, sur Noël.
L. F. B.° 6989. 11. 8. F. 5000.

27 Novembre.

Cahier de Notes N.° 229.

14 DARSON de Paris C.te à 1/3 en Banque, A MAILLI de
14. Gênes C.te à 1/3 en Banque, suivant la lettre du Créditeur, du 22 courant, sa remise au Débiteur de F. 3000, à 60 jours de date sur Paris.

F. 2985. L.F.B.° 3593. 15. . . . . .

5 décembre.

28 Dit.

Cahier de Notes N.° 230.

5. EFFETS A RECEVOIR, A DARSON de Paris C.te à 1/3 en
15. Banque, F. 5000, valeur de F. 4975, suivant sa lettre du 21 novembre, sa remise de F. 5000, au 15 décembre, sur Martin. F. 4975. F. 5000.

20 novembre.

29 Dit.

Cahier de Notes N.° 231.

15. DARSON de Paris C.te à 1/3 en Banque, A PAPIERS
6. SUR FRANCE, F. 4950, valeur à 1 p. % de F. 5000, faisant F. 4956 25, suivant sa lettre du 10 décembre, notre remise par notre lettre du 29 no-

vembre, de F. 5000, du 9 novembre à 60 jours de date, sur Paris. F. 4956. 25. F. 4950.
10 *décembre.* 30 *novembre.*

30 *Novembre.*

Cahier de Notes N.° 232.

14. MAILLI de Gênes C.te à 1/3 en Banque, A DARSON de
14. Paris C.te à 1/3 en Banque, suivant la lettre du Créditeur, du 23 novembre, sa remise au Débiteur de P. 1500, à 30 jours de date sur Gênes.
L. F. B.° 8625. F. 7125. . . . . .
25 *novembre.*

30 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 233.

8. CAISSE A EFFETS A RECEVOIR, F. 16500, suivant le
5. Livre de Caisse, encaissé les Effets ci-après :

F. 5000	au 30 novembre	sur Patat.
5000	*idem*	sur Nicolas.
3000		
3500	*idem*	sur Veil.
F. 16500.		F. 16500.

1.er *Décembre.*

Cahier de Notes N.° 234.

8. CAISSE A PAPIERS SUR L'ETRANGER, F. 4775, suivant
9. note du 1.er décembre, négocié à Marcel, P. 1000, du 12 novembre à 30 jours de date sur Gênes, à 95 s. ½ . . . . . F. 4775.

3 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 235.

DIVERS A CAISSE, F. 2500, suivant le Livre de Caisse.
10. N|S. P. VINAL C.te C.t, F. 1500, remis comptant ce jour. . . . . F. 1500.
10. N|S. CETTON C.te C.t, F. 1000, *id.* . . 1000.

8. F. 2500.

4 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 236.

DIVERS A EFFETS A RECEVOIR, F. 19566 68, suivant note de ce jour, négocié à Marcel,

F. 5066. 68,	fin décembre,	Traite sur Pagés.
4500.	au 15 dit,	Traite sur Noël.
5000	*idem*	Traite sur Martin.
5000	au 10 dit,	Traite sur Noël.

8. CAISSE, F. 19517 78, reçu comptant pour le net. . . . . , F. 19517. 78.
2. INTÉRÊTS GÉNÉRAUX, F. 48 90, pour agio. 48. 90.

5. F. 19566. 68.

5 *Décembre.*

Cahier de Notes N.° 237.

8. CAISSE A EFFETS A RECEVOIR, F. 8000, suivant le
5. Livre de Caisse, encaissé les Effets ci-après:
F. 6000, au 5 décembre, Traite sur Petit.
2000, *idem* Traite sur Niort. } F. 8000.

Pour solder les Comptes à tiers en Banque, il est convenu que Mailli de Gênes remettrait à Darson de Paris l'extrait de sa colonne; que Darson solderait la sienne avec Mailli et tiendrait compte à chacun de la perte ou du bénéfice, et que ces deux Comptes se solderaient à Marseille. De sorte que Mailli de Gênes ayant remis à Darson de Paris l'extrait de sa colonne, ainsi qu'à nous, Darson de Paris, en même tems qu'il remet la sienne soldée avec Gênes, nous en fait passer un extrait (1).

(1) On trouvera ce Compte fait tel qu'il doit l'être, au Livre Auxiliaire intitulé *Comptes-Courans*, N.° 10, au I.er volume de cet ouvrage.

Je commence à prendre la colonne de Mailli ; l'ayant reconnue d'accord avec ce qui a été porté sur nos livres, et trouvant qu'il lui est dû par Darson la somme de L. F. B.° 137 15 8, pour les intérêts et courtages, je dis par un Article en Parties simples:

6 *Décembre.*

Cahier de Notes N.° 238.

AVOIR MAILLI de Gênes C.te à 1/3 en Banque, sa co-
14. lonne avec Darson de Paris, suivant son extrait, pour solde des intérêts et courtages.

L. F. B.° 137. 15. 8. . . . . .

Je passe ensuite le solde à compte nouveau.

7 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 239.

14. MAILLI de Gênes C.te à 1/3 en Banque, sa colonne
14. avec Darson de Paris C.te NOUVEAU, A LUI-MÊME C.te VIEUX, L. F. B.° 10969 » 9, suivant l'extrait de sa colonne avec Darson de Paris, solde Débiteur à nouveau, valeur 31 décembre.

L. F. B.° 10969. » 9. . . . . .

Cette colonne soldée, voyant par l'extrait de la colonne de Darson de Paris avec Gênes, qu'il a donné

au solde de Mailli de Gênes, en L. F. B.° 10969 » 9, une évaluation au change de 95 s., pour réduire les lires hors banco en francs, qui a produit F. 9061 34, je crédite à nouveau dans ce Compte, Darson de Paris :

6 *Décembre.*

Cahier de Notes N.° 240.

14. DARSON de Paris C.te à 1/3 en Banque, sa colonne avec
14. Mailli de Gênes C.te VIEUX, A LUI-MÊME C.te NOUVEAU, F. 9061 34, valeur à 95 s. de L. F. B.° 10969 » 9, solde de sa colonne avec Gênes, Créditeur à nouveau, valeur 31 décembre. . . . . F. 9061. 34. . . . . .

Les trois Articles ci-dessus ne doivent être passés au Journal que lorsque Darson de Paris, à qui Mailli de Gênes à envoyé l'extrait de sa colonne, comme je l'ai dit, l'aura reconnu juste et qu'il nous l'aura remis ensemble avec le sien, soldé par le bénéfice ou la perte ; alors nous le passons au Journal, ainsi que les Articles que Darson de Paris aura passés dans sa colonne, pour terminer ce Compte, comme ci-après. (1)

(1) On trouvera ce compte fait tel qu'il doit l'être, au Livre Auxiliaire intitulé *Comptes-courans*, N.° 11, au I.er volume de cet ouvrage.

6 *Décembre.*

Cahier de Notes N.° 241.

AVOIR DARSON de Paris C.te à 1/3 en Banque, sa co-
14. lonne avec Mailli de Gênes, suivant l'extrait de sa colonne avec Gênes, pour solde des intérêts et courtages. . . . F. 172. 90. . . . . .

6 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 242.

14. DOIT DARSON de Paris C.te à 1/3 en Banque, sa colonne avec Mailli de Gênes, pour bénéfice sur ce Compte et pour solde. F. 1186. 56. . . . . .

Comme ce bénéfice de 1186. 56, n'est passé que dans la colonne de Darson de Paris, il en doit le tiers à chaque intéressé dans son Compte nouveau.

6 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 243.

14. DARSON de Paris C.te à 1/3 en Banque NOUVEAU, A
14. MAILLI de Gênes C.te à 1/3 en Banque NOUVEAU, pour le tiers de 1186 56, bénéfice fait sur le précédent Compte, au change de 95 s.
F. 395. 52. L. F. B.° 478. 15. 2. . . . . .

6 *Décembre.*

Cahier de Notes N.° 244.

15. DARSON de Paris C.te à 1/3 en Banque NOUVEAU, A
11. PROFITS ET PERTES, F. 395 52, valeur de F. 395 52, pour notre tiers de F. 1186 56, bénéfice fait dans sa colonne avec Gênes, sur le précédent Compte. F. 395. 52. F. 395. 52.

Le Compte de Darson de Paris avec Mailli de Gênes étant passé au Journal, je passe la colonne de Mailli de Gênes chez nous, de la même manière que les Comptes à demi en Banque (page 178), à la différence que je partage en trois le bénéfice ou la perte (1).

6 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 245.

AVOIR MAILLI de Gênes C.te à 1/3 en Banque sa co-
13. lonne avec Marseille, L. F. B.° 217 16, suivant l'extrait de sa colonne, pour solde des Intérêts et Courtages. L. F. B.° 217. 16. . . . . .

(1) On trouvera ce compte fait tel qu'il doit l'être, au Livre Auxiliaire intitulé *Comptes-Courans*, N.° 12, au I.er volume de cet ouvrage.

6 *Décembre.*

Cahier de Notes N.° 246.

13. MAILLI de Gênes, C.te à 1/3 en Banque VIEUX, A LUI-
13. MÊME C.te NOUVEAU, F. 5713 95, valeur à 96, de L. F. B.° 6844 16 11, solde de sa colonne, Créditeur à nouveau, valeur 31 décembre.

L. F. B.° 6844. 16. 11. F. 5713. 95.

La colonne de Mailli de Gênes étant soldée, j'en fais de même de la nôtre pour en connaître le résultat. (1)

6 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 247.

13. MAILLI de Gênes C.te à 1/3 en Banque A DIVERS, F. 20 14, suivant l'extrait de notre colonne.
2. A INTÉRÊTS GÉNÉRAUX, F. 3 57, solde des intérêts, ci. . . . . F. 3. 57.
2. A DÉPENSES G.les, F. 16 57, pour courtages. 16. 57.

F. 20. 14.

(1) On trouvera ce compte fait tel qu'il doit l'être, au Livre Auxiliaire intitulé *Comptes-Courans* N.° 13, au I.er volume de cet ouvrage.

6 *Décembre.*

Cahier de Notes N.° 248.

	DIVERS A MAILLI de Gênes C.te à 1/3 en Banque, F. 809 09, pour perte sur ce Compte à Marseille et pour solde.		
13.	MAILLI de Gênes C.te à 1/3 en Banque NOUVEAU, F. 269 70, valeur à 96 de L. F. B.° 323 4, pour le 1/3 de perte.	L. F. B.° 323 4.	F. 269. 70.
15.	DARSON de Paris C.te à 1/3 en Banque NOUVEAU, F. 269 70, valeur de F. 269 70, pour son tiers de perte.	F. 269 70.	269. 70.
11. / 13.	PROFITS ET PERTES, F. 269 69, pour notre tiers de perte.		269. 69.
			F. 809. 09.

La Colonne de Mailli de Gênes avec Marseille étant passée au Journal comme ci-dessus, j'en fais de même pour celle de Darson (1) opérant toujours de la même manière que pour les Comptes à demi en Banque (page 179.)

(1) On trouvera ce compte fait tel qu'il doit l'être, au Livre Auxiliaire intitulé *Comptes-Courans*, N.° 14, au I.er volume de cet ouvrage.

6 *Décembre.*

Cahier de Notes N.° 249.

15. DOIT DARSON de Paris C.te à 1/3 en Banque sa colonne avec Marseille, F. 48 55, suivant l'extrait de sa colonne, pour solde des intérêts dans sa colonne. . . . . F. 48. 55. . . . . .

6 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 250.

15. AVOIR DARSON de Paris C.te à 1/3 en Banque sa colonne avec Marseille, F. 45 78, pour courtages dans sa colonne. . . . F. 45. 78. . . . . .

6 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 251.

15. DARSON de Paris C.te à 1/3 en Banque NOUVEAU, A
15. LUI-MÊME C.te VIEUX, F. 21596 28, valeur de F. 21596 28, suivant l'extrait de sa colonne avec Marseille, solde Débiteur à nouveau, valeur 31 décembre. F. 21596. 28. F. 21596. 28.

6 Décembre.

Cahier de Notes N.° 252. (1)

15. DARSON de Paris C.te à 1/3 en Banque A DIVERS, F. 317 65, suivant l'extrait de notre colonne.

2. A INTÉRÊTS GÉNÉRAUX, F. 267 84, solde des Intérêts dans notre colonne. . . . . F. 267. 84.

2. A DÉPENSES G.les, F. 49 81, pour Courtages. . . . . F. 49. 81.

F. 317. 65.

6 Dit.

Cahier de Notes N.° 253.

DIVERS A DARSON de Paris C.te à 1/3 en Banque, F. 35 92, pour perte sur ce Compte à Marseille, et pour solde.

15. DARSON de Paris C.te à 1/3 en Banque nouveau,

(1) On trouvera ce compte fait tel qu'il doit l'être, au Livre Auxiliaire intitulé *Comptes-courans*, N.° 15, au 1.er volume de cet ouvrage.

	F. 11 97, valeur de F. 11 97, pour son tiers de perte.	F. 11. 97.	F. 11. 97.
13.	MAILLI de Gênes C.te à 1/3 en Banque nouveau, F. 11 97, valeur à 96 de L. F. B.o 14 7 6, pour son tiers de perte. . .	L. F. B.o 14. 7. 6.	11. 97.
11. / 15.	PROFITS ET PERTES, F. 11 98, pour notre tiers de perte.		11. 98.
			F. 35. 92.

Résumé de la manière de solder les Comptes à tiers en Banque.

Je suppose que Marseille soit la place qui doive solder en dernier ressort avec Gênes et Paris, et que Paris solde premièrement avec Gênes.

Gênes enverra à Paris sa colonne soldée avec cette ville, et en fera passer un extrait à Marseille.

Gênes enverra en même tems à Marseille sa colonne soldée avec cette ville, et en fera passer un extrait à Paris.

Paris, qui doit solder premièrement avec Gênes, enverra à Gênes sa colonne avec cette ville, soldée par la perte ou le bénéfice, qui sera partagé aux coassociés et porté en Compte nouveau, et il en fera passer un extrait à Marseille.

Paris enverra en même-tems à Marseille sa colonne soldée avec cette ville, et il en fera passer un extrait à Gênes.

Marseille, à la réception des colonnes de Gênes et de Paris, les confrontera sur son Grand Livre, et si les sommes sont conformes, les soldera de la manière déjà décrite.

S'il s'était glissé quelque erreur ou omission dans les Comptes reçus, Marseille opérera, pour la trouver, de la manière indiquée (page 168).

D'après cela, les colonnes de Gênes et de Paris soldées entr'elles, le seront dans leur Compte à Marseille, et il ne restera plus à solder que celles de Marseille avec ces deux villes.

Marseille, ayant reçu la colonne de Gênes soldée avec elle, et l'ayant reconnue d'accord, fera extraire la sienne avec cette ville, et la soldera par la perte ou le bénéfice, ainsi qu'on l'a pratiqué (pages 210, 212), et portera cette perte ou ce bénéfice à nouveau dans les Comptes respectifs de Gênes et de Paris, en en envoyant un extrait à Gênes et à Paris.

Marseille fera ensuite extraire sa colonne avec Paris, et la soldera par la perte ou le bénéfice, qu'elle portera à nouveau aux colonnes de Paris et de Gênes, en en envoyant également à Paris et à Gênes un extrait.

Si l'on relevait quelques erreurs, il est entendu qu'elles seraient portées en Compte nouveau.

Voilà tout ce qui regarde les Comptes à tiers en Banque. Il est si facile de se tromper en passant les écritures d'après les lettres reçues ou répondues, que je n'ai pas besoin de recommander la plus grande attention à la personne qui en sera chargée.

D. *Si par hasard on se trompait et que l'on passât dans un Compte ce qui se rapporterait à un autre, comment feriez-vous?*

R. Je contrepasserais l'article, c'est-à-dire, que je le sortirais du Débit ou du Crédit du Compte où cet Article n'aurait pas dû être porté, pour le faire entrer au Débit ou au Crédit de celui à qui cet Article appartiendrait.

Je prends pour exemple le N.° 231, et je suppose qu'au lieu de débiter Darson de Paris par le Crédit de Papiers sur France, de F. 4950, pour notre remise à lui faite, j'en aie débité Mailli de Gênes; alors je passerais un Article au Journal, ainsi conçu:

Darson de Paris C.te à 1/3 en Banque, à Mailli de Gênes C.te à 1/3, F. 4950, valeur de 4956 25, etc., pour contrepasser notre remise de ce jour de F. 5000, du 9 novembre à 60 jours de date sur Paris, dont le Créditeur avait été débité mal à propos. F. 4956. 25. F. 4950.

De cette manière le Débiteur est le véritable, et le débit de Mailli, qui n'eût pas dû l'être, se trouve balancé par le crédit de cet Article.

D. *Si l'Article était bien passé au Journal, et qu'en rapportant sur le Grand Livre on eût passé au Crédit ce qui eût dû l'être au Débit?*

R. Alors, sans faire un Article au Journal, je le contrepasserais de volée sur le Grand Livre au débit, en mettant seulement, *pour contrepasser l'Article ci-contre.* . . . . . *F.*

Et de suite je le passerais au Débit, avec le raisonnement qui lui est propre, de sorte que la même somme figurera deux fois au Débit pour une seule au Crédit.

Il ne me reste plus qu'à solder les écritures passées dans ce Journal, ce que je vais faire en commençant par les Comptes à tiers en Banque.

Darson de Paris nous donne ordre de Porter au Crédit de sa colonne avec Marseille, le solde de la colonne de Mailli de Gênes avec lui.

Je commence par débiter sa colonne de F. 8665 82, net du solde, déduit le 1/3 du bénéfice, en F. 395 52, par le Crédit de celle de Gênes, en L. F. B.° 10490 57, net, déduit le 1/3 du bénéfice, en L. F. B.° 478 15 2.

20 *Décembre.*

Cahier de Notes N.° 254.

14. DARSON de Paris C.te à 1/3 en Banque, A MAILLI de
14. Gênes C.te à 1/3 en Banque, suivant la lettre du Débiteur, du 15 décembre, solde de la colonne de Gênes portée à son Débit.

F. 8665. 82. L. F. B.° 10490. 5. 7. . . . . .

20 *Décembre.*

Cahier de Notes N.° 255.

13. MAILLI de Gênes C.te à 1/3 en Banque, A DARSON de
15. Paris C.te à 1/3 en Banque leurs colonnes avec Marseille, F. 8665. 82, valeur de L.F.B. 10490. 5. 7, solde de la colonne du Débiteur avec le Créditeur, porté dans leurs colonnes à Marseille.

L. F. B.° 10490. 5. 7.	F. 8665. 82.	F. 8665. 82.

21 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 256.

9. PAPIERS SUR L'ETRANGER A MAILLI de Gênes C.te
13. à 1/3 en Banque, F. 3233 54, valeur de L. F. B.° 3983 » 2, notre Traite sur lui, payable fin décembre courant, pour solde.

L. F. B.° 3983. » 2.	F. 3233. 54.	

22 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 257.

5. EFFETS A RECEVOIR A DARSON de Paris C.te à 1/3 en
15. Banque, F. 13607 65, valeur de F. 13607 65, suivant sa lettre du 15 décembre, sa remise sur David au 25 déc.bre F. 13607. 65. F. 13607. 65.

23 *Décembre.*

Cahier de Notes N.° 258.

8. CAISSE A PAPIERS SUR L'ETRANGER, F. 3290. 30,
9. suivant note de ce jour, négocié à Placide, L. F. B.° 3983 » 2, fin décembre, sur Gênes, à 95 s. . . . . F. 3290. 30.

25 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 259.

8. CAISSE A EFFETS A RECEVOIR, F. 13607 65, suivant
5. le Livre de Caisse, encaissé une Traite sur David, au 25 décembre. . . F. 13607. 65.

En voulant terminer mes Ecritures, je m'y prendrai de la même manière que j'ai fait à l'époque du Bilan. Je commencerai par additionner en Débit et Crédit tous les Comptes de mon Grand Livre (voyez page 127); si mes additions balancent, je solde mes Comptes l'un après l'autre comme suit;

31 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 260.

6. PAPIERS SUR FRANCE A PROFITS ET PERTES, F. 93. 74,
11. pour bénéfice sur ce Compte et pour solde, ci. . . . . F. 93. 74.

31 *Décembre.*

Cahier de Notes N.° 261.

7/8. CARREL de Paris N|C. A CAISSE F. 7024 83, valeur de F. 7024 83, suivant le Livre de Caisse, payé à Lizi pour solde de notre Compte.
F. 7024. 83. F. 7024. 83.

31 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 262.

2/8. DÉPENSES G.les A CAISSE, F. 595, suivant le détail au Livre de Frais, pour divers Comptes de Censeries et autres frais. . . . . F. 595.

31 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 263.

2/11. INTÉRÊTS GÉNÉRAUX A PROFITS ET PERTES, F. 504. 66, pour solde de ce Compte. . . F. 504. 66.

31 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 264.

2/10. DÉPENSES G.les A THOMAS notre Teneur de Livres, F. 900, pour ses appointemens d'une année, ci. . . . . F. 900.

31 *Décembre.*

Cahier de Notes N.° 265.

2. DÉPENSES G.les A N|S. VINAL Compte-Courant,
10. F. 2000, pour loyer de Comptoir, Chauffage et Eclairage pendant une année. . F. 2000.

31 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 266.

10. THOMAS, notre Teneur de Livres, A CAISSE, F. 300,
8. suivant le Livre de Caisse à lui remis comptant pour solde de ses appointemens. . F. 300.

31 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 267.

DIVERS A CAISSE, F. 35000, suivant le Livre de Caisse.

10. N|S. VINAL C.te C.t, F. 20000, remis comptant, ci. . . . . F. 20000.

10. N|S. CETTON C.te C.t, F. 15000 *idem.* . 15000.

8. F. 35000.

31 *Décembre.*

Cahier de Notes N.° 268.

8/7. CAISSE A GIRONDI de Gênes N|C., F. 123 34, valeur à 96, de L. F. B.° 147 15 5, suivant sa lettre du 25 décembre, sa remise à vue sur Gibon, pour solde. . L. F. B.° 147. 15. 5. F. 123. 34.

31 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 269.

11/2. PROFITS ET PERTES A DÉPENSES G.les F. 3570 85, pour solde de ce Compte. . . F. 3570. 85.

31 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 270.

9/11. PAPIERS SUR L'ETRANGER A PROFITS ET PERTES, F. 257 16, pour bénéfice sur ce Compte et pour solde. . . . . F. 257. 16.

31 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 271.

2/11. PROVISIONS A PROFITS ET PERTES, F. 213 42, pour solde de ce Compte. . . . . F. 213. 42.

31 *Décembre.*

Cahier de Notes N.° 272.

7. GIRONDI de Gênes N|C. A PROFITS ET PERTES ;
11. F. 76 29, pour bénéfice sur le change dans notre colonne et pour solde. . F. 76. 29.

31 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 273.

8. CAISSE COMPTE NOUVEAU, A ELLE-MÊME COMPTE
8. VIEUX, F. 44464 41, solde de notre Caisse réglée ce jour, débiteur à nouveau. F. 44464. 41.

31 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 274.

1. FONDS CAPITAL A PROFITS ET PERTES, F. 2361 11,
11. pour perte faite dans notre Commerce, depuis le 1.er septembre, que nous passons en diminution du fonds capital. . F. 2361. 11.

31 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 275.

1. FONDS CAPITAL A DIVERS, F. 30000, pour le mon-

tant du fonds capital porté à nos Comptes respectifs.

10. A N|S. VINAL C.te C.t, F. 15000, pour le montant de sa mise de fonds. . . . . F. 15000.

10. A N|S. CETTON C.te C.t, F. 15000, pour *idem*. . . . . F. 15000.

F. 30000.

31 *Décembre.*

Cahier de Notes N.° 276.

1. FONDS CAPITAL A DIVERS, F. 52064 41, pour le montant du bénéfice net jusqu'à ce jour, que nous portons à nos Comptes respectifs.

10. A N|S. VINAL C.te C.t, F. 26032 21, pour sa demi, ci . . . . . F. 26032. 21.

10. A N|S. CETTON C.te C.t, F. 26032 20, *idem*. . . . . 26032. 20.

F. 52064. 41.

31 *Dit.*

Cahier de Notes N.° 277 et dernier.

DIVERS A CAISSE, F. 44464 41, suivant le Livre de Caisse.

10. N|S. VINAL C.te C.t, F. 20332 21, à lui remis comp-

tant, pour solde de son Compte. F. 20332. 21.

10. N|S. CETTON C.te C.t, F. 24132 20,
8. *idem.* . . . . . 24132. 20.

F. 44464. 41.

On verra par les Articles ci-dessus, que tout a été réduit au comptant, et que le solde de la Caisse a été partagé aux Associés suivant le solde qui revenait à chacun.

Si par cas il arrivait qu'on ne voulût pas encaisser les Effets qui pourraient se trouver en Porte-feuille, et que les Associés se les partageassent, ils en seraient Débités. Cela reviendrait au même; le solde de la Caisse solderait toujours leurs Comptes.

FIN du Journal.

TABLEAU ou MANIÈRE de dresser un Bilan d'une Personne en Faillite.

DOIT Bilan Général de tous les Effets, Débiteurs tant bons, douteux que mauvais, et des Créditeurs Hypothécaires, Privilégiés, Chirographaires et Litigieux, du sieur Jean . . . . . *AVOIR.*

DEBITEURS.

Effets bons et exigibles, tant Immobiliers que Mobiliers.

Une Maison située rue Sainte.	F. 40000. »	F. 50000. »	
Une dite rue d'Aix.	10000. »		

Effets Mobiliers.

Argenterie, 40 marcs à 50 fr.	F. 2000. »	F. 8500. »	
Argent trouvé en Caisse.	6500. »		
Marchandises en nature (les détailler).	F. 23455. 50.		F. 38355. 50.
Meubles estimés à	6400.		

Débiteurs tirés des Livres, sans promesses.

Divers, qu'on doit détailler.	F. 15563. 75.		

Débiteurs par Lettres de Change et Promesses.

Une Traite sur Lyon, fin décembre. . .	F. 3000. »	F. 36700. »	F. 52263. 75.
idem *idem*	3500. »		
idem sur Paris, *idem*	4800. »		
Billets et promesses (les détailler). . . .	25400. »		

Dettes douteuses.

En plusieurs Promesses et Billets (les détailler).	F. 60450.	F. 68995. »	
Débiteurs tirés des Livres (*idem*). .	8545.		

Dettes mauvaises et regardées comme perdues.

En plusieurs Promesses et Billets (les détailler).	F. 15400.	F. 18895. »	
Débiteurs tirés des Livres. (*idem*) .	3495.		
		F. 87890. »	

Pertes arrivées au S.r Jean, depuis le commencement de son Commerce.

Dans le vaisseau la Thétis, naufragé au Cap.	F. 18054. »	F. 79064. »	
Dans le brick l'Achille, pris par les Anglais à son retour du Cap.	11450. »		
Par plusieurs qui lui ont fait banqueroute et auxquels il a fait remise (les détailler).	49560. »		
Agios, Changes et Intérêts, suivant le relevé du Compte de Profits et Pertes.		59455. »	
Dépenses de sa maison.		74590. »	
		F. 213109. »	
Déficit.			F. 91384. 95.
			F. 232004. 20.

CREANCIERS.

Créances privilégiées sur les Immeubles.

A François, pour ce qu'il lui reste dû en reste de la vente qu'il a faite de la maison rue Sainte.	F. 8000. »	F. 10413. »	
Au Maçon, pour réparations à la dite maison.	1850. »		
Au Charpentier *idem*.	563. »		

Créances Hypothécaires.

A *** sœur du dit Jean, pour sa légitime à elle constituée par contrat du 3 juin 1813.	F. 10000. »	F. 22000. »	F. 53500. »
A ***, femme du dit Jean, pour sa dot à elle constituée par contrat du 4 janvier 1810.	F. 20000. »		
A la dite ***, pour bagues et joyaux. . . .	2000. »		
A Jacques, par obligation du 28 mars 1812.		10000. »	
A Pierre, par transaction du 10 mai 1813.		8000. »	
A Guillaume, par sentence du 5 août 1813.		3500. »	

Créances privilégiées sur les Effets Mobiliers.

Au Propriétaire de la maison qu'occupe le sieur Jean, pour 2 termes.	F. 1800. »	F. 14563. 20.	
Au Commis du dit Jean, pour une année.	900. »		
Au Domestique, pour une année.	155. »		
Au Boulanger, pour six mois de fourniture.	263. 20.		
Au Boucher, pour *idem*	445. »		
A Mad. ***, femme du dit Jean, pour son augment. . . .	11000. »		

Créances Chirographaires, causées par Lettres de change protestées et Promesses.

Divers, qui doivent se détailler.	F. 97493. »	

Créances Chirographaires, tirées de dessus les Livres, sans Promesses ni Billets.

Divers, qui doivent se détailler.	F. 48900. »	

Créances Litigieuses.

A Pierre, pour autant, qu'il répète du sieur Jean, suivant l'instance au tribunal.	F. 4645. »	F. 7135. »	
A *** *idem* suivant, etc.	2490. »		

Le déficit est de F. 91384. 95.

F. 232004. 20.

MÉTHODE pour trouver une époque commune.

Soit les sommes ci-après:

F.	2000	au	30 septembre.	. . . . .			
	4000	au	12 octobre	12 jours.		F.	48000.
	3000	au	15 dit	15	*id.*	. . . . .	75000.
	5000	au	28 dit	28	*id.*	. . . .	140000.
	6000	au	7 novembre	37	*id.*	. . . .	222000.
	7000	au	13 dit	43	*id.*	. . . . .	301000.
	1000	au	21 dit	51	*id.*	. . . . .	51000.
	8000	au	30 dit	60	*id.*	. . . . .	480000.
	6000	au	11 décembre	71	*id.*	. . . . .	426000.
	5000	au	25 dit	85	*id.*	. . . . .	425000.
F.	47000					F.	2168000.

2168000 | 47000.

288000 46.

6000|47000.

Pour trouver l'époque commune des sommes ci-dessus, je fixe les jours et je multiplie la somme capitale par le nombre de jours, ce qui me donne un nombre quelconque. J'additionne ensuite mes sommes capitales, ainsi que les nombres. Je divise la somme des nombres

ci-dernier, faisant 2168000, par le montant des sommes capitales 47000, cela me donne un produit de 46, qui, à partir du 30 septembre, époque de la première échéance que je ne compte pas, fait 46 jours. De sorte que mon époque commune sera le 16 novembre, en comptant les mois à 30 jours.

MANIÈRE de trouver le nombre correspondant à l'agio auquel sont fixés les Intérêts d'une année.

Supposez que 100 fr. soient placés pendant un an à un intérêt quelconque, et supposez l'année composée de 360 jours seulement; on pourrait alors dire 360 jours (qui représentent l'année) multipliés par 100, sont la même chose que 36000 portant intérêt un seul jour, ce qui autoriserait à dire: 36000 sont à tant pour cent par an, comme la somme qui serait réellement placée en intérêt multipliée par le nombre de jours réels qu'elle aurait resté, est à X représentant le quatrième terme, qui serait l'intérêt que l'on cherche.

Cette opération peut se simplifier et se réduire à une méthode générale : puisque l'on voit ci-dessus, que pour réaliser l'opération et obtenir l'inconnue, il faudrait multiplier le produit résultant de la somme placée par le

nombre de jours qu'elle aurait resté placée et par le nombre représentant le taux de l'intérêt par an, et diviser par le nombre de 36000, qui est le premier terme de la proportion posée ci-dessus; avec un peu de réflexion on verra facilement que, au lieu de multiplier le produit résultant de la somme placée par le nombre de jours qu'elle aurait resté placée et par le nombre représentant le taux de l'intérêt, on peut diviser le premier terme par le nombre représentant le taux de l'intérêt, et diviser le troisième terme par le quotient que l'on vient d'obtenir, et l'on aura le résultat que l'on cherche; ce qui se réduit à multiplier la somme par le nombre de jours qu'elle est restée à intérêt, et diviser le produit par le quotient de 36000 divisé par le nombre qui représente le taux de l'intérêt par an: le résultat donnera les intérêts que l'on cherche, en francs et centimes.

EXEMPLE.

100 fr. ont été placés pendant un an à 5 p. °|₀ par an, on demande ce que produiront 100 fr. au même taux pendant six mois.

100 X 360 jours : 5 :: 100 X 180 jours :
36000 : 5 :: 18000 : X

```
        5
    ------------
    90000 | 36000
    18000,00    2 f. 50 c.
     0000,00
```

PREUVE.

100 X 360 jours : 5 : : 100 X 180 jours :
36000 : 5 : : 18000 : X

7200 3600 | 7200.
00 2 f. 50 c.
00000

TABLEAU pour calculer les Intéréts à tant pour cent l'an.

à 3	p.r °/o divisez par	12000	à 7 ½	p.r °/o divisez par	4800
3 ⅛	.....*id*.....	11520	7 ¾	.....*id*.....	4645
3 ¼	.....*id*.....	11076	8	.....*id*.....	4500
3 ½	.....*id*.....	10285	8 ⅛	.....*id*.....	4431
3 ¾	.....*id*.....	9600	8 ¼	.....*id*.....	4363
4	.....*id*.....	9000	8 ½	.....*id*.....	4235
4 ⅛	.....*id*.....	8727	8 ¾	.....*id*.....	4114
4 ¼	.....*id*.....	8470	9	.....*id*.....	4000
4 ½	.....*id*.....	8000	9 ⅛	.....*id*.....	3945
4 ¾	.....*id*.....	7578	9 ¼	.....*id*.....	3892
5	.....*id*.....	7200	9 ½	.....*id*.....	3789
5 ⅛	.....*id*.....	7024	9 ¾	.....*id*.....	3692
5 ¼	.....*id*.....	6857	10	.....*id*.....	3600
5 ½	.....*id*.....	6545	10 ⅛	.....*id*.....	3556
5 ¾	.....*id*.....	6260	10 ¼	.....*id*.....	3512
6	.....*id*.....	6000	10 ½	.....*id*.....	3428
6 ⅛	.....*id*.....	5877	10 ¾	.....*id*.....	3349
6 ¼	.....*id*.....	5760	11	.....*id*.....	3272
6 ½	.....*id*.....	5538	11 ⅛	.....*id*.....	3236
6 ¾	.....*id*.....	5333	11 ¼	.....*id*.....	3200
7	.....*id*.....	5142	11 ½	.....*id*.....	3130
7 ⅛	.....*id*.....	5053	11 ¾	.....*id*.....	3064
7 ¼	.....*id*.....	4965	12	.....*id*	3000

MÉTHODE pour trouver un Bilan juste, sans avoir besoin d'employer qui que ce soit pour pointer les Articles du Journal au Grand Livre.

Il paraîtra impossible à bien de personnes qui liront le titre ci-dessus, de faire un Bilan dont le Débit et le Crédit balancent au premier coup, mais leur surprise cessera quand je leur dirai que je fais mon Bilan d'après mon Journal, sans avoir recours au Grand Livre : il n'y a que la manière de s'y prendre.

Par cette manière, un Teneur de Livres doit rassembler sur un Cahier de papier tous les Articles de son Journal, du moment qu'il les a passés, c'est-à-dire, les noms et les sommes seulement des Débiteurs et des Créanciers, tel qu'on le verra ci-après, et portant le dernier jour du mois ce relevé chez lui, il peut faire sa balance juste, qu'il confronte le lendemain avec les additions des Comptes du Grand Livre.

Cette manière a de plus l'avantage de redresser les erreurs d'addition qui auraient pu se glisser sur le Journal, puisque l'on est obligé d'en extraire les Débiteurs et les Créanciers, et qu'il faut que dans l'article du Journal le Débiteur balance le Créancier.

Je prendrai pour le faire comprendre, les Articles de ce Journal.

EXTRAIT des Débiteurs et des Créanciers du Journal.

DÉBITEURS.			*Mai.*	CRÉANCIERS.		
Vinal C.te de fonds.	✠	15000	»	Fonds capital . . .	✠	30000 »
Cetton C.te de fonds	✠	15000	»	Vinal C.te de fonds.	✠	15000 »
Caisse	✠	15000	»	Cetton C.te de fonds	✠	15000 »
A recevoir	✠	7000	»	Div. part.	✠	3125 »
Papiers Etrangers .	✠	4750	»	March. G.les . . .	✠	3125 »
Caisse	✠	3250	»	Dép. G.les	✠	92 91
March. G.les . . .	✠	3125	»	Provisions	✠	64 35
Jacob S|C.	✠	3282	26	Caisse	✠	3125 »
Div. part. . . .	✠	3125	»	Jacob S|C.	✠	3282 26
Pap. France . . .	✠	3282	26	Div. part.	✠	5952 »
A recevoir	✠	6000	»	Intérêts généraux.	✠	48 »
Div. part.	✠	5952	»	A recevoir	✠	7000 »
Caisse	✠	1048	»	March. G.les . . .	✠	5500 »
Div. part.	✠	5500	»	Carri S|C.	✠	4434 32
March. G.les . . .	✠	5500	»	Dép. G.les	✠	955 68
A recevoir	✠	5500	»	Provisions	✠	110 »
Papiers Etrangers.	✠	4279	27	Div. part.	✠	5500 »
Carri S|C.	✠	4279	27	Div. part.	✠	4279 27
Div. part.	✠	4279	27	Papiers étrangers.	✠	4279 27
Intér. à div. March.	✠	3529	34	Caisse	✠	4279 27
Girondi N|C. . . .	✠	3547	87	Girondi N|C. . . .	✠	3529 34
Div. part.	✠	10000	»	Eff. à payer. . . .	✠	3547 87
A recevoir. . . .	✠	11000	»	March. G.les . . .	✠	10000 »
March. G.les . . .	✠	10000	»	Div. part.	✠	10000 »
Papiers Etrangers.	✠	3303	30	Caisse.	✠	972 50
Girondi S|C. . . .	✠	3303	30	Intérêts généraux.	✠	27 50
				Girondi S|C. . . .	✠	4150 »
				Intér. à div. March.	✠	4150 »
				Dép. G.les	✠	1700 »
				Div. part.	✠	3303 30
				Papiers Etrangers.	✠	3303 30
	F.	159836	14		F.	159836 14

		159836	14			159836	14
Div. part	+	3303	30	A recevoir. . . .	+	5500	»
A recevoir. . . .	+	2196	70	Papiers Etrangers.	+	4762	50
March. G.les . . .	+	6250	»	Papiers France . .	+	3295	95
A recevoir	+	2000	»	Intér. généraux. .	+	9	»
March. de N|C. . .	+	6437	»	Caisse.	+	182	55
Carel N|C.	+	6500	»	March. G.les . . .	+	6250	»
March. G.les . . .	+	24000	»	Dép. G.les	+	187	»
Carel S|C.	+	12085	»	March. de N|C. .	+	6500	»
March. de N|C. . .	+	12085	»	Caisse	+	8000	»
Recevoir.	+	9500	»	A recevoir. . . .	+	6000	»
Carel N|C.	+	12500	»	A payer	+	10000	»
Cotons de N|C. . .	+	80000	»	March. G.les . . .	+	24000	»
A recevoir. . . .	+	25200	»	Dép G.les	+	170	»
				Carel S|C.	+	9500	»
				March. de N|C . .	+	12500	»
				A recevoir. . . .	+	38200	»
				Intér. généraux. .	+	95	50
				A payer.	+	41704	50
				Cotons de N|C. . .	+	25200	»
	F.	361893	14		F.	361893	14

Opération du mois de Mai.

Je rassemble comme ci-après tous mes comptes séparément, et j'en forme une espèce de Grand Livre, dont les sommes doivent concorder avec celles du Grand Livre du Négociant, et du moment que j'ai transporté ma somme je fais une + ou toute autre marque, pour n'être pas dans le cas de la porter une seconde fois.

EXEMPLE de l'opération ci-dernier.

Vinal C.te de fonds.	
F. 15000. »	F. 15000. »

Ceton C.te de fonds.	
F. 15000. »	F. 15000. »

Fonds Capital.	
	F. 30000. »

Papiers Etrangers.	
F. 4750. »	F. 4279. 27.
4279. 27.	3303 30.
3303. 30.	4762. 50.
F. 12332. 57.	F. 12345. 07.

Caisse.	
F. 15000. »	F. 3125. »
3250. »	4279. 27.
1048. »	972. 50.
	182. 55.
F. 19298. »	8000. »
	F. 16559. 32.

Div. part.	
F. 3125. «	F. 3125. »
5952. »	5952. »
5500. »	5500. »
4279. 27.	4279. 27.
18856. 27.	18856, 27.
10000. »	10000. »
3303. 30,	3303. 30.
F. 32159. 57.	F. 32159. 57.

A recevoir.	
F. 7000. «	F. 7000. »
6000. »	5500. »
5500, »	6000. »
11000. »	38200. »
2196. 70.	
2000. »	F. 56700. »
9500. »	
25200. »	
F. 68396. 70.	

March. G.les.	
F. 3125. »	F. 3125. »
5500. »	5500. »
10000. »	10000. »
6250. »	6250. »
24000. »	24000. »
F. 48875. »	F. 48875. »

Jacob S|C.	
F. 3282. 26.	F. 3282. 26.

Girondi S|C.	
F. 3303. 30.	F. 4150. »

Carel N|C.	
F. 6500. »	
12500. »	
F. 19000. »	

Papiers sur France.	
F. 3282. 26.	F. 3295. 95.

Carri S|C.	
F. 4279. 27.	F. 4434. 32.

Dép. G.les.	Intérêts Généraux.
F. 92. 91. 955. 68. 1700. » 187. » 170. »	F. 48. » 27. 50. 9. » 95. 50.
F. 3105. 59.	F. 180. »
	Intér. à div. March.
	F. 3529 34. F. 4150. ».
Provisions.	Girondi N|C.
F. 64. 35. 110. »	F. 3547. 87. F. 3529. 34.
F. 174. 35.	March. de N|C.
	F. 6437. » F. 6500. » 12085. » 12500. »
	F. 18522. » F. 19000. »
Cotons de N|C.	Effets à payer.
F. 80000. » F. 25200. »	F. 3547. 87. 10000. » 41704. 50.
Carel S|C.	
F. 12085. » F. 9500. »	F. 55252. 37.

Toutes mes sommes rassemblées chacune dans la case qui la compète, avant d'en former ma Balance, je les additionne en Débit et en Crédit comme ci-après, pour me convaincre qu'il n'y en a aucune d'omise ; ce qui me servira de preuve, c'est que toutes ensemble elles doivent former la totalité de 361893 14, addition du mois de mai.

Additions du mois de Mai, pour servir de preuve:

F.	15000.	»
	15000.	»
	12332.	57.
	19298.	»
	32159.	57.
	68396.	70.
	48875.	»
	3282.	26.
	3303.	30.
	19000.	»
	3282.	26.
	4279.	27.
	80000.	»
	12085.	»
	3529.	34.
	3547.	87.
	18522.	»
F.	361893.	14.

F.	15000.	»
	15000.	»
	30000.	»
	12345.	07.
	16559.	32.
	32159.	57.
	56700.	»
	48875.	»
	3282.	26.
	4150.	»
	3295.	95.
	4434.	32.
	3105.	59.
	174.	35.
	25200.	»
	9500.	»
	180.	»
	4150.	»
	3529.	34.
	19000.	»
	55252.	37.
F.	361893.	14.

Les additions ci-dessus provenant du relevé des Comptes, venant d'accord avec celles du mois de mai, je dresse ma balance comme ci-après: (1)

(1) Il est inutile de prévenir que du moment que j'aurai porté dans ma balance, soit au Débit soit au Crédit, un Débiteur ou un Créancier, je dois faire une ligne transversale, ou toute autre marque, pour ne pas être obligé de le porter une seconde fois, ce qui ferait que ma balance ne reviendrait pas juste.

Balance de Mai.

Vinal C.te de fonds.	+	15000	»	. . . . .	+	15000	»
Ceton C.te de fonds.	+	15000	»	. . . . .	+	15000	»
Fonds capital . . .	+	. . .	.	. . . . .	+	30000	»
Papiers étrangers.	+	12332	57	. . . . .	+	12345	07
Caisse	+	19298	»	. . . . .	+	16559	32
Div. part.	+	32159	57	. . . . .	+	32159	57
Eff. à recevoir . .	+	68396	70	. . . . .	+	56700	»
March. G.les . . .	+	48875	»	. . . . .	+	48875	»
Jacob S|C.	+	3282	26	. . . . .	+	3282	26
Girondi S|C. . . .	+	3303	30	. . . . .	+	4150	»
Carrel N|C. . . .	+	19000	»	. . . . .		. . .	.
Pap sur France. .	+	3282	26	. . . . .	+	3295	95
Carri S|C.	+	4279	27	. . . . .	+	4434	32
Dép. G.les	+	. . .	.	. . . . .	+	3105	59
Provisions	+	. . .	.	. . . . .	+	174	35
Cotons de N|C. . .	+	80000	»	. . . . .	+	25200	»
Carel S|C.	+	12085	»	. . . . .	+	9500	»
Intérêts généraux.	+	. . .	.	. . . . .	+	180	»
Int. à div. March.	+	3529	34	. . . . .	+	4150	»
Girondi N|C. . . .	+	3547	87	. . . . .	+	3529	34
March. de N|C. . .	+	18522	»	. . . . .	+	19 00	»
Eff. à payer . . .	+	. . .	.	. . . . .	+	55252	37
		F. 361893	14			F. 361893	14

Je vais continuer le relevé du Journal, mois par mois, jusqu'au 5 août, époque à laquelle j'ai fait une Balance des additions du Grand Livre dans ce Cours, et l'on verra la manière de faire suivre les Balances des mois de l'une à l'autre.

Juin.

Carel S|C	+	14105	»	Cotons de N|C. . .	+	42000	»
March. de N|C . .	+	28210	»	Dép. G.les	+	315	»
A recevoir. . . .	+	18000	»	Cotons de N|C . .	+	16960	»
Caisse	+	1501	»	A recevoir. . . .	+	2500	»
Carel N|C	+	27640	»	Intérêts généraux.	+	41	»
Pap. France . . .	+	18109	40	March. de N|C. .	+	27640	»
A recevoir. . . .	+	29000	»	Carel S|C.	+	18109	40
Caisse	+	9196	70	Carel N|C.	+	29000	»
A payer.	+	3547	87	A recevoir. . . .	+	9196	70
Dép. G.les	+	4000	»	Caisse	+	3547	87
Caisse (nouveau) .	+	5888	51	Caisse	+	4000	»
Armém. du Victor.	+	22000	»	Caisse.	+	5888	51
Caisse	+	27000	»	Pap. France . . .	+	5320	82
March. G.les . . .	+	12000	»	Caisse.	+	16679	18
March. G.les . . .	+	13200	»	Div. part. Act. du Victor.	+	27000	»
March. G.les . . .	+	25000	»	A recevoir. . . .	+	10000	»
Armém. du Victor.	+	52535	20	Caisse	+	2000	»
Armém. du Victor.	+	3000	»	A payer	+	13200	»
Armém. du Victor	+	2655	»	A Recevoir. . . .	+	8000	»
Div. part. Act. du Victor	+	48000	»	Caisse	+	7000	»
Int. au nav. le Victor	+	32190	20	A payer	+	10000	»
Caisse.	+	21000	»	March. G.les . . .	+	50200	»
Cap. Florent S|C .	+	2000	»	Dép. G.les	+	873	72
Caisse	+	1000	»	Provisions	+	1461	48
Bontems N|C. . .	+	20000	»	Caisse	+	3000	»
Bontems N|C. . .	+	13333	34	Assurances	+	2655	»
Bontems N|C. . .	+	21333	34	Armém. du Victor.	+	80190	20
Dés. aux Isles du Victor.	+	32000	»	Div. part. Act. du Victor.	+	21000	»
Dés. aux Isles du Victor.	+	20000	»	Caisse.	+	2000	»
				Dés. à M.lle du Victor.	+	1000	»
				Dés. aux Isles du Victor.	+	20000	»
				Dés. aux Isles du Victor.	+	13333	34
				Dés. aux Isles du Victor.	+	21333	34
				Bontems N|C. . .	+	32000	»
				Bontems N|C. . .	+	20000	»
	F.	527445	56		F.	527445	56

		527445	56			527445	56
Bontems N|C. . .	+	4000	»	Cap. Florent N|C .	+	4000	»
Cap. Florent N|C .	+	1600	»	Bontems N|C. . .	+	1600	«
A recevoir. . . .	+	5066	68	Bontems N|C. . .	+	5066	68
Caisse	+	70000	»	March. G.les . . .	+	110000	»
A recevoir. . . .	+	40000	»	Dés. à M.lle du Victor.	+	104433	34
March. G.les . . .	+	110000	»	Dép. G.les	+	3366	66
Cap. Florent N|C .	+	4000	»	Provisions	+	2200	»
Dés. aux Isles du Victor.	+	4666	68	Dés. aux Isles du Victor.	+	4000	»
				Cap. Florent N|C .	+	4666	68
	F.	766778	92		F.	766778	92

Opération du mois de Juin.

Carel S|C.

F. 14105. »	F. 18109. 40.

March. N|C.

F. 28210 »	F. 27640. »

A recevoir.

F. 18000. «	F. 2500. »
29000. «	9196. 70.
5066. 68.	10000. »
40000. »	8000. »
F. 92066. 68.	F. 29696. 70.

Caisse.

F. 1501. »	F. 3547. 87.
9196. 70.	4000. »
	5888. 51.
F. 10697. 70.	
	F. 13436. 38.

Caisse nouveau.

F. 5888. 51.	F. 16679. 18.
27000. »	2000. »
21000. »	7000. »
1000. «	3000. »
70000. »	2000. »
F. 124888. 51.	F. 30679. 18.

Coton de N|C.

F. 42000. »
16960. »
F. 58960. »

Dép. G.les

F. 4000. «	F. 315. »
	873. 72.
	3366. 66.
	F. 4555. 38.

Intérêts généraux.

	F. 41. »

Carel N|C.

F. 27640. »	F. 29000. »

Armém. du Victor.

F. 22000. »	F. 80190. 20.
52535. 20.	
3000. »	
2655. »	
F. 80190. 20.	

Papier France.

F. 18109. 40.	F. 5320. 82.

A payer.

F. 3547. 87.	F. 13200. »
	10000. »
	F. 23200. »

March. G.les

F. 12000. »	F. 50200. »
13200. «	110000. »
25000. »	
110000. »	F. 160200. »
F. 160200. »	

Div. Part. Act. du Victor.

F. 48000. »	F. 27000. »
	21000. »
	F. 48000. »

Int. au Nav. le Victor.

F. 32190. 20.	

Provisions.

	F. 1461. 48.
	2200. »
	F. 3661. 48.

Assurances.

	F. 2655. »

Cap. Florent S|C.

F. 2000. »	

Cap. Florent N|C.

F. 1600. »	F. 4000. »
4000. »	4666. 68.
F. 5600. »	F. 8666. 68.

Bontems N|C.

F. 20000. »	F. 32000. »
13333. 34.	20000. »
21333. 34.	
4000 »	52000. »
	1600. »
F. 58666. 68.	5066. 68.
	F. 58666. 68.

Dés. à M.lle du Victor.

	F. 104433. 34.
	1000 »
	F. 105433. 34.

Dés. aux Isles du Victor.

F. 32000. »	F. 20000 »
20000. »	13333 34.
4666. 68.	21333. 34.
	4000. »
F. 56666. 68.	F. 58666. 68.

Les sommes du mois de juin ci-contre rassemblées, j'en fais les additions comme au mois de mai, pour connaître si je n'ai rien omis.

F.	14105.	»	F.	18109.	40.
	28210.	»		27640.	»
	92066.	68.		29696.	70.
	10697.	70.		13436.	38.
	124888.	51.		30679.	18.
	4000.	»		58960.	»
	27640.	»		4555.	38.
	80190.	20.		41.	»
	18109.	40.		29000.	»
	3547.	87.		80190.	20.
	160200.	»		5320.	82.
	48000.	»		23200.	»
	32190.	20.		160200.	»
	2000.	»		48000.	»
	5600.	»		3661.	48.
	58666.	68.		2655.	»
	56666.	68.		8666.	68.
				58666.	68.
F.	766778.	92.		105433.	34.
				58666.	68.
			F.	766778.	92.

Les additions du mois de juin étant d'accord, je dresse mon Bilan du mois de juin, en y ajoutant le Bilan du mois de mai, comme suit :

Les sommes des Débiteurs et des Créanciers du Bilan du mois de mai, se trouvent jointes en dedans avec celles des Débiteurs et des Créanciers du mois de juin.

Bilan du mois de Juin.

N|S. Vinal C.te de fonds. . .	+	15000	»	. . . . .	+	15000	
N|S Ceton C.te de fonds. . .	+	15000	»	. . . . .	+	15000	
Fonds capital	+	. . .	.	. . . . .	+	30000	
Papiers Etrangers	+	12332	57	. . . . .	+	12345	07
Caisse . . . . . 19298. » / 10697. 70.		. . .	.	. . 16559. 32. / 13436. 38.		. . .	.
(1) F. 29995. 70.				F. 29995. 70			
Caisse (nouveau)	+	124888	51	. . . . .	+	30679	18
Div. part.	+	32159	57	. . . . .	+	32159	57
Eff. à recevoir . . 68396. 70. / 92066. 68.	+	160463	38	. . 56700. » / 29696. 70.	+	86396	70
Jacob S.C	+	3282	26	. . . . .	+	3282	26
March. G.les . . 48875. » / 160200. »	+	209075	»	. . 48875. » / 160200. »	+	209075	»
Div. part. act. du Victor . . .	+	48000	»	. . . . .	+	48000	»
Carel S.C. . . . 12085. » / 14105. »	+	26190	»	. . 9500. » / 18109. 40.	+	27609	40
Girondi S.C.	+	3303	30	. . . . .	+	4150	»
March. N|C. . . 18522. » / 28210. »	+	46732	»	. . 19000. » / 27640. »	+	46640	»
Int. au nav. le Victor. . . .	+	32190	20	. . . . .		. . .	.
Provisions.	+	. . .	.	. . 174. 35. / 3661. 48.	+	3835	83
Int. à div. March..	+	3529	34	. . . . .	+	4150	»
Cariel N.C. . . . 19000. » / 27640. »	+	46640	»	. . . . .	+	29000	»
Armem.t du Victor	+	80190	20	. . . . .	+	80190	20
Pap. sur France. 3282. 26. / 18109. 40.	+	21391	66	. . 3295. 95. / 5320. 82.	+	8616	77
Cotons N|C.	+	80000	»	. . 25200. » / 58960. »	+	84160	»
Carli S.C.	+	4279	27	. . . . .	+	4434	32
Dép. G.les	+	4000	»	. . 3105. 59. / 4555. 38.	+	7660	97
Assurances	+	. . .	.	. . . . .	+	2655	»
Eff. à payer.	+	3547	87	. . 55252. 37. / 23200. »	+	78452	37
Girondi N|C.	+	3547	87	. . . . .	+	3529	34
Intérêts généraux.	+	. . .	.	. . 180. » / 41. »	+	221	»
Cap Florent S.C	+	2000	»	. . . . .	+	. . .	.
Cap. Florent N.C.	+	5600	»	. . . . .	+	8666	68
Bontems N|C.	+	58666	68	. . . . .	+	58666	68
Dés. à Marseille du Victor . .	+	. . .	.	. . . . .	+	105433	34
Dés. aux Isles du Victor. . .	+	56666	68	. . . . .	+	58666	68
		F. 1098676	36			F. 1098676	36

(1) Cet article de Caisse balance; il est inutile de le faire sortir en ligne d'addition.

Pour éviter un double emploi, l'on doit avoir l'attention de faire une Croix ou toute autre marque, à mesure qu'on a porté à la Balance ci-contre les articles de la Balance précédente, ainsi que ceux de l'opération du mois.

Tous les articles qui seront à nouveau, comme on le voit par celui de Caisse, doivent figurer dans un Compte nouveau.

Juillet et Août.

Cap. Florent N|C. . ✠	3066	68	Cap. Florent S|C . ✠	3066	68
Dés. à M.lle du Victor. ✠	600	»	Cap. Florent S|C. . ✠	600	»
Dés. à M.lle du Victor. ✠	3000	»	Cap. Florent S|C. . ✠	3000	»
Cap. Florent S|C. . ✠	4500	»	Dés. à M.lle du Victor. ✠	4500	»
Dés. à M.lle du Victor. ✠	5400	»	Cap. Florent S|C. . ✠	5400	»
Cap. Florent S|C. . ✠	5566	68	Caisse . . . . . ✠	5566	68
Dés. à M.lle du Victor. ✠	4050	»	Assuranees G.les. . ✠	4050	»
Assurances G.les . ✠	5830	»	Caisse. . . . . ✠	5830	»
Caisse . . . . . ✠	15000	»	Dés. à M.lle du Victor. ✠	15000	»
Dés. aux Isles du Victor ✠	2000	»	Dés. à M.lle du Victor. ✠	2000	»
Dés. à M.lle du Victor. ✠	113883	34	Div. part. Act. du Victor ✠	68168	16
Div. part. Act. du Victor ✠	28403	40	Int. sur le nav. le Victor. ✠	45715	18
Div. part. Act. du Victor ✠	22722	73	Caisse . . . . . ✠	8403	40
Div. part. Act. du Victor ✠	17042	03	Eff. à recevoir . . ✠	20000	»
Int. au nav. le Victor ✠	13524	98	Eff. à recevoir . . ✠	16000	»
Dép. G.les . . . . ✠	4500	»	Caisse . . . . . ✠	6722	73
Caisse C.te nouveau. ✠	74144	49	Eff. à recevoir . . ✠	13000	»
Huiles. . . . . ✠	9000	»	Caisse . . . . . ✠	4042	03
Matières douces ✠	2000	»	P. et P. . . . . ✠	13524	98
Matières salées. . ✠	3000	»	Caisse . . . . . ✠	4500	»
Chaux. . . . . ✠	300	»	Caisse. . . . . ✠	74144	49
Charbons. . . . . ✠	270	»	Caisse . . . . . ✠	9000	»
		»	Caisse . . . . . ✠	2000	»
		»	Caisse . . . . . ✠	3000	»
		»	Caisse . . . . . ✠	570	»
F.	337804	33	F.	337804	33

		337804	33			337804	33
Caisse	+	7500	»	Fab. à Savon. . .	+	7500	»
Huiles	+	12980	»	Caisse.	+	12980	»
Dép. de Fabrique .	+	2000	»	Caisse.	+	2000	»
Caisse.	+	14750	»	Fab. à Savon . . .	+	14750	»
Matières douces. .	+	16590	»	Caisse.	+	16590	»
Matières salées. .	+	3700	»	Caisse.	+	3700	»
Huiles.	+	9400	»	Caisse.	+	9400	»
Caisse.	+	16065	»	Fab. à Savon. . .	+	16065	»
Caisse	+	53100	»	Fab. à Savon . . .	+	53100	»
Huiles	+	95400	»	Caisse	+	95400	»
Caisse.	+	66700	»	Fab. à Savon . . .	+	66700	»
Caisse.	+	34200	»	Fab. à Savon . . .	+	34200	»
Dép. de Fabrique.	+	5500	»	Caisse	+	5500	»
Fab. à Savon . . .	+	126780	»	Huiles.	+	126780	»
Fab. à Savon . . .	+	18590	»	Matières douces. .	+	18590	»
Fab. à Savon . . .	+	6700	»	Matières salées . .	+	6700	»
Fab. à Savon . . .	+	570	»	Chaux.	+	300	»
Fab. à Savon . . .	+	7500	»	Charbons.	+	270	»
Fab. à Savon . . .	+	32175	»	Dép. de Fab. . . .	+	7500	»
				P. et P.	+	32175	»
		F. 868004	33			F. 868004	33

Opération du mois de Juillet et Août. (1)

Cap. Florent S|C.		Cap. Florent N|C.
F. 4500. »	F. 3066. 68.	F. 3066. 68.
5566. 68.	600. »	
	3000. »	Assurances.
F. 10066. 68.	5400. »	F. 5830. » F. 4050. »
	F. 12066. 68.	

(1) Opérer toujours comme aux mois de Mai et de Juin.

Div. part. Act. du Victor.

F. 28403. 40.	F. 68168. 16.
22722. 73.	
17042. 03.	
F. 68168. 16.	

Dés. à M.lle du Victor.

F. 600. »	F. 4500. »
3000. »	15000. »
4050. »	2000. »
113883. 34.	
	F. 21500. »
F. 121533. 34.	
5400. » ✠	
F. 126933. 34.	

Dés. aux Isles du Victor.

F. 2000. »

Huiles.

F. 9000. »	F. 126780. »
12980. »	
9400. »	
95400. »	
F. 126780. »	

A Recevoir.

F. 20000. »
16000. »
13000. «
F. 49000. »

Mat. douces.

F. 2000. »	F. 18590. »
16590. »	
F. 18590. »	

Caisse.

F. 15000. »	F. 5566. 68.
	5830. »
	8403. 40.
	6722. 73.
	4042. 03.
	4500. »
	74144. 49.
	F. 109209. 33.

Caisse (nouveau).

F. 74144. 49.	F. 9000. »
7500. »	2000. »
14750. »	3000. »
16065. »	570. »
53100. »	12980. »
66700. »	2000. »
34200. »	16590. «
	3700. »
F. 266459. 49.	9400. »
	95400. »
	5500. »
	F. 160140. »

Mat. salées.

F. 3000. »	F. 6700. »
3700. »	
F. 6700. »	

Dép. Fabrique.

F. 2000. »	F. 7500. »
5500. »	
F. 7500. »	

Int. sur le navire le Victor.

F. 13524. 98.	F. 45715. 18.

Dép. G.les		Chaux.	
F. 4500.		F. 300. »	F. 300. »
Fab. à Savon.		Charbons.	
F. 126780. »	F. 14750. »	F. 270. »	F. 270. »
18590. »	16065. »		
6700. »	53100. »		
570. »	66700. »		
7500. »	34200. »	P. et P.	
32175. »			F. 13524. 98.
	184815. »		32175. »
F. 192315. «	7500. +		
	F. 192315. »		F. 45699. 98.

Dans l'opération ci-dessus j'ai supposé des omissions, afin que si jamais on se trouvait dans ce cas, elle pût servir d'exemple pour pouvoir y remédier.

On s'appercevra facilement de ces omissions, quand après avoir fait les additions des sommes rassemblées du Journal, suivant le Tableau ci-après, elles ne viendront pas justes avant d'en former sa Balance du mois, alors on est obligé de pointer les sommes rassemblées d'après le Journal, avec celles qui forment le petit Grand Livre, soit l'opération ci-dessus, et la somme oubliée se reconnaîtra.

Ainsi donc, si l'on avait omis quelques sommes, soit au Débit soit au Crédit, on les ajouterait à la suite de la colonne du Débit ou du Crédit, comme on verra à l'opération ci-dessus, à l'article du *Dés. à M.lle du Victor*, F. 5400, au Débit marqué +, et à l'article de *Fab. à Savon*, au Crédit, F. 7500, marqué +.

Additions du mois de Juillet et Août, pour servir de preuve.

F.	10066.	68.	F.	12066.	68.
	3066.	68.		4050.	»
	5830.	»		68168.	16.
	68168.	16.		21500.	»
	126933.	34.		126780.	»
	2000.	»		49000.	»
	126780.	»		18590.	»
	18590.	»		109209.	33.
	15000.	»		160140.	»
	266459.	49.		6700.	»
	6700.	»		7500.	»
	7500.	»		45715.	18.
	13524.	98.		192315.	»
	4500.	»		300.	»
	192315.	»		270.	»
	300.	»		45699.	98.
	270.	»			
F.	868004.	33.	F.	868004.	33.

Quand on est sûr de ses additions, avant d'en dresser sa Balance du mois, on peut supprimer les Comptes qui soldent, en les portant en dedans de la Balance, comme ci-après, pour ne laisser paraître que ceux qui ne soldent pas.

Bilan jusqu'au 5 Août.

N|S. Vinal C.te fonds. . .	15000. »	. . .	.	. .	15000. »	. . .	.
N|S. Ceton C.te fonds. . .	15000. »	. . .	.	. .	15000. »	. . .	.
Fonds Capital.		. . .	.	. .	. . . . .	30000	»
Papiers Étrangers.		12332	57	. .	. . . . .	12345	07
Caisse	124888. 51. 15000. »			. .	30679. 18. 109209. 33.		
	F. 139888. 51.	. . .	.	F.	139888. 51.	. . .	.
Caisse.		266459	49	. .	. . . . .	160140	»
Div. part.	32159. 57.	. . .	.	. .	32159. 57.	. . .	.
Eff. à recevoir.		160463	38	. .	86396. 70. 49000. »	135396	70
Jacob S|C.	3282. 26.	. . .	.	. .	3282. 26.	. . .	.
March. G.les.	209075. »	. . .	.	.	209075. »	. . .	.
Div. part. act. du Victor.	48000. » 68168. 16.				48000. » 68168. 16.		
	F. 116168. 16.	. . .	.	F.	116168. 16.	. . .	.
Carel S|C.		26190	»	. .	. . . . .	27609	40
Girondi S|C.		3303	30	. .	. . . . .	4150	»
March. N C.		46732	»	. .	. . . . .	46640	»
Int. au Victor.	32190. 20. 13524. 98.						
	F. 45715. 18.	. . .	.	F.	45715. 18.	. . .	.
Provisions.		. . .	.	. .	. . . . .	3835	83
Int. à div. March.		3529	34	. .	. . . . .	4150	»
Carrel N|C.		46640	»	. .	. . . . .	29000	»
Armém. du Victor . . .	80190. 20.	. . .	.	. .	80190. 20.	. . .	.
Papiers sur France.		21391	66	. .	. . . . .	8616	77
Cotons de N|C.		80000	»	. .	. . . . .	84160	»
		F. 667041	74			F. 546043	77

		667041	74			546043	77
Carri S|C.		4279	27	. . . . .		4434	32
Dép. G.les.	4000. » 4500. »	8500	»	. . . . .		7660	97
Huiles	126780. »	. . .	.	.	126780. »	. . .	.
Assurances		5830	«	. .	2655. » 4050. »	6705	»
Eff. à payer		3547	87	. . . . .		78452	37
Cap. Florent S.C.	2000. » 10066. 68.						
	F. 12066. 68.	. . .	.	F.	12066. 68.	. . .	.
Cap. Florent N.C.	5600. » 3066. 68.						
	F. 8666. 68.	. . .	.	. F.	8666. 68.	. . .	.
Girondi N|C.		3547	87	. . . . .		3529	34
Intérêts généraux		. . .	.	. . . . .		221	»
Bontems N|C.	58666. 68.	. . .	.	. .	58666. 68.	. . .	.
Dés. à M.lle du Victor. .	126933. 34.	. . .	.		105433. 34. 21500. »		
				F.	126933. 34.	. . .	.
Dés. aux Isles du Victor. .	56666. 68. 2000. »						
	F. 58666. 68.	. . .	.	F.	58666. 68.	. . .	.
Mat. douces	18590. »	. . .	.	. .	18590. »	. . .	.
Mat. salées	6700. »	. . .	.	. .	6700. »	. . .	.
Dép. Fabrique.	7500. »	. . .	.	. .	7500. «	. . .	.
P. et P.		. . .	.	. . . . .		45699	98
Fab. à Savon.	192315. »	. . .	.	.	192315. »	. . .	.
Charbons et Chaux.	570. »	. . .	.	. .	570. »	. . .	.
		F. 692746	75			F. 692746	75

Cette Balance du mois de juillet et août est con-

forme, comme on voit, aux additions du Grand Livre, page 127 du Journal.

Je m'arrête là, parce que je pense que les exemples cités sont plus que suffisans pour faire comprendre la marche qu'il faut tenir pour trouver juste sa Balance du mois.

GRAND LIVRE.

D. *Qu'entendez-vous par un Grand Livre ?*

R. Un Grand Livre d'un Négociant est un Livre où doivent être rassemblés tous les Comptes passés en divers tems sur le Journal, et que l'on ouvre séparément sur ce Grand Livre, afin de pouvoir d'un coup-d'œil reconnaître sa position avec tel ou tel Correspondant. C'est, pour ainsi dire, un Livre de Comptes-Courans où se trouvent aussi rassemblés tous les Comptes Généraux, qui représentent le Négociant.

D. *Comment doit-on ouvrir les Comptes sur un Grand Livre ?*

R. Chaque folio du Grand Livre est composé de deux pages l'une à côté de l'autre. Celle qui est à gauche est le Débit du Compte qu'on a ouvert, et sur laquelle on écrira en gros caractères *DOIT*. Celle à droite en est le Crédit, sur laquelle on écrira également *AVOIR*, en gros caractères. Le nom du Particulier ou du Compte Général remplira, en gros caractères, l'intervalle de ce *DOIT* à cet *AVOIR*, et l'on doit y transporter, par ordre de date au Débit et au Crédit dans les Comptes respectifs, tous les Articles passés au Journal.

D. *Comment ferez-vous pour transporter les Articles du Journal au Grand Livre?*

R. Avant de commencer à transporter du Journal au Grand Livre, je prends mon Journal et je fais un trait de plume sous le dernier Débiteur de l'article passé au Journal, comme on peut le voir aux numéros ci-après du Journal.

N.° 1, *Divers doivent à Fonds Capital.* On verra qu'il y a deux Débiteurs pour un Créancier; donc le trait de plume sera mis sous *N|S. Cetton*, qui est le second Débiteur.

Le N.° 2 n'ayant qu'un Débiteur et un Créancier, le trait de plume sera sous la *Caisse*, qui est le Débiteur.

Au N.° 3, il sera sous le dernier Débiteur, qui est *Caisse.*

Au N°. 4, il sera sous *Marchandises Générales.*

Et au N.° 5, il sera sous *Jacob*, qui est le seul Débiteur pour trois Créanciers.

Quand il y a *Divers à Divers*, comme au N.° 24, le trait de plume sera toujours sous le dernier Débiteur qui est *Effets à recevoir*, ainsi de suite pour les autres; de sorte que tous les Débiteurs seront sur ce trait de plume et les Créanciers seront dessous.

Quand ce petit trait de plume aura été mis ainsi à tous les articles du Journal que je dois transporter sur le Grand Livre, je prends le repertoire des Comptes ouverts sur le Grand Livre, et je mets devant chaque

Débiteur et Créancier le folio de son Compte; après cela je transporte mon article au Grand Livre.

D. *Donnez-moi un exemple de la manière que vous transporterez cet article au Grand Livre, et supposez que ce soit le N.° 1, qui est* Divers à Fonds Capital ?

R. Après avoir fait le trait de plume sous le dernier Débiteur, qui est *N|S. Cetton*, comme je l'ai dit plus haut, je mets devant les deux Débiteurs et le Créancier le folio de leur Compte ouvert sur le Grand Livre, qui est 1 pour chacun des trois (ces trois Comptes étant ouverts dans le Grand Livre sur la même page.) J'ouvre ensuite le folio 1 du Grand Livre, où j'ai écrit le nom de *N|S. Vinal Compte de Mise de Fonds* en gros caractères, entre les mots *Doit* à son Débit et *Avoir* à son Crédit, et je passe à son Débit l'article qui le concerne, comme suit.

Je commence par mettre l'année et le nom du mois en marge, le quantième du jour entre les deux petites lignes qui suivent la marge; ensuite le nom du Compte à qui le Débiteur Doit, qui est *Fonds Capital*, précédé de la lettre A; je détaille, aussi briévement et aussi clairement qu'il sera possible et sur la même ligne, l'objet qu'il doit. Dans la petite colonne qui est après, je mets le folio du Journal sur lequel l'article est passé, et enfin je mets, à l'extrêmité de la ligne, la somme en francs et centimes. Du moment que l'article est transporté sur le Grand Livre, je mets un point à côté du

Numéro du Compte que je viens de transporter, pour faire connaître que cet article a été transporté.

J'en fais de même pour le Compte du second Débiteur, qui est N|S. *Cetton C.te de Mise de Fonds.*

Je passe ensuite au Créancier, qui est le folio du *Fonds Capital*, qui se trouve par conséquent sous la ligne. J'opère de la même manière que pour ceux cités ci-dessus, après avoir écrit le nom de *Fonds Capital* en gros caractères. Je mets, comme au Débit, l'année et le nom du mois en marge, le quantième du jour entre les deux petites lignes qui viennent après la marge; le nom du Débiteur, soit le mot de *Divers* quand il y en a plusieurs, suit immédiatement précédé du mot *PAR.* Je détaille ensuite, aussi briévement et aussi clairement qu'il sera possible et sur la même ligne, l'objet qui lui est dû; vient après le folio du Journal et la somme due en francs et centimes. Cela fait, j'ai le soin de ne pas oublier de mettre aussi sur le Journal un point à côté du folio du Compte du Grand Livre.

Nota. Je recommande beaucoup de ne pas oublier ce point, parce que cet oubli pourrait le faire transporter deux fois sur le Grand Livre, si l'on ne voyait pas l'article pointé; et, par la même raison, de ne pas le pointer d'avance, crainte que voyant l'article pointé, on passât outre, et par conséquent il serait omis dans le Grand Livre.

D. *Divers Teneurs de Livres mettent dans le Grand Livre, à côté de la colonne qui indique les folios du Jour-*

nal, une autre colonne qui porte les folios du Débiteur ou du Créancier, qu'on appelle folio de rencontre; d'où vient que vous ne la mettez pas?

R. Ces deux colonnes peuvent induire en erreur, si par distraction on mettait le folio du Journal dans celle du Grand Livre, ainsi que le folio du Compte du Grand Livre dans celle du Journal. En outre, il y a des articles de *Divers à Divers* qui portent plusieurs Débiteurs ou plusieurs Créanciers, de sorte qu'en suivant cette marche, si l'on mettait dans la colonne des folios du Grand Livre, trois ou quatre folios de Débiteurs, comme cela peut se rencontrer, il y aurait confusion. Ainsi j'ai préféré de ne mettre que la colonne des folios du Journal, auquel on aurait recours si l'on désirait connaître quels sont ces Divers.

D. *Tous les Comptes dans le Grand Livre doivent-ils être rayés également?*

R. Non: divers Comptes doivent être ouverts en double colonne, l'une pour la monnaie du Compte de l'Ami, l'autre pour notre monnaie. Il y a des Comptes qui n'exigent aucun raisonnement et dont le Débit et le Crédit sont sur une même page. D'autres doivent former tableau, attendu la monotonie de l'objet qui y doit être porté. C'est ce que j'ai fait, comme on peut le voir. D'ailleurs les *notre Compte*, les *Comptes à demi* et les *Comptes à tiers en Banque*, ont besoin de beaucoup de clarté, et ils exigent une distinction d'avec les autres Comptes particuliers.

D. *Faites-moi connaître les différentes manières dont vous rayez vos Comptes sur le Grand Livre?*

R. La Caisse, *Frais de Commerce* ou *Dépenses générales*, *Provisions*, *Intérêts généraux* n'exigeant aucun raisonnement, le Débit et le Crédit seront sur une même page; cependant comme la provision ne devrait jamais avoir d'article au Débit, on pourrait mettre dans la page à gauche, *DOIVENT PROVISIONS AVOIR*, et dans la page à droite, *AVOIR PROVISIONS AVOIR*, de sorte que ce Compte aurait trois colonnes de Crédits pour une de Débit.

Les *Marchandises générales* forment tableau. Après la colonne des jours du mois et celle du Créditeur au Débit, on fait une colonne pour y détailler la quantité de la Marchandise, ensuite la qualité de cette Marchandise, à qui elle appartient et de qui on l'a achetée, ce qui fait quatre colonnes que l'on établirait. Il en est de même pour le Crédit, la seule différence qu'il y a, c'est que la dernière colonne du Crédit doit désigner à qui l'on a vendu cette Marchandise ou à qui on l'a expédiée. Vient ensuite la colonne du folio du Journal et celle des francs et centimes, soit au Débit soit au Crédit. La petite colonne qui est devant la quantité de la Marchandise, est mise pour pouvoir faire une ✠ du moment que cette Marchandise, qui est passée au Débit, ressortirait au Crédit.

Les *Marchandises de N|C. chez Divers* forment tableau et exigent quatre colonnes tant au Débit qu'au Crédit,

indépendamment de celles d'usage (1). La première de ces quatre colonnes renferme la quantité de la Marchandise ; la seconde, la qualité ; la troisième, si la quantité de cette Marchandise nous appartient en totalité, ou si nous n'avons qu'un 1/2, 1/4 ou 1/3, et la quatrième, chez qui elle est, c'est-à-dire, à qui on l'a expédiée pour la vendre. On fera une + également dans la petite colonne qui se trouve devant la quantité de la Marchandise, pour désigner qu'elle n'existe plus chez tel ou tel ami, du moment qu'il en aura remis le Compte de vente.

Les *Intérêts à diverses Marchandises* forment tableau. Ce Compte a les mêmes colonnes que celui de *Marchandises de notre Compte chez Divers* et le même raisonnement, à l'exception que dans la quatrième colonne, au lieu de mettre chez un tel ou tel, comme cette Marchandise nous a été envoyée pour vendre en Compte en participation, je dois mettre en *participation avec un tel ou tel.*

Les *Effets à recevoir* forment tableau. Ce Compte a encore quatre colonnes tant au Débit qu'au Crédit, indépendamment de celles d'usage. Ces quatre colonnes doivent contenir ; savoir : la première, le détail des Effets, la seconde, son échéance, la troisième, celui sur qui

---

(1) Ces colonnes d'usage sont celles des Jours, du Débiteur ou du Créancier, du folio du Journal et des francs et centimes.

est l'Effet et qui doit le payer, et la quatrième, de qui on le tient, c'est-à-dire, le nom de celui qui le remet ou de celui qui le donne.

D. *A quoi sert le Numéro que vous mettez à ce Compte dans le Grand Livre?*

R. A faire reconnaître que l'Effet qui porte ce numéro n'existe plus en porte-feuille; de sorte que, quand un Effet entré aura été donné en payement ou encaissé, alors on y mettra le même numéro de chaque côté, c'est-à-dire, que du moment qu'il sera reconnu ne plus exister, par la confrontation du Crédit au Débit, soit par la somme, soit par l'échéance, soit par le nom de celui qui a payé, on mettra à la page à gauche du Débit, devant le dit Effet, le N.° 1, que l'on mettra également dans la colonne du Crédit, qui est parallèle à celle du Débit devant le même Effet sorti. Les numéros doivent suivre dans la colonne du Débit à fur et mesure que les Effets sortiront, et on aura attention de ne les pas mettre d'avance.

Quant au crédit, les Numéros ne doivent pas suivre, un Effet payé pouvant se trouver au milieu, à la fin, ou à un autre folio.

Si l'on avait peine à comprendre l'explication ci-dessus, on n'aurait qu'à jetter les yeux sur le Compte ouvert d'*Effets à recevoir*, et confronter les Numéros qui sont devant les Effets.

Les *Papiers sur l'Etranger* sont à quatre colonnes, comme les Effets à recevoir, outre celles d'usage. La

troisième colonne diffère en ce qu'elle désigne le lieu où doit se payer l'Effet, et la quatrième est destinée pour celui qui donne cet Effet ou pour indiquer si c'est une Traite que l'on a faite. On suit pour les numéros devant les Effets, la même marche qu'au Compte d'*Effets à recevoir.*

Les *Papiers sur France* sont en tout conformes au Compte de *Papiers sur l'Etranger.*

(*Nota.*) La colonne de ce Compte qui est devant celle de l'échéance, doit présenter le montant de l'Effet tel qu'on doit le payer sur le lieu où il est tiré, et notre colonne doit ressortir par le net.

Divers Particuliers. Ce Compte a deux colonnes, indépendamment de celles d'usage. La première au Débit est pour y écrire le nom du particulier qui doit, et la seconde l'objet qu'il doit : le Crédit aura les mêmes colonnes; dans la première, il y aura le nom du particulier, et dans la seconde, ce qu'il aura donné pour solde. Il en sera de même en sens contraire pour un objet que nous aurons reçu. La première colonne du Crédit sera le nom du particulier à qui il sera dû, et la seconde l'objet que l'on devra; et pour le Débit, quand on payera, la première colonne sera le nom du particulier, et la seconde le payement que l'on aura fait.

Quand le particulier aura payé ou aura été payé, on mettra devant son nom un Numéro qui le fera reconnaître de part et d'autre. Si par cas, il arrivait qu'au Débit ou au Crédit il y eût un seul article, soit

à la vente, soit à l'achat, et qu'au Débit ou au Crédit il y eût deux ou plusieurs payemens faits pour le même objet, alors il n'y aurait qu'un seul Numéro au Débit ou au Crédit, qui serait répété à tous les à comptes donnés ou reçus jusqu'à entier payement; et ces numéros ne se mettraient que lorsque l'on serait sûr qu'il n'est plus rien dû, et que ce particulier serait soldé.

Les *Comptes Courans* des Amis sont ouverts seulement avec les colonnes d'usage; ils n'ont pas besoin d'explication, excepté pour ceux qui portent intérêt. Alors on fera une colonne à cet effet pour mettre l'échéance, qui sera avant la colonne qui doit représenter le folio du Journal.

Les *Notre Compte* doivent être ouverts en double colonne, c'est-à-dire, que la première colonne est pour représenter la monnaie de l'Ami, que l'on met immédiatement après celle d'usage qui présente le Créancier ou le Débiteur. L'objet que cet Ami doit ou qu'on lui doit, vient après; ensuite la colonne du folio du Journal et celle des francs et centimes.

Les *Effets à payer* présentent trois colonnes outre celles d'usage. La première contient le détail des Effets, la seconde l'Echéance, et la troisième le nom de la personne qui fait Traite ou à l'ordre de qui nous avons fait notre Billet. Les Numéros seront placés comme dans le Compte d'*Effets à recevoir*.

Les *Assurances Générales* forment tableau. Ce Compte a quatre colonnes outre celles d'usage: la première contient le montant de la somme assurée, la seconde, la désignation du lieu du départ ou arrivée du Navire, la

troisième, le prix de la prime, et la quatrième, le nom du Capitaine.

Si l'on ouvre le Compte à *Assureurs Divers*, ce Compte a également quatre colonnes : la première après celles d'usage, contient le montant de la somme assurée, la seconde, la désignation du départ et arrivée, la troisième, *Police de Paul*, *du* 15 *décembre*, la quatrième, le nom du Capitaine.

Quand la prime passée au Crédit aura été payée, on fera une ✠ au Débit et au Crédit, ou, si mieux on aime, on y mettra un Numéro de rencontre, comme au Compte d'*Effets à recevoir*.

Il y a dans les Comptes ci-dessus assez d'exemples, pour qu'on puisse choisir celui que l'on voudrait pour tous les autres Comptes à ouvrir sur un Grand Livre. La manière de faire tableau des Comptes ouverts dans un Grand Livre, flatte le coup-d'œil, et est plus claire et plus facile à reconnaître l'objet que l'on veut chercher.

Il me reste encore à parler de la manière d'ouvrir dans le Grand Livre, les Comptes à demi et les Comptes à tiers en Banque.

Les *Comptes à demi en Banque* doivent s'ouvrir sur le Grand Livre de la même manière qu'un notre Compte ; on aura soin seulement de faire une colonne immédiatement après celle de la monnaie de l'Ami, dans laquelle on écrira son échéance, et avant la colonne du folio du Journal, on fera une autre colonne dans la quelle on écrira notre échéance.

Les *Comptes à tiers en Banque* s'ouvriront, ainsi que les Comptes à demi en Banque, pour les colonnes des deux Associés qui correspondront avec nous; mais celles des deux Associés qui correspondront ensemble, on les ouvrira ainsi:

Un tel de Gênes et un tel de Paris leurs colonnes du C.te à 1/3 en Banque avec nous.

DOIT colonne de Gênes.	AVOIR colonne de Paris.	DOIT colonne de Paris.	AVOIR colonne de Gênes.

Dans la page à gauche du Grand Livre, on mettra en marge l'année, le mois et le jour du mois dans la petite colonne. Immédiatement après, en laissant un petit intervalle qu'on accompagnera par des points, viendra la colonne du Débit d'un Associé, celle de son échéance, celle des objets à le Débiter, celle de l'échéance de l'autre Associé, celle de la somme qui lui est due; de suite après, la colonne du folio du Journal, et notre colonne où il n'y aura que des points.

Il en sera de même pour la page à droite du Grand Livre, mais les Comptes seront intitulés différemment, comme on peut le voir ci-dessus. Un des deux Associés aura son Débit à gauche et son Crédit à droite, tandis que l'autre Associé aura son Crédit à gauche et son Débit à droite.

D. *D'où vient que vous ne faites que des points dans notre colonne au Compte ouvert de ces deux Associés?*

R. Parce que les remises que ces deux Associés se

font mutuellement ne figurent en aucune manière dans nos écritures ; de sorte qu'il ne doit y entrer que la note des opérations qu'ils font entr'eux, pour pouvoir les confronter avec leurs Comptes-Courans, quand on voudra solder et qu'ils les auront remis : ainsi notre colonne ne doit avoir que des points.

Pour ne rien laisser à désirer dans la manière d'ouvrir sur le Grand Livre un Compte à tiers en Banque, j'ai dressé à la suite du Grand Livre B, un Tableau qui renferme les trois Comptes des Associés. Cette manière présente d'un coup-d'œil sa position avec l'un ou l'autre de ses Associés. Il est inutile que j'en donne l'explication ; les trois Comptes sont assez bien désignés et assez distincts pour pouvoir m'en dispenser.

Ces Comptes à tiers en Banque demandent une grande clarté et précision dans la correspondance des trois Associés, sans quoi le Teneur de Livres serait dans le cas d'être induit en erreur.

Je n'ai pas besoin de recommander de ne pas être distrait à celui qui transportera les articles au Grand Livre, surtout si l'on classait les trois Associés dans un seul Compte, conforme au Tableau ci-après.

Il faut bien se pénétrer de la manière que ces trois Associés doivent être classés sur le Grand Livre, pour ne pas passer dans un Compte ce qui devrait être dans un autre. Une distraction occasionnerait aisément cette faute.

RÉPERTOIRE DU GRAND LIVRE A.

A.

folio.

Armement du Navire le Victor. . . . . 10.
Assurances générales. . . . . 11.
Actionnaires du Navire le Victor. . . . . 6.

B.

Bilan de sortie du Grand Livre A. . . . . 16.
Boutems de St.-Pierre Martinique N|C. . . . . 9.

C.

N|S. Ceton Compte de mise de fonds. . . . . 1.
Caisse. . . . . 2.
Carri du Port Maurice S|C. . . . . 7.
Carrel de Paris S|C. . . . . 7.
Carrel de Paris N|C. . . . . 9.
Cotons de N|C. . . . . 10.
Chaux. . . . . 14.
Charbons. . . . . 14.

D.

Dépenses générales. . . . . 8.
Dépenses de Fabrique. . . . . 14.
Désarmement à Marseille du Navire le Victor. . 12.
Désarmement et Armement aux Isles du Navire le Victor. . . . . 13.

E.

folio.

Effets à recevoir. . . . . 4.
Effets à payer. . . . . 11.

F.

Fonds Capital . . . . . 1.
Fabrique à Savon. . . . . 15.
Le Capitaine Florent S|C. . . . . 12.
Le Capitaine Florent N|C. . . . . 13.

G.

Girondi de Gênes S|C. . . . . 7.
Girondi de Gênes N|C. . . . . 9.

H.

Huiles diverses. . . . . 13.

I.

Intérêt à diverses Marchandises. . . . . 10.
Intérêts généraux. . . . . 8.
Intérêt au Navire le Victor. . . . . 12.

J.

Jacob de Paris S|C. . . . . 12.

M.

Marchandises générales . . . . . 3.
Marchandises de N|C. chez Divers. . . . . 3.
Matières douces. . . . . 15.
Matières salées. . . . . 15.

P.

folio.

Profits et Pertes . . . . . 14.
Papiers sur l'Etranger . . . . . 5.
Papiers sur France. . . . . 5.
Provisions. . . . . 8.
Particuliers divers. . . . . 6.

V.

N|S. Vinal Compte de mise de Fonds. . . . . 1.

RÉPERTOIRE DU GRAND LIVRE B.

B.

folio.

Bilan d'entrée du Grand Livre B. . . . . 1.

C.

Caisse. . . . . 8.
Carri du Port Maurice S|C. . . . . 1.
Carrel de Paris S|C. . . . . 3.
Carrel de Paris N|C. . . . . 7.
N|S. Ceton Compte-courant. . . . . 10.
Colonnes du C.te à 1/3 en B.que de Mailli et de Darson. 14.

D.

Darson de Paris C.te à 1/3 en B.que . . . . . 15.
Dépenses Générales . . . . . 2.

E.

Effets à recevoir . . . . . 5.
Effets à payer. . . . . 4.
Erard de Paris C.te à 1/2 en B.que . . . . . 12.

F.

Fonds Capital. . . . . 1.

G.

Girondi de Gênes S|C. . . . . 3.
Girondi de Gênes N|C. . . . . 7.

folio.

I.

Intérêts généraux. . . . . 2.

M.

Mailli de Gênes C.te à 1/3 en Banque. . . . . 13.

P.

Profits et Pertes. . . . . 11.
Papiers sur l'Etranger. . . . . 9.
Papiers sur France. . . . . 6.
Provisions. . . . . 2.

S.

Sergy de Livourne, C.te à 1/2 en Banque. . . . . 12.

T.

Thomas notre Commis. . . . . 10.

V.

N|S. Vinal Compte-Courant. . . . . 10.

GRAND LIVRE

A.

DOIT FONDS CAPITAL

1815. Août.	10	A Bilan de sortie	solde porté au Grand Livre B.	141	84425	52

DOIT N|S. VINAL Compte de Mise de Fonds

1815. Mai.	1	A fonds capital	pour le montant de sa mise de fonds.	28	15000	»

DOIT N|S. CETON Compte de Mise de Fonds

1815. Mai.	1	A fonds capital.	pour le montant de sa mise de fonds.	28	15000	»

AVOIR

1815. Mai.	1	Par Divers	montant de notre mise de fonds.	28	30000	»
Août.	10	Par P. et P.	bénéfice net jusqu'à ce jour	140	54425	52
				F.	84425	52

AVOIR

1815. Mai.	2	Par Caisse	reçu le montant de sa mise de fonds	31	15000	»

AVOIR

1815. Mai.	2	Par Divers	reçu le montant de sa mise de fonds.	33	15000	»

CAISSE

DOIT

1815. Mai	2	A N S. Vinal C.te de fonds	31	15000	»
	»	A N S. Ceton C.te de fonds	33	3250	»
	8	A Effets à recevoir . . .	43	1048	»
Juin.	2	A Divers.	75	1501	»
	6	A Effets à recevoir . . .	78	9196	70
		F.		29995	70

AVOIR

1815. Mai.	5	Par Div. part.	37	3125	»
	15	*Idem*	48	4279	27
	19	Par Effets à recevoir . .	57	972	50
	24	Par Divers	63	182	55
	27	Par March. G.les	66	8000	»
Juin.	6	Par Effets à payer . . .	78	3547	87
	«	Par Dép G.les	79	4000	»
	«	Par elle-même (nouv.) .	79	5888	51
		F.		29995	70

DOIT

Juin.	6	A elle-même C.te vieux .	79	5888	51
	8	A Act. du Victor. . . .	89	27000	»
	16	A Act. du Victor. . . .	95	21000	»
	18	A Dés. à M.lle du Victor.	96	1000	»
	27	A March. G.les.	101	70000	»
Juillet.	9	A Dés. à M.lle du Victor.	111	15000	»
		F.		139888	51

AVOIR

Juin.	7	Par Arm. du Victor . .	88	16679	18
	9	Par March. G.les. . . .	89	2000	»
	11	*Idem*	90	7000	»
	13	Par Arm. du Victor. . .	92	3000	»
	17	Par Cap. Florent S C. .	96	2000	»
Juillet.	6	Par Cap. Florent S C. .	106	5566	68
	8	Par Assurances G.les . .	107	5830	»
	12	Par Act. du Victor . .	113	8403	40
	13	*Idem*.	114	6722	73
	14	*Idem*.	114	4042	03
	16	Par dép. G.les	115	4500	»
	«	Par elle-même nouveau .	115	74144	49
		F.		139888	51

DOIT CAISSE AVOIR

1815.						1815.					
Juillet.	17	A elle-même C.te vieux.	115	74144	49	Juillet.	18	Par Huiles.	117	9000	»
	22	A Fab. à Savon	119	7500	»		19	Par Matières douces . .	118	2000	»
	25	*Idem*.	119	14750	»		20	Par Matières salées . . .	118	3000	»
	29	*Idem*	121	16065	»		21	Par Divers	118	570	»
	30	*Idem*	121	53100	»		23	Par Huiles.	119	12980	»
Août.	1	*Idem*.	122	66700	»		24	Par Dép. Fab.	119	2000	»
	2	*Idem*	122	34200	»		26	Par Matières douces . .	120	16590	»
		266459. 49.					27	Par Matières salées. . .	120	3700	»
							28	Par Huiles.	121	9400	»
							31	*Idem*	122	95400	»
						Août.	3	Par Dép. Fab.	122	5500	»
								160140. »			
							10	Par elle-même C.te nouv.	134	106319	49
			F.	266459	49				F.	266459	49
Août.	10	A elle-même C.te vieux. .	134	106319	49	Août.	10	Par Bilan de sortie. . .	140	106319	49

DOIVENT MARCHANDISES GÉNÉRALES

1815.							acheté			
Mai.	3	A Div. Part. . .	+	25	demi C.es Savon.	. . . . .	de Bonnet. . .	34	3125	»
	10	A Divers. . . .	+	5	Fut. Huile . . .	du C.te de Carri.	. . . . .	45	5500	»
	20	*Idem*	+	10	Fut. *id.*	à ½ avec Giondi	. . . . .	58	10000	»
	24	*Idem*. . . .	+	50	demi C.es Savon .	. . . . .	de Viguier . .	62	6250	»
	27	*Idem*. . . .	+	20	Barriques Huile .	. . . . .	de Favre . . .	66	24000	»
Juin.	9	*Idem*	+	200	Barriques Vin. .	. . . . .	de Vincent . .	89	12000	»
	10	A Eff. à payer. .	+	60	Barriq. Fromage.	. . . . .	de Moneri . .	90	13200	»
	11	A Divers. . . .	+	400	C.es Savon recuit.	. . . . .	de Miniaut . .	90	25000	»
	28	*Idem*	+	100	Barriques Sucre .	du C.te du nav.	. . . . .	102	110000	»
			+	100	Barriques Café .	le Victor.				
								F.	209075	»

DOIVENT MARCHANDISES DE N|C. CHEZ DIVERS

1815.										
Mai.	25	A Divers . . .	+	50	demi C.es Savon .	N|C.	chez Carrel . .	64	6437	»
	28	*Idem*	+	20	Barriques Huile .	la ½	chez Carrel . .	67	12085	»
Juin.	1	*Idem*	+	50	Balles Coton . .	les ⅔	chez Carrel . .	74	28210	»
							46732. »			
								F.	46732	»

AVOIR.

1815 Mai.	4	Par Jacob S|C. .	+	25	demi C.es Savon. .	. . . . .	expéd. à Jacob.	36	3125	»
	9	Par div. Part.. .	+	5	Fut. Huile . . .	du C.te de Carri.	vendu à Roman	44	5500	»
	18	*Idem*	+	10	Fut. Huile . . .	a ½ avec Girondi	vendu à Traner	55	10000	»
	25	Par March. N|C.	+	50	demi C.es Savon.	. . . . .	expéd. à Carrel.	64	6250	»
	28	Par Divers . . .	+	20	Barriques Huile .	. . . . .	expéd. à Cariel.	67	24000	»
Juin.	12	Par Arm. du Vict.	+	200	Barriques Vin. .	. . . . .	chargé sur le Nav. le Victor.	91	50200	»
			+	60	Barriq. Fromage.					
			+	400	C.es Savon recuit.					
	27	Par Divers . . .	+	100	Barriques Sucre..	du Navire le Victor..	vendu à Roche.	101	110000	»
			+	100	Barriques Café. .					
								F.	209075	»

AVOIR

1815. Mai.	26	Par Carel N C. .	+	50	demi C.es Savon . .	N|C.	chez Carrel . .	65	6500	»
	30	Par Carel N C. .	+	20	Barriques Huile..	la ½.	*Idem*	68	12500	»
Juin.	3	Par Carel N|C. .	+	50	Balles Coton. . .	les ⅔	*Idem*	76	27640	»
							46640. »			
Août.	10	Par P. et P. . .	.	. .	Pour Perte sur ce Compte			136	92	»
								F.	46732	»

DOIVENT — EFFETS A RECEVOIR

1815. Mai.	2	A N|S. Ceton	1	7000	»	au 10 mai.	de Jean.	pris de Ceton.	33	7000	»
	7	A Divers.	2	6000	»	au 30 juin.	de Niel.	de Vergni.	41	6000	»
	11	A Divers Part.	3	5500	»	fin mai.	de Roman.	p.r Huile.	46	5500	»
	19	A Divers.	4 5	6000 5000	» »	au 15 juin.	de Josse.	de Traner.	57	11000	»
	23	A eux-mêmes.	6	2196	70	fin mai.	de Lantara.	p.r Négociation.	60	2196	70
	24	A Divers.	7	2000	»	au 15 juin.	de Panon.	de Viguier.	62	2000	»
	29	A Carel S.C.	8 9 10	4000 3000 2500	» » »	fin mai. *idem.* au 6 juin.	sur André. sur Maurin. sur Lezard.	R.e de Carel.	68	9500	»
	31	A Cotons.	11	25200	»	au 15 dit.	de Mezan.	p.r Coton.	73	25200	»
Juin.	2	A Divers.	12 13	10000 8000	» »	au 15 dit..	sur Gas.	de Hilaire.	75	18000	»
	5	A Carel N.C.	14 15 16 17 18	7000 3000 6000 8000 5000	» » » » »	du 1.er juin à 60 jours.	sur Pesant.	R.e de Carel.	77	29000	»
	26	A Bontems N|C. . .	19	5066	68	au 31 déc.	sur Pagés.	R.e de Bontems.	100	5066	68
	27	A March. G.les . . .	20 21	20000 20000	» »	fin septemb. fin octobre.	de Roche.	p.r Sucre et Café. 160463. 38.	101	40000	»
									F.	160463	38
Août.	10	A eux-mêmes C.te vieux.		20000 5066	» 68	fin octobre. fin décemb.	de Roche. sur Pagés.	en porte-feuille.	129	25066	68

AVOIR

1815.									remis			
Mai.	8	Par divers.	1	7000	»	au 10 mai.	de Jean.	à Vergni.	43	7000	»
	23	*Idem*.	3	5500	»	fin dit.	de Roman.	à Lantara.	60	5500	»
	27	Par March. G.les . .	2	6000	»	fin juin.	de Niel.	à Favre.	66	6000	»
	31	Par Cotons.	4	6000	»	au 15 dit.	de Josse.	à Romain.	72	38200	»
			5	5000	»						
			7	2000	»	*Idem*.	de Panon.				
			11	25200	»	*Idem*.	de Mezan.				
Juin.	2	Par divers.	10	2500	»	au 6 juin.	sur Lezard.	à Hilaire.	75	2500	»
	6	Par Caisse	9	3000	»	fin mai.	sur Maurin.	encaissé.	78	9196	70
			8	4000	»	*Idem*.	sur André.				
			6	2196	70	*Idem*.	de Lantara.				
	9	Par March. G.les . .	12	10000	»	au 15 juin.	sur Gas.	à Vincent.	89	10000	»
	11	*Idem*	13	8000	»	*Idem*.	sur Gas.	à Miniau.	90	8000	»
Juillet.	12	Par Act. du Victor. .	20	20000	»	fin septemb.	de Roche.	à Badin.	113	20000	»
	13	*Idem*	15	3000	»	fin juillet.	sur Pezant.	à Cassart.	114	16000	»
			16	6000	»						
			14	7000	»						
	14	*Idem*.	17	8000	»	*Idem*.	sur Pezant.	à Bellin.	114	13000	»
			18	5000	»						
								135396. 70.			
Août.	10	Par eux-mêmes C.te nouveau.	21	20000	»	fin octobre.	de Roche.	à nouveau.	129	25066	68
			19	5066	68	fin décemb.	sur Pagés.				
									F.	160463	38

Août.	10	Par Bilan de sortie.	porté au Grand Livre B.	140	25066	68

DOIVENT PAPIERS SUR L'ÉTRANGER

1815. Mai.	2	A N S. Ceton.	1	1000	»	»	du 2 mai à 30 jours.	Gênes.	Pris de Ceton.	33	4750	»
	12	A Div. part.	2	900	»	»	du 12 dit à 30 jours.	Gênes.	de Vergni.	47	4279	27
	21	*Idem.*	3	4000	»	»	du 21 dit à 30 jours.	Gênes.	de Lantara.	59	3303	30
									12332. 57.			
Août.	10	A P. et P.	.	.	.	.	Bénéfice sur ce Compte.			129	12	50
											F. 12345	07

DOIVENT PAPIERS SUR FRANCE

1815. Mai.	6	A Jacob S C.	1	3320	97		du 4 mai à 60 jours.	Paris.	T.e sur Jacob.	39	3282	26
Juin.	4	A Carrel S C.	2	5320	82		du 4 juin à 60 jours.	Paris.	T.e sur Carel.	76	18109	40
			3	6000			du 4 juin à 90 jours.		21391. 66.			
			4	7000								
Août.	10	A P. et P.	.	.	.		Bénéfice sur ce Compte.			130	160	11
											F. 21551	77

Août.	10	A eux-mêmes	6000	»	du 4 juin à 50 jours.	Paris.	en Porte-feuille.	130	12935	»
		C.te vieux.	7000	»						

AVOIR

1815. Mai.	13	Par Carri S/C.	2	900	»	»	du 12 mai à 30 jours. .	Gênes. .	Remis à Carri.	47	4279	27
	22	P. Girondi S/C.	3	4000	»	»	du 21 dit à 30 jours. .	Gênes. .	R.e à Girondi. .	59	3303	30
	24	Par Divers . .	1	1000	»	»	du 1 dit à 30 jours. .	Gênes. .	à Viguier. .	62	4762	50
									12345. 07.			
											F. 12345	07

AVOIR

1815. Mai.	24	Par Divers . . .	1	3320	97		du 4 mai à 60 jours. .	Paris. .	à Viguier. . .	63	3295	95
Juin.	7	Par Arm. du Vict.	2	5320	82		du 4 juin à 60 jours. .	Paris. .	à Vincent. . .	88	5320	82
									8616. 77.			
Août.	10	Par eux-mêmes C.te nouv.	3	6000	»		*id. id.* à 90 jours. .	Paris. .	à nouveau. . .	130	12935	»
			4	7000	»							
											F. 21551	77

Août.	10	Par Bilan de sortie . . . . . porté au Grand Livre B.	140	12935	»

DOIVENT DIVERS PARTICULIERS

1815. Mai.	5	A Caisse	1	Bonnet. .	Payé le montant de 25 demi C.es Savon . .	37	3125	»
	8	A Eff. à recevoir. .	2	Vergny. .	Payé le montant de la note du 7 courant. .	43	5952	»
	9	A March. G.les. . .	3	Roman. .	Pour 5 fut. Huile	44	5500	»
	15	A Caisse	4	Vergny. .	Payé le montant de la note du 12 courant.	48	4279	27
	18	A March. G.les . .	5	Traner. .	Pour 10 fut. Huile.	55	10000	»
	23	A Eff. à recevoir. .	6	Lantara. .	Payé le montant de la note du 21 courant.	60	3303	30
							F. 32159	57

DOIVENT Actionnaires du Navire le VICTOR

1815. Juin.	15	A Arm. du Victor.	1	Badin . .	Pour 5 Actions à 4000 l'une . . . 20000	94	48000	»
			2	Cassard. .	Pour 4 *Idem*. 16000			
			3	Bellin . .	Pour 3 *Idem*. 12000			
Juillet.	12	A Divers.	1	Badin . .	Remis pour solde	113	28403	40
	13	*Id.*	2	Cassard. .	*Idem*.	113	22722	73
	14	*Id.*	3	Bellin . .	*Idem*.	114	17042	03
							F. 68168	16

AVOIR

1815. Mai.	3	Par March. G.les. .	1	Bonnet. .	Pour 25 demi caisses Savon.	34	3125	»
	7	Par Eff. à recevoir	2	Vergny. .	Pour un Effet sur Place	41	5952	»
	11	*Idem*	3	Roman. .	Reçu le montant de 5 fut. Huile.	46	5500	»
	12	Par Pap. Étrangers.	4	Vergny. .	Pour un Effet sur Gênes	47	4279	27
	19	Par Eff. à recevoir.	5	Traner. .	Reçu le montant de 10 fut. Huile	57	10000	»
	21	Par Pap. Étrangers.	6	Lantara. .	Pour un Effet sur Gênes	59	3303	30
							F. 32159	57

AVOIR

1815.								
Juin.	8	Par Caisse	1	Badin . .	Reçu à compte de ses Actions.	89	12000	»
			2	Cassard. .	*Idem*.		9000	»
			3	Bellin . .	*Idem*.		6000	»
	16	*Idem*.	1	Badin . .	Reçu pour solde.	95	8000	»
			2	Cassard. .	*Idem*		7000	»
			3	Bellin . .	*Idem*		6000	»
							F. 48000	»

Juillet.	11	Par Dés. à Marseille.	1	Badin . .	net produit de 5 Actions	112	28403	40
			2	Cassard. .	*Idem* de 4 Actions		22722	73
			3	Bellin . .	*Idem* de 3 Actions		17042	03
							F. 68168	16

DOIT JACOB de Paris S|C.

1815. Mai.	4	A Divers	Notre envoi de 25 demi caisses Savon.	35	3282	26

DOIT CARRI du Port Maurice S|C.

1815 Mai.	13	A Pap. Etrangers	Notre Remise de P. 900 sur Gênes, à 95 s..	47	4279	27
Août.	10	A Bilan de sortie.	Solde porté au Grand Livre B.	141	155	05
				F.	4434	32

DOIT GIRONDI de Gênes S|C.

1815. Mai.	22	A Pap. Étrangers.	Notre Remise sur Gênes L. F. B. 4000 à 95	59	3303	30
Août.	10	A Bilan de sortie.	Solde porté au Grand Livre B.	141	846	70
				F.	4150	»

DOIT CAREL de Paris S|C.

1815. Mai.	28	A Divers.	la demi de notre envoi de 20 barriques Huile	67	12085	»
Juin.	1	*Idem*	le tiers *idem* de 50 balles Coton	73	14105	»
			26190. »			
Août.	10	A Bilan de sortie.	solde porté au Grand Livre B.	141	1419	40
				F.	27609	40

AVOIR

1815. Mai.	6	Par pap. France.	N/T. sur lui de F. 3320. 97, du 4 mai, à 60 jours à 1 p.te et frais	39	3282	26

AVOIR

1815. Mai.	6	Par March. G.les.	Net produit de 5 fut. Huile par Cap. Bardino	46	4434	32

AVOIR

1815. Mai.	20	Par March. G.les.	La demi du net produit de 10 fut. Huile, par Cap. Regy.	58	4150	»

AVOIR

1815.						
Mai.	29	Par Eff. à recevoir.	Remises sur Marseille. . . . . 4000. ». 3000. ». 2500. ».	68	9500	»
Juin.	4	Par pap. France.	Nos Traites sur lui de F. 18320. 82., du 4 juin, à 60 jours, à 1 p.te et frais . . . . . 27609. 40.	76	18109	40
					F. 27609	40

DOIVENT DÉPENSES GÉNÉRALES AVOIR

1815. Juin.	6	A Caisse.	79	4000	»	1815. Mai.	4	Par Jacob S C.	36	92	91
							10	Par March. G.des.	46	955	68
							20	*Idem*.	58	1700	»
							25	Par March. de N C. . . .	64	187	»
							28	Par Divers.	67	170	»
						Juin.	1	Par Divers	74	315	»
		Porté ci-contre. . . .	F.	4000	»			Porté ci-contre. . . .	F.	3420	59

DOIVENT PROVISIONS AVOIR

1815. Août.	10	A P. et P.	134	3835	83	1815. Mai.	4	Par Jacob S C.	36	64	35
							10	Par March. G.les	46	110	»
						Juin.	12	Par Arm. du Victor. . .	91	1461	48
							28	Par March. G.les	102	2200	»
								3835. 83.			
									F.	3835	83

DOIVENT INTÉRÊTS GÉNÉRAUX AVOIR

1815. Août.	10	A P. et P.	135	221	»	1815. Mai.	7	Par Effets à recevoir. . .	41	48	»
							19	*Idem*.	57	27	50
							24	Par Divers	63	9	»
							31	Par Cotons	72	95	50
						Juin.	2	Par Divers	75	41	»
								221. ».			
									F.	221	»

DOIVENT DÉPENSES GÉNÉRALES AVOIR

1815.		Transport du Débit ci-contre. .			4000	»	1815.		Transport du Crédit ci-contre.		3420	59
Juillet.	16	A Caisse		115	4500	»	Juin.	12	Par Arm. du Victor . . .	91	873	72
		8509. ».						28	Par March. G.les.	102	3366	66
Août.	10	A elles-mêmes C.te nouv. .		131	500	»			7660. 97.			
							Août.	10	Par P. et P.	132	1339	03
			F.		9000	»				F.	9000	»
Août.	10	A Bilan de sortie		141	500	»			Par elles-mêmes C.te vieux. .	131	500	»

AVOIR PROVISIONS AVOIR

DOIVENT INTERÊTS GENERAUX AVOIR

DOIT GIRONDI de Gênes N|C.

1815. Mai.	17	A Eff. à payer.	4250	»	»	sa Traite sur nous fin mai	54	3547	87

DOIT CAREL de Paris N|C.

1815. Mai.	26	A March. de N	C.. . . .	6500	»	net produit de 50 demi caisses Savon . .	65	6500	»
	30	*Idem*.	12500	»	*Idem* de 20 barriques Huile . . .	68	12500	»
Juin.	3	*Idem*.	27640	»	nos $\frac{2}{3}$ du N. P. de 50 balles Coton . . .	76	27640	»
					46640. ».			
Août.	10	A P. et P.	. . .	.	différence sur le Change.	137	290	»
			F. 46640	»			F. 46930	»

DOIT BONTEMS de St.-Pierre Martinique N|C.

1815. Juin.	19	A Dés. aux Isles. . . .	33333	6	6	N. P. de 200 barriques Vin rouge . . .	97	20000	»
	20	*Idem*.	22222	5	»	N. P. de 60 barriques Fromage	98	13333	34
	21	*Idem*.	35555	11	»	N. P. de 400 caisses Savon	98	21333	34
	24	Au Capit. Florent N|C..	6666	13	»	p.r autant reçu du Capit. Florent . . .	99	4000	»
			L. 97777	15	6			F. 58666	68

AVOIR

1815.										
Mai.	16	Par intér. à March. . .	4250	»	»	la demi de son envoi de 10 fut. Huile par Capitaine Regi.	49	3529	34
Août.	10	Par P. et P.	. . .	.	.	différence sur le Change	136	18	53
							F.	3547	87

AVOIR

1815.										
Juin.	5	Par Eff. à recevoir . . .	28710	»		Remises sur Marseille	77	29000	»
Août.	10	Par Bilau de sortie . .	17930	»		solde porté au Grand Livre B..	140	17930	»
			F. 46640	»			F.	46930	»

AVOIR

1815.										
Juin.	22	Par Dés. aux Isles . . .	53333	6	»	coût et frais de 100 barriques Sucre. . .	98	32000	»
	23	*Idem*.	33333	6	6	*Idem* de 100 barriques Café . . .	99	20000	»
	25	Par Cap. Florent N C..	2666	13	»	p.r autant compté au Capit. Florent. . .	100	1600	»
	26	Par Eff. à recevoir . . .	8444	10	»	remise sur Marseille pour solde	100	5066	68
			L. 97777	15	6		F.	58666	68

DOIVENT INTERÊTS A DIVERSES MARCHANDISES

1815.										
Mai.	16	A Girondi N|C..	10	fut. Huile	la $\frac{1}{2}$	en participation avec Girondi	49	3529	34
Août.	10	A P. et P. . . .		pour bénéfice sur ce Compte.			135	620	66
								F. 4150	»

DOIVENT COTONS DE NOTRE COMPTE

1815.								
Mai.	31	A Divers. . . .	pour le coût de 100 balles Cotons	72	80000	»
Août.	10	A P. et P. . . .	pour bénéfice sur ce Compte	138	4160	»
					F. 84160	»

DOIT ARMEMENT DU NAVIRE LE VICTOR

1815.							
Juin.	7	A Divers	pour le coût du Navire.	88	22000	»
	12	*Idem*.	*idem* de diverses Marchandises	91	52535	20
	13	A Caisse	*idem* de divers objets à l'usage du Navire	92	3000	»
	14	A Assurances . .	pour l'assurance d'entrée à la Martinique	93	2655	»
					F. 80190	20

AVOIR

1815. Mai.	20	Par March. G.les .	10	fut. Huile	la $\frac{1}{2}$	en participation avec Girondi.	58	4150	»

AVOIR

1815. Mai.	31	Par Eff. à recevoir.	pour vente à Mezan de 30 balles Coton	73	25200	»
Juin.	1	Par divers. . . .	expédié a Carel de Paris 50 balles *id.*	74	42000	»
	2	*Idem*	vendu à Hilaire 20 balles *id.*	75	16960	»
			84160. ».			
				F.	84160	»

AVOIR

1815. Juin.	15	Par divers. . . .	pour le montant de 20 Actions, à 4000 fr. l'une . . .	94	80190	20

DOIVENT EFFETS A PAYER

1815. Juin.	6	A Caisse	1	3547	87	au 31 mai. . .	Traite de Girondi . . .	78	3547	87
			2	6000	»	fin Août. . . .	B.ts ordre Favre			
			3	4000	»					
Août.	10	A eux-mêmes C.te nouv.	4	12000	»	*id.*	B.ts ordre Romain . . .	138	74904	50
			5	29704	50					
			6	13200	»	*id.*.	B.t ordre Moneri . . .			
			7	10000	»	*id.*.	B.t ordre Miniau . . .			
								F.	78452	37
Août.	10	A Bilan de sortie. .	.	. .	.	solde porté au Grand Livre B.		141	74904	50

DOIVENT ASSURANCES GÉNÉRALES

1815. Juillet.	8	A Caisse	75000	»	d'entrée à la Martinique. .	à 3 p. °/o	Cap. Florent.	107	5830	»
			100000	»	de sortie de la Martinique .	à 3 ½ . .				
Août.	10	A P. et P. . . .	. . .	.	pour bénéfice sur ce Compte.	. . .	. . . . .	139	875	»
								F	6705	»

AVOIR

1815. Mai.	17	Par Girondi NIC. . .	1	3547	87	fin mai	Traite de Girondi . . .	54	3547	87
	27	Par March. G.les. . .	2	6000	»	fin août	B.ts ordre Favre	66	10000	»
			3	4000	»					
	31	Par Cotons	4	12000	»	*id.*	B.ts ordre Romain . . .	72	41704	50
			5	29704	50					
Juin.	10	Par March. G.les. . .	6	13200	»	*id.*	B.t ordre Moneri . . .	90	13200	»
	11	*Idem*.	7	10000	»	*id.*	B.t ordre Miniau. . . .	90	10000	»
							78452. 37.			
									F. 78452	37

Août.	10	Par eux-mêmes C.te vieux	6000	»	fin Août . . .	B.ts ordre Favre	138	74904	50
			4000	»					
			12000	»	*id.*	B.ts ordre Romain . . .			
			29704	50					
			13200	»	*id.*.	B.t ordre Moneri. . . .			
			10000	»	*id.*	B.t ordre Miniau. . . .			

AVOIR

1815. Juin.	14	Par Arm. le Vict..	75000	»	d'entrée à la Martinique.	à 3 p. °/o	Cap. Florent.	93	2655	»
Juillet.	7	Par Dés. à M.lle. .	100000	»	de sortie de la M.que à M.lle	à 3 ½ . . .	Cap. Florent.	107	4050	»
							6705. ».			
									F. 6705	»

DOIT INTERÊT AU NAVIRE LE VICTOR

1815.						
Juin.	15	A Arm. du Victor	pour notre intérêt au dit Navire	94	32190	20
Juillet.	15	A P. et P.	bénéfice sur ce Compte	114	13524	98
					F. 45715	18

DOIT LE CAPITAINE FLORENT S|C.

1815.						
Juin.	17	A Caisse.	remis comptant	96	2000	»
Juillet.	4	A Dés. à Marseille	nolis exigé à Marseille	105	4500	»
	6	A Caisse.	remis comptant pour solde	106	5566	68
					F. 12066	68

DOIT DESARMEMENT A MARSEILLE du Navire

1815.						
Juillet.	2	Au Capit. Florent S|C. . . .	Frais divers faits par Cap. Florent	105	600	»
	3	*Idem*	Salaires payés aux Equipages	105	3000	»
	5	*Idem*	Honoraires du Capitaine et gratification. . .	106	5400	»
	7	A Assurances	pour Assurances de retour	107	4050	»
	11	A Divers	net produit du Dés. porté au créd. des intéressés	112	113883	34
					F. 126933	34

AVOIR.

1815. Juillet.	11	Par Dés. à Marseille. . . .	net produit de notre int. aux March. de retour.	112	45715	18

AVOIR

1815. Juillet.	1	Par lui-même S.C. de gestion.	solde de N.C. en L. 5111. 3.	104	3066	68
	2	Par Dés. à Marseille	Pour divers frais suivant son Compte . . .	105	600	»
	3	*Idem*	salaires payés à Marseille aux équipages. .	105	3000	»
	5	*Idem*	pour honoraires et gratification	106	5400	»
				F.	12066	68

le Victor AVOIR

1815. Juin.	18	Par Caisse.	reçu de deux Passagers pour leur passage aux Isles.	96	1000	»
	28	Par March. G.les. . . .	net produit de Sucre et Café.	102	104433	34
Juillet.	4	Par Capit. Florent S.C. .	Nolis exigé à Marseille.	105	4500	»
	9	Par Caisse	pour vente du Navire.	111	15000	»
	10	Par Dés. aux Isles . . .	solde du C.te de Dés. aux Isles en L. 3233. 7. .	111	2000	»
				F.	126933	34

DOIT DESARMEMENT ET ARMEMENT aux Isles

1815.											
Juin.	22	A Bontems N|C.	53333	6	»	coût de 100 barriques Sucre. . . .	98	32000	»
	23	*Idem*.	33333	6	6	coût de 100 barriques Café. . . .	99	20000	»
	30	Au Cap. Florent C.e de gestion.	7777	16	»	pour divers frais aux Isles. . . .	103	4666	68
Juillet.	10	A Dés. à Marseille.	3333	7	»	solde porté au Dés. à Marseille .	111	2000	»
			L. 97777	15	6			F. 58666	68

DOIT LE CAPITAINE FLORENT

1815.									
Juin.	25	A Bontems N|C.	2666	13	»	pour autant reçu de Bontems . .	100	1600	»
	29	A Dés. aux Isles	6666	13	»	nolis exigé aux Isles.	103	4000	»
Juillet.	1	A lui-même S|C.	5111	3	»	solde porté au Crédit de S|C. . .	104	3066	68
			L. 14444	9	»			F. 8666	68

DOIVENT HUILES DIVERSES

1815.						acheté			
Juillet.	18	A Caisse	100	Huile de rivière. . . .	à 90 fl.	de Lazare. .	117	9000	»
	23	*Id.*	140	Huiles diverses	. . .	de Naud. . .	119	12980	»
	28	*Id.*	100	Huile de Tunis	à 94 .	de Rey. . .	121	9400	»
	31	*Id.*	1060	Huile de rivière . . .	à 90 .	de Tiran. .	122	95400	»
			M.les 1400					F. 126780	»

du Navire le Victor : AVOIR

1815. Juin.	19	Par Bontems N C	33333	6	6	net produit de 200 barriques vin. .	97	20000	»
	20	*Idem*.	22222	5	»	*idem* de 60 barriques fromage.	98	13333	34
	21	*Idem*.	35555	11	»	*idem* de 400 caisses savon . .	98	21333	34
	29	Par Cap. Florent C.e de gestion.	6666	13	»	nolis exigé aux Isles par Cap. Florent	103	4000	»
		L.	97777	15	6		F.	58666	68

son Compte de gestion AVOIR

1815. Juin.	24	Par Bontems N C.	6666	13	»	remis à Bontems	99	4000	»
	30	Par Dés. aux Isles.	7777	16	»	p.r divers frais aux Isles suiv. ses C.tes	103	4666	68
		L.	14444	9	»		F.	8666	68

AVOIR

1815. Août.	4	Par Fab. à Savon .	1400	»		Huiles employées dans notre fabrication . . .	123	126780	»

DOIVENT PROFITS ET PERTES

1815. Août.	10	A Dép. G.les	solde du Compte de Dépenses générales	132	1339	03
		A March. de N C.	perte sur March. expédiées à Divers pour N C.	136	92	»
		A Girondi N C.	différence sur le change de N C. chez Girondi	136	18	53
		A Fonds Capital	bénéfice net porté en augmentation de Fonds Capital	140	54425	52
					F. 55875	08

DOIT CHAUX

1815. Juillet	21	A Caisse	pour achat de 100 charges Chaux	118	300	»

DOIT CHARBON

1815. Juillet.	21	A Caisse	pour achat de 90 quintaux Charbon	118	270	»

DOIVENT DEPENSES DE FABRIQUE

1815. Juillet.	24	A Caisse	loyer d'une année de notre Fabrique	119	2000	»
Août.	3	*Idem*	pour divers frais jusqu'à ce jour	122	5500	»
					F. 7500	»

AVOIR

1815. Juillet.	15	Par intér. au Victor .	bénéfice sur notre intérêt au Navire le Victor . .	114	13524	98
Aout.	5	Par Fabrique à Savon.	bénéfice net dans notre fabrication de Savon. . . .	125	32175	»
			45699. 98.			
	10	Par pap. Etranger. . .	*idem* sur le Compte de papiers sur l'Etranger.	129	12	50
	»	Par pap. France . . .	*idem* *idem* de papiers sur France . .	130	160	11
	»	Par provisions	solde du Compte de Provisions.	134	3835	83
	»	Par intér. généraux. .	*idem* d'intérêts généraux	135	221	»
	»	Par int. à div March.	bénéfice sur notre intérêt a diverses Marchandises.	138	620	66
	»	Par Carrel N|C. . . .	différence sur le change de N|C. chez Carrel . . .	137	290	»
	»	Par Coton N|C. . . .	bénéfice sur le Compte de Coton.	138	4160	»
	»	Par Assurances. . . .	bénéfice sur le Compte d'Assurances.	139	875	»
				F.	55875	08

AVOIR

1815. Août.	5	Par Fabrique à Savon.	pour 100 ch. Chaux employées dans notre fabrication.	124	300	»

AVOIR

1815. Août.	5	Par Fabrique à Savon.	pour 90 q.x Charbon employés dans notre fabrication. .	125	270	»

AVOIR

1815. Août.	5	Par Fabrique à Savon.	solde porté au débit de la Fabrique..	125	7500	»

DOIVENT MATIÈRES DOUCES

1815. Juillet.	19	A Caisse.	10000	»	Cendres de Sicile . . .	à 20 fr.	de Pierson .	118	2000	»
	26	*Idem*.	81000	»	Matières diverses . . .	div. prix.	de Paul. . .	120	16590	»
			₰ 91000	»					F. 18590	»

DOIVENT MATIÈRES SALÉES

1815. Juillet.	20	A Caisse	30000	»	Bourdes d'Alicant. . .	à 10 fr.	de Fery.. .	118	3000	»
	27	*Idem*.	30000	»	Matières diverses . . .	div. prix.	de Perret. .	120	3700	»
			₰ 60000	»					F. 6700	»

DOIT FABRIQUE A SAVON

1815. Août.	4	A Huiles.	pour M.les 1400 Huiles employées dans notre fabrication.	123	126780 »
	5	A Matières douces.	pour ₰ 91000 Matières douces *idem*.	124	18590 »
	»	A Matières salées. .	pour ₰ 60000 Matières salées *idem*.	124	6700 »
	»	A Divers.	pour Chaux et Charbon *idem*.	24	570 »
	»	A Dép. Fabrique .	solde du Compte de Dépenses.	125	7500 »
	»	A P. et P.	bénéfice sur ce Compte.	125	32175 »
				F.	192315 »

AVOIR

1815. Août.	5	Par Fab. à Savon..	91000	»	Matières employées dans notre fabrication. . .	124	18590	»

AVOIR

1815. Août.	5	Par Fab. à Savon .	60000	»	Matières employées dans notre fabrication . .	124	6700	»

AVOIR

1815. Juillet.	22	Par Caisse	12500	»	Savon pâle.	à 60 fr.	à Abert.. .	119	7500	»
	25	*Id.*.	25000	»	*id.*	à 59	à Piot. . .	119	14750	»
	29	*Id.*.	27000	»	*id.*	à 59. 50	à Martin. .	121	16065	»
	30	*Id.*.	90000	»	*id.*	à 59	à Paul. . .	121	53100	»
Août.	1	*Id.*.	115000	»	*id.*	à 58	à Barras. .	122	66700	»
	2	*Id.*.	60000	»	*id.*	à 57	à Tiran.. .	122	34200	»
			F. 329500	»					F. 192315	»

DOIT BILAN DE SORTIE du Grand

1815. Août.	10	A Eff. à recevoir . . .	solde porté au Grand Livre B.	140	25066	68
		A Pap. sur France . . .	*idem* *idem*	140	12935	»
		A Caisse.	*idem* *idem*	140	106319	49
		A Carrel N|C..	*idem* *idem*	140	17930	»
					F. 162251	17

Livre A. AVOIR

1815. Août.	10	Par fonds capital. . . .	solde porté au Grand Livre B..	141	84425	52
		Par Dép. G.les	*idem* *idem*	141	500	»
		Par Carri S C..	*idem* *idem*	141	155	05
		Par Girondi S C.. . . .	*idem* *idem*	141	846	70
		Par Carrel S C.	*idem* *idem*	141	1419	40
		Par Effets à payer.. . .	*idem* *idem*.	141	74904	50
				F.	162251	17

GRAND LIVRE

B.

DOIT BILAN D'ENTRÉE au Grand

1815. Sept.	1	A Fonds Capital	solde du Grand Livre A.	144	84425	52
		A Dép. G.les.	*idem* *idem*	144	500	»
		A Carri S|C.	*idem* *idem*	144	155	05
		A Girondi S|C.	*idem* *idem*	144	846	70
		A Carrel S|C.	*idem* *idem*	144	1419	40
		A Effets à payer.	*idem* *idem*	144	74904	50
					F. 162251	17

DOIT FONDS CAPITAL

1815. Déc.	31	A P. et P.	perte jusqu'à ce jour..	222	2361	11
		A Divers	p.r notre Mise de Fonds portée au Crédit de nos C.tes	222	30000	»
		A Divers	bénéfice net jusqu'à ce jour.	222	52064	41
					F. 84425	52

DOIT CARRI du Port Maurice S|C.

1815. Sept.	29	A Girondi S|C.	notre remise le 29 septembre sur Gênes, de L. F. B.o 187. 14. 2. à 95 s.	159	155	05

Livre B. AVOIR

1815. Sept.	1	Par Eff. à recevoir . . .	solde du Grand Livre A.	145	25066	08
		Par Pap. France	*idem* *idem*	145	12935	»
		Par Caisse.	*idem* *idem*	145	106319	49
		Par Carrel N.C.	*idem* *idem*	145	17930	»
				F.	162251	17

AVOIR

1815. Sept.	1	Par Bilan d'entrée. . .	solde au Grand Livre A.	144	84425	52

AVOIR

1815. Sept.	1	Par Bilan d'entrée . . .	solde au Grand Livre A.	144	155	05

DOIVENT DÉPENSES GÉNÉRALES AVOIR

1815. Sept.	30	A Caisse	160	650	»
	4	A Girondi N|C.	166	39	16
	6	A Carrel N|C.	169	131	11
		Porté ci-contre.	F.	820	27

1815. Sept.	1	Par Bilan d'entrée	144	500	»
	17	Par Carel S|C.	152	40	73
	21	Par Girondi S|C.	154	38	60
Oct.	25	Par Erard C.te à $\frac{1}{2}$	180	60	36
	31	Par Sergy C.te à $\frac{1}{2}$	186	38	35
		Porté ci-contre.	F.	678	04

DOIVENT INTÉRÊTS GÉNÉRAUX AVOIR

1815. Sept.	17	A Carrel S|C.	152	10	80
Déc.	4	A Eff. à recevoir	204	48	90
	31	A P. et P.	219	504	66
			F.	564	36

1815. Sept.	21	Par Girondi S|C.	154	9	24
Octob.	4	Par Girondi N|C.	166	14	90
	6	Par Carel N|C.	169	217	33
	25	Par Erard C.te à $\frac{1}{2}$	180	41	90
	31	Par Sergy C.te à $\frac{1}{2}$	186	9	58
Déc.	6	Par Mailli C.te à $\frac{1}{3}$	209	3	57
	»	Par Darson C.te à $\frac{1}{3}$	212	267	84
			F.	564	36

DOIVENT PROVISIONS AVOIR

1815. Déc.	31	A P. et P.	221	213	42

1815. Sept.	17	Par Carel S|C.	152	123	42
	21	Par Girondi S|C.	154	90	»
			F.	213	42

DOIVENT DÉPENSES GÉNÉRALES AVOIR

1815.		Transport du Débit . . .	. .	820	27	1815.		Transport du Crédit . . .	. .	678	04
Déc.	31	A Caisse	219	595	»	Déc.	6	Par Mailli C.te à $\frac{1}{3}$	209	16	57
	»	A Thomas	219	900	»		»	Par Darson C.te à $\frac{1}{3}$. . . .	212	49	81
	»	A N.S. Vinal G.te C.t. . .	220	2000	»		31	Par P. et P..	221	3570	85
				L. 4315	27					F. 4315	27

DOIVENT INTÉRÊTS GÉNÉRAUX AVOIR

AVOIR PROVISIONS AVOIR

DOIT GIRONDI de Gênes S|C.

1815. Sept.	8	A pap. étr. . . .	R.e le 8 sept. de P. 2000 sur Gênes, à 95 s. . .	19 sept.	149	9500	»
	11	A pap. France. .	R.e le 11 sept. sur Paris de F. 7000 à $\frac{5}{8}$	11 dit.	150	6956	25
	13	A Eff. à payer . .	sa Traite sur nous du 8 septembre	30 dit.	150	2500	»
	18	A pap. étr. . . .	R.e le 18 sept. sur Gênes, de P. 1000 à 95 $\frac{1}{2}$. .	18 dit.	153	4775	»
	20	A Caisse.	payé pour S.C. à Alexis.	20 dit.	154	3000	»
	21	A Divers.	solde des intérêts et autres frais	. . . .	154	137	84
						F. 26869	09
Sept.	21	A lui-même C.te vieux.	solde du précédent Compte.	30 Sept.	154	10157	39

DOIT CAREL de Paris S|C.

1815. Sept.	5	A Pap. étr. . . .	R.e le 5 sept. sur Paris, de F. 12000, à 2 p. °|o p.te.	5 sept.	148	11760	»
	6	A Eff. à payer . .	sa Traite sur nous du 2 sept. à 30 jours	2 oct.	149	4000	»
	10	A Pap. France . .	R.e le 10 sept. sur Paris, F. 6000, à $\frac{1}{2}$ p. °|o p.te.	10 sept.	150	5970	»
	16	*Idem*	R.e le 16 sept. sur Paris, F. 3000, à 1 $\frac{1}{2}$ p. °|o p.te.	16 dit.	152	2955	»
	17	A Divers.	N.e Provision de Banque et Courtages	. . . .	152	164	15
						F. 24849	15
Sept.	17	A lui-meme C.te vieux.	solde du précédent Compte.	30 sept.	153	3368	95

AVOIR.

1815. Sept.	1	Par Bilan d'entrée.	solde au Grand Livre A.	31 août.	144	846	70
	9	Par pap. France .	sa remise sur Paris de F. 9000, à 1 ¼ p. °/₀ p.te .	11 sept.	149	8865	»
	12	Par Eff. à recevoir.	*idem* sur Marseille	15 dit.	150	5000	»
	19	*Idem*	*idem idem*	30 dit.	153	2000	»
	21	Par lui-même C.te nouveau. . . .	solde Débiteur à nouveau	30 dit.	154	10157	39
						F. 26869	09
Sept.	27	Par Eff. à recevoir.	sa remise sur Marseille au 30 septembre	. . . .	159	10157	39

AVOIR

1815. Sept.	1	Par Bilan d'entrée.	solde au Grand Livre A.	31 août.	144	1419	40
	2	Par pap. étrang. .	sa Remise sur Livourne P. 3000 à 102 s. . . .	4 sept.	147	15300	»
	14	*Idem*. . . .	*idem*. sur Gênes de P.res 1000 à 95 s. . . .	15 sept.	151	4750	»
	17	Par intér. génér. .	solde des Intérêts.	. . . .	152	10	80
	»	Par lui-même C.te nouveau.	solde Débiteur à nouveau.	30 sept.	153	3368	95
						F. 24849	15
Sept.	22	Par lui-même N C.	solde porté au Débit de N C.	30 sept.	155	3368	95

DOIVENT EFFETS A PAYER

1815.										
			1	6000	»	fin Août	B.[ts] ordre Favre			
			2	4000	»					
Sept.	1	A Caisse	3	13200	»	*id.*	B.[t] ordre Moneri. . . .	146	74904	50
			4	12000	»	*id.*	B.[ts] ordre Romain . . .			
			5	29704	50					
			6	10000	»	*id.*	B.[t] ordre Miniau. . . .			
	30	*Idem.*	7	4000	»	du 2 sept. à 30 jours.	T.[e] de Carel.	160	6500	»
			8	2500	»	fin sept.	T.[e] de Girondi			
Octob.	31	*Idem.*	9	8000	»	fin octob.	T.[e] de Sergy.	189	8000	»
								F.	89404	50

AVOIR

18.5.											
			1	6000	»	fin août	B.[ts] ordre Favre. . . .				
			2	4000	»						
Sept.	1	Par Bilan d'entrée..	4	12000	»	*id.*	B.[ts] ordre Romain. . .	144	74904	50
			5	29704	50						
			3	13200	»	*id.*	B.[t] ordre Moneri . . .				
			6	10000	»	*id.*	B.[t] ordre Miniau . . .				
	6	Par Carel S.C.. . .	7	4000	»	du 2 sept. à 30 jours.	T.[e] de Carel.	149	4000	»
	13	Par Girondi S.C. .	8	2500	»	fin sept.	T.[e] de Girondi	151	2500	»
Octob..	21	Par Sergy Cte à $\frac{1}{2}$..	9	8000.	»	fin octob.	T.[e] de Sergy	176	8000	»
									F. 89404	50

DOIVENT								EFFETS A RECEVOIR			
1815.											
Sept.	1	A Bilan d'entrée. .	1	20000	»	fin octobre.	de Roche.	en porte-feuille.	145	25066	68
			2	5066	68	fin décemb.	sur Pagés.				
	12	A Girondi S.C.. .	3	5000	»	au 15 sept.	sur Martel.	R.e de Girondi.	150	5000	»
	19	*Id.* S.C.. .	4	2000	»	au 30 dit.	sur Tain.	*id.*	153	2000	»
	27	*Id.* S.C.. .	5	10157	39	*id.*	sur Bouvet.	*id.*	159	10157	39
Octob.	9	A Sergy C.te $\frac{1}{2}$. . .	6	5000	»	au 31 oct.	sur Pinel.	R.e de Sergy.	171	5000	»
	11	A Erard C.te à $\frac{1}{2}$. .	7	10000	»	au 25 dit.	sur Petit.	R.e d'Erard.	171	10000	»
	22	*Id.*	8	6000	»	fin dit.	sur Poutet.	*id.*	176	9000	»
			9	3000	»						
Nov.	1	A Mailli C.te à $\frac{1}{3}$. .	10	6000	»	au 15 nov.	sur le Cat.	R.e de Mailli.	190	6000	»
	7	*Id.*	11	5000	»	fin novemb.	sur Patat.	*id.*	193	5000	»
	8	A Darson C.te à $\frac{1}{3}$. .	12	3000	»	fin dit.	sur Nicolas.	R.e de Darson.	194	8000	»
			13	5000	»						
	16	*Id.*	14	6000	»	au 5 déc.	sur Petit.	*id.*	197	6000	»
	18	A Mailli C.te à $\frac{1}{3}$. .	15	3500	»	au 30 nov.	sur Veil.	R.e de Mailli.	198	3500	»
	19	A Darson C.te à $\frac{1}{3}$..	16	4500	»	au 15 déc.	sur Noel.	R.e de Darson.	198	4500	»
	21	A Mailli C.te à $\frac{1}{3}$. .	17	2000	»	au 5 dit.	sur Niort.	R.e de Mailli.	199	2000	»
	26	*Id.*	18	5000	»	au 10 dit.	sur Noel.	*id.*	200	5000	»
	28	A Darson C.te à $\frac{1}{3}$.	19	5000	»	au 15 dit.	sur Martin.	R.e de Darson.	201	5000	»
Déc.	22	*Id.*	20	13607	65	au 25 dit.	sur David.	*id.*	207	13607	65
									F.	124831	72

AVOIR

1815. Sept.	15	Par Caisse	3	5000	»	au 15 sept.	sur Martel.	encaissé. . . .	151	5000	»
	30	*Id.*	5	10157	39	fin dit.	sur Bouvet.	*id.*	160	12157	39
			4	2000	»	*id.*	sur Tain.				
			7	10000	»	au 25 oct.	sur Petit.				
			6	5000	»	au 30 dit.	sur Pinel.				
	31	*Id.*	8	6000	»	*id.*	sur Poutet.	encaissé. . . .	189	44000	»
			9	3000	»						
			1	20000	»	*id.*	de Roche.				
Nov.	15	*Id.*	10	6000	»	au 15 nov.	sur le Cat.	*id.*	197	6000	»
			11	5000	»	au 30 dit.	sur Patat.				
	30	*Id.*	13	5000	»	*id.*	sur Nicolas.	*id.*	202	16500	»
			12	3000	»						
			15	3500	»	*id.*	sur Veil.				
			2	5066	68	fin déc.	sur Pagés.				
			16	4500	»	au 15 dit.	sur Noel.				
Déc.	4	Par Divers.	19	5000	»	*id.*	sur Martin.	à Marcel. . . .	204	19566	68
			18	5000	»	au 10 dit.	sur Noel.				
	5	Par Caisse	14	6000	»	au 5 dit.	sur Petit.	encaissé	204	8000	»
			17	2000	»	*id.*	sur Niort.				
	25	*Id.*	20	13607	65	au 25 dit.	sur David.	*id.*	218	13607	65
										F. 124831	72

DOIVENT PAPIERS SUR FRANCE

1815.											
Sept.	1	A Bilan d'entrée.	1	6000	»	du 4 juin à 90 j.	Paris. . .	en porte-f.lle.	145	12935	»
			2	7000	»						
	4	A Caisse.	3	12000	»	du 4 sept. à 60 j.	Paris. . .	de Morel. . .	148	11760	»
	9	A Girondi S.C. .	4	9000	»	du 4 sept. à 60 j.	Paris. . .	R.e de Girondi	149	8865	»
	15	A Caisse.	5	3000	»	du 15 sept. à 60 j	Paris. . .	de Morel. . .	151	2955	»
	26	A Carel N.C. . .	6	6000	»	dudit a 60 j.	Bordeaux.	R.e de Carel. .	158	5895	»
Oct.	1	A Girondi N.C. .	7	5000	»	du 20 dit à 60 j.	Lyon. . .	R.e de Girondi	162	4900	»
	3	A Carel N.C. . .	8	10000	»	du 3 oct. à 60 j.	Paris. . .	T.e sur Carel.	164	9850	»
	14	A Erard C.te à ½. .	9	6000	»	du 14 oct. à 30 j.	Paris. . .	T.e sur Erard.	173	5970	»
	17	A Sergy C.te à ½. .	10	8000	»	du 7 oct. à 60 j.	Paris. . .	R.e de Sergy.	174	7880	»
Nov.	4	A Erard C.te à ½.	11	5000	»	au 24 novembre. .	Paris. . .	T.e sur Erard.	192	14251	66
			12	3000	»						
			13	6251	66						
	9	A Caisse.	14	3000	»	du 9 nov. à 60 j.	Paris. . .	de Marcel. .	194	11760	»
			15	4000	»						
			16	5000	»						
	31	A P. et P. . . .	.	. . .	.	pour bénéfice sur ce Compte. .		. . . . .	218	93	74
										F. 97115	40

AVOIR

1815.												
Sept.	5	Par Carel S C.. . .	3	12000	»	du 4 sept. à 60 j.	Paris. . .	R.e à Carel..	148	11760	»
	10	*Idem*.	1	6000	»	du 4 juin à 90 j.	Paris. . .	R.e à Carel..	150	5970	»
	11	Par Girondi S.C.. .	2	7000	»	*id.* *id.*	Paris. . .	R.e à Girondi	150	6956	25
	16	Par Carel S.C.. . .	5	3000	»	du 15 sept. à 60 j.	Paris. . .	R.e à Carel .	152	2955	»
Oct.	2	*Idem* N	C. . .	7	5000	»	du 20 sept. à 60 j.	Lyon. . .	*idem*. . .	162	4900	»
	13	Par Erard C.te à $\frac{1}{2}$. .	4	9000	»	du 4 sept. à 60 j.	Paris. . .	R.e à Erard.	173	8910	»
	15	*Idem*..	6	6000	»	du 15 sept. à 60 j.	Bordeaux.	*idem*. . .	173	5940	»
	20	*Idem*..	8	10000	»	du 3 oct à 60 j.	Paris. . .	*idem*. . .	175	9840	»
	24	Par Erard C.te à $\frac{1}{2}$..	10	8000	»	du 7 oct. à 60 j.	Paris. . .	R.e à Erard.	177	7870	»
Nov.	3	Par Darson C.te à $\frac{1}{3}$.	9	6000	»	du 14 oct. à 30 j.	Paris. . .	R.e à Darson.	191	5985	»
	4	*Idem*..	11	5000	»	au 24 nov.	Paris. . .	*idem*. . .	192	4975	»
	5	*Idem*..	13	6251	66	*id.*	Paris. . .	*idem*. . .	192	6220	40
	12	*Idem*..	12	3000	»	au 24 dit.	Paris. . .	*idem*. . .	195	2988	75
	25	*Idem*..	14 15	3000 4000	» »	du 9 nov. à 60 j.	Paris. . .	*idem*. . .	200	6895	»
	29	*Idem*..	16	5000	»	du 9 nov. à 60 j.	Paris. . .	*idem*. . .	201	4950	»
									F.	97115	40

DOIT CAREL de Paris N|C.

1815.										
Sept.	1	A Bilan d'entrée..	17930	»	solde au Grand Livre A.	31 août.	145	17930	»
	22	A lui même S C.	3368	95	solde de S|C..	30 sept.	155	3368	95
Octob.	2	A pap. France. .	4925	»	N|R.e le 2 oct. sur Lyon de F. 5000. .	15 oct.	162	4900	»
	6	A Intér. généraux.	217	33	solde des intérêts.	. . . .	169	217	33
	»	A lui-même C.te nouveau,	7024	83	solde Créditeur à nouveau	. . . .	169	7024	83
		F.	33466	11			F.	33441	11
Déc.	31	A Caisse.	7024	83	payé pour S|C. à Lizi..	. . . .	219	7024	83

DOIT GIRONDI de Gênes S|C.

1815.										
Sept.	25	A pap. étr. . . .	14375	»	»	R.e le 25 sept. sur Gênes P. 2500 .	20 oct.	157	11750	»
	28	A Carel N|C. . .	12105	4	6	sa Traite pour N|C. sur Carel de Paris, du 23 sept. à 60 jours . .	23 dit.	159	10000	»
Oct.	14	A Intér. généraux.	18	»	6	solde des intérêts	. . . .	166	14	92
	»	A P. et P.	. .	.	.	différence sur le change.	. . . .	168	76	36
		L. F. B.o	26498	5	»			F.	21841	26
Oct.	4	A lui-même C.te vieux.	8772	15	5	solde du précédent compte.	15 oct.	167	7247	05
Déc.	31	A P. et P.	. . .	.	.	différence sur le change	. . . .	222	76	29
		L. F. B.o	8772	15	5			F.	7323	34

AVOIR

1815.											
Sept.	26	Par divers. . . .	13335	»	Remises sur Livourne et Bordeaux.. .	21 sept.	158	13395	»
	28	Par Girondi N.C.	10000	»	Traite sur lui pour N C. de Girondi de Gênes, du 23 sept. à 60 jours. . . .	23 nov.	159	10000	»
Oct.	3	Par pap. France.	10000	»	N.e Traite sur lui du 3 oct. à 60 jours.	3 déc.	164	9850	»
	6	Par Dép. G.les. .	131	11	P. provision et port de lettres. . . .	. . . .	169	131	11
	»	Par P. et P.. . .	. . .	.	différence sur le change.	. . . .	170	65	»
			F. 33466	11				F. 33441	11
Octob.	6	Par lui-même C.te vieux.	7024	83	solde du précédent Compte.	31 oct.	169	7024	83

AVOIR

1815.											
Sept.	23	Par pap. étrangers.	11500	»	»	N.T. sur lui P. 2000 du 18 sep. à 30 j.	18 oct.	156	9500	»
	29	Par Carri S.C. . .	187	14	2	*id.* du 30 sept. à 10 jours . . .	10 dit.	159	155	05
Oct.	1	Par pap France .	5989	11	8	sa Remise sur Lyon de F. 5000 . .	25 sept.	162	4900	»
	4	Par Dép. G.les. .	48	3	9	port de lettres et provision	. . . .	166	39	16
	»	Par lui-même C.te nouveau.	8772	15	5	solde débiteur à nouveau.	. . . .	167	7247	05
		L. F. B.o	26498	5	»				F. 21841	26
Oct.	23	Par Erard C.te à ½.	8625	»	»	Traite sur lui pour N.C. d'Erard, du 18 octob. à 45 jours.	. . . .	176	7200	»
Déc.	31	Par Caisse. . . .	147	15	5	sa remise sur Marseille.	. . . .	221	123	34
		L. F. B.o	8772	15	5				F. 7323	34

DOIT — CAISSE — AVOIR

1815. Sept.	1	A Bilan d'entrée . . .	145	106319	49
	3	A pap. étrangers. . . .	147	15300	»
	15	A Effets à recevoir . .	151	5000	»
	30	*Idem*	160	12157	39
			F.	138776	88

1815. Sept.	1	Par effets à payer. . .	146	74904	50
	4	Par pap. France.	148	11760	»
	7	Par pap. Etrangers . .	149	9500	»
	15	Par pap. France. . . .	151	2955	»
	20	Par Girondi S|C. . . .	154	3000	»
	24	Par pap. Etrangers . .	157	11750	»
	30	Par effets à payer. . .	160	6500	»
	»	Par Dép. G.les.	160	650	»
	»	Par Thomas	161	600	»
	30	Par Divers.	161	2100	»
	»	Par elle-même C.te nouv.	162	15057	38
			F.	138776	88

Sept.	30	A Elle-même C.te vieux.	162	15057	38
Oct.	31	A Sergy C.te à $\frac{1}{2}$. . . .	188	97	79
	»	A Eff. à recevoir . . .	189	44000	»
Nov.	15	*Idem*	197	6000	»
	30	*Idem*	202	16500	»
Déc.	1	A pap. étrangers . . .	203	4775	»
	4	A Eff. à recevoir. . .	204	19517	78
	5	*Idem*.	204	8000	»
	23	A pap. étr.	218	3290	30
	25	A Eff. à recevoir. . . .	218	13607	65
	31	A Girondi N|C. . . .	221	123	34
			F.	130969	24

Oct.	31	Par Eff. à payer. . . .	189	8000	»
Nov.	9	Par divers	194	23635	»
	23	Par pap. étrangers . .	199	9450	»
Déc.	3	Par divers.	203	2500	»
	31	Par Cariel N|C. . . .	219	7024	83
	»	Par Dép. G.les.	219	595	»
	»	Par Thomas	220	300	»
	»	Par divers	220	35000	»
	»	Par elle-même C.te nouv.	222	44464	41
			F.	130969	24

DOIT					CAISSE					AVOIR				
1815. Déc.	31	A elle-même C.te vieux.	222	44464	41	1815. Déc.	31	Par divers..	224	44464	41

DOIVENT PAPIERS SUR L'ETRANGER

1815.													
Sept.	2	A Carel S|C. .	1	3000	»	»	du 20 août à 45 j.	Livourne.	R.e de Carel. .	147	15300	»
	7	A Caisse. . . .	2	2000	»	»	du 7 sept. à 45 j.	Gênes . .	de Morel. . .	149	9500	»
	14	A Carel S|C. .	3	1000	»	»	du 9 sept. à 30 j	Gênes . .	R.e de Carel. .	151	4750	»
	23	A Girondi N|C.	4	2000	»	»	du 18 sept. à 30 j.	Gênes . .	T.e sur Girondi	156	9500	»
	24	A Caisse. . . .	5	2500	»	»	du 20 dit à 30 j.	Gênes . .	de Morel . .	157	11750	»
	26	A Carel N|C. .	6	1500	»	»	du 18 dit à 45 j	Livourne.	R.e de Carel. .	158	7500	»
Oct.	16	A Erard C.te à $\frac{1}{2}$	7	2000	»	»	du 9 octob. à 45 j	Livourne.	R.e d'Erard.	174	10175	»
	19	A Sergi C.te à $\frac{1}{2}$.	8	2500	»	»	du 19 octob. à 45 j.	Livourne.	T.e sur Sergy.	175	12750	»
Nov.	9	A Caisse . . .	9	1500	»	»	du 9 nov. à 30 j.	Gênes . .	de Marcel. . .	194	11875	»
			10	1000	»	»						
	17	A Darson C.te à $\frac{1}{3}$	11	1000	»	»	du 12 nov. à 30 j	Gênes . .	R.e de Darson.	197	4762	10
	23	A Caisse. . . .	12	2000	»	»	du 23 nov. à 30 j.	Gênes . .	de Marcel . .	199	9450	»
Déc.	21	A Mailli C.te à $\frac{1}{3}$	13	3983	»	2	fin décembre . .	Gênes . .	T.e sur Mailli.	217	3233	54
	31	A P. et P. . .	.	. .		.	pour bénéfice sur ce Compte.			221	257	16
											F. 110802	80

AVOIR

1815.													
Sept.	3	Par Caisse. . . .	1	3000	»	»	du 20 août à 45 j.	Livourne.	A Morel. . .	147	15300	»
	8	Par Girondi S|C.	2	2000	»	»	du 7 sept. à 45 j.	Gênes . .	R.e à Girondi.	149	9500	»
	18	*Idem* S|C . .	3	1000	»	»	du 9 sept. à 30 j.	Gênes . .	R.e audit. . .	153	4775	»
	25	Par *idem* N|C. .	5	2500	»	»	du 20 dit à 30 j	Gênes . .	*idem*. . .	157	11750	»
Oct.	10	Par Sergy C.te à $\frac{1}{2}$.	6	1500	»	»	du 18 dit à 45 j.	Livourne.	R.e à Sergy. .	171	7575	»
	12	Par Erard C.te à $\frac{1}{2}$.	4	2000	»	»	du 18 dit à 30 j.	Gênes . .	R.e à Erard. .	172	9525	»
	18	Par Sergy C.te à $\frac{1}{2}$.	7	2000	»	»	du 9 octob. à 45 j.	Livourne.	R.e à Sergy. .	175	10175	»
Nov.	10	Par Mailli C.te à $\frac{1}{3}$	9	1500	»	»	du 9 nov. à 30 j.	Gênes . .	R.e à Mailli. .	195	7125	»
	11	Par Darson C.te à $\frac{1}{3}$	10	1000	»	»	du 9 nov. à 30 j.	Gênes . .	R.e à Darson.	195	4750	»
	13	Par Darson C.te à $\frac{1}{3}$	8	2500	»	»	du 19 octob. à 45 j	Livourne.	R.e à Darson.	196	12812	50
	24	Par Mailli C.te à $\frac{1}{3}$.	12	2000	»	»	du 23 nov. à 30 j.	Gênes . .	R.e à Mailli. .	200	9450	»
Déc.	1	Par Caisse. . . .	11	1000	»	»	du 12 nov. à 30 j.	Gênes . .	à Marcel. . .	203	4775	»
	23	*Idem*. . . .	13	3983	»	2	fin décembre . .	Gênes . .	à Placide. . .	218	3290	30
											F. 110802	80

DOIT THOMAS, NOTRE COMMIS,

1815.						
Sept.	30	A Caisse.	remis à C.te de ses appointemens.	161	600	»
Déc.	31	*Idem*	remis pour solde.	220	300	»
				F.	900	»

DOIT N|S. VINAL Compte-Courant.

1815.						
Sept.	30	A Caisse.	remis comptant.	161	1200	»
Déc.	3	*Idem*	*idem*	203	1500	»
	31	*Idem*	*idem*	220	20000	»
	»	*Idem*	remis pour solde	223	20332	21
				F.	43032	21

DOIT N|S. CETON Compte-Courant.

1815.						
Sept.	30	A Caisse.	remis comptant.	161	900	»
Déc.	3	*Idem*	*idem*	203	1000	»
	31	*Idem*	*idem*.	220	15000	»
	»	*Idem*	remis pour solde.	224	24132	20
				F.	41032	20

AVOIR

1815. Déc.	31	Par dép. générales. .	pour ses honoraires d'une année.	219	900	»

AVOIR

1815. Déc.	31	Par dép. générales .	pour loyer du Comptoir, Chauffage, etc.	220	2000	»
	»	Par fonds capital . .	pour montant de sa Mise de fonds.	222	15000	»
	»	Par *Idem*	la $\frac{1}{2}$ de F. 52064 41, bénéfice net jusqu'à ce jour . .	223	26032	21
					F. 43032	21

AVOIR

1815. Déc.	31	Par fonds capital. . .	montant de sa mise de fonds.	223	15000	»
	»	*Idem*	la $\frac{1}{2}$ de F. 52064. 41. bénéfice net jusqu'à ce jour. .	223	26032	20
					F. 41032	20

DOIVENT PROFITS ET PERTES

1815.						
Octob.	6	A Carel. N C.	différence sur le change de N C. chez Carel.	170	65	»
	31	A Sergy C.te $\frac{1}{2}$ . . .	la $\frac{1}{2}$ de perte sur le C.te à $\frac{1}{2}$ en banque avec Sergy. .	187	70	14
Déc.	6	A Mailli C.te à $\frac{1}{3}$ . . .	le $\frac{1}{3}$ de perte dans notre colonne avec Mailli.	210	269	69
	»	A Darson C.te à $\frac{1}{3}$ . .	*idem* *idem* . . . . avec Darson	213	11	98
	»	A dép. générales. . .	solde du Compte de dépenses générales	221	3570	85
				F.	3987	66

AVOIR

1815.						
Octob.	4	Par Girondi N|C. .	différence sur le change de N C. chez Girondi. . . .	168	76	36
	25	Par Erard C.te à ½. .	pour notre ½ bénéfice sur le C.te à ½ en b.que avec Erard.	181	9	40
Déc.	6	Par Darson C.te à ⅓. .	le ⅓ bénéfice dans la colonne de Darson avec Mailli. . .	208	395	52
	31	Par pap. France. . .	bénéfice sur le Compte de papiers sur France	218	93	74
	»	Par intérêts généraux.	solde du Compte d'intérêts généraux.	219	504	66
	»	Par pap. étrangers. .	bénéfice sur le Compte de papiers sur l'étranger. . .	221	257	16
	»	Par provisions. . . .	solde du Compte de provisions.	221	213	42
	»	Par Girondi N C. . .	différence sur le change de N|C. chez Girondi. . . .	222	76	29
	»	Par fonds capital . .	perte jusqu'à ce jour portée en déduction du fonds capital	222	2361	11
				F.	3987	66

DOIT SERGY de Livourne, COMPTE A DEMI

1815. Octob.	10	A pap. étr. . .	1500	»	»	2 nov	remise sur Livourne	10 oct.	171	7575	»
	18	*Idem* . . .	2000	»	»	24 dit.	*idem* sur Livourne	18 dit.	175	10175	»
	21	A eff. à payer.	1584	15	»	12 oct.	sa Traite sur nous fin octobre..	31 dit.	176	8000	»
	31	A divers. . .	. . .	.	.	. . . .	solde des intérêts et courtages..	. . . .	186	47	93
	»	. . . . .	14	»	7	. . . .	la ½ de perte dans sa colonne . .	. . . .	187	. . .	.
			P. 5098	15	7				F. 25797		93
Octob	31	A lui-même C.te vieux.	19	11	2	24 nov.	solde du précédent Compte. .	24 nov.	188	97	79

DOIT ERARD de Paris, COMPTE A DEMI

1815. Octob.	12	A pap. étr. . .	9550	»	22 oct.	Remise sur Gênes P. 2000. . .	12 oct.	172	9525	»
	13	A pap. France.	8920	»	24 dit.	*Idem* sur Paris F. 9000. . .	13 dit.	173	8910	»
	15	*Idem* . . .	5947	50	28 dit.	*Idem* sur Bordeaux F. 6000.	15 dit.	173	5940	»
	20	*Idem*. . . .	9850	»	2 nov.	*Idem* sur Paris F. 10000 . .	20 dit.	175	9840	»
	23	A Girondi N.C.	7200	»	2 déc.	sa T.e sur Girondi de Gênes de L. F. B.o 8625 du 18 oct. à 45 j.	18 oct.	176	7200	»
	24	A pap. France.	7890	»	5 nov.	Remise sur Paris F. 8000. . . .	24 oct.	177	7870	»
	25	A Divers. . .	. . .	»	. . . .	solde des intérêts et frais. . . .	. . . .	180	102	26
	»	A Divers. . .	. . .	»	. . . .	bénéfice sur ce Compte. . . .	. . . .	181	18	80
			F. 49357	50				F. 49406		06
Octob.	25	A lui-même C.te vieux.	14261	06	15 nov.	solde du précédent Compte. . .	15 nov.	179	14261	06

EN BANQUE — AVOIR

1815. Oct.	9	Par eff. à rec.	990	2	»	1 oct.	R.e sur Marseille.	31 oct.	171	5000	»
	17	Par pap. France	1584	3	2	7 dit.	R.e sur Paris F. 8000	20 oct.	174	7880	»
	19	Par pap. étr. .	2500	»	»	3 déc.	notre Traite sur lui du 19 oct. à 45 jours	19 dit.	175	12750	»
	31	. . . . .	4	19	3	. . . .	solde des intérêts et courtages.	. . .	186	. . .	.
	»	Par P. et P. .	. . .	.	.	. . . .	la ½ de perte dans notre colonne.	. . .	187	70	14
	»	Par lui-même C.te nouv.	19	11	2	24 nov.	solde Débiteur à nouveau. . . .	24 nov.	188	97	79
			P. 5098	15	7				F. 25797		93
Octob.	31	Par Caisse . .	19	11	2	. . . .	reçu de Bar pour solde de S/C.	. . . .	188	97	79

EN BANQUE — AVOIR

1815. Oct.	11	Par eff. à rec.	9900	»	6 oct.	Remise sur Marseille.	25 oct.	171	10000	»
	14	Par pap. France	6000	»	14 nov.	N/T. sur lui du 14 octob. . .	14 oct.	173	5970	»
	16	Par pap. étr. .	10150	»	11 oct.	Remise sur Livourne P. 2000.	16 oct.	174	10175	»
	22	Par eff. à rec. .	8955	»	17 dit.	Remise sur Marseille.	31 oct.	176	9000	»
	25	. . . . .	91	44	. . . .	solde des intérêts et courtages. .	. . . .	178	. . .	.
	»	Par lui-même C.te nouv.	14261	06	15 nov.	solde Débiteur à nouveau. . .	15 nov.	179	14261	06
			F. 49357	50					F. 49406	06
Octob.	25	Par lui-même C.te vieux.	9	40	15 nov.	la ½ de bénéfice sur le précédent compte.	15 nov.	181	9	40
Nov.	4	Par pap France	14251	66	25 nov.	N/T. sur lui pour solde. . . .	4 dit.	192	14251	66
			F. 14261	06					F. 14261	06

DOIT MAILLI de Gênes COMPTE A TIERS

1815. Nov.	10	A pap. étrangers.	8625	»	»	9 déc.	Remise sur Gênes P. 1500. .	10 nov.	195	7125	»
	24	*Idem*	11500	»	»	23 dit.	*idem* P. 2000.	24 dit.	200	9450	»
Déc.	6	A lui-même C.te nouveau.	6844	16	11	31 dit.	solde Créditeur à nouveau . .	31 déc.	209	5713	95
	»	A divers. . . .	. . .	.	.	. . . .	solde des intérêts et courtages.	. . .	209	20	14
		L. F. B.°	26969	16	11				F.	22309	09

Déc.	6	A lui-même C.te Mieux.	323	4	»	31 déc.	le $\frac{1}{3}$ perte sur le préoédent C.te	. . .	210	269	70
	»	A Darson C.te à $\frac{2}{3}$	14	7	6	31 dit.	le $\frac{1}{3}$ perte dans notre colonne avec Darson.	. . .	213	11	97
	20	A Darson C.te à $\frac{1}{3}$	10490	5	7	31 dit.	solde de sa colonne avec Darson	. . .	217	8665	82
		L. F. B.°	10827	17	1				F.	8947	49

EN BANQUE avec DARSON de Paris et Nous. AVOIR

1815. Nov.	1	Par Eff. à recev	7187	10	»	24 oct.	remise sur Marseille	15 oct.	190	6000	»
	7	*Idem* . . .	6021	7	6	2 nov.	*idem*.	30 dit.	193	5000	»
	18	*Idem* . . .	4132	16	9	12 dit.	*idem*.	30 dit.	198	3500	»
	21	*Idem* . . .	2420	15	»	16 dit.	*idem*.	5 déc.	199	2000	»
	26	*Idem* . . .	6989	11	8	20 dit.	*idem*.	10 dit.	200	5000	»
Déc.	6	. . . . .	217	16	»	. . .	solde des intérêts et courtages. .	. . . .	208	. .	.
	»	Par divers . . .	. . .	.	.	. . .	perte sur ce Compte	. . . .	210	809	09
		L. F. B.°	26969	16	11					F. 22309	09

Déc.	6	Par lui-même C.te vieux.	6844	16	11	31 déc.	solde du précédent Compte. .	31 déc.	209	5713	95
	21	Par pap. étr. . .	3983	»	2	. . .	Notre Traite sur lui fin déc. pour solde.	. . .	217	3233	54
		L. F. B.°	10827	17	1					F. 8947	49

DOIVENT DARSON de Paris et MAILLI de Gênes leurs

			COLONNE de Paris.					COLONNE de Gênes.					COLONNE de Marseille.	
1815. Nov.	2	A Darson . .	. . .	.	. . . .	Remise de Darson. .		27 nov.	5750	»	»	190	. . .	.
	6	A Mailli. . .	6895	»	10 nov.	*id.* de Mailli . .		. . . .	. . .	»	»	193	. . .	.
	14	A Mailli. . .	3920	»	8 nov.	*id.* de Mailli . .		. . . .	. . .	»	»	196	. . .	.
	15	A Darson . .	. . .	.	. . . .	*id.* de Darson. .		25 déc.	11500	»	»	196	. . .	.
	20	A Darson . .	. . .	.	. . . .	*id.* de Darson. .		30 nov.	11442	10	»	198	. . .	.
	22	A Mailli. . .	7000	»	15 déc.	*id.* de Mailli . .		. . . .	. . .	»	»	199	. . .	.
	27	A Mailli. . .	2985	»	5 dit.	*id.* de Mailli . .		. . . .	. . .	»	»	201	. . .	.
	30	A Darson . .	. . .	.	. . . .	*id.* de Darson. .		23 déc.	8625	»	»	202	. . .	.
Déc.	6	A lui-même C.te nouveau.	9061	34	31 déc.	solde à nouveau. . .		. . . .	. . .	»	»	205	. . .	.
	»	. . . . .	1186	56	. . . .	bénéfice sur ce Compte		. . . .	. . .	»	»	207	. . .	.
			F. 31047	90				L. F. B.° 37317		10	»			

Déc.	6	A lui-même C.te vieux.	. .	.	. . .	solde du précédent C.te		31 déc.	10969	»	9	205	. . .	.
	»	A Mailli . .	395	52	31 déc.	le $\frac{1}{3}$ de bénéfice sur le précédent Compte.		. . . .	. . .	.	.	207	. . .	.
	20	A Darson C.te à $\frac{1}{3}$	8665	82	31 déc.	solde porté à son crédit dans S|C. avec Mars.le		. . . .	. . .	.	.	216	. . .	.
			F. 9061	34				L. F. B.° 10969		»	9			

On peut ouvrir les deux Colonnes, si l'on veut, conformément à la page 260, c'est-à-dire, qu'on peut mettre le Débit de l'un des Associés, et le Crédit de l'autre Associé, ensemble sur la même page.

Colonnes du Compte à tiers en Banque avec Nous. AVOIR

			COLONNE de Paris.					COLONNE de Gênes.				COLONNE de Marseille		
1815. Nov.	2	Par Mailli. .	4775	»	1 nov.	Remise à Mailli. . .		. . . .	. . .	.	.	190	. . .	.
	6	Par Darson..	. . .	»	. . . .	*id.* à Darson . .		1 nov.	8285	8	4	193	. . .	.
	14	Par Darson..	. . .	»	. . . .	*id.* à Darson . .		8 dit.	5846	1	11	196	. . .	.
	15	Par Mailli. .	9500	»	27 oct.	*id.* à Mailli. . .		. . . .	. . .	.	.	196	. . .	.
	20	Par Mailli. .	9475	»	15 nov.	*id.* à Mailli. . .		. . . .	. . .	.	.	198	. . .	.
	22	Par Darson..	. . .	»	. . . .	*id.* à Darson . .		15 dit.	8385	8	4	199	. . .	.
	27	Par Darson..	. .	»	. . . .	*id.* à Darson . .		22 dit.	3593	15	»	201	. . .	.
	30	Par Mailli. .	7125	»	25 dit.	*id.* à Mailli. . .		. . . .	. . .	.	.	202	. . .	.
Déc.	6	. . . . .	. . .	»	. . . .	solde des int. et court.		. . . .	137	15	8	205	. . .	.
	»	. . . . .	172	90	. . . .	solde des int. et court.		. . . .	. . .	.	.	207	. . .	.
	»	Par lui-même C.te nouveau.	. . .	»	. . . .	solde à nouveau . . .		31 déc.	10969	»	9	205	. . .	.
			F. 31047	90					L. F. B.o 37317	10	»			

Déc.	6	Par lui-même C.te vieux.	9061	34	31 déc.	solde du précéd. C.te.		. . . .	. . .	.	.	205	. . .	.
	»	Par Darson.	. .	.	. . . .	le 1/3 bénéfice sur le précédent C.te.		31 déc.	478	15	2	207	. . .	.
	20	Par Mailli C.te à 1/3	. .	.	. . . .	solde porté à son débit dans S|C. avec M.lle		. . . .	10490	5	7	216	. . .	.
			F. 9061	34					L. F. B.o 10969	»	9			

DOIT DARSON de Paris COMPTE A TIERS

1815.												
Nov.	3	A Papiers France . .	6000	»	14 nov.	Remise sur Paris.	3 nov.	191	5985	»
	4	*Idem*	5000	»	24 dit.	*idem*	4 dit.	192	4975	»
	5	*Idem*	6251	66	24 dit.	*idem*.	5 dit.	192	6220	40
	11	A Papiers Etrangers. .	4775	»	18 dit.	Remise sur Gênes P. 1000.	11 dit.	195	4750	»
	12	A Papiers France. . .	3000	»	24 dit.	Remise sur Paris	12 dit.	195	2988	75
	13	*Idem*.	12812	50	25 dit.	Remise sur Livourne P. 2500	13 dit.	196	12812	50
	25	*Idem*.	6903	75	10 déc.	*idem* sur Paris F. 7000.	25 dit.	200	6895	»
	29	*Idem*.	4956	25	10 déc.	*idem idem* F. 5000.	30 dit.	201	4950	»
Déc.	6	. . . . .	48	55	. . . .	solde des intérêts	. . . .	211	. . .	.
	»	A Divers	. . .	.	. . . .	solde des intérêts et court.	. . . .	212	317	65
			F. 49747	71					F. 49894	30

Déc.	6	A P. et P.	395	52	31 déc.	le $\frac{1}{3}$ bénéfice dans sa colonne avec Mailli.	31 déc.	208	395	52
	»	A Mailli C.te à $\frac{1}{3}$. . .	269	70	31 dit.	le $\frac{1}{3}$ de perte dans notre colonne avec Mailli.	31 dit.	210	269	70
	»	A lui-même C.te vieux.	21596	28	31 dit.	solde du précédent Compte.	31 dit.	211	21596	28
	»	*Idem*.	11	97	31 dit.	le $\frac{1}{3}$ de perte dans notre colonne avec lui.	31 dit.	212	11	97
			F. 22273	47					F. 22273	47

EN BANQUE avec MAILLI de Gênes et Nous. AVOIR

1815.												
Nov.	8	Par Effets à recevoir. .	7960	»	3 nov.	Remise sur Marseille. . .	30 nov.	194	8000	»
	16	*Idem*.	5970	»	10 dit.	*idem*.	5 déc.	197	6000	»
	17	Par Papiers Etrangers.	4728	15	12 dit.	Remise sur Gênes P. 1000.	20 nov.	197	4762	10
	19	Par Effets à recevoir. .	4472	50	14 dit.	Remise sur Marseille. . .	15 déc.	198	4500	»
	28	*Idem*.	4975	»	20 dit.	*idem*	15 dit.	201	5000	»
Déc.	6	. . . . .	45	78	. . . .	pour Courtages.	. . . .	211	. . .	.
	»	Par lui-même C.te nouv.	21596	28	31 déc.	solde Débiteur à nouveau.	31 déc.	211	21596	28
	»	Par Divers	. . .	.	. . . .	perte sur ce Compte. . .	. . . .	213	35	92
			F. 49747	71					F. 49894	30

Déc.	20	Par Mailli C.te à $\frac{1}{3}$ . .	8665	82	31 déc.	solde de la colonne de Mailli avec lui L. F. B. 10490. 5. 7. . . .	217	8665	82
	22	Par effets à recevoir.	13607	65	. . . .	R.e sur Marseille p.r solde	217	13607	65
			F. 22273	47				F. 22273	47

DOIT COMPTE A TIERS EN BANQUE *entre* MAILLI *de Gênes*, DARSON *de Paris*, et NOUS. AVOIR.

			Échéances	Colonne de Gênes. Paris.	Colonne de Gênes. Marseille.	Colonne de Paris. Gênes.	Colonne de Paris. Marseille.		F.° du J.l	Échéances	Colonne de Marseille. Gênes.	Colonne de Marseille. Paris.
1815. Nov.	2	A Darson C.ie à ½	27 nov.	5750 »				Remise de Darson à Mailli.	190			
	3	A papiers sur France.				14 nov.	6000 »	*id.* a Darson.	191	3 nov.		5985 »
	4	*Idem.*				24 dit.	5000 »	*id.* au dit.	192	4 dit.		4975 »
	5	*Idem.*				24 dit.	6251 66	*id.* au dit.	192	5 dit.		6220 40
	6	A Mailli, C.ie ½				10 dit.	6895 »	*id.* de Mailli à Darson.	193			
	10	A papiers Étrangers	9 déc.		8625 »			*id.* a Mailli	195	10 dit.	7125 »	
	11	*Idem*				18 dit.	4775 »	*id.* à Darson.	195	11 dit.		4750 »
	12	A papiers France.				24 dit.	3000 »	*id.* au dit.	195	12 dit.		2988 75
	13	A papiers Étrangers.				25 dit.	12812 50	*id.* au dit.	196	13 dit.		12812 50
	14	A Mailli C.ie à ½				8 dit.	3920 »	*id.* de Mailli a Darson.	196			
	19	A Darson C.ie à ½	25 déc.	11500 »				*id.* de Darson à Mailli.	196			
	20	*Idem*	30 nov.	11442 10 »				*id.* *id*	198			
	21	A Mailli C.ie à ½				15 déc.	7000 »	*id.* de Mailli a Darson.	199			
	22	A papiers Étrangers.	23 déc.		11500 »			*id.* a Mailli.	200	24 nov.	9450 »	
	25	A papiers France.				10 déc.	6903 75	*id.* a Darson.	200	25 dit.		6895 »
	27	A Mailli C.ie à ½				5 déc.	2985 »	*id.* de Mailli a Darson.	201			
	29	A papiers sur France.				10 dit.	4956 25	*id.* de Darson	201	30 nov.		4950 »
	30	A Darson C.ie à ½	23 déc.	8625 »				*id.* de Darson à Mailli.	202			
Déc.	6	A Darson C.ie nouveau.				31 déc.	9061 34	solde à nouveau de Darson avec Mailli.	206			
	»						1180 56	bénéfice de Darson avec Mailli.	207			
	»	A Mailli C.ie nouveau.	31 déc.		6844 16 11			solde à nouveau de Mailli avec nous.	209	31 déc.	5713 95	
	»	A Divers						intér. et court. de Mailli avec nous.	209		20 14	
	»						48 55	intér. de Darson avec nous	211			
	»	A Divers.						intér. et court. de Darson avec nous.	212			317 65
			L. F. B.e	37317 10 »	26969 16 11	F.	31047 90	49747 71		F.	22309 09	49894 30
Déc.	6	A Mailli C.ie vieux.	31 déc.	10969 » 9				solde de Mailli avec Darson.	205			
	»	A Mailli C.ie à ½				31 déc.	395 52	le ½ bénéfice de Darson avec Mailli.	207			
	»	A Profits et Pertes.				31 déc.	395 52	le ½ bénéfice de Darson avec nous.	208	31 déc.		395 52
	»	A Mailli C.ie vieux.	31 déc.		323 4 »			le ½ de perte de Mailli dans sa colonne avec nous.	210	31 déc.	269 70	
	»	*Idem.*				31 déc.	269 70	le ½ de perte de Darson dans la colonne de Mailli avec nous.	210	31 déc.		269 70
	»	A Darson C.ie vieux.				31 déc.	21596 28	solde de Darson avec nous.	211	31 déc.		21596 28
	»	*Idem*	31 déc.		14 7 6			le ½ de perte de Mailli dans la colonne de Darson avec nous.	213	31 déc.	11 97	
	»	*Idem*				31 déc.	11 97	le ½ de perte de Darson dans sa colonne avec nous	212	31 déc.		11 97
	20	A Mailli C.ie à ½					8665 82	solde de la colonne de Mailli avec Darson porté au débit de Darson avec nous.	216			
	»	A Darson C.ie à ½	31 déc.		10490 5 7			solde de la colonne de Mailli avec Darson.	217	31 déc.	8665 82	
			L. F. B.e	10969 » 9	10827 17 1	F.	9061 34	22273 47		F.	8947 49	22273 47

			Échéances	Colonne de Gênes. Paris.	Colonne de Gênes. Marseille.	Colonne de Paris. Gênes.	Colonne de Paris. Marseille.		F.° du J.l	Échéances	Colonne de Marseille. Gênes.	Colonne de Marseille. Paris.
1815. Nov.	1	Par effets à recevoir	24 oct.		7187 10 »			Remise de Mailli	190	13 nov.	6000 »	
	2	Par Mailli C.ie à ½				1 nov.	4775 »	*id.* de Darson a Mailli.	190			
	6	Par Darson C.ie à ½	1 nov.	8385 » 4				*id.* de Mailli a Darson.	193			
	7	Par effets a recevoir	2 dit.		6021 7 6			*id.* de Mailli.	193	10 nov.	5000 »	
	8	*Idem*				3 nov.	7960 »	*id.* de Darson	194	30 dit.		8000 »
	14	Par Darson C.ie à ½	8 dit.	5846 11				*id.* de Mailli à Darson	196			
	15	Par Mailli C.ie à ½				27 oct.	9500 »	*id.* de Darson a Mailli.	197			
	16	Par effets à recevoir				20 nov.	5970 »	*id.* de Darson.	197	5 déc.		6000 »
	17	Par papiers Etrangers.				12 dit.	4728 15	*id.* du dit.	197	20 nov.		4764 10
	18	Par effets à recevoir	12 nov.		4132 16 9			*id.* de Mailli.	198	30 dit.	3500 »	
	19	*Idem*				14 dit.	4472 50	*id.* de Darson	198	15 déc.		4500 »
	20	Par Mailli C.ie à ½				15 dit.	9475 »	*id.* de Darson à Mailli.	198			
	21	Par effets à recevoir	16 nov.		2420 15 »			*id.* de Mailli.	199	5 déc.	2000 »	
	22	Par Darson C.ie à ½	15 dit.	8385 » 4				*id.* de Mailli à Darson.	199			
	26	Par effets à recevoir	20 dit.		6989 11 8			*id.* de Mailli	200	10 déc.	5000 »	
	27	Par Darson C.ie à ½	22 dit.	3593 1 »				*id.* de Mailli à Darson.	201			
	28	Par effets à recevoir				20 nov.	4975 »	*id.* de Darson	201	15 déc.		5000 »
	30	Par Mailli C.ie à ½				25 nov.	7125 »	*id.* de Darson à Mailli.	202			
Déc.	6			137 1 8				Intérêts de Mailli avec Darson.	205			
	»	Par Mailli C.ie nouveau	31 déc.	10969 9				solde a nouveau de Mailli avec Darson.	205			
	»						172 90	intér. de Darson avec Mailli	207			
	»				217 16 »			intér. de Mailli avec nous.	208			
	»	Par Divers.						perte sur le C.ie de Mailli avec nous.	210		809 09	
	»						35 78	court. de Darson avec nous.	211			
	»	Par Darson C.ie nouveau.				31 déc.	21596 28	solde a nouv. de Darson avec nous.	211	31 déc.		21596 28
	»	Par Divers.						perte sur le Compte de Darson avec nous.	212			35 92
			L. F. B.e	37317 10 »	26969 16 11	F.	31047 90	49747 71		F.	22309 09	49894 30
Déc.	6	Par Darson C.ie vieux.				31 déc.	9061 34	solde de Darson avec Mailli	206			
	»	Par Darson C.ie vieux.	31 déc.	478 15 2				le ½ de bénéfice de Darson avec Mailli.	207			
	»	Par Mailli C.ie vieux.	31 déc.		6844 16 11			solde de Mailli avec nous.	209	31 déc.	5713 95	
	20	Par Darson C.ie à ½		10490 5 7				solde de la colonne de Mailli avec Darson porté au débit de Darson avec nous.	216			
	»	Par Mailli C.ie à ½					8665 82	solde de la colonne de Mailli avec Darson.	217	31 déc.		8665 82
	21	Par papiers étrangers.	31 déc.		3983 » 2			notre Traite sur Mailli.	217	31 déc.	3833 54	
	22	Par effets a recevoir				31 déc.	13607 65	remise de Darson.	217	31 déc.		13607 65
			L. F. B.e	10969 » 9	10827 17 1	F.	9061 34	22273 47		F.	8947 49	22273 47

Par le Tableau ci-dessus, on voit que chaque Associé a une Colonne au Débit et une au Crédit, que cette Colonne renferme les Colonnes de ses deux co-Associés, précédée de la Colonne de ses échéances. Pour apprendre la maniere de l'employer, je me servirai des Articles du Journal, savoir :

Sous la date du 1.er novembre, Mailli de Gênes nous fait une remise de F. 6000, qui a produit à Gênes L. F. B.e 7187. 10. Mailli en doit être crédité ; donc je passe dans la Colonne de Marseille, qui se trouve jointe a celle de Paris dans la Colonne de Gênes au Crédit L. F. B.e 7187. 10., et dans celle de Gênes qui se trouve jointe a celle de Paris dans la Colonne de Marseille aussi au Crédit F. 6000.

Sous la date du 2 novembre, Darson de Paris fait une remise à Mailli de Gênes, de P. 1000, soit L. F. B.e 5750, ayant produit à Paris F. 4775. Mailli de Gênes doit en être débité ; donc je passe dans la Colonne de Paris jointe à celle de Marseille, dans la Colonne de Gênes au Débit L. F. B.e 5750. Vient ensuite a Darson, qui a fait cette remise et qui doit en être crédité. Je porte par conséquent 4775 fr. dans la Colonne de Gênes jointe à celle de Marseille, dans la Colonne de Paris au Crédit.

Sous la date du 3 novembre, nous faisons une remise à Darson de Paris, de F. 6000, qui a couté 5985 f. Darson doit en être débité ; donc je passe dans la Colonne de Marseille jointe a celle de Gênes, dans la Colonne de Paris au Débit, la somme de 6000 fr., montant de notre Remise que j'accompagne par des points jusqu'à la Colonne de Paris, jointe à celle de Gênes dans la Colonne de Marseille au Débit, où j'écris 5985 fr., montant du coût a Marseille de la remise de 6000 fr. que nous faisons.

Chaque Remise ou Traite que nous faisons ou que l'on nous fait doit représenter, dans notre Colonne, la valeur passée dans la Colonne de nos Associés. Il n'y a que la Colonne de nos deux Associés entr'eux dont le Débit est porté d'un coté et le Crédit de l'autre, et ne doit pas figurer dans notre Colonne ; c'est en tout la même marche que dans les Comptes séparés de nos deux Associés.

Sans présenter d'autre exemple, on se pénétrera bien du résumé ci-après. ——— Si Paris remet à Gênes, on passera cette Remise dans la Colonne de Paris, qui se trouve dans celle de Gênes, au Débit, et dans la Colonne de Gênes, qui se trouve dans celle de Paris, au Crédit, la même Remise, chaque somme suivant la valeur que l'un ou l'autre Associé aura donnée.

Si Marseille remet a Gênes ou à Paris, ou fait Traite sur ces deux places, on passera dans la Colonne de Marseille, qui se trouve dans les Colonnes de Gênes ou de Paris, au Débit ou au Crédit, la Remise ou la Traite, dont la valeur sera représentée dans les Colonnes de Gênes ou de Paris, qui se trouvent dans celle de Marseille au Débit ou au Crédit, chaque somme suivant la valeur qui aura été donnée par les uns ou par les autres. Il en est de même pour les Remises ou les Traites que les deux Associés feront à Marseille.

Ces renseignemens doivent suffire pour faire comprendre la marche qu'il faut tenir pour pouvoir se servir de ce Tableau, en supposant qu'on le préfere a l'autre maniere de rapporter du Journal sur le Grand Livre les Comptes a tiers en Banque, laquelle manière se trouve détaillée dans le cours des Ecritures de ce Journal, dans les Comptes-Courans particuliers de chaque Associé.

D'après ce Tableau cependant, on voit d'un coup-d'œil sa position avec ses co-Associés, et, par cette raison même, il me paraît préférable. On a besoin de beaucoup d'attention pour ne pas porter dans une Colonne la somme qui appartiendrait à une autre.

a39003 009542639b